



« Maison de l'histoire de France »

Enquête critique

Isabelle Backouche
Vincent Duclert

«Maison de l'histoire de France»

Enquête critique

Isabelle Backouche

Vincent Duclert

AVERTISSEMENT

La mission de la Fondation Jean-Jaurès est de faire vivre le débat public et de concourir ainsi à la rénovation de la pensée socialiste. Elle publie donc les analyses et les propositions dont l'intérêt du thème, l'originalité de la problématique ou la qualité de l'argumentation contribuent à atteindre cet objectif, sans pour autant nécessairement reprendre à son compte chacune d'entre elles.

SOMMAIRE

Introduction	9
S'INTÉRESSER À LA « MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE »	12
UNE ENQUÊTE CRITIQUE	14
SUR LA MÉTHODE	15
VERTUS DE LA CONTROVERSE	20
POLITIQUE DE LA FUITE EN AVANT ET DU FAIT ACCOMPLI	26
L'ÉCHEC D'UN PROJET	29
URGENCE D'UN MORATOIRE, DEVOIR DE CONNAISSANCE	32
Pour un musée d'histoire en France	37
A LA RECHERCHE D'UN MUSÉE D'HISTOIRE DE FRANCE	39
L'EXPÉRIENCE DES GRANDS MUSÉES D'HISTOIRE DE FRANCE AU XIX ^{ÈME} SIÈCLE	40
LE PAYSAGE PARCELLISÉ DES MUSÉES D'HISTOIRE	45
L'IMPÉRATIF DE LA RECHERCHE	46
L'OBJET DE L'HISTOIRE DE FRANCE	48
Pour une connaissance du dossier « Maison de l'histoire de France »	53
DES PRATIQUES DOCUMENTAIRES INSUFFISANTES ET SUPERFICIELLES	53
LA NÉCESSITÉ D'UNE RECENSION DOCUMENTAIRE	56
LA RÉINTÉGRATION DES RESSOURCES SCIENTIFIQUES	59
UNE DÉFINITION INSTABLE DU PROJET	61
HISTORIQUE D'UN DESSEIN PRÉSIDENTIEL	73
L'ORDRE DU DISCOURS	93

Idéologie, pratiques et représentations.

Sur les discours et les méthodes d'un projet présidentiel 97

L' « ORIGINE IMPURE ET STRICTEMENT POLITICIENNE »	97
DE LA « MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE »	97
UNE PRÉFIGURATION IGNORANTE ET MILITANTE	103
SUR UN REFUS DE CONCERTATION... POURTANT PROCLAMÉE	112
LE MÉPRIS POUR L'INSTITUTION DES ARCHIVES	119
LES RESSORTS D'UNE PROPAGANDE MINISTÉRIELLE	124

La « Maison de l'histoire de France ».

Autopsie d'une ambition régressive et autoritaire 133

L'HISTOIRE ASSIGNÉE, DES HISTORIENS REJETÉS	133
DES MUSÉES NIÉS, DES PROFESSIONNELS EXCLUS	144
LES ARCHIVES NATIONALES MENACÉES	155
L'ÉTAT DÉSAVOUÉ ? DES AUTORITÉS MERCENAIRES	167
AUX AVANT-POSTES DE LA PRÉSIDENTIELLE : UN CALENDRIER RÉVÉLATEUR	173
LA SCIENCE INSTRUMENTALISÉE. LE DESTIN MALHEUREUX DU COMITÉ D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE	177

L'histoire spectacle, l'histoire marchandise

193

LE DÉCRET DE CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC, UN PAS DE PLUS VERS L'IRRÉVERSIBLE	194
UNE PRÉFIGURATION CONTRAIRE AUX RECOMMANDATIONS DE LA COUR DES COMPTES	204
QUI SONT LES « EXPERTS HISTORIENS » ?	210
UN « AVANT-PROJET » RHÉTORIQUE	214
LES « RENCONTRES RÉGIONALES » : UN SIMULACRE DE CONCERTATION	229
LE SITE INCONSTANT DE LA « MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE »	234
« LA FRANCE EN RELIEF » AU GRAND PALAIS	242
LE « PROJET » DE LA « MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE » : FAUSSES GARANTIES ET MIRAGE DE LA MODERNITÉ	246

Dévalorisation du savoir et dérive républicaine

265

UNE ATTAQUE MULTIFORME CONTRE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE	266
COMMUNIQUER POUR IMPOSER	273
LA DÉMOCRATIE EN QUESTION	276

Annexes (en téléchargement sur notre site www.jean-jaures.org)

BIBLIOGRAPHIE. SOURCES POUR L'HISTOIRE DE LA « MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE »

TRAVAUX DE RECHERCHES. BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

CHRONOLOGIE DU PROJET DE « MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE »

INTRODUCTION

Isabelle Backouche est historienne, maîtresse de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et à l'Ecole polytechnique. Ses recherches en histoire urbaine s'organisent selon deux axes : les modalités de transformation des villes françaises après la Seconde Guerre mondiale et une enquête portant sur l'îlot 16, fraction du quartier du Marais à Paris (XX^e siècle), objet principal de son habilitation à diriger des recherches soutenue en 2011.

Vincent Duclert est historien, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et professeur associé à Columbia University (Paris). Ses travaux portent sur l'histoire politique de la France et de l'Europe. Il a publié récemment une étude de la France républicaine entre 1870 et 1914 (*La République imaginée*, Belin, 2010) et a co-dirigé en 2011 une recherche collective sur la République en France (*The French Republic. History, Values, Debates*, Cornell University Press).

Envisagée dès le début du quinquennat de Nicolas Sarkozy, la décision officielle de créer la « Maison de l'histoire de France » et de l'installer dans le périmètre des Archives nationales à Paris (hôtels de Soubise et de Rohan) a été annoncée le 12 septembre 2010 par le président de la République. Nicolas Sarkozy a fait de ce projet une des ambitions phares de sa présidence. Des moyens importants – voire très importants en période de repli des finances publiques – ont été alloués à la « Maison de l'histoire de France ». De l'Elysée à la rue de Valois au ministère de la Culture, une priorité politique et administrative s'est dégagée. Une communication de forte intensité a dominé les débats et a étouffé les controverses légitimes. Présenté comme évident, nécessaire et naturel, un projet de contenu très critiquable a été imposé sans discussion à la société française, sous le regard des pays étrangers qui s'interrogent sur la France.

Rendue nécessaire par l'état du dossier de « Maison de l'histoire de France » et l'absence de documents de référence sur le sujet, comme

par les méthodes d'instruction de ce projet public et l'impuissance du Comité d'orientation scientifique censé en garantir la qualité, cette *Enquête critique*¹ l'est à double titre. Elle repose effectivement sur la méthode critique des sciences sociales – et de l'histoire notamment – que mobilisent les deux auteurs pour la connaissance et la compréhension du projet. Mais leur enquête est critique aussi parce qu'elle établit une réalité inquiétante, problématique, celle d'une opération idéologique, superficielle, autoritaire à de nombreux titres. Le projet de la « Maison de l'histoire de France » a enclenché un mode de gouvernement et d'action publique extrêmement préoccupants.

A situation critique méthode critique. Il s'agit d'engager un processus permettant de rétablir de la connaissance et de la raison dans un dossier dominé par les affects et les egos, les procédés de communication et la propagande politique, le refus du dialogue et l'accélération des calendriers, la brutalité des décisions et le mépris de l'opposition. Il n'est pas tolérable qu'à l'heure actuelle l'information et la décision soient confisquées par un groupe partisan. En rédigeant cette enquête critique, fruit d'un long travail d'étude et d'analyse du projet de la « Maison de l'histoire de France » mais aussi des contextes généralement niés par les responsables, ses auteurs obéissent à un devoir professionnel et moral, celui de restituer l'horizon des savoirs à l'esprit public et à l'action politique.

1. Les auteurs ont envisagé au départ de nommer cette enquête *Livre blanc sur la « Maison de l'histoire de France »*. Cependant, la dimension marketing, de plus en plus prononcée, du terme, et son usage pour des productions intellectuelles non critiques, les ont convaincus de renoncer à cette présentation et d'opter pour celle, plus scientifique, d'*« enquête critique »*. Il s'agit ainsi de mettre en valeur le sens d'un travail qui depuis plus d'un an repose sur notre méthodologie d'historiens mise au service de l'intérêt public.

Soutenue et diffusée par la Fondation Jean-Jaurès – que nous remercions pour sa contribution décisive au débat public et à la responsabilité politique² – cette étude démontre comment une idée juste, et nécessaire depuis la mort programmée du Musée de l'histoire de France aux Archives nationales, a été le prétexte d'une opération politique au service d'ambitions partisanes. L'histoire et les historiens ont été instrumentalisés, l'Etat et ses institutions détournés, l'opinion publique abusée. La raison et l'idéal exigent de mettre fin à ce projet dangereux, menaçant même pour ce qu'il s'est donné comme mission de transmettre, l'histoire de France et sa possibilité d'être un savoir partagé, ouvert et réfléchi. En lieu et place de cette ambition légitime, on observe une fuite en avant des hommes et des structures afin de rendre irréversible un instrument de pouvoir plus qu'une institution de progrès.

Il s'avère donc nécessaire de démontrer la nature inquiétante de cette opération et du mode de gouvernement qu'elle implique. Toutes les pièces du dossier, toutes les références de la démonstration, sont communiquées dans le texte qui suit.

2. Les auteurs souhaitent remercier Pierre Mauroy, président de la Fondation Jean-Jaurès, Gilles Finchelstein, directeur général, Laurent Cohen, directeur général adjoint, Thierry Mérél et Aline Grange, directeurs respectivement du secteur Histoire et du secteur Etudes.

S'INTÉRESSER À LA « MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE »

Le projet de « Maison de l'histoire de France » concentrant de graves problèmes, comme nous allons le constater, son étude exhaustive est nécessaire, et pas seulement pour la révélation de ce passif. Cette approche systématique fournit aussi l'occasion de penser des données et des questions fondamentales dans les démocraties modernes comme le sont la politique des institutions culturelles, le récit historique que se donne une société, la responsabilité morale de l'action étatique, la sincérité nécessaire des débats intellectuels, l'exigence d'information publique.

La « Maison de l'histoire de France » se présente comme un grand projet présidentiel inscrit dans les domaines de la culture, de la science, des musées et au service de la nation. Résolument présidentiel, il se veut l'égal en termes symboliques et politiques (moins en termes financiers et immobiliers) de ce que furent le Centre Georges Pompidou pour le successeur du général de Gaulle, le Musée d'Orsay pour Valéry Giscard d'Estaing, le Grand Louvre et la Bibliothèque nationale de France pour François Mitterrand, ou le Musée des Arts premiers voulu par Jacques Chirac. Toutes ces créations ont suscité de larges débats et des analyses critiques – lesquels ont amené les projets à des formes de consensus ou du moins de compréhension des évolutions nécessaires. Jamais les oppositions n'ont été à ce point niées, ou bien récupérées sur la forme pour mieux refuser le débat de fond. Jamais les communautés savantes n'ont été ignorées ou, pour celles qui adhéraient au projet, instrumentalisées

alors même que l'objet de la « Maison de l'histoire de France » concerne un champ de la recherche scientifique ou universitaire qui rend légitime – et même souhaitable – un vaste débat dans ces sphères. Jamais l'action publique n'a été affaiblie et caricaturée à ce point.

L'analyse intellectuelle d'un grand projet culturel et scientifique d'Etat est une nécessité absolue, pas seulement pour le fonctionnement régulier de la démocratie mais aussi parce que la volonté d'échanges, de débats et de confrontations est indispensable à la qualité des dossiers et à leur acceptation par la société. La « Maison de l'histoire de France » ne fournit pas uniquement l'occasion de penser la pratique des grands projets d'Etat. Elle donne aussi la possibilité d'analyser en termes de savoir la programmation d'un établissement intervenant précisément dans un domaine d'exigence heuristique, l'histoire, se devant donc d'être irréprochable à cet égard. La « Maison de l'histoire de France » est également matière à réflexion sur la place de l'histoire dans la société et sur la politique des musées nationaux dans laquelle elle doit s'inscrire logiquement. En constituant un cas d'école pour l'action politique en matière culturelle, elle permet son étude, particulièrement dans le périmètre national qu'elle revendique. Elle oblige celles et ceux qui sont, professionnellement, directement intéressés par son projet de réfléchir à leurs responsabilités et aux modes de leur intervention. Habitués à l'étude des dossiers historiques, ils disposent des ressources et des méthodes nécessaires à l'élucidation des politiques publiques. C'est l'objet même de cette « enquête critique »³.

3. Nous nous situons à cet égard dans les perspectives de contre-enquête dressées par Luc Boltanski dans sa dernière étude, *Enigmes et complots. Un enquête à propos d'enquêtes* (Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2012).

UNE ENQUÊTE CRITIQUE

L'étude qui suit ambitionne d'éclairer l'opinion publique, les décideurs politiques, les historiens et professionnels de la culture, les citoyens s'interrogeant sur l'avenir de la cité et l'action publique, les observateurs internationaux de la France, sur l'état d'un projet de musée national d'histoire de France au moment où celui-ci entre dans une phase de réalisation accélérée, comme si ses responsables avaient choisi de le rendre irréversible à quelques mois des élections présidentielles. A l'issue de ce scrutin, il importera pourtant que le projet de « Maison de l'histoire de France » soit réexaminé de la base au sommet tant il a cumulé de problèmes inquiétants : origines partisanes, domination politique, dérives administratives, indéfinition intellectuelle, concertation refusée, expertise superficielle.

Les auteurs de cette enquête critique sont favorables à la création d'un grand établissement muséal, patrimonial et scientifique en France dédié à son histoire, à l'histoire de ses sociétés, de ses cultures, de ses relations avec le monde. Parce que l'idée de l'histoire au musée est exigeante et délicate, parce qu'elle impose des travaux préparatoires méthodiques et des analyses approfondies, ils ont décrit et pensé la mise en œuvre de la décision présidentielle de musée d'histoire de France devenu « Maison de l'histoire de France ».

De cette observation et de cette étude, ils ont tiré la conclusion que cette dernière ne pouvait être le musée qui, durant plusieurs

décennies, allait engager la France et son histoire devant les Français et le monde.

Ils font reposer leurs conclusions sur un état des lieux exhaustif du projet et sur un effort systématique de compréhension, de contextualisation et de comparaison. La raison ultime d'un tel travail, offert à la réflexion de tous et particulièrement de ceux qui auront, dès le mois de mai 2012, la charge de conduire la politique de la nation, tient dans l'absence, au sein même de la programmation du projet, d'un tel état des lieux et d'un tel effort de compréhension. Cette absence aggrave le caractère problématique de la « Maison de l'histoire de France ». Les auteurs de l'enquête critique ont souhaité compenser cette absence en établissant et en communiquant le savoir nécessaire à la compréhension d'un projet national d'histoire au musée et des enjeux, tant publics que politiques, tant culturels que scientifiques, qu'il pose. Ils partagent la conviction que l'action publique en démocratie se fonde sur une volonté de connaissance, de pédagogie et de critique.

SUR LA MÉTHODE

Leur méthode n'a pas été seulement celle qui est requise pour le déchiffrement d'un dossier intéressant l'histoire et les sciences. Le temps de l'enquête s'est accompagné d'une réflexion générale sur les musées d'histoire. En conclusion de la première étude dont ils avaient

l'initiative avec d'autres collègues (publiée en avril 2011 sous le titre *Quel musée d'histoire pour la France ?⁴*), se déclinèrent ainsi « douze recommandations pour la création d'un musée d'histoire »⁵. Elles demeurent toujours valables – autant que le constat alarmant qui avait été fait du projet. Leur pertinence se renforce même selon nous au vu de l'ensemble des insuffisances et des dérives constatées dans le dossier de la « Maison de l'histoire de France ». Ces recommandations ont été conçues collectivement, dans le cadre du groupe de travail indépendant « Musée, histoire & recherche »⁶ ; elles ont fait l'objet d'une large diffusion⁷ ; elles ont été débattues, notamment dans le cadre de réunions et de conférences organisées par le groupe de travail. Elles témoignaient aussi de la démarche constructive qui était la nôtre et qui continue de l'être – une démarche qui n'est pas seulement critique voire idéologique comme les promoteurs du projet aiment à enfermer dans ces registres ceux qui expriment leurs désaccords même profonds.

4. Jean-Pierre Babelon, Isabelle Backouche, Vincent Duclert, Ariane James-Sarazin (dir.), *Quel musée d'histoire pour la France ?* Paris, Armand Colin, coll. « Éléments de réponse », série « Libertés d'historien », 2011, [avec Alain Blum, Sarah Gensburger, Marie-Claire Lavabre, Brigitte Marie Le Brigand, Jean-Daniel Pariet, Jean-Michel Tobelem (auteurs invités)].

5. « Le livre s'achève sur "Douze recommandations pour la création d'un musée d'histoire", propositions qui témoignent de la volonté des auteurs de participer de façon constructive à un débat qui n'a pas eu lieu jusqu'à aujourd'hui. En agissant ainsi, les auteurs de cette étude répondent à un devoir scientifique aussi bien qu'à un devoir civique, les deux se liant dans une même conception du rôle des savants en démocratie. Ils souhaitent attirer solennellement l'attention de leurs lecteurs, et à travers eux l'opinion publique et civique, sur les risques considérables de régression collective à travers un projet de musée qui impose une histoire officielle de la France, une vision autoritaire de l'idée nationale, une conception passiste du savoir historien. » (*ibid.*, p.10).

6. La réunion constitutive de ce groupe a eu lieu à Paris le 20 octobre 2010. Elle a réuni des historiens, des chercheurs et des personnels scientifiques du monde de la culture. Certains de ces derniers ont été contraints à l'anonymat du fait des pressions exercées par les autorités de tutelle pour empêcher la contestation en interne du ministère de la Culture.

7. Publiées sur Mediapart et *lemonde.fr* (11 janvier 2011), largement reprises par les médias internet.

Les principes

1. Ambition : La programmation d'un musée d'histoire doit avoir pour ambition de contribuer à l'ouverture des sociétés sur leur passé et sur le monde, en développant un projet soucieux des dimensions nationales, locales, internationales de l'histoire commune de ses habitants. Elle organise une approche des multiples facettes du passé d'un pays, une connaissance des mémoires, des oubliés et des amnésies, un éclairage sur les formes de la culture historique, une compréhension de l'historiographie et de la recherche scientifique.

2. Débat : La programmation d'un musée d'histoire doit s'appuyer sur un débat intellectuel et scientifique, dans le respect des critiques et des controverses qui contribuent à la maturation d'un projet responsable, soucieux des réalisations passées, attentif aux expériences présentes, ambitieux pour l'avenir.

3. Public : La programmation d'un musée d'histoire doit analyser les attentes des publics et de la société, objectivées par des médiateurs tels que les associations d'histoire locale, ou par des chercheurs tels que les anthropologues et les sociologues.

4. Temporalité : La programmation d'un musée d'histoire, comme de toute institution culturelle et scientifique, doit être dégagée d'intentions idéologiques des responsables de l'Etat et séparée des calendriers électoraux. Elle doit obéir à la temporalité des échanges savants et de l'intérêt général.

Les outils

5. Conseil scientifique : La programmation d'un musée d'histoire doit reposer sur un conseil scientifique, nécessairement représentatif de la diversité des courants de recherche et des manières d'écrire l'histoire. Cette instance accompagnera le musée tout au long de son existence, dans des configurations variables selon les nécessités scientifiques.

6. Expertise : La programmation d'un musée d'histoire doit être fondée sur un travail d'expertise érudite, méthodique et critique. Il est impératif de séparer cette dimension d'expertise de la responsabilité de la mise en œuvre du projet afin d'en garantir l'impartialité.

7. Forme administrative : La programmation d'un musée d'histoire exige, comme préalable absolu et dans le respect des normes usuelles en la matière, l'élaboration d'un projet scientifique et culturel. Celui-ci débouchera ensuite sur la mise en place d'un établissement public de préfiguration qui devra impérativement être dirigé par une personnalité scientifique reconnue sur le plan international.

8. Comparaison critique : La programmation d'un musée d'histoire doit reposer sur un travail de connaissance et de comparaison critique de réalisations muséales menées tant en France et dans ses régions, qu'en Europe et dans le monde.

Les finalités

9. Construction de l'histoire : La programmation d'un musée d'histoire a pour but de présenter aux publics dans toute leur diversité les modalités de construction de l'histoire et ses enjeux à chaque époque. Elle doit explorer la diversité des objets, des textes et supports mobilisables par l'historien et utilisables à des fins muséographiques.

10. Questions d'histoire : La programmation d'un musée d'histoire doit être un lieu de transmission au public des questions d'histoire arrivées à maturation, c'est-à-dire revisitées par la recherche historique et susceptibles d'être explorées par la société.

11. Forme de l'institution : La programmation d'un musée d'histoire doit évoluer en permanence, dans la mesure où l'histoire, et particulièrement l'histoire d'un pays, n'est pas un objet fini. A cet égard, un tel musée doit se transformer en un observatoire de la recherche et une vitrine renouvelée de ses acquis, renforçant d'autant sa vocation scientifique à destination du public.

12. Choix d'implantation : La programmation d'un musée d'histoire doit analyser le lieu choisi pour son implantation, connaître son histoire, et intégrer l'héritage qu'il représente au projet culturel et scientifique. Elle peut aussi prendre acte de la mise en œuvre du Grand Paris, ou faire le choix d'un site en province, participant ainsi au rééquilibrage des équipements culturels et scientifiques d'ampleur nationale sur le territoire français.⁸

8. Jean-Pierre Babelon, Isabelle Backouche, Vincent Duclert, Ariane James-Sarazin, « Douze recommandations pour la création d'un musée d'histoire », originellement publié in Jean-Pierre Babelon et alii (dir.), *Quel musée d'histoire pour la France ? op. cit.*, pp. 171-173.

Dans ce cadre de la réflexion nécessaire à l'histoire au musée, nous avons organisé des conférences d'historiens et de professionnels pour débattre du projet – y compris avec certains de leurs promoteurs⁹. Le groupe de travail « Musée, histoire & recherche » a tenu trois rencontres principales ouvertes à tous les acteurs impliqués par un tel projet.

VERTUS DE LA CONTROVERSE

Les vertus heuristiques de la controverse sont connues pour aboutir non seulement à une forme raisonnable de consensus par l'échange des arguments mais aussi pour se nourrir de la confrontation intellectuelle afin de progresser dans la compréhension de l'objet¹⁰. La controverse a eu lieu sur le projet de la « Maison de l'histoire de France ». Elle a même été intense. Mais elle a existé en dehors des instances de programmation qui l'ont rejetée. Tout a été fait comme nous le verrons pour échapper à la discussion, pour refuser la concertation pourtant régulièrement proclamée comme un mot d'ordre – et aussitôt refermée. L'histoire nationale dans ce qu'elle a de plus décretée imposait une institution qui ne se discutait pas, surtout qu'elle émanait du premier personnage de l'Etat. Les membres du Comité d'orientation scientifique,

9. Nous n'avons pu recevoir que Dominique Borne, inspecteur général en retraite, doyen honoraire du Groupe histoire, et rapporteur du Comité d'orientation scientifique.

10. Cf. « Comment on se dispute. Les formes de la controverse, de Renan à Barthes », *Mil neuf cent revue d'histoire intellectuelle*, n°25, 2007, pp.1-212.

nommés le 13 janvier 2011 par le ministre de la Culture et de la Communication Frédéric Mitterrand pour définir le contenu scientifique de la « Maison de l'histoire de France », se transformèrent en commis voyageurs afin de promouvoir une opération surtout politique¹¹. Au souci du débat s'opposa la promotion unilatérale d'un projet non discuté sur le plan scientifique. Il ne s'agit pas ici de vouloir à tout prix être entendu, mais de remarquer simplement qu'en rejetant la controverse, les promoteurs de la « Maison de l'histoire de France » se sont privés de ressources intellectuelles importantes et de ressorts collectifs nombreux.

La réflexion sur le projet de « Maison de l'histoire de France » s'est en conséquence réalisée en dehors des instances de programmation. Les débats se sont développés à plusieurs occasions et selon des modalités que nous voudrions rapidement décrire. Ce que certains jugeront être un « catalogue » relève pour nous de l'administration de la preuve pour réfuter les allégations des promoteurs du projet qui ont avancé en faisant fi de cette large mobilisation.

Deux pétitions principales ont réuni pour commencer plusieurs milliers de signataires. La première, « Non à la Maison de l'histoire de France aux Archives nationales ! », émanant de l'Intersyndicale des Archives de France, a été lancée le 16 septembre 2009. Elle a totalisé

11. Au cours des rencontres régionales de l'automne 2011 dont il sera fait état plus bas, mentionnons d'autres manifestations unilatérales comme celle du 1^{er} juin 2012 à laquelle participera, seul intervenant, Pascal Ory, organisé par un autre membre du Comité d'orientation scientifique – Etienne François – dans un lieu qui lui est familier puisqu'il l'a créé et dirigé, le Centre Marc Bloch à Berlin (<http://www.cmb.hu-berlin.de/fr/events/pascal-ory-quest-ce-qu'une-nation-a-propos-de-la-maison-dhistoire-de-france>).

près de 29 000 signataires. La seconde, « Pas d'instrumentalisation de l'histoire, pas de mépris des professionnels ! », est venue de l'initiative de Laurent Gervereau, président du Réseau des musées de l'Europe. Elle a été adressée au ministre de la Culture – avec le soutien de très nombreuses personnalités et d'organisations importantes –, l'après-midi même de la mise en place du Comité d'orientation scientifique de la « Maison de l'histoire de France » le 13 janvier 2011.

Des points de vue critiques, individuels ou collectifs, des analyses d'historiens et de chercheurs, des tentatives d'éclaircissements de la décision politique, ont été publiés en nombre depuis le début de cette affaire. Les historiens Christophe Charle et Daniel Roche ont ouvert la controverse avec leur article du *Monde* paru en février 2009, au lendemain de l'annonce, faite à Nîmes par le président de la République, d'un futur musée de l'histoire de France¹². Les annexes de cette étude attestent de l'intensité du débat intellectuel qui s'est noué sur le projet de la « Maison de l'histoire de France ». Convergentes dans leurs conclusions, les prises de position des communautés savantes ont étudié méthodiquement les implications d'une telle entreprise, tant sur les plans scientifiques que culturels, tant du point de vue politique qu'administratif. Le corpus des interventions constitue un ensemble cohérent et riche qui s'oppose aux propos très médiatisés et, on le verra, très peu motivés des promoteurs de la « Maison de l'histoire de France ».

12. Daniel Roche, Christophe Charle, « La France au musée de l'histoire », *Le Monde*, 8-9 février 2009.

Répondant à la nécessité de comprendre le projet et d'en débattre, rencontres et manifestations ont également animé d'amples discussions. Une mobilisation d'universitaires, de personnels scientifiques des musées et des archives, de chercheurs en histoire et en sciences sociales, s'est faite autour du projet et a été relayée par les médias. A l'initiative de l'Intersyndicale des Archives de France, plusieurs réunions d'historiens ont eu lieu sur le site historique. Dès le 14 octobre 2010, une première réunion se tenait dans l'hôtel de Soubise, en la présence d'Hervé Lemoine, directeur des Archives de France (qui avait été tenté un moment de faire interdire la réunion), et de Charles Personnaz. Etaient présents à la tribune Nicolas Offenstadt (Université de Paris I), Michèle Riot-Sarcey (Université de Paris VIII), Arlette Farge (CNRS-EHESS), Daniel Roche (Collège de France) et Christophe Charle (Université de Paris I)¹³. Ce fut peut-être l'une des rares occasions de confrontation organisées entre les promoteurs du projet et les historiens critiques¹⁴.

Une seconde réunion eut lieu le 18 décembre 2010, également à Soubise. Elle réunissait à la tribune Frédéric Régent (Université de Paris I), Vincent Denis (Université de Paris I), Michèle Riot-Sarcey (Université de Paris VIII), Laure Blévis (Université de Paris Ouest), Nicolas Offenstadt (Université de Paris I), Isabelle Backouche (EHESS), Nicole Lemaître (Université de Paris I), Robert Descimon (EHESS), Anne Simonin (CNRS), Sylvie Thénault (CNRS), Gilles Morin (AUSPAN), Denise Ogilvie (Archives de France). Etait présent

13. Bien d'autres historiens étaient présents dans la salle et bien entendu, un grand nombre de représentants des archives nationales.

14. Cf. « Le futur musée Sarkozy retoqué par les historiens », *L'Humanité*, 18 octobre 2010.

dans la salle le sénateur Jack Ralite qui, par ses nombreuses interventions, a mis en perspective la méthode du projet au regard de son expérience politique et de son action en faveur de la culture.

Les rencontres déjà mentionnées du groupe de travail « Musée, Histoire & Recherche » ont également contribué à enrichir la controverse. Elles ont été largement ouvertes à tous les acteurs impliqués dans la réflexion sur le projet. Le mercredi 30 mars 2011 étaient à la tribune : Christophe Charle (Université Paris I), Daniel Roche (Collège de France), Tassos Anastasiadis (chercheur associé au CRH-AHMOC-EHESS), Jean-Pierre Babelon (conservateur général du patrimoine), Eliane Carouge (conservatrice en chef du patrimoine aux Archives nationales), Natacha Coquery (Université de Nantes), Laurent Gervereau (président du Réseau des musées de l'Europe), Jean-Michel Tobelem (Institut d'étude et de recherche Option Culture), Robert Descimon (EHESS), Michèle Gaillard (Université de Lille III), Anne-Hélène Hoog (conservatrice au Musée d'art et d'histoire du judaïsme), Rainer Hudeman (Université de Paris IV), Ariane James-Sarazin (historienne de l'art, ancienne responsable du Musée de l'Histoire de France), Marie-Hélène Joly (directrice du Musée château de Nantes), Tristan Lecoq (inspecteur général de l'Education nationale, professeur associé, Université de Paris IV), Anne-Christine Taylor (Département de la recherche et de l'enseignement, Musée du quai Branly).

La seconde rencontre a réuni le 27 mai 2011 Dominique Borne (inspecteur général honoraire de l'Education nationale, rapporteur du Comité d'orientation scientifique) venu présenter à notre invitation le

projet à la veille de la publication de l'« Avant-projet » de la « Maison de l'histoire de France », ainsi qu'Annette Becker (Université de Paris Ouest), Nancy Green (EHESS), Morgane Labbé (EHESS), Marie-Anne Matard-Bonucci (Université Pierre-Mendès France, Grenoble), Michelle Zancarini-Fournel (Université de Lyon 1).

Enfin, la dernière rencontre (à Reid Hall) a donné lieu à un débat sur la question des cadres possibles d'une histoire nationale et a réuni le 16 novembre 2011 André Burguière (EHESS), directeur (avec Jacques Revel) de *l'Histoire de la France* (Paris, Seuil, 1989-1993), Joël Cornette (Université de Paris 8 Vincennes Saint-Denis), directeur (avec Jean-Louis Biget et Henri Rousso) de *l'Histoire de France* aux éditions Belin (15 volumes, 2009-2012), Jean Boutier (EHESS), directeur de l'ouvrage *Grand Atlas de l'histoire de France* (Paris, Autrement, 2011), et Jordi Canal (EHESS), auteur d'un essai « Pour une histoire américaine de l'Espagne contemporaine » (*Revista de Occidente*) et directeur d'une nouvelle *Histoire de l'Espagne contemporaine* (Paris, Armand Colin, 2009), Jean-Clément Martin (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne), Daniel Nordman (CNRS-EHESS), Hubert Tison (Association des professeurs d'histoire et de géographie).

La confrontation des points de vue, à la racine de l'élaboration de tout savoir scientifique et de la maturation des meilleurs moyens pour le transmettre, a ainsi permis la discussion entre historiens et professionnels du patrimoine d'une question centrale pour le projet, qui aurait dû largement circuler au cours de la gestation du projet : « Quels cadres pour quelles histoires nationales ? ».

POLITIQUE DE LA FUITE EN AVANT ET DU FAIT ACCOMPLI

Au vu des critiques et des problèmes accumulés sur le projet, tout concourrait à une pause, surtout à l'approche des élections présidentielles. Le contraire s'est produit, preuve de la dimension politique et électoraliste de la « Maison de l'histoire de France ». Avant même que le « Projet » du Comité d'orientation scientifique n'ait été remis, et sans que ses membres n'ait été consultés, un site Internet officiel était inauguré dans une configuration où la forme l'emporte nettement sur le fond. Puis une première exposition était organisée par l'Association de préfiguration, celle des Plans-reliefs inaugurée au Grand Palais le 17 janvier 2012. Elle fut imposée au Comité d'orientation scientifique qui n'avait pas été consulté en tant que tel.

Janvier 2012 fut aussi la période d'entrée en application du décret portant création de l'institution, celle de la nomination de la présidente du nouvel établissement public, Maryvonne de Saint-Pulgent, celle des dernières décisions en vue de partager les espaces du quadrilatère des Archives nationales à Paris. Alors que peu de réponses ont été apportées aux nombreuses et légitimes critiques visant le projet dans son ensemble ou dans ses détails (le « Projet » du Comité d'orientation scientifique en a brièvement tenu compte comme nous le verrons), le processus s'accélère comme s'il fallait rendre irréversible l'existence de la « Maison de l'histoire de France ». Les observateurs des politiques culturelles s'accordent sur cette analyse d'une accélération des calendriers et des

décisions visant à décourager tout retour en arrière. C'est une mauvaise manière faite au prochain quinquennat, une mauvaise manière faite aussi à la démocratie et à la démocratie intellectuelle dont se targue pourtant, et bruyamment, l'actuel ministre de la Culture et de la Communication.

Beaucoup de points demeurent pourtant en suspens, des ambitions sont en passe d'être réduites. Les données financières sont tabous mais on sait déjà que le budget du ministère de la Culture connaîtra des coupes prévues par le projet de loi de finances rectificative à hauteur de 34,1 millions d'euros¹⁵. On ignore précisément de quelles sommes sera dotée la « Maison de l'histoire de France »¹⁶. Récemment, un journaliste bien informé a avancé le chiffre de 80 millions d'euros donné par le président de la République lui-même lors de sa visite au Grand Palais le 14 février 2012¹⁷. Son budget pour 2012 a été fixé à 3,8 millions d'euros¹⁸.

15. *Le Monde*, 25 février 2012.

16. « Le sujet est tabou en ces temps de crise et de "grand emprunt", et aucune donnée chiffrée ne nous a été communiquée. A titre indicatif, la construction du Musée du quai Branly avait atteint 290 millions d'euros, faisant exploser le budget initial ; le Mucem (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, financé à 60 % par l'Etat) devrait coûter 175 millions d'euros, tandis que le montant des travaux pour le Musée des Confluences attendu à Lyon devrait avoisiner les 160 millions d'euros, contre 90 millions prévus au départ. Le Musée de l'Homme a pour sa part été doté de 53 millions d'euros pour sa rénovation. » *Ibid.*

17. Nicolas Sarkozy « a indiqué que le schéma de distribution des espaces au Carré des Archives, dans le Marais, à Paris, sera approuvé "dans les jours à venir", fixant le budget à 80 millions d'euros » (Vincent Noce, *Libération*, 16 février 2012).

18. Selon Yann Gaillard, rapporteur spécial de la commission des Finances du Sénat, qui ajoute : « ce qui constitue la principale innovation de la budgétisation 2012 » (séance du 25 novembre 2011, <http://www.senat.fr/seances/s20111/s2011125/s2011125o16.html>).

La question des collections n'a pas été tranchée non plus. Une solution avait été avancée avec la fédération de musées établie au sein de la « Maison de l'histoire de France », celle-ci fonctionnant selon la terminologie consacrée, en « tête de réseau ». Mais il semble que cette solution soit en passe d'être abandonnée. Le 23 septembre 2011, Jean-François Hébert, président de l'Association de préfiguration, présentait « l'identité visuelle de la Maison de l'histoire de France et [le] lancement de son site Internet de préfiguration ». Il annonçait aussi le renoncement à une disposition phare du projet : les musées nationaux services à compétence nationale (SCN), qui devaient être absorbés dans la nouvelle structure, n'en feront finalement pas partie. Ils conserveront leur statut et leur autonomie, leur participation à la « Maison de l'histoire de France » se limitant à leur fédération au sein d'un groupement d'intérêt public, le « groupement des musées nationaux pour l'histoire de France ». Si tel était le cas, la préconisation de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), visant à faire disparaître le statut de SCN pour ces musées, « serait ainsi abandonnée », souligne le site Art Clair¹⁹.

Mais ce ne sont pas seulement des questions relatives à la « Maison de l'histoire de France » qui restent irrésolues. Le projet lui-même est un problème, comme nous allons le démontrer dans cette enquête critique.

¹⁹ http://www.artclair.com/site/archives/docs_article/89422/la-maison-de-l-histoire-de-france-avance-en-solo.php

L'ÉCHEC D'UN PROJET

Le projet d'un nouveau musée de l'histoire de France rebaptisé officiellement en 2010 « Maison de l'histoire de France » a consisté essentiellement en une opération politique fondée sur des arguments très contestables, forgés durant la campagne présidentielle de 2007, et relatifs à une histoire nationale en péril, comme le seraient « l'âme de la France », son identité, sa mémoire. Ces bases théoriques qui affirmèrent des conceptions de la nation, de l'histoire et des musées particulièrement archaïques, anti-intellectuelles et partisanes se trouvèrent pourtant exaltées dans un premier temps, puis noyées dans un second temps dans un projet dit scientifique qui n'avait d'objectifs essentiels que de rendre acceptables ces origines irrecevables.

Confrontés à une forte et légitime contestation, les promoteurs de l'entreprise présidentielle réagirent avec des méthodes de dénégation, de communication et de caricature du débat. Ils s'employèrent dans le même temps à faire aboutir coûte que coûte le projet, contribuant encore à l'affaiblir et à le vider de toute substance. Des budgets conséquents, d'importants moyens de l'Etat, des opérateurs privés, furent mobilisés pour faire exister un projet porté par des équipes de cabinet – de la présidence de la République au ministère de la Culture – et veillé jalousement par un ministre de la Culture omniprésent, omnipotent.

Contrairement aux affirmations répétées des équipes de la « Maison de l'histoire de France », l'hostilité n'émane pas principalement,

dans les milieux de la recherche et de la culture, d'une opposition de principe fondée sur le rejet du président de la République ou de l'idéologie qu'il inventa de l'« identité nationale ». Comme nos prédecesseurs, nous avons jugé sur pièces, en restituant une connaissance précise et documenté de l'objet sur lequel nous avons exercé notre critique. Cette « Maison de l'histoire de France » s'est emparée d'un sujet mais sans jamais répondre « à la question fondamentale » qu'identifia François Hartog : « qu'est ce que l'histoire aujourd'hui ? » Et l'historien de remarquer que l'« on ne sait plus répondre autrement que par le biais d'un musée, d'un mémorial, d'une Maison²⁰ ».

La contestation ne relève pas non plus d'un groupe d'historiens partisans que la « Maison de l'histoire de France » heurterait dans leur confort et leurs habitudes. Leurs contributions écrites et publiées en témoignent. Les deux auteurs de l'enquête ont surtout voulu se saisir d'un objet public afin de le soumettre à la critique et de contribuer peut-être à l'élévation intellectuelle des sociétés, c'est-à-dire à leur démocratisation. Ils sont rejoints par des collègues étrangers aussi soucieux des attendus et des méthodes de l'opération de la « Maison de l'histoire de France ». Robert Gildea, professeur d'histoire à l'université d'Oxford et spécialiste de l'histoire française et européenne des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, confiait-il ainsi en septembre 2010 qu'un « musée de l'histoire française n'est pas nécessairement une mauvaise idée, mais je comprends la réaction des historiens français qui s'inquiètent qu'on leur

20. « Maison de l'histoire de France, ce qu'en pensent les historiens », propos recueillis par Laurent Larcher, Antoine Fouchet, Denis Peiron, Stéphanie Fontenoy et Sébastien Martin, *La Croix*, 18 décembre 2010 [François Hartog].

impose une histoire unique de France. En 2009, Nicolas Sarkozy a fait à Nîmes un discours parlant de l'histoire française comme formant “un tout, une cohérence”. Il se trouve que j'ai habité à Nîmes, une ville que j'avais choisie justement pour étudier le conflit très fort entre protestants et catholiques. Nîmes est donc un curieux endroit pour parler de la cohérence de l'histoire française²¹ ». Herman Lebovics, professeur d'histoire de France à l'université de New York²², considère pour sa part qu'il n'est pas sûr, « en tant qu'être américain [...] en droit de suggérer à Nicolas Sarkozy trois remarques. Rendre compte de la grandeur de la France, est-ce la meilleure façon de présenter l'histoire ? Ignorer l'histoire sociale et économique, est-ce adéquat pour comprendre la France d'aujourd'hui ? Enfin si ce musée sert un but civique, est-ce que son contenu va produire l'unité affichée ? Nous avons un Musée de l'histoire américaine à Washington, souvent comparé à un grenier. On y trouve la cuisine de Julia Child, le chapeau d'Abraham Lincoln. Un peu de ceci, un peu de cela, comme chez un antiquaire ! Nous évitons jusqu'à la tentative de raconter une histoire cohérente²³ ».

21. *Ibid.* [Robert Gildea].

22. Herman Lebovics est notamment l'auteur de *La « Vraie France », les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 1995, 238 p.

23. L'historien américain conclut son propos par d'autres réserves : « L'attitude des Français est plus défensive. En fait je suis partagé sur le besoin d'un tel musée en temps de crise. S'il doit voir le jour, toutes les parties (président, socialistes, minorités) doivent en débattre. Enfin, j'avancerais l'idée de la création d'un site Internet où le public pourrait naviguer dans l'histoire sociale, politique, militaire du pays. Une solution moins chère, plus libre qui permettrait de continuer la discussion. » (« Maison de l'histoire de France, ce qu'en pensent les historiens », propos recueillis par Laurent Larcher, Antoine Fouchet, Denis Peiron, Stéphanie Fontenoy et Sébastien Martin, *La Croix*, 18 décembre 2010 [Herman Lebovics]).

URGENCE D'UN MORATOIRE, DEVOIR DE CONNAISSANCE

Est-il possible de persister dans l'impasse dans laquelle s'est placé le projet de « Maison de l'histoire de France » comme semblent le vouloir ses responsables ? Aucune concertation n'a été conduite sur cette opération, aucun consensus n'a été réuni autour d'elle alors même que de tels objectifs avaient été proclamés. Intellectuellement, scientifiquement, professionnellement, il est très fortement contesté. Politiquement aussi. Le candidat socialiste à l'élection présidentielle s'est exprimé à plusieurs reprises à son sujet et d'abord dans l'entretien qui ouvre son premier ouvrage de campagne, *Le Rêve français*. « La transmission de l'histoire nationale ne peut être décrétée, ni le musée ou la "maison" qui va avec, déclare François Hollande. Elle ne peut servir d'argument électoraliste comme c'est le cas actuellement. Il faut laisser les historiens, les muséographes, travailler. Et ne pas voir des ministres ou un président de la République devenir les propagandistes d'une vision agressive et caricaturale du passé national où toute perspective critique serait bannie au bénéfice de discours incantatoires sur la grandeur de la France. [...] Un grand musée d'histoire en France est une belle idée. Celle de la « Maison de l'histoire de France », avec l'improvisation administrative qui la caractérise, sa dimension de fait du prince sans concertation ni réflexion, son refus de prendre en compte les avancées de la recherche et le questionnement des publics, est un projet qui n'est pas à la hauteur des grandes initiatives culturelles françaises. On trouvera demain les voies d'un musée d'histoire. »²⁴

24. François Hollande, *Le Rêve français*, Toulouse, éditions Privat, 2011, pp. 39 et 41-42.

Le 11 novembre 2011, le candidat de gauche s'opposa au projet de loi de Nicolas Sarkozy de commémorer en ce jour anniversaire de l'armistice, « tous les morts de la France ». Selon François Hollande, l'histoire ne doit pas être « instrumentalisée » ; elle doit plutôt « préparer l'avenir et rassembler ». « Il faut partir de l'Histoire pour préparer l'avenir [...]. A chaque fois qu'il y a un regard sur l'Histoire, il faut que ce soit toujours dans le sens du rassemblement. Le rôle du président de la République est de permettre l'unité, parfois même en insistant sur les "mémoires blessées", pour remettre du vivre-ensemble ». Sur le projet controversé de la Maison de l'histoire de France, « qui aurait dû être un projet rassembleur », il faudra, s'il est élu, « ouvrir une concertation avec l'ensemble des historiens²⁵ ». En visite en Guadeloupe le 15 janvier 2012, François Hollande annonça son intention de relancer le projet d'une Cité de l'outre-mer en métropole, dossier ouvert par le gouvernement Jospin il y a plus de dix ans et abandonné depuis. Cette Cité devra se construire, indiqua-t-il, « dans le respect de chacun » en raison de la « mémoire douloureuse » qu'entretient la France avec l'outre-mer. « Je ne commettrai pas les mêmes erreurs que pour la Maison de l'histoire de France, qui a connu suffisamment de déboires », poursuit-il²⁶. Quelques jours plus tard, à Nantes, il prononça à l'occasion des Biennales internationales du spectacle un discours sur la culture dans lequel il se déclara favorable à une pause dans la construction de nouveaux équipements culturels ». Il visait, sans qu'elle soit nommément citée, la « Maison de l'histoire de France ».²⁷ Plus récemment, le

25. Selon *Le Parisien* et l'AFP, 11 novembre 2011.

26. *Le Monde*, 15 janvier 2012.

27. Cf. site ArtClair, Jean-Christophe Castelain, 24 janvier 2012.

18 mars 2012, au Cirque d'Hiver à Paris, devant les artistes et les intellectuels réunis pour entendre ses propositions sur la culture, François Hollande fustigea le bilan du président sortant, y incluant la « Maison de l'histoire de France » réduite qu'à n'être la vitrine des ambitions perdues :

« Il y a eu pire : la désinvolture, l'indifférence, l'arrogance, la condescendance et l'accumulation de mauvais symboles. D'abord l'abandon de la culture générale dans les épreuves des grandes écoles : pourquoi avoir renoncé à cette exigence ? L'histoire, qui n'est plus enseignée dans les terminales de classe scientifique : pourquoi craindre le passé ? Et puis cette moquerie à l'égard des chefs-d'œuvre de la littérature, au prétexte d'une scolarité difficile. Nous étions au Salon du Livre. Nous avons croisé des amoureux des lettres. Ils portaient un badge : ils défendaient la Princesse de Clèves, la malheureuse ! Jamais princesse dans l'histoire de la République n'aura reçu autant de soutiens populaires !

Le candidat sortant aura rompu une tradition. Chaque chef de l'Etat depuis 1958 avait eu, au cours de son mandat, à cœur de mener à bien un grand engagement, une grande ambition culturelle. Ce fut de Gaulle avec Malraux et les Maisons de la culture. Ce fut Georges Pompidou et la création contemporaine avec le centre qui porte son nom. Ce fut Valéry Giscard d'Estaing avec le Musée d'Orsay. Ce fut François Mitterrand avec le Grand Louvre, la très grande Bibliothèque. Ce fut aussi Jacques Chirac avec le Musée du quai Branly. Mais du candidat sortant, que retiendra-t-on ? Ne soyez pas sévères. Un musée de l'histoire

controversé, qui n'a pas vu le jour. Et bien oui, ce sera finalement au musée que sera défendue l'œuvre du candidat sortant ! »

Au vu de l'ampleur du passif et de la contestation²⁸, l'évidence d'un moratoire dans cette affaire s'impose. Et son urgence est grande d'autant que la « Maison de l'histoire de France » se construit à marche forcée, dans l'indifférence des critiques ou des avis. Ce moratoire permettra la mise à plat de ce projet, sa confrontation avec d'autres projets anciens ou avenir, la mobilisation des savoirs généraux et spécialisés nécessaires à tout projet scientifique et culturel, l'organisation d'un dialogue sérieux et motivé pour, au final, doter la France d'un grand musée d'histoire digne de ce nom. Le travail présent – comme l'ont été précédemment l'ouvrage *Quel musée d'histoire pour la France ?*²⁹ ou les « Douze recommandations »³⁰ – se veut une contribution à cet effort de la communauté intellectuelle pour élaborer un savoir approfondi sur un sujet majeur.

28. Dans une tribune du *Monde* en date du 12 mars 2012, Jacques Attali, qui fut, en 2007, chargé par Nicolas Sarkozy de présider la commission pour la libération de la croissance française, et qui publie *Candidats, répondez !* (Paris, Fayard, 2012), a été, lui aussi, très sévère sur l'initiative de la « Maison de l'histoire de France » - incarnant le vide d'un bilan présidentiel : « pas de grande rencontre avec l'histoire ; pas de réforme majeure, pas de grand bâtiment, pas de musée ; sinon un projet bizarre et avorté de Musée de l'histoire de France. Rien. Pas plus de trace que du vent. » (« Chercher la trace et ne laisser que le vent », dossier « Mais qu'est-ce donc que le sarkozisme ? »).

29. Jean-Pierre Babelon et alii (dir.), *Quel musée d'histoire pour la France ? op. cit.*

30. Jean-Pierre Babelon et alii, « Douze recommandations pour la création d'un musée d'histoire », *art. cit.*

Pour un musée d'histoire en France

Les auteurs de l'enquête critique conçoivent qu'un projet muséal dédié à l'histoire de France est légitime et même souhaitable – compte tenu du rôle que jouent dans ce pays les savoirs historiques aussi bien que les musées et expositions. Si cette ambition d'histoire au musée présente une grande portée et un intérêt crucial, elle n'est pas suffisante pour justifier par principe tout projet d'établissement muséal dédié à l'histoire nationale. La conception d'un tel projet doit reposer pour commencer sur une interrogation quant à l'idée même d'un musée d'histoire et sur l'historicisation de cette question. Historiens et chercheurs ont travaillé ce sujet, d'importantes ressources heuristiques et réflexives ont été accumulées. Ce savoir n'a pas été pris en compte dans les différents rapports de préfiguration de la « Maison de l'histoire de France ». L'invocation permanente, dans les déclarations présidentielles ou ministérielles et dans la littérature relative à ce projet, de la « situation paradoxale » – où une nation incarnée dans son histoire est dépourvue de musée qui puisse l'exprimer – ne vaut pas énonciation de vérité. Elle ne dispense pas non plus de s'interroger sur la réalité d'un tel paradoxe ou sur la nécessité d'y mettre fin.

Les auteurs de l'enquête souhaitent également indiquer l'intérêt qu'ils partagent de doter les Archives nationales d'un nouvel équipement muséographique de haute valeur et de grande ambition. Il y a une forte pertinence à concevoir un tel projet pour les Archives nationales, comme l'expliquait en janvier 2011 Ariane James-Sarazin dont nous partageons l'analyse :

« Je crois également que le meilleur lieu pour créer ce musée de l'histoire de France est bien le quadrilatère des Archives nationales. Si je n'étais pas persuadée de la pertinence de ce lieu, je n'aurais jamais porté le projet de refondation du musée d'histoire des Archives nationales sur leur site parisien. Les Archives nationales, plus que tout autre institution culturelle, touchent au cœur même de la République : elles permettent la conservation de documents administratifs fondamentaux et leur consultation par les citoyens, ce qui est l'une des garanties d'un Etat démocratique. Elles assurent un rôle civique et culturel puissant. Je ne connais pas d'autre institution où cohabitent ces deux principes de façon aussi intense.³¹ »

Cette ambition ne peut pas être portée par la « Maison de l'histoire de France », imposée aux Archives nationales et prisonnière des dogmes qu'on a exigés d'elle. Le projet d'un musée d'histoire de France reste à imaginer, à partir d'une connaissance approfondie des contextes y compris muséaux, d'une interrogation sur l'histoire en

³¹. Commission du Sénat, audition du 10 janvier 2011.

construction, d'une compréhension des sociétés et de leurs inquiétudes présentes. La voie d'un musée d'histoire de France est possible, elle est même attendue.

A LA RECHERCHE D'UN MUSÉE D'HISTOIRE DE FRANCE

La France ne dispose pas, pour l'histoire et son histoire, d'un musée national moderne (que l'on baptise parfois du nom de « Cité » ou, comme à Bonn, de « Maison » afin d'illustrer cette affirmation de modernité). Les deux (ou trois) musées d'histoire portant ou ayant porté ce nom, installés prioritairement à Versailles dans les espaces du Château et à Paris dans le quadrilatère des Archives nationales, ne peuvent plus assumer cette place aujourd'hui même s'ils ont bénéficié, à des titres et à des moments divers, d'une politique de relance³².

Un tel musée d'histoire *de France*, ou d'histoire *en France*, serait légitime dans ce pays. Historiquement, la France s'est construite dans un rapport à son passé traduit en termes de mémoire, de récit et de savoir.

³². Voir ce qu'en disent Daniel Roche et Christophe Charle dans leur article de 2009 : « Nous pensons qu'il existait déjà deux musées de l'histoire de France, l'un aux Archives nationales, qui ont toujours su réactualiser leurs richesses documentaires et stimuler le travail des historiens et l'intérêt du public par des expositions thématiques toujours remarquables, l'autre avec la galerie des Batailles, à Versailles, qui rassemble les grands tableaux d'histoire, témoins de l'idée que le XIX^e siècle national et romantique se faisait des moments glorieux de la formation de notre pays » (« La France au musée de l'histoire », *Le Monde*, 8-9 février 2009).

L'histoire occupe une position singulière dans l'échelle des connaissances, elle est intimement liée à l'école de par son enseignement, sa place dans les cultures individuelles et collectives est très forte. Elle contribue puissamment à la définition des identités. L'ambition d'un musée, dans un pays qui a été longtemps pionnier en ce domaine, justifie aussi de plaider pour une réalité muséale de qualité, exploitant aussi bien les savoirs de la muséographie que la diversité des documents disponibles, l'exigence des publics et les acquis de la recherche.

Car il ne suffit pas de proclamer que la France ne dispose pas d'un grand musée d'histoire nationale pour rendre automatiquement légitime et naturel le projet présidentiel. La situation est bien plus complexe. Avant toute chose, il convient de mesurer le poids de cette histoire des musées d'histoire et les dynamiques du présent.

L'EXPÉRIENCE DES GRANDS MUSÉES D'HISTOIRE DE FRANCE AU XIX^{ÈME} SIÈCLE

Il n'existe pas en France, ou plutôt il n'existe plus de grand musée d'histoire de France. Trois tentatives avaient été faites au XIX^{ème} siècle qualifié par les spécialistes de « siècle des musées et de leur jeunesse³³ »

^{33.} *La jeunesse des musées. Les musées de France au XIX^{ème} siècle*, catalogue sous la direction de Chantal Georgel, Paris, 1994. Le musée, en tant qu'institution culturelle, naît à la fin du XVIII^{ème} siècle. Le siècle suivant voit sa généralisation sur l'ensemble du territoire : d'une vingtaine de musées à l'aube du XIX^{ème} siècle, la France passe à près de six cents à la fin de la période.

pour en élaborer un. « A quelques décennies d'intervalle, trois institutions ambitionnèrent de dresser un tableau vivant du passé national envisagé dans sa globalité, au-delà des ruptures et des accidents de l'Histoire : le Musée historique de Versailles³⁴, inauguré le 10 juin 1837 par Louis-Philippe ; le Musée des Souverains³⁵, créé par décret du 15 février 1852 et installé au palais du Louvre ; le Musée des Archives³⁶, autrement appelé Musée de paléographie, de diplomatique et de sigillographie des Archives de l'Empire, inauguré le 19 juillet 1867 et qui revendiqua vers 1938-1939, concurremment aux collections du château de Versailles, le titre tant disputé de "Musée de l'histoire de France", analyse la conservatrice et historienne Ariane James-Sarazin dans l'ouvrage *Quel musée d'histoire pour la France ?*³⁷. Ces musées avaient une vocation politique affirmée, comme le relève l'ancien ministre Jean-Jacques Aillagon qui fut en charge de celui de 1837 lorsqu'il présidait le château de Versailles : « C'est à Louis-Philippe qu'on doit la transformation radicale du château à cet effet, via la construction

^{34.} Thomas W. Gaehtgens, *Versailles : de la résidence royale au Musée historique*, Paris, 1984. Voir aussi du même auteur, « Le Musée historique de Versailles », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, 1986, tome 2, vol. 3, p. 143-168, ainsi que Pierre Sesmat, « Le Musée historique de Versailles : la gloire, l'histoire et les arts », in *La jeunesse des musées...*, p. 113-119 et Claire Constans, « Versailles, les grandes commandes », in *Les années romantiques. La peinture française de 1815 à 1850*, Paris, 1995, p. 86-97.

^{35.} Henry Barbet de Jouy, *Notice des antiquités, objets du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes, composant le Musée des Souverains*, Paris, Impr. de Mourgues frères, 1866 (2^{ème} éd., Paris, Impr. de Mourgues frères, 1868).

^{36.} Voir Jean-Pierre Babelon, *Centenaire du Musée de l'histoire de France. L'œuvre du marquis de Laborde aux Archives nationales*, Paris, Archives nationales, 1968 ; Ariane James-Sarazin, « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante » : 1867, le marquis de Laborde et le musée des Archives », in *Archives et Nations dans l'Europe du XIX^{ème} siècle. Actes du colloque organisé par l'Ecole nationale des chartes (Paris, 27-28 avril 2001)*, Paris, Ecole des chartes, 2004, p. 215-233, dont le présent texte reprend l'essentiel, ainsi que *Les Archives nationales. Des lieux pour l'histoire de France. Bicentenaire d'une installation (1808-2008)*, Paris, Somogy / Archives nationales, 2008, *passim*. Voir également Françoise Hildesheimer, « Les Archives de France. Mémoire de l'Histoire », *Histoire et archives*, Paris, Champion, 1997, et la revue *Histoire et archives*.

^{37.} Ariane James-Sarazin, « La création du musée de l'Histoire de France aux Archives nationales au XIX^{ème} siècle », in Jean-Pierre Babelon et alii, (dir.), *Quel musée d'histoire pour la France ?, op. cit.*, p. 108.

de vastes galeries d'œuvres à caractère historique. Celle-ci comporte une collection d'œuvres qui racontent l'histoire de France telle qu'elle était conçue en 1837, donc nécessairement de façon très subjective et directement influencée par la volonté du pouvoir en place. Louis-Philippe entendait démontrer que l'histoire nationale glorieuse aboutissait naturellement à la branche des Orléans qui en opérait la synthèse parfaite entre le meilleur de l'Ancien Régime, de la Révolution française et de l'Empire. Toutefois, très vite, dès le Second Empire, ce musée est devenu suspect, l'histoire, telle qu'elle était présentée dans ce musée, ne correspondant plus à la vision qu'en avait le pouvoir en place. »³⁸

Parce que ces grands musées d'histoire nationale et d'impulsion régaliennes relevaient essentiellement d'un puissant « dispositif partisan » selon l'expression de l'historien Dominique Poulot dans son *Histoire des musées de France*³⁹, de telles formules périclitèrent au XX^e siècle – même si persista la tradition de l'histoire officielle. Le musée de Versailles sombra dans l'oubli jusqu'à la tentative avortée de Jean-Jacques Aillagon de le faire renaître en le transformant au début du XXI^e siècle. Le musée des Archives nationales se mua effectivement en « musée de l'histoire de France » à la veille de la Seconde Guerre mondiale, en abandonnant sa dimension politique au profit de sa vocation érudite. Dans les années 1980 et 1990, il se déploya en direction de grandes expositions à caractère scientifique. Au début des

38. Commission du Sénat, audition du 5 janvier 2011.

39. Dominique Poulot, *Une histoire des musées de France, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, La Découverte, coll. « L'espace de l'histoire », 2005, pp. 86-95.

années 2000, la tentative, également avortée, de le transformer se fondait sur une évolution résolue au profit d'un musée de l'histoire – et moins ou peu de l'histoire de France⁴⁰. « Ce travail avait été mené sous l'égide d'un comité scientifique réunissant des historiens qualifiés et présidé par M. Pierre Nora, expliqua sa responsable, Ariane James-Sarazin. La pluralité des écoles et des discours historiques y était représentée, toutes les questions relayées aujourd'hui dans les médias y avaient été longuement débattues. Notre réflexion avait même inclus une étude de programmation architecturale et financière, confiée à l'agence ABCD, qui a été menée à son terme en 2005⁴¹ ». Cet ambitieux plan de modernisation a été pourtant stoppé net en 2006. Ariane James-Sarazin s'en est expliqué devant la commission du Sénat.

« En 2004, le ministre de la Culture et de la Communication de l'époque, M. Renaud Donnedieu de Vabres, annonçait le lancement de la refondation de ce musée. Malheureusement, en 2006, ce projet est remis sous les boisseaux par les Archives nationales elles-mêmes, alors qu'elles avaient vécu la réflexion sur le projet de refondation de leur musée de manière positive jusqu'à cette date. En réalité, le projet de refondation a souffert de la concurrence de l'annonce de la construction du site de Pierrefitte-sur-Seine. La direction des Archives nationales n'a pas souhaité courir deux lièvres à la fois et a estimé que le projet de refondation du musée ne devait en aucune manière venir

40. Sur le plan de modernisation du Musée de l'histoire de France des Archives nationales, voir les nombreux éléments présents dans l'ouvrage *Quel musée d'histoire pour la France ? (op. cit.)*.

41. Commission du Sénat, audition du 19 janvier 2011.

concurrencer, notamment d'un point de vue financier, le chantier prioritaire de Pierrefitte-sur-Seine. D'une façon générale, on a manqué d'ambition, car le déménagement d'une partie des fonds d'archives sur le site de Pierrefitte-sur-Seine et le renouveau du musée de l'histoire de France sur le site parisien participaient d'une même logique : valoriser les archives en les replaçant au cœur de l'histoire de notre pays. »

L'ancienne directrice du Musée de l'histoire de France va même plus loin en déclarant, toujours devant la commission du Sénat : « On a ignoré le travail qui avait été mené depuis 2000 au sein des Archives nationales destiné précisément à refonder un musée de l'histoire de France. » A la suite de ce renoncement, le Musée de l'histoire de France a été sommé de modifier son nom, devenant le « département de l'action culturelle et éducative des Archives nationales ».

Ainsi, lorsque Hervé Lemoine et Charles Personnaz, tous deux chefs de bureau dans le département des archives du ministère de la Défense, caressèrent l'idée, en 2007, d'un grand musée d'histoire de France et la soumirent au président de la République nouvellement élu, la place était libre pour un tel établissement dans le paysage muséographique. Encore fallait-il connaître ce paysage et disposer d'un état des lieux des musées d'histoire en France. Encore fallait-il ne pas répéter les errances du passé et mesurer à l'inverse l'importance de certaines expériences – même avortées – comme celle de la refondation du Musée de l'histoire de France en 2000. Ces conditions ne furent pas respectées dans la programmation de la « Maison de l'histoire de France ».

LE PAYSAGE PARCELLISÉ DES MUSÉES D'HISTOIRE

Auditionné par la commission du Sénat, l'ancien directeur du Musée d'histoire contemporaine de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) Laurent Gervereau soulignait la très forte parcellisation des musées d'histoire en France.

« Nous estimons qu'il existe environ 1 200 musées d'histoire en France, en comptant jusqu'aux petits musées associatifs qui n'ouvrent parfois que quatre jours par an. Parmi ces 1 200 musées, nous avons retenu 800 musées d'histoire dans notre inventaire. Nous disposons donc en France d'un tissu formidable de musées d'histoire, particulièrement riche et dense mais présentant néanmoins quelques lacunes fortes. En effet, certains domaines et périodes historiques sont très peu couverts par des musées. Nous constatons même parfois des trous béants dans l'exploration de certaines périodes de notre histoire. C'est une des raisons pour lesquelles je ne suis pas forcément hostile à l'idée que l'Etat investisse dans la création d'une institution chargée d'améliorer la connaissance de l'histoire. »

De nombreux travaux ont été consacrés durant les deux dernières décennies à la question des musées d'histoire et à leur avenir, tant pour le domaine français qu'au plan des comparaisons internationales⁴². Les

42. Voir l'analyse de Marie-Hélène Joly, « Les musées d'histoire », in Marie-Hélène Joly et Thomas Compère-Morel (dir.), *Des Musées d'histoire pour l'avenir*, Paris, Noesis, 1998, pp. 62-63.

travaux coordonnés par Laurent Gervreau et Marie-Hélène Joly sous l'égide de l'Association internationale des musées d'histoire ont permis de recenser et d'analyser plus de 800 musées d'histoire de toute nature en France⁴³. Le grand musée d'histoire en France existerait ainsi à travers cette forme méconnue mais vivante, sous des registres très différents, avec des statuts nombreux, selon des formules variées associant par exemple art et histoire comme dans le très remarquable Musée d'art et d'histoire du judaïsme à Paris.

L'IMPÉRATIF DE LA RECHERCHE

En 1996, un colloque organisé à l'Historial de la Grande Guerre de Péronne, *Des musées d'histoire, pour qui ? pour quoi ?,* soulignait l'importance des phénomènes de décalage entre les musées d'histoire et la recherche scientifique d'une part, les musées d'histoire et les problèmes de société d'autre part⁴⁴.

Les musées d'histoire doivent donc se fonder sur la recherche, à moins de considérer qu'ils ne devraient relever que d'une histoire décrétée par leurs responsables administratifs, une histoire officielle

43. Marie-Hélène Joly et Laurent Gervreau (dir.), *Musées et collections d'histoire en France. Guide*, Paris Association internationale des musées d'histoire, 1996.

44. Dominique Viéville et Marie-Hélène Joly, « Problématique du colloque », in Marie-Hélène Joly et Thomas Compère-Morel (dir.), *Des Musées d'histoire pour l'avenir*, op. cit., p. 14.

donc. Marie-Hélène Joly, longtemps active à l'inspection générale des musées, a plaidé en 1998 pour que « le musée d'histoire devienne un lieu de vulgarisation intelligente et honnête où les derniers acquis de la recherche puissent être restitués au public » :

« L'indispensable association d'historiens à l'élaboration des programmes de musées constitue la seule sauvegarde contre le poids du politique et les dérives idéologiques et garantit la qualité de ce qui est présenté au public. Mais contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, elle ne va pas de soi et n'est pas une pratique banalisée dans les musées. C'est encore un combat, de même que l'introduction dans les musées d'éléments de méthode historique et de repères historiographiques, propres à éduquer le sens critique et le libre arbitre.⁴⁵ »

L'historien de la Grande Guerre Stéphane Audoin-Rouzeau, responsable avec Jean-Jacques Becker et Annette Becker de la conception scientifique de l'Historial de Péronne, souligne quant à lui qu'un musée fondé sur la recherche peut faire beaucoup pour cette dernière : « la réalisation de ce musée, qui s'est étalée sur sept ans jusqu'à son ouverture en 1992, a constitué l'occasion d'un approfondissement véritable de la recherche, à contre-pied de tout ce que l'on pourrait penser *a priori* des liens qui se nouent entre un travail scientifique et un musée. »⁴⁶

45. Marie-Hélène Joly, « Les musées d'histoire », art. cit., pp. 67-68.

46. Stéphane Audoin-Rouzeau, « Musée d'histoire et recherche. Le cas de l'Historial de la Grande Guerre (Péronne-Somme) », in Marie-Hélène Joly et Thomas Compère-Morel (dir.), *Des Musées d'histoire pour l'avenir*, op. cit., p. 229.

L'OBJET DE L'HISTOIRE DE FRANCE

L'objet d'un établissement muséographique dédié à l'histoire de France est aussi évident que complexe. L'histoire de France est constitutive comme on le sait de la nation et de sa construction politique. L'histoire de France constitue aussi un type de culture individuelle et collective, fondé à l'origine sur une connaissance érudite et critique transmise par l'école. L'histoire de France est enfin un domaine de recherche et un savoir savant. Toute une série d'enjeux se concentrent donc dans un projet muséographique prenant l'histoire de France comme objet.

Les Français ne cessent de penser en relation avec l'histoire nationale ou l'idée qu'ils s'en font. Les controverses autour de la « Maison de l'histoire de France » le montrent une nouvelle fois. L'acteur politique, autant sinon beaucoup plus que ceux qui produisent le savoir historien, est en permanence impliqué dans cette demande sociale. Annulant l'effort de l'ancien président de la République Jacques Chirac en faveur d'un devoir de vérité dont témoignèrent tout autant le discours du Vel'd'hiv en 1995 que le centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus en 2006 et la cérémonie des Justes au Panthéon en 2007⁴⁷, son

47. Sur cette question des relations entre la fonction présidentielle et l'histoire, nous nous permettons de renvoyer à nos articles (Vincent Duclert), « L'Etat et les historiens », in « L'Etat et les mémoires », *Regards sur l'actualité*, n°325, novembre 2006, pp. 5-15, et « Etat et histoire. Un tournant dans la pensée présidentielle en matière d'histoire ? », *L'ENA hors les murs*, mai 2007, pp. 15-16. On pourra lire également, Sarah Gensburger, « La sociologue et l'actualité. Retour sur "l'hommage de la Nation aux Justes de France" », *Génèses*, n°68, 2007, pp. 116-131.

successeur a assigné à l'histoire nationale une mission politique, idéologique même, de construction d'une « identité nationale » faisant de la nation un dogme, l'opposant à l'étranger, et méconnaissant combien la France est une constitution vivante, tissée d'influences multiples, d'itinéraires individuels et de compositions plurielles. La mission d'un musée de l'histoire en France serait précisément d'étudier et d'exposer cette relation complexe et riche de la nation, de la politique et de la société plutôt que de la figer dans l'unicité d'un modèle national homogène proclamé. Une autre tension résiderait dans la contradiction entre un pays de composante internationale dans les origines de sa population, dans ses échanges, dans sa culture, et le contenu très national de l'histoire à laquelle se réfère le président de la République.

L'objet même envisagé pour cette histoire assignée au musée constitue un autre des enjeux posés. Qu'est-ce que la France ? Une entité pré-existante à la société, à l'Etat, à la politique, ou bien une construction produite par des acteurs collectifs et individuels, français ou étrangers, au sein d'événements souvent conflictuels, ou encore une adhésion librement consentie à une certaine idée de la dignité politique, de la justice sociale, de la démocratie républicaine, de la morale laïque, de la solidarité pour les exclus ? La réponse est dans la question, et celle-ci doit être posée dans un musée comme dans les travaux qui le préfigurent. En lieu et place, « l'âme », « la quintessence » de la France, qu'un musée civil et militaire aurait le devoir d'exposer selon le premier concepteur de la « Maison de l'histoire de France », Hervé Lemoine⁴⁸.

48. Rapport Lemoine, pp. 15 et suiv. [pour la référence complète du rapport Lemoine, voir plus bas].

Ce serait moins, au final, d'une « Maison de l'histoire de France » dont la France aurait besoin, que d'un « musée de l'histoire en France » restituant la construction historique de la société française. La nuance peut sembler subtile. Elle est en réalité capitale. Tout dépend alors de la capacité du travail scientifique à assumer cette écriture publique de l'histoire. Le défi concerne les historiens. La possibilité d'une histoire nationale, même dans les perspectives dessinées plus haut, se heurtera toujours, pour certains d'entre eux, au présupposé que tout cadre national nourrirait forcément des dérives du type de l'*« identité nationale »*. Nous ne sommes pas dans ces attendus. En revanche, repenser le cadre national est un impératif scientifique de première importance pour permettre de se dégager des instrumentalisations idéologiques qu'on lui impose. L'inventivité des sources, où l'image par exemple ne serait plus en situation de simple illustration d'un discours mais en position première dans une démonstration, renverra pour sa part à la capacité de représenter les avancées de la recherche.

Tout musée d'histoire est aussi une réflexion sur la transmission d'un savoir porté à la connaissance du plus grand nombre. La sociologie peut aider à la compréhension des publics, de leurs attentes initiales, de leurs usages de l'institution, comme ce fut le cas en 1989 pour la création de la « Maison de l'Histoire de la RFA » à Bonn. L'identité des lieux est partie prenante aussi du projet intellectuel. Un musée d'histoire en France installé aux Archives nationales devrait ainsi faire de ces dernières un élément porteur et pas seulement un espace d'accueil – impliquant alors de déchiffrer l'historicité du lieu et de l'institution. Quelle que sera sa forme, il devra se défier de toute manière d'une

tentation totalisante, celle d'imposer un contenu déterminant « toute l'histoire de France » et celle de dissoudre des établissements existants en les regroupant dans une structure englobante comme le prévoyait à l'origine le projet de la « Maison de l'histoire de France ». Les neuf musées concernés par ce regroupement, souvent d'art et d'histoire, existeront plus difficilement dans leur volet artistique. Le succès du Musée d'art et d'histoire du judaïsme à Paris démontre pourtant l'importance d'articuler les deux composantes. Il y a une raison plus impérieuse encore à ce que le futur musée acquiert sa propre personnalité muséographique sans défaire le tissu des musées existants. Ceux-ci transmettent et animent un état de l'histoire nationale, cristallisées à plusieurs époques, histoire plurielle, vivante, sociale. Ils font partie de l'histoire de France. D'autres pourraient voir le jour, dégagés des tentations essentialistes de la nation conçue comme une idéologie partisane, associés au contraire à une définition historique et politique de la France. Un musée contemporain de la République aurait du sens à cet égard.

Pour une connaissance du dossier « Maison de l'histoire de France »

Le premier intérêt d'une étude générale sur le dossier complexe et controversé de la « Maison de l'histoire de France » est de parvenir à la constitution d'un vaste ensemble de données, d'informations et de sources sans lesquelles l'analyse critique est impossible. Le souci de la documentation nous anime ici, contre des pratiques de dilution documentaire que nous jugeons contestables.

DES PRATIQUES DOCUMENTAIRES INSUFFISANTES ET SUPERFICIELLES

Les données précises transmises par les responsables de la « Maison de l'histoire de France » sont noyées au milieu des produits d'une politique de communication tous azimuts et sans valeur heuristique.

Comme tout grand projet culturel et scientifique, des expertises, sous forme de rapport, ont procédé à l'élaboration de la « Maison de l'histoire de France ». Il s'agit d'une part des trois rapports initiaux de préfiguration, celui d'Hervé Lemoine (*« La Maison de l'Histoire de France »*. *Pour la création d'un centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France*, Rapport à Monsieur le ministre de la Défense et à Madame la ministre de la Culture et de la Communication, avril 2008), celui de Jean-Pierre Rioux (*Sites susceptibles d'accueillir un musée de l'Histoire de France*, Rapport à Madame la ministre de la Culture et de la Communication, mai 2009) et celui de Jean-François Hébert (*Eléments de décision pour la Maison de l'Histoire de France*, Rapport à Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication, avril 2010). Il s'agit ensuite de l'*« Avant-projet »* du Comité d'orientation scientifique et du *« Projet [final] de la Maison de l'histoire de France »* remis respectivement au ministre de la Culture et de la Communication les 16 juin 2011 et 10 janvier 2012.

Mais cette littérature officielle ne fournit pas les données indispensables à une bonne appréhension du dossier. Elle a soulevé plus de questions sur le sérieux de l'opération qu'apporté des assurances sur sa programmation. Pire, elle a contribué à placer la réflexion sur l'histoire au musée dans des registres militants, stérilisant par avance toute critique.

Les sources disponibles pour l'étude du projet de « Maison de l'histoire de France » sont en réalité nombreuses et variées, notamment les pièces de controverse mais aussi tout un ensemble de textes techniques ou réglementaires utiles pour la compréhension du processus.

Ces documents n'ont jamais fait l'objet d'un inventaire systématique, particulièrement par les porteurs du projet alors même que cette tâche leur incombeait afin de respecter un principe régulier d'information du public et de validation de leurs propositions. Les rapports émanant du Comité d'orientation scientifique installé en janvier 2011 pour définir le contenu de la « Maison de l'histoire de France » sont à cet égard très pauvres, ne comprenant aucune annexe recensant la documentation disponible et celle qui fut utilisée dans ses travaux. On aurait pourtant pu imaginer que les historiens, archivistes, chercheurs, personnalités de l'édition et professionnels du patrimoine réunis dans ce Comité d'orientation scientifique éprouveraient le besoin de restituer l'historicité du projet et d'en recenser la documentation. Ces omissions traduisent les contradictions d'une initiative censée valoriser les savoirs historiens mais qui n'en respecte pas les principes élémentaires.

Les sites officiels, en premier lieu le site de la « Maison de l'histoire de France », véritable vitrine du projet, apportent une information non seulement parcellaire et superficielle mais aussi dominée par une conception publicitaire et commerciale du savoir. Les lacunes en termes de documentation sont telles qu'on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas d'une politique délibérée de rétention d'information pour ne pas donner matière à débat critique. Ouvert le 23 septembre 2011, le site www.maison-histoire.fr traduit cette évolution marketing de l'information administrative et scientifique. On peut par exemple comparer la page des « grandes dates du projet⁴⁹ » à la chronologie détaillée que nous proposons en annexe de

49. <http://www.maison-histoire.fr/nous-connaître/calendrier/>

cette enquête critique sur le site de la Fondation Jean-Jaurès. Les « documents de référence » disponibles sur le site⁵⁰ se limitent aux trois rapports préliminaires (Lemoine, Rioux, Hébert) ainsi qu'à l'« Avant-projet » du Comité d'orientation scientifique, à son « Projet », et au décret de création de l'établissement public du 22 décembre 2011⁵¹.

LA NÉCESSITÉ D'UNE RECENSION DOCUMENTAIRE

Parce que cette situation d'ignorance organisée n'est pas tolérable, il est nécessaire de réunir la documentation existante afin d'établir un corpus systématique de données que proposent les annexes de cette étude. Ce mouvement de recension vers un ensemble unique justifie aussi la réalisation de cette enquête. L'établissement du corpus documentaire du projet de « Maison de l'histoire de France » est donc le préalable à son étude et justifie le travail ici mené. Les données rassemblées et présentées dans nos annexes fondent l'exigence de documentation scientifique qui contribue à donner à cette enquête son caractère critique.

Les sources disponibles relèvent en premier lieu de l'activité propre des autorités politiques et des institutions publiques en charge du projet. Il s'agit pour commencer des « Rapports, décisions et documents officiels classés par ordre chronologique » dont les pièces

50. <http://www.maison-histoire.fr/nous-connaître/projet/>

51. Consultation au 15 février 2012.

les plus saillantes sont constituées des discours présidentiels relatifs à la « Maison de l'histoire de France », des lettres de mission adressées aux ministères ou aux directions concernés (essentiellement le ministère de la Culture et sa direction générale des Patrimoines avec sa « sous-direction » des musées et celle des archives), des décrets de nomination des chargés du projet ou de création des instances, des trois rapports de préfiguration d'Hervé Lemoine, de Jean-Pierre Rioux et de Jean-François Hébert, enfin des communiqués et présentations généralement accessibles sur les sites du ministère de la Culture et de la présidence de la République.

D'autres sources officielles rassemblent les déclarations publiques des responsables de la « Maison de l'histoire de France » (le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand en charge du projet, le président de l'Association de préfiguration Jean-François Hébert et ses collaborateurs), et des éventuelles interventions des directeurs du ministère de la Culture. Les interventions nombreuses de Frédéric Mitterrand et de Jean-François Hébert font suite à la controverse née du projet de la « Maison de l'histoire de France » et tentent de minimiser les oppositions, voire de les ignorer.

Les activités du Comité d'orientation scientifique de la « Maison de l'histoire de France » fournissent une documentation constituée de déclarations publiques (notamment de son président Jean-Pierre Rioux), d'un « Avant-projet pour la Maison de l'histoire de France » (juin 2011), du projet scientifique rendu public le 27 janvier 2012 et de divers éléments relatifs aux réunions organisées pour débattre de l'« Avant-projet ».

Le Sénat est à l'origine d'un rapport d'information fait au nom de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication sur « le projet de création d'un musée de l'histoire de France ». Rédigé par l'ancienne sénatrice UMP de Paris Catherine Dumas, ce rapport a été remis à la Chambre haute le 17 mai 2011. Tout en soutenant fortement le projet présidentiel, il a été très critique sur les débuts de sa mise en œuvre et les méthodes de ses responsables. Il a conduit un important travail d'écoute et de réflexion qui honore ses rédacteurs. Un long et précis questionnaire avait été fourni aux personnes auditionnées. La teneur des auditions a été restituée et validée par les personnes entendues⁵². De nombreux points de vue critiques ont été recueillis et mis à disposition de la représentation nationale et de l'opinion publique.

D'autres documents, émanant des autorités publiques, constituent autant de sources que l'historien mobilise pour comprendre les contextes, notamment politiques, qui entourent le projet, celui de la politique de l'« identité nationale », celui de la politique des archives, celui de la politique des musées, celui de la politique de l'histoire dans les musées et à l'école.

Dès les premières décisions lançant le projet de « Maison de l'histoire de France » (avril 2008, puis février 2009), des critiques argumentées l'ont contesté. Elles ont émané principalement de trois

⁵². Les auteurs de cette enquête, invités à être entendus par la commission du Sénat, ont reçu le compte rendu de leur audition afin de le valider et de le corriger si nécessaire. Les trois rapports de préfiguration n'ont pas fait figurer une telle documentation en annexe, se contentant de donner la liste des personnalités entendues.

groupes de professionnels dont les domaines d'activité sont directement impliqués dans le projet, les historiens, les archivistes et agents des Archives nationales, les professionnels du monde de la culture, des musées et du patrimoine. Leurs interventions publiques, par voie de presse, de radio, et dans le cadre de réunions, ont été constantes depuis le mois de septembre 2010 quand a été prise la décision de création de la « Maison de l'histoire de France ». Elles ont été convergentes dans leur teneur. La presse quotidienne et spécialisée, et les sites d'information en ligne, ont rapporté l'étendue de la controverse et les interrogations suscitées par le projet. Leurs articles et reportages forment un riche corpus pour l'étude du dossier.

LA RÉINTÉGRATION DES RESSOURCES SCIENTIFIQUES

La littérature officielle concernant la « Maison de l'histoire de France » s'est révélée très lacunaire en matière de références scientifiques. A l'exception des quelques pages de bibliographie présentes dans le rapport d'Hervé Lemoine, aucun travail historiographique n'a été réalisé. Or, l'historiographie ne constitue pas seulement une forme d'accès prioritaire à des ressources scientifiques permettant la compréhension d'un événement ou d'un fait. Elle représente une voie pour l'histoire intellectuelle et politique dans son interrogation sur les pratiques de savoir et l'économie de la recherche. Nous avons donc été contraints, ici comme précédemment, d'opérer ce travail de connaissance. Entre

octobre 2010 et mars 2011, les deux auteurs de cette étude critique ont été à l'initiative de la première recherche collective d'ampleur sur le projet, ses attendus, ses contextes et ses conséquences publiée sous le titre *Quel musée d'histoire pour la France ?*⁵³. D'autres recherches universitaires se sont intéressées directement à la « Maison de l'histoire de France » comme en atteste la bibliographie présentée en annexe de cette étude sur le site de la Fondation Jean-Jaurès.

Mais cette approche des ressources scientifiques ne saurait être complète et aboutie sans y intégrer les nombreux travaux portant sur les contextes du projet, à savoir : l'offensive de l'« identité nationale », les réformes de l'enseignement, les politiques culturelles, la situation des Archives nationales, la transformation des musées, enfin le développement des musées d'histoire et les expériences de l'histoire au musée – tant en France qu'à l'étranger. Cette mise en place bibliographique souligne par contraste la faiblesse des travaux mobilisés par les promoteurs de la « Maison de l'histoire de France » pour définir leur projet et les graves lacunes méthodologiques qu'elle révèle.

UNE DÉFINITION INSTABLE DU PROJET

Le projet de « Maison de l'histoire de France » s'est caractérisé, du point de vue des termes mêmes du débat, par un état de grande « confusion » selon les mots de François Hartog. « On a commencé par évoquer un musée, puis une maison. Dans le musée, l'idée de l'espace est close tandis que dans la maison, elle est plus accueillante. Ce passage de l'un à l'autre marque une hésitation. [...] De même, je regrette que l'on n'ait pas pris le temps de réfléchir à la définition du projet : la qualifier de Maison d'histoire de France, cela implique que l'histoire est une personne. J'aurais préféré que l'on dise histoire de la France, ce qui suppose une distance avec le sujet⁵⁴ ».

Bien qu'instable et confuse, cette distinction « Maison »/musée fut souvent invoquée par les responsables, notamment pour refuser d'inscrire la réflexion du futur établissement dans le champ muséal « puisque la Maison de l'histoire de France n'est pas un musée⁵⁵ ». Aucun débat de fond ne fut même possible au motif qu'il n'y aurait aucune expérience antérieure et que tout restait à inventer. L'argument fut répété durant toute la campagne de préfiguration de la « Maison de l'histoire de France ». Ce biais est inacceptable. Le projet doit au contraire être méticuleusement interrogé, comme tout objet public, et

53. Jean-Pierre Babelon et alii (dir.), *Quel musée d'histoire pour la France ?, op. cit.*

54. « J'observe qu'il y a beaucoup de confusion sur les termes du débat » (François Hartog, « Maison de l'histoire de France, ce qu'en pensent les historiens », propos recueillis par Laurent Larcher, Antoine Fouchet, Denis Peiron, Stéphanie Fontenoy et Sébastien Martin, *La Croix*, 18 décembre 2010).

55. Dans les échanges que les deux auteurs de cette enquête ont eus avec les membres du Comité d'orientation scientifique, cet argument est souvent revenu.

plus particulièrement parce qu'il ne cesse de poser problème par son absence de définition rigoureuse et la manière dont il se déploie comme un mot d'ordre ou un slogan publicitaire. A cet égard, le terme de « maison » joue sur le registre affectif en mettant en avant la dimension domestique plus qu'intellectuelle du futur établissement : c'est une manière démagogique d'attirer le public qui s'inscrit dans un mouvement plus global de dévalorisation du savoir dans notre société⁵⁶.

L'expression de « Maison de l'histoire de France » (qui a été, un moment, orthographiée « Maison de l'Histoire de France ») apparaît pour la première fois dans le titre du rapport qu'Hervé Lemoine, conservateur du patrimoine, remit au ministre de la Défense et à la ministre de la Culture et de la Communication en avril 2008⁵⁷. Cette mission avait pour objet de répondre à la volonté du Président de la République « de redonner aux Français le goût de leur histoire⁵⁸ ». La réponse fut la proposition de « création d'un centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France » ou « Maison de l'histoire de France ». L'auteur s'en expliqua : « Si la définition définitive du "Centre" sera laissée à l'appréciation des ministres de la Défense et de la Culture et de la Communication, et à

56. Cette dépréciation semble encouragée en haut lieu, en témoignèrent les attaques répétées de Nicolas Sarkozy contre le roman de *La Princesse de Clèves* (cf. Clarisse Fabre, « Et Nicolas Sarkozy fit la fortune du roman de Mme de La Fayette », *Le Monde*, 29 mars 2011, http://www.lemonde.fr/cinema/article/2011/03/29/et-nicolas-sarkozy-fit-la-fortune-du-roman-de-mme-de-la-fayette_1500132_3476.html). Sur sa conception de l'histoire, voir l'ouvrage de Nicolas Offenstadt, *L'histoire bling-bling. Le retour du roman national*, Paris, Stock, « Parti pris », 2009.

57. Hervé Lemoine, « La Maison de l'Histoire de France ». Pour la création d'un centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France, Rapport à Monsieur le ministre de la Défense et à Madame la ministre de la Culture et de la Communication, avril 2008, 93 p. [désormais : Rapport Lemoine]

58. Rapport Lemoine, p. 7.

celle du président de la République, j'ai cependant formulé quelques propositions et retenu pour le titre de ce rapport celle qui a recueilli la majorité des suffrages des historiens ou des personnalités rencontrés : «la maison de l'histoire de France»⁵⁹ ». Le concept, non défini dans le rapport, restait particulièrement vague⁶⁰.

L'expression de « Musée de l'histoire de France » continua d'être utilisée simultanément à celle de « Maison de l'histoire de France », comme dans les voeux du Président de la République à Nîmes le 13 janvier 2009⁶¹, ou dans le rapport remis par Jean-Pierre Rioux à la ministre de la Culture et de la Communication en mai 2009 sur les *Sites susceptibles d'accueillir un musée de l'Histoire de France*⁶² – ce dernier défendant en conclusion la dénomination d'une « Maison d'histoire de la France [sic] ». Celle-ci devrait « désigner un Etablissement public qui aurait pour mission d'être, au vif du souhait présidentiel, une "tête de réseau" et un "centre de valorisation de la recherche" mais aussi de présenter des collections. La dénomination

59. Rapport Lemoine, p. 2.

60. « Sa réalisation [le « centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France »], sous la forme d'une "maison de l'histoire de France", aux portes et aux fenêtres grandes ouvertes, abritée aux Invalides, doit permettre à toutes les sensibilités et à toutes les opinions d'y trouver une place afin de restaurer les vertus du débat contradictoire » (Rapport Lemoine, p. 15).

61. « Je suis fasciné par l'idée que la France est riche de ses musées d'art, mais qu'il n'y a aucun grand musée d'histoire digne de ce nom ! Il n'existe aucun lieu pour questionner notre histoire de France dans son ensemble. Nous avons donc décidé la création d'un Musée de l'Histoire de France. Ce musée sera situé dans un lieu emblématique de notre histoire, un lieu qui reste à choisir et qui sera choisi ». Ce « musée de l'histoire de France [...] pourrait d'ailleurs être une fédération de musées et des monuments, qui travailleraient en réseau et collaboreraient avec de grandes institutions étrangères. Un musée doté d'un Centre, situé dans un endroit symbolique. Il me semble que cette initiative renforce aussi l'identité qui est la nôtre, l'identité culturelle ». (Extrait du discours de Nicolas Sarkozy aux acteurs de la culture prononcé à Nîmes le 13 janvier 2009, annexé au Rapport de Jean-Pierre Rioux cité plus bas, p. 54).

62. Jean-Pierre Rioux, *Sites susceptibles d'accueillir un musée de l'Histoire de France*, Rapport à Madame la ministre de la Culture et de la Communication, mai 2009, 92 p. [désormais : Rapport Rioux].

subséquente, plus offensive et plus parlante, plus médiatique et plus mobilisatrice pour tous les publics, pourrait être “Cité de l’Histoire de France” [...] ou “Galerie de l’Histoire de France” [...]. La “Cité” ou la “Galerie” serait gérée par le “Centre” ou la “Maison”⁶³ ». La dénomination de « musée d’histoire » était en revanche à écarter selon Jean-Pierre Rioux en raison du retard français dans la compréhension d’un tel concept et du caractère pénalisant qu’elle apporterait au projet présidentiel. La « dénomination générale, plus institutionnelle, administrative et scientifique, de “Centre national d’histoire de la France” (CHF) » est également envisagée⁶⁴. Le caractère pour le moins allusif du propos ne contribuait cependant pas à définir précisément l’objet du projet présidentiel sinon exister d’un point de vue médiatique.

Un colloque fut organisé par l’Institut national du patrimoine et le musée des Monuments français de la Cité de l’architecture et du patrimoine à Paris pour pallier ce défaut en se proposant de réfléchir aux « Lieux de mémoire, musée(s) d’histoire(s)⁶⁵ ». Se déroulant les 18 et 19 juin 2009 dans les deux lieux, bénéficiant du soutien de la Direction de l’architecture et du patrimoine du ministère de la Culture, co-piloté par Hervé Lemoine qui dirigeait à l’époque le musée des Monuments français⁶⁶, il se transforma en tribune pour la « Maison de

63. Jean-François Hébert, *Eléments de décision pour la Maison de l’Histoire de France*, Rapport à Monsieur le ministre de la Culture et de la Communication, avril 2010, pp. 44-45 [désormais : Rapport Hébert]

64. Rapport Rioux, p. 44.

65. Ce colloque « Lieux de mémoire, musée(s) d’histoire(s) » a été organisé dans le cadre du cycle des Rencontres européennes du patrimoine par l’Institut national du patrimoine et le musée des Monuments français de la Cité de l’architecture et du patrimoine les 18 et 19 juin 2009, à Paris.

66. De janvier 2009 à février 2010, Hervé Lemoine a exercé les fonctions de directeur du musée des Monuments français au sein de la Cité de l’architecture et du patrimoine.

l’histoire de France »⁶⁷. La notion y fut déclinée et les missions du futur établissement – lequel était « défini comme une tête de réseau des musées d’histoire et un lieu d’échanges dévolu à la recherche » – également esquissées.

Le communiqué de presse du ministère de la Culture et de la Communication en date du 23 septembre 2009, annonçant la nomination de Jean-François Hébert président de l’établissement public de Fontainebleau et simultanément « chargé de la mise en œuvre du projet de musée d’histoire de France⁶⁸ », dressa les grandes lignes du projet : « un musée d’histoire de France qui sera à la fois un musée présentant les grandes séquences de notre histoire, un centre de valorisation de la recherche associant l’histoire à d’autres disciplines et une tête de réseau pour l’ensemble des établissements dont les collections et la programmation tendent à la connaissance d’un personnage, d’un territoire ou d’une période historique⁶⁹ ». L’expression de « Maison de l’histoire

67. « Récemment, la mission confiée par le président de la République à la ministre de la Culture d’étudier la création d’«un centre de recherche et de collections permanentes dédié à l’histoire civile et militaire de la France» a suscité un débat passionné parmi les historiens et professionnels du patrimoine. C’est dans ce contexte que l’Institut national du patrimoine et le musée des Monuments français ont décidé de proposer deux journées d’échanges sur le rôle que joue le patrimoine dans la constitution de la mémoire collective et de la conscience historique, en privilégiant deux formes : le lieu de mémoire et le musée d’histoire. [...] Les deux journées présenteront des exemples concrets et feront intervenir des historiens comme Pierre Nora, de l’Académie française, Jean-Pierre Rioux et Dominique Borne, des directeurs et conservateurs de musée, des professeurs d’université. Ce colloque international accueille des participants venant de différents pays d’Europe : Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Pologne. Il est mis en œuvre sous la direction scientifique d’Hervé Lemoine, directeur du musée des Monuments français et de Gennaro Toscano, professeur des universités, conseiller scientifique de l’Institut national du patrimoine. » (Communiqué de l’INP, http://www.inp.fr/index.php/fr/presse_et_communiques_de_presse).

68. Communiqué du ministère de la Culture et de la Communication, 23 septembre 2009 (www.culture.gouv.fr).

69. *Ibid.*

de France » fut reprise⁷⁰, et elle figura en bonne place dans le rapport de Jean-François Hébert remis au ministre de la Culture et de la Communication en avril 2010 : *Eléments de décision pour la Maison de l'Histoire de France*. Le terme de « maison » continuait de voisiner avec celui de « musée »⁷¹.

Malgré les fluctuations⁷², le discours présidentiel des Eyzies du 12 septembre 2010 scella la dénomination de « Maison de l'histoire de France ». Le président de la République n'apporta pas davantage d'éclairage sur ce qui pourrait distinguer cette « maison » d'un musée de l'histoire de France sinon que la première allait se doter d'un site Internet. Après l'annonce de la décision, le site officiel de l'Elysée présenta les contours du futur établissement. Ce document, intitulé « La Maison de l'Histoire de France : tous les détails du projet », expose

70. « Jean-François Hébert aura notamment la charge d'élaborer le projet scientifique et culturel de cette "Maison de l'histoire de France" selon la formule suggérée par Hervé Lemoine dans son rapport d'avril 2008 ». (*ibid*)

71. « Maison de l'Histoire de France : chaque mot compte. D'abord Maison. Le terme veut signifier que la future institution ne sera pas seulement un musée mais plus encore : un forum pour exposer des avancées de la recherche et pour signaler les travaux des différentes écoles historiques, une tête de réseau pour les centaines d'institutions qui conservent des collections témoignant de notre histoire et un portail internet rassemblant toutes les ressources disponibles pour les mettre à la portée du grand public. » (Rapport Hébert, p. 4).

72. L'ancien ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon a relevé ces hésitations et ce dont elles témoigneraient selon lui, au cours de son audition devant la Commission du Sénat le 5 janvier 2010. « La question du site affecté à la future Maison de l'Histoire de France est, selon moi, accessoire. Le principal sujet, c'est le concept et la définition du projet. Le fait qu'on varie dans la dénomination de l'institution montre qu'on n'est pas forcément encore à l'aise sur cet aspect pourtant fondamental. Je dois avouer que, depuis le départ, je m'interroge fortement sur ce qu'on entend précisément faire en créant une Maison de l'Histoire de France. Peut-on réellement créer une institution chargée d'une mission aussi importante que celle d'explorer l'Histoire de France ? Malgré l'empilement des rapports, parfois un peu technocratiques, il demeure des questions essentielles auxquelles on a soit mal répondu soit pas répondu du tout. [...] Au final, vous comprendrez que j'ai du mal à saisir les tenants et les aboutissants d'un projet dont les contours semblent encore mal définis. » (<http://www.senat.fr/rap/n10-507/n10-50733.html#toc237>)

en premier lieu les constats motivant sa création. Puis il souligne « l'originalité du projet⁷³ », qui repose sur trois éléments : « un site central, un socle de neuf musées nationaux ayant un lien fort avec l'histoire, et un réseau rassemblant les institutions qui traitent de l'histoire de notre pays ». Ces trois éléments constitutifs sont alors détaillés. Y sont notamment valorisés « l'élément phare du Siège de la Maison de l'Histoire [...], la galerie de l'Histoire de France, une grande galerie permanente qui invitera ses visiteurs à plonger dans l'épaisseur du temps, à parcourir l'histoire de notre pays, des origines de son peuplement jusqu'à aujourd'hui. Cette frise chronologique conçue selon les moyens les plus modernes permettra de "décrire, voir et faire voir pour comprendre l'histoire" (Fernand Braudel) ». Une autre donnée phare du projet consiste dans le rôle futur de la « Maison de l'histoire de France » pour l'ensemble des « musées bien sûr, mais aussi mémoires, sites historiques, lieux de mémoire, maisons des grands hommes, services d'archives, villes et pays d'art et d'histoire.... Pour tous ces lieux, la création d'un référent et d'un label national devrait se traduire par un nouveau dynamisme, des projets communs et une meilleure visibilité ». Le document publié sur le site de l'Elysée indique pour finir la suite des opérations visant à la création de la « Maison de l'histoire de France » :

« Pour mener à bien cette tâche, elle sera constituée sous la forme d'un établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication.

73. <http://www.elysee.fr/president/les-dossiers/culture/rentrée-2010/la-maison-de-l-histoire-de-france-tous-les-9822.html>

Une association de préfiguration sera réunie par le Ministre de la Culture dès le lendemain du discours du Président de la République, elle sera chargée de préciser les missions de la Maison de l'Histoire de France et de fixer le programme du musée, d'assurer le lancement des études nécessaires à la réhabilitation du site des Archives nationales, d'amorcer la constitution du réseau des partenaires du projet et d'organiser les événements nécessaires à la préfiguration de l'établissement.

Présidée par Jean-François Hebert, cette association compte trois membres fondateurs et plusieurs personnalités qualifiées (Elie Barnavi, conseiller scientifique du musée de l'Europe, Hans Ottomeyer, directeur général du *Deutsches Historisches Museum* de Berlin, le directeur du MUCEM...).

Pour l'élaboration du projet scientifique et culturel de la Maison de l'Histoire, l'association dirigée par Charles Personnaz, administrateur civil, s'appuiera sur un double dispositif :

- une équipe de jeunes historiens et conservateurs chargés de proposer les éléments constitutifs de la galerie de l'Histoire de France ;
- un conseil scientifique composé d'historiens bien sûr, mais aussi de conservateurs, de spécialistes des autres disciplines, des directeurs des musées nationaux impliqués dans le projet, de muséographes, plus largement de toutes les personnalités susceptibles d'enrichir le propos scientifique et culturel de la nouvelle institution. »⁷⁴

Après le 12 septembre 2010, les différents textes officiels relatifs au projet amplifièrent l'expression de « Maison de l'histoire de France » sans pour autant définir précisément un tel concept, sinon par auto-référencement rhétorique ou mention répétitive à la « maison de l'Histoire de la République fédérale d'Allemagne » (*Haus der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland*, HdG), un musée créé à Bonn en 1989 sur l'initiative du chancelier Helmut Kohl et ouvert en 1994.

C'est dans ce contexte d'indécision normative que le décret du 22 décembre 2011 portant « création de la Maison de l'histoire » établit la nature administrative, le périmètre et les missions du nouvel établissement public national. Il est à noter que le texte a été rédigé et promulgué avant que le Comité d'orientation scientifique n'ait rendu son rapport final – lequel est resté toujours aussi allusif sur le concept de « Maison de l'histoire de France ».

« - Article 1

La Maison de l'histoire de France est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture.

Son siège est à Paris.

- Article 2

L'établissement public a pour mission de rendre accessible à tous la connaissance de l'histoire de France en constituant dans ce domaine un pôle national de référence.

74. Ibid.

A cette fin :

- 1° Il conçoit et met en œuvre, à destination du public le plus large, une programmation d'expositions, de publications et d'événements à caractère scientifique et culturel ;
- 2° Il met à la disposition du public les résultats et l'actualité de la recherche historique ainsi que des outils favorisant la compréhension et l'analyse critique des faits et des sources. Il contribue à accroître la place de l'histoire dans les médias et le débat public. Il facilite les rencontres entre le public et les chercheurs et apporte à ceux-ci son expertise et ses moyens dans leur activité de diffusion et de valorisation de leurs travaux. Il encourage le dialogue entre les disciplines et les métiers qui participent à la connaissance historique, notamment l'histoire de l'art, l'histoire de l'architecture, la géographie et l'archéologie ;
- 3° Il favorise la constitution et le développement de réseaux nationaux d'institutions publiques et privées intervenant dans le domaine de l'histoire. Il participe aux réseaux internationaux existants ;
- 4° Il conserve, protège, aménage, restaure et met en valeur l'ensemble immobilier mis à sa disposition au sein du quadrilatère Rohan-Soubise. Il anime, promeut, exploite et administre les espaces dont la gestion lui est confiée, en y accueillant, organisant ou produisant toute activité de nature à accroître le rayonnement de l'histoire de France.

- Article 3

La politique scientifique et culturelle et la stratégie de développement de l'établissement public, ses activités et ses investissements font l'objet d'un contrat pluriannuel conclu avec l'Etat.

Ce contrat fixe des objectifs de performance à l'établissement au regard des missions assignées et des moyens dont il dispose.

- Article 4

Pour l'accomplissement des missions définies à l'article 2, l'établissement public peut :

- 1° Coopérer avec les organismes, de droit public ou de droit privé, poursuivant des objectifs en rapport avec ses missions ou contribuant à la réalisation de celles-ci ou au développement de ses ressources, de ses activités ou de projets d'intérêt commun, en passant des conventions dans le cadre desquelles l'établissement peut attribuer des subventions ;
- 2° Participer à l'enrichissement des collections publiques en soutenant, par tout moyen approprié, l'acquisition de biens culturels par les musées nationaux, les musées de France et toute institution patrimoniale publique française ; il peut également acquérir, pour le compte de l'Etat, à titre gratuit ou onéreux, des biens culturels présentant un intérêt historique majeur et destinés à être présentés au public ou à être mis à sa disposition ;
- 3° Produire des expositions permanentes et temporaires ; à cet effet, il peut bénéficier de prêts et de dépôts d'œuvres et de biens culturels en vue de leur présentation au public, notamment dans les conditions prévues aux livres I^{er} et IV de la partie réglementaire du code du patrimoine ;
- 4° Produire ou accueillir des manifestations culturelles, notamment des spectacles, concerts ou festivals et projeter des films ; à cet effet, il gère un auditorium et des salles de projection et en assure

la programmation ; il exploite les droits directs et dérivés de ces manifestations ;

5° Mettre en œuvre une politique éditoriale, en réalisant ou participant à des productions éditoriales, y compris sur supports numériques ; réaliser des productions cinématographiques, audiovisuelles, musicales et théâtrales ou y participer ;

6° Développer à destination du public, des enseignants et des chercheurs des outils, y compris numériques, destinés à rassembler, éditer, publier et diffuser la connaissance historique ;

7° Organiser ou accueillir dans ses locaux des colloques et des séminaires ainsi que des activités d'enseignement et de valorisation de la recherche ; accueillir des chercheurs, des créateurs ou tout professionnel de la culture en résidence et allouer des bourses ;

8° Concéder des activités, délivrer des autorisations d'occupation du domaine public à des personnes publiques ou privées et passer toutes conventions pour l'utilisation des espaces susceptibles d'accueillir des manifestations culturelles ;

9° Réaliser des opérations commerciales et assurer des prestations de services à titre onéreux ;

10° Prendre des participations financières et créer des filiales ;

11° Acquérir et exploiter tout droit de propriété intellectuelle, faire breveter toute invention ou déposer en son nom tout dessin, modèle, marque ou titre de propriété industrielle correspondant à ses productions, valoriser selon toute modalité appropriée tout apport intellectuel lié à ses activités ;

12° De façon générale, accomplir tout acte juridique de droit privé utile à l'exécution de ses missions. »

La « Maison de l'histoire de France » existe donc comme un objet très indéfini du point de vue intellectuel, mais très normatif du point de vue rhétorique et désormais fondé réglementairement, ce qui ne manque pas de poser de nombreux problèmes eu égard aux conditions de sa programmation. Présenté comme un projet national de grande ambition, il affiche, selon ses responsables, un caractère de novation qui interdit, toujours selon ces derniers, qu'il puisse être comparé à d'autres musées d'histoire ou inscrits dans les contextes qui sont pourtant les siens, les musées, les archives, les politiques publiques en matière culturelle, l'enseignement, la vulgarisation et la recherche en histoire. L'un des objectifs de cette enquête critique consiste bien à opérer cette contextualisation du dossier de la « Maison de l'histoire de France », opération classique dans la recherche en histoire mais que semblent avoir ignorée les promoteurs du projet. Cette contextualisation commence par une description chronologique du projet.

HISTORIQUE D'UN PROJET PRÉSIDENTIEL

Le projet de « Maison de l'histoire de France » tel qu'il s'est imposé à l'opinion depuis l'annonce de sa mise en œuvre, le 12 septembre 2010, a pour origine la campagne présidentielle de 2007. Candidat à la magistrature suprême, Nicolas Sarkozy avait choisi, parmi ses thèmes de campagne, celui d'une redéfinition de la nation et de l'histoire qui devait selon lui rassembler les Français. Assisté de son conseiller Henri

Guaino, venu des rangs de la droite souverainiste, il délivra plusieurs discours dont celui de Besançon du 13 mars 2007. Récusant l'idée que la France puisse se définir par « une race », « une ethnie », mentionnant au détour d'une longue liste de valeurs, « la justice », « la République, la démocratie et les droits de l'homme », il affirma la suprématie de la nation : seule elle était capable de faire vivre ces valeurs. Le retour de la nation devenait l'angle vif d'une campagne très idéologique⁷⁵. Le mois suivant, comme le racontèrent *L'Express* et *Le Monde*⁷⁶, Hervé Lemoine, un conservateur du patrimoine, à l'époque chef du bureau de la politique des archives et des bibliothèques au ministère de la Défense et spécialiste des fonds audiovisuels⁷⁷, et Charles Personnaz, un administrateur civil, également chef de bureau dans le même ministère et doctorant en histoire contemporaine⁷⁸, suggérèrent au candidat, au moyen de canaux politiques, de donner une réalité à ses intentions en

75. « A force d'excommunier la nation, à force de dénigrer la France, à force de la mettre en demeure d'expier son histoire, à force de cultiver la repentance et la haine de soi, il devient de plus en plus difficile d'intégrer, de socialiser et même d'éduquer. Car on cherche rarement à s'intégrer à ce qu'on a appris à détester. A force d'abaisser la nation on rend l'intégration impossible. A force on laisse le champ libre aux communautés, aux tribus, aux bandes et aux prédateurs de toutes sortes qui cherchent à profiter de la moindre défaillance de l'Etat, de la moindre faille dans la République. A force d'abaisser la nation c'est la République que l'on abîme, c'est la démocratie que l'on met en péril, c'est la solidarité que l'on détruit. A force d'abaisser la nation c'est notre capacité à vivre ensemble qui risque d'être remise en cause. [...] » (<http://sarko2007.free.fr>, consultation le 8 novembre 2007).

76. Cf. Florence Evin et Thomas Wieder, « Maison de l'histoire de France : pourquoi tant de peurs ? », *Le Monde*, 18 décembre 2010. La biographie d'Hervé Lemoine sur le site des Archives de France – dont il est l'actuel directeur – indique : « En 2007, Hervé Lemoine fait la proposition, inscrite dans les priorités de l'action gouvernementale pour la culture, de la création d'une Maison de l'histoire de France. A la demande des ministres chargés de la Culture et de la Défense, il rédige un rapport dessinant les grandes lignes de cette nouvelle institution. Rendu public en avril 2008, ce rapport est à l'origine de l'annonce du lancement de ce projet par le président de la République en janvier 2009 à l'occasion de ses voeux au monde de la culture. » (<http://www.archivesfrance.culture.gouv.fr/archives-publiques/historique/directeurs/lemoine>).

77. Cf. Agnès Callu et Hervé Lemoine, *Le patrimoine sonore et audiovisuel français : entre archives et témoignages, guide de recherche en sciences sociales*, préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie et de Jean Cluzel, postface de Jacques Rigaud, Paris, Belin, 2005, 7 volumes.

78. Cf. Charles Personnaz, *Venizélos, le fondateur de la Grèce moderne*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2008.

créant un « musée d'histoire nationale » à l'Hôtel des Invalides⁷⁹. Sitôt Nicolas Sarkozy élu, ils adressèrent le 22 mai 2007 à Claude Guéant, nouveau secrétaire général de l'Elysée, une lettre qui précisait selon eux le double rôle de cette future institution muséale : être « la tête de réseau des centaines de musées d'histoire qui existent sur le territoire », et « donner corps au nouvel espace public nécessaire [aux] débats » ouverts pendant la campagne présidentielle autour des « concepts de "nation" et d'"identité nationale" ».

L'action gouvernementale et présidentielle s'emparant des « concepts » précités, l'initiative d'Hervé Lemoine et de Charles Personnaz fut rapidement suivie d'effets. La lettre de mission adressée le 1^{er} août 2007 à Christine Albanel, nommée ministre de la Culture et de la Communication dans le gouvernement de François Fillon, lui demandait ainsi d'expertiser le projet de « créer un grand centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France⁸⁰ ». Le 20 novembre 2007, Hervé Lemoine reçut personnellement la mission de « proposer des solutions concrètes en vue de la réalisation du centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France, souhaité par le président de la République », ceci « afin de redonner aux Français le goût de leur histoire ». La lettre de mission émanant des ministres de la Défense et de la Culture soulignait combien, « tout au long de la campagne présidentielle », le président de la République s'était employé

79. Selon *Le Monde* du 18 décembre 2010 (Florence Evin et Thomas Wieder, « Maison de l'histoire de France : pourquoi tant de peurs ? »)

80. Lettre de mission adressée à la ministre de la Culture et de la Communication, 1^{er} août 2007 (<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-lettre2mission07.htm>)

à définir l'identité de la nation, et combien celle-ci était le « fruit d'une longue histoire et que cette dernière était constitutive de notre nation, de notre identité nationale et de notre démocratie⁸¹ ».

En avril 2008, Hervé Lemoine remit au ministre de la Défense Hervé Morin et à la ministre de la Culture et de la Communication Christine Albanel son rapport définitif⁸². Y figurait explicitement dans le titre l'expression de « Maison de l'Histoire de France », le sous-titre reprenant pour sa part les termes présidentiels indiqués dans la lettre de mission⁸³.

Le lieu proposé, les Invalides, même réduit à son « pôle-musée », heurta vivement l'institution militaire qui souhaitait conserver la haute main sur tout le site. Cette opposition relança l'intérêt pour une autre implantation, à un moment où Nicolas Sarkozy recherchait pour lui-même, dans la tradition de la Roche de Solutré inaugurée par François Mitterrand, un lieu à la mesure de l'importance qu'il donnait à sa stature d'homme d'Etat. Le président de la République avait jeté son dévolu sur le plateau des Glières, mais les oppositions à cette annexion se firent de plus en plus fortes⁸⁴. Incrire son action politique dans un lieu symbolique et qui plus est muséal apparaissait comme une solution de repli très honorable. Le 13 janvier 2009, à Nîmes, Nicolas Sarkozy rendait public son souhait de créer un « musée de l'histoire de France » et de

81. Ministère de la Culture et de la Communication, ministère de la Défense, *Lettre à Hervé Lemoine*, 20 novembre 2007, cité in Rapport Lemoine, p. 7.

82. Un rapport d'étape fut remis en janvier 2008.

83. Rapport Lemoine, pp. 7-8.

84. Plusieurs manifestations de protestation furent organisées par des associations d'anciens résistants sur le site du plateau des Glières.

l'installer « dans un lieu emblématique de notre histoire, un lieu qui reste à choisir et qui sera choisi⁸⁵ ». Les historiens Daniel Roche et Christophe Charle réagirent dans *Le Monde* à un projet relevant d'« une conception obsolète » et visant selon eux « surtout à exalter notre identité en ce moment où notre nation serait menacée de l'intérieur par tous les communautarismes, à l'extérieur par le syndrome du déclin ou les craintes nées d'une mondialisation incontrôlable⁸⁶ ».

L'annonce présidentielle conduisit la ministre de la Culture et de la Communication Christine Albanel à missionner l'historien Jean-Pierre Rioux pour expertiser un certain nombre de sites susceptibles d'incarner le « lieu emblématique ». La lettre de mission adressée à l'historien rappelait aussi que la décision de création de l'établissement muséal se fondait bien « sur les travaux conduits par Hervé Lemoine⁸⁷ ». Jean-Pierre Rioux exposa en avant-propos de son rapport que celui-ci s'appuyait sur trois textes de références, le rapport initial d'Hervé Lemoine, le discours de Nîmes de Nicolas Sarkozy et la lettre de mission reçue de Christine Albanel. Les cinq sites nommément désignés par la ministre de la Culture et de la Communication (les Invalides, le château de Versailles, l'hôtel de Soubise, le château de Vincennes, le château de Fontainebleau) furent visités et examinés. S'y adjoignirent douze autres lieux que Jean-Pierre Rioux décida de prendre en considération (Bouvines, Valmy, Verdun, l'hôtel de la Marine, l'hôtel

85. Un extrait du discours de Nîmes incluant ce volet de « la création d'un Musée de l'Histoire de France » figure en annexe du rapport de Jean-Pierre Rioux (Rapport Rioux, p. 54).

86. Daniel Roche, Christophe Charle, « La France au musée de l'histoire », *Le Monde*, 8-9 février 2009.

87. Lettre de mission adressée le 13 février 2009 par la ministre de la Culture et de la Communication Christine Albanel à Jean-Pierre Rioux (in Rapport Rioux, p. 5).

de la Monnaie, la Conciergerie, le château de Saint-Germain-en-Laye, le château d'Écouen, le domaine de Rambouillet, le palais de Chaillot, le Grand Palais, et la Vallée de la culture dans les Hauts-de-Seine). Le rapport de Jean-Pierre Rioux fut remis à la ministre de la Culture et de la Communication au mois de mai 2009.

Le 21 septembre 2010, sur proposition de Frédéric Mitterrand, nouveau ministre de la Culture et de la Communication, l'ancien directeur de cabinet de Christine Albanel, Jean-François Hébert, était nommé par Nicolas Sarkozy président de l'établissement public du château de Fontainebleau et chargé de mettre en œuvre le projet présidentiel de Musée d'histoire de France⁸⁸. Une lettre de mission lui était adressée le lendemain. Signée de Frédéric Mitterrand, elle rappelait solennellement le souhait du président de la République de mettre fin, selon l'expression désormais consacrée, à la « situation paradoxale » d'un pays dont « l'histoire est l'un des plus anciennes d'Europe », qui passionne ses compatriotes et qui, à la différence de ses voisins, est le seul à ne pas disposer d'un lieu qui présente les grandes étapes de son histoire⁸⁹ ». Le ministre reconnaissait le caractère fondateur du rapport d'Hervé Lemoine et du choix du premier rapporteur de proposer, pour ce musée à venir, le nom de « Maison de l'histoire de France ». Il confiait à Jean-François Hébert la tâche de « mettre en œuvre ce projet inédit ». Il lui demandait de conduire parallèlement « un vaste chantier de réflexion sur la muséo-graphie des musées de société et d'histoire » et « une réflexion sur les expositions

88. Décret du président de la République, 21 septembre 2009, et Communiqué de presse du ministère de la Culture et de la Communication, 23 septembre 2009 (www.culture.gouv.fr)

89. Lettre de mission du 22 septembre 2009 adressée par le ministre de la Culture et de la Communication à Jean-François Hébert, citée in Rapport Hébert, p. 43.

temporaires qui préfigureront celles qui marqueront l'ouverture de la Maison de l'histoire ». Frédéric Mitterrand concluait sur l'exceptionnalité du projet présidentiel et le devoir de conserver à l'histoire un cadre national⁹⁰.

Le communiqué du ministère de la Culture et de la Communication en date du 23 septembre reprenait les principaux éléments de la lettre de mission de la veille. Il indiquait que Jean-François Hébert aurait « notamment la charge d'élaborer le projet scientifique et culturel de cette "Maison de l'histoire de France" selon la formule suggérée par Hervé Lemoine dans son rapport d'avril 2008 en s'appuyant sur un conseil scientifique ». L'objectif « est de concevoir une institution qui sera porteuse d'un discours irréprochable tout en se situant à la pointe de la modernité en termes de muséographie et d'accueil du public ». Enfin, en matière de localisation, Jean-François Hébert « devra également approfondir les pistes ouvertes par le rapport de Jean-Pierre Rioux sur les différents sites susceptibles de recevoir la nouvelle institution afin que le ministre puisse proposer rapidement un choix définitif au président de la République⁹¹ ». Doté de cette double casquette, Jean-François Hébert se mettait au travail. Au mois d'avril 2010, il remettait à Frédéric Mitterrand son rapport intitulé « Eléments de décision pour la Maison de l'Histoire de France »⁹².

90. « Il ne faut pas s'y tromper, la création d'une Maison de l'Histoire de France voulue par le président de la République est un projet dont l'ambition est à la fois intellectuelle, culturelle, politique et sociale. Il nous faut rappeler que l'histoire est avant tout un rapport au temps dans toute sa profondeur, que les traces et les lieux de mémoire qui en témoignent sont multiples, que leur sens n'est pas univoque, que l'histoire de France ne se réduit ni à celle de Paris, ni à celle de Versailles, et qu'elle ne peut se confondre avec celle de Bruxelles. C'est, à n'en pas douter, un projet exaltant qui marquera durablement le paysage culturel de notre pays. » (*ibid.*, p. 45).

91. Communiqué de presse du ministère de la Culture et de la Communication, 23 septembre 2009, *op. cit.*

92. Avril 2010, 85 p.

Dans l'intervalle, le 7 janvier 2010, à la Cité de la musique à Paris, Nicolas Sarkozy précisait au monde de la culture réuni pour ses vœux le sens qu'il entendait donner à son projet – cette fois dénommé « Maison de l'Histoire de France » :

« J'ai décidé de créer une « Maison de l'Histoire de France » pour que chacun, Français ou visiteur de passage, puisse comprendre d'où vient la France, d'où vient que nous sommes français, quelle est notre identité. La Maison de l'Histoire de France n'écrira pas je ne sais quelle « Histoire officielle » mais questionnera sans relâche notre Histoire et présentera au public « nos » histoires de France. Il est normal que les faits donnent lieu à des interprétations variées, il est souhaitable de multiplier les points de vue, il faudrait même solliciter davantage le regard des historiens étrangers. En revanche la réalité des faits ne doit pas être ignorée, non plus que le fil chronologique qui relie les événements les uns aux autres. C'est donc, vous l'avez compris, un projet qui me tient très à cœur. Frédéric Mitterrand me proposera dans quelques semaines un lieu, un siège pour cette Maison de l'Histoire, sa « vitrine » en quelque sorte. D'ici au printemps, nous déciderons de son organisation et de ses équipes. »

Les actes qui suivirent infirmèrent les déclarations rassurantes sur l'absence d'intention officielle. Afin de concrétiser un projet stratégique pour le président de la République futur candidat à sa succession, un dispositif puissant fut installé au ministère de la Culture. Les équipes en charge de la « Maison de l'histoire de France » se virent

dotées de moyens importants et de forts soutiens politiques. Elles imposèrent sans concertation, notamment aux personnels des Archives nationales mais aussi à tous les acteurs légitimes – conservateurs, chercheurs, historiens, publics – un projet bâclé et ignorant.

Le 3 février 2010, Hervé Lemoine, à l'origine du projet présidentiel, auteur du premier rapport sur la « Maison de l'Histoire de France », était nommé directeur chargé des Archives de France en conseil des ministres. Il accédait à la tête de la nouvelle institution issue de la réforme des directions du ministère de la Culture exigée par la Révision générale des politiques publiques (RGPP), le service interministériel des Archives de France placé sous l'autorité du directeur général des Patrimoines, Philippe Bélaval. Cette nomination d'un jeune conservateur à un poste d'une telle responsabilité ne pouvait s'expliquer que par la nécessité de la mise en œuvre du projet présidentiel – les Archives nationales – sur lesquelles Hervé Lemoine recevait la tutelle – figurant parmi les sites prioritaires d'implantation. Le fait que l'association de préfiguration de la « Maison de l'Histoire de France », déclarée à la préfecture de police de Paris le 8 mars suivant, fût précisément localisée dans le quadrilatère historique des Archives nationales et à l'adresse même du service interministériel⁹³, abondait dans le sens d'une installation de la « Maison de l'histoire de France » dans cet espace. Charles Personnaz, déjà cité, était nommé quant à lui directeur de l'Association de préfiguration. Le dernier acte des décisions présidentielles intervint quelques mois plus tard.

93. L'Association de préfiguration de la « Maison de l'Histoire de France » est localisée au 56 rue des Francs-Bourgeois, siège du service interministériel des Archives de France.

Le 12 septembre 2010, à l'occasion de son déplacement en Dordogne pour le 70^{ème} anniversaire de la découverte de la grotte de Lascaux, Nicolas Sarkozy annonce la création de la « Maison de l'Histoire de France » et son installation sur le site parisien des Archives nationales, dans le quartier du Marais. La proposition de cette implantation lui a été faite par le ministre de la Culture et de la Communication, comme ce dernier le précise dans un communiqué diffusé deux jours plus tard, le 14 septembre. Celui-ci livre les premiers détails sur le chantier désormais lancé⁹⁴. La première partie du communiqué fait l'historique des annonces présidentielles et du choix des Archives nationales, décision qui clôt « le temps de la réflexion et de la concertation avec la communauté des historiens ouvert [par les trois rapports] », et qui « donne le coup d'envoi de la mise en œuvre de ce projet fédérateur au service de l'histoire ». Le ministère insiste particulièrement sur la qualité de ce « projet fédérateur » pour son objet, l'histoire de France, et sur son rôle dans ce qu'il considère devoir être la modernisation du réseau des musées de France.

Le 27 septembre suivant, des lettres de mission sont adressées à Jean-François Hébert, au titre de président de l'Association de préfiguration de la « Maison de l'histoire de France » et de président de l'établissement public du château de Fontainebleau, et à Philippe Bélaval, en charge de la direction générale des Patrimoines créée le 13 janvier 2010. La seconde de ces lettres synthétise les principaux éléments de la première. Celle-ci souligne qu'après l'annonce par le

94. Site www.culture.gouv.fr du ministère de la Culture et de la Communication, 14 septembre 2010 (« La Maison de l'histoire de France s'installera aux Archives nationales »).

président de la République de la création de la « Maison de l'Histoire de France » et son installation au sein du quadrilatère Rohan-Soubise à Paris, le projet entre « dans une phase opérationnelle ». A ce titre, il appartient à Jean-François Hébert de « mettre en place l'association de préfiguration de la Maison de l'Histoire de France⁹⁵ » dont il devra assurer la présidence jusqu'à la création de l'établissement public prévue pour le 1^{er} janvier 2012. La tâche du maître d'œuvre implique concrètement de proposer au ministre de la Culture et de la Communication la constitution d'un conseil scientifique qui « aura pour mission de se prononcer sur l'ensemble du projet de la Maison de l'Histoire de France ». Dans le même temps, et « en cohérence avec ce projet scientifique et culturel », Jean-François Hébert devra s'attacher à constituer, « en lien avec la Direction générale des Patrimoines [...], le "socle" de la Maison de l'Histoire de France », c'est-à-dire les neuf musées confédérés. Une troisième mission lui incombe, celle de la collaboration du projet avec « cette grande institution patrimoniale et républicaine que constituent les Archives nationales, implantées dans le quadrilatère ». Le ministre demande à ce que, « en liaison avec la Direction générale des Patrimoines », soient définies « les modalités de participation des Archives nationales, qui conserveront leur autonomie juridique, aux activités de la nouvelle institution ».

Dès l'annonce de l'installation de la « Maison de l'histoire de France » aux Archives nationales, les personnels défendus par l'Inter-

95. Lettre de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication à Jean-François Hébert, président de l'association de préfiguration de la Maison de l'Histoire de France, Président de l'établissement public du château de Fontainebleau, 27 septembre 2010, site du ministère de la Culture et de la Communication.

syndicale manifestent leur forte opposition au projet⁹⁶. La pétition déjà mentionnée est lancée dans le monde de la culture, de l'histoire et de la recherche tandis que débute, le 14 septembre 2010, l'occupation de l'hôtel de Soubise. Celle-ci va durer jusqu'en janvier 2011.

Dans la presse, de nombreux articles d'historiens ou de professionnels des musées critiquent vivement le projet. Le ministre de la Culture et les principaux responsables de l'opération (Jean-François Hébert, Jean-Pierre Rioux) rejettent d'emblée les critiques. Ils se posent en tenants de la modernité devant l'obscurantisme des opposants au projet comme le soutient la tribune de Frédéric Mitterrand publiée par *Le Monde* le 2 novembre 2010⁹⁷. Ils multiplient les articles, entretiens et interventions publiques avec tout le prestige (et le pouvoir) que leur offre leur statut officiel.

Maintenu au ministère de la Culture (novembre 2010), notamment grâce à son activisme pour défendre le projet présidentiel, Frédéric Mitterrand s'emploie à former le conseil scientifique de la future « Maison de l'histoire de France ». Sa composition est révélée par *Le Monde* dès le 10 janvier 2011 et son installation officielle a lieu le 13 janvier au ministère de la Culture. En dépit de l'auto-satisfaction affichée rue de Valois, le conseil scientifique finalement baptisé « Comité d'orientation scientifique » réunit des membres d'horizons

96. Le sénateur Jack Ralite a estimé devant la commission du Sénat (le 19 janvier 2011) que « sur les 330 membres de l'administration des Archives nationales, 280 se sont engagés contre le projet de la Maison de l'histoire de France sur leur site. » (Commission du Sénat, audition).

97. Frédéric Mitterrand, « La Maison de l'histoire de France est une chance pour la recherche », *Le Monde*, 2 novembre 2010.

divers, avec un faible nombre d'universitaires ou de chercheurs en poste, et une relative proportion de personnalités proches de l'autorité administrative. Présidant à son installation, le ministre précise que la forme juridique du futur établissement (établissement public ou libre association) sera décidée « dans les six mois » et que l'opération en cours repose sur « trois piliers », le Comité d'orientation scientifique, l'association de préfiguration présidée par Jean-François Hébert, et un portail internet à venir. Le calendrier est reprécisé : ouverture au public des jardins du quadrilatère de Rohan-Soubise en juin 2011, exposition de préfiguration début 2012 (produite par la RMN), ouverture de l'établissement pour 2015.

Fin janvier 2011, la tension augmente entre les responsables du projet et le cabinet du ministre d'une part, et les personnels des Archives nationales de l'autre. L'inauguration dans l'hôtel de Soubise de l'exposition « Dans l'atelier des menus plaisirs du roi » est autorisée d'extrême justesse le 18 janvier, puis aussitôt fermée au public par décision de la rue de Valois avant d'être finalement rouverte. L'occupation du Palais de Soubise est suspendue à la suite d'engagements pris par le directeur de cabinet de Frédéric Mitterrand, Pierre Hanotaux⁹⁸. Ces concessions aux syndicats s'accompagnent d'une décision administrative brutale qui révèle la détermination des porteurs du projet : considérée comme trop proche de ses agents et de la représentation

98. Lettre du 23 janvier 2011 adressée à l'Intersyndicale. Elle propose un relevé des points évoqués lors de la réunion tenue le même jour rue de Valois, notamment sur « le maintien du fonds du minutier central des notaires de Paris sur le site parisien des Archives nationale », et sur « le maintien dans le quadrilatère, notamment dans l'hôtel de Soubise, du cœur des activités culturelles et éducatives des Archives Nationales, s'appuyant sur leur lien historique avec cet Hôtel et les Grands Dépôts ».

syndicale⁹⁹, la directrice des Archives nationales Isabelle Neuschwander est révoquée de son poste et remplacée par Agnès Magnien¹⁰⁰. De vives protestations, notamment d'associations d'historiens, de chercheurs, d'archivistes et des personnels de bibliothèques, dénoncent ce limogeage¹⁰¹. Le 8 mars 2011, le personnel des Archives nationales occupe à nouveau le site.

Le 17 mai 2011, le rapport d'information fait au nom de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication sur « le projet de création d'un musée de l'histoire de France » est remis au Sénat. Sa rédactrice, la sénatrice UMP de Paris Catherine Dumas (assistée d'un administrateur, Julien Fradel), réalisa un travail d'importance sur la base de méthodes éprouvées. Pour cette raison précisément, elle n'a pas pu masquer les graves faiblesses d'un projet présidentiel officiellement baptisé le 12 septembre 2011 « Maison de l'histoire de France ». Dans la première partie de son rapport, la parlementaire a reproduit l'argumentaire plaident pour la naissance de cette institution. Elle l'a enrichi et complété, particulièrement sur l'existence d'un musée de l'histoire de France aux Archives nationales et son projet de refondation en 2000 qui avaient été enterrés par les rédacteurs des trois rapports initiaux. C'était l'une des défaillances déjà relevées par de nombreux historiens et des professionnels du patrimoine, étonnés par la légèreté des références historiques et documentaires des promoteurs de la « Maison de l'histoire de France ». Le rapport réitere ces critiques.

99. Cf. Frédéric Mitterrand, *Le désir et la chance*, Paris, Robert Laffont, 2012, p.163.

100. Arrêté du 23 février 2011.

101. Voir les éléments de cette protestation en annexe de cette étude sur www.jean-jaures.org

Soulignant avec honnêteté qu' « idéalement [...] , il aurait sans doute été préférable de partir du projet de refondation du musée de l'histoire de France des Archives nationales », il met en cause les choix de départ : « l'utilisation à bon escient de cette réflexion admirablement menée sur le plan scientifique et très aboutie sur le plan de la mise en œuvre aurait permis de déminer un grand nombre des controverses relayées dans la presse, en démontrant que lorsque l'on prend le temps du débat avec les professionnels, un projet ambitieux et fédérateur peut être mis en place ».

Soucieux de rectifier l'image très problématique de la « Maison de l'histoire de France » et de l'action publique qu'elle traduit, le rapport avance vingt propositions dont l'ultime, la « mise en place d'un groupe de travail composé de parlementaires représentant toutes les sensibilités politiques », témoigne encore de ces graves faiblesses puisque le suivi parlementaire qui est demandé doit « permettre de s'assurer de la mise en œuvre de ces préconisations et l'effectivité de principes de transparence, d'indépendance et d'impartialité dans la conduite de ce projet ». D'autres propositions valident en creux les critiques du projet actuel, par exemple sur le manque de garanties d'« autonomie scientifique et culturelle » des neuf musées fédérés assignés dans cette « maison », ou sur l'indépendance toute relative du Comité d'orientation scientifique à qui il est demandé de s'ouvrir à des personnalités disposant d'une compétence reconnue en matière de vulgarisation de l'histoire auprès du grand public et de l'exposition au grand public, à des personnalités étrangères, à des personnalités issues du CNRS, de l'EHESS, de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, etc.

Le rapport du Sénat a-t-il été jugé trop critique par le gouvernement et la majorité parlementaire ? Toujours est-il que, ne bénéficiant d'aucune publicité ni de volonté politique, il est rapidement enterré. Il n'est pas non plus commenté par les responsables de la « Maison de l'histoire de France » qui ne s'expliquèrent sur aucune des critiques formulées. Seuls des historiens analysèrent l'étude¹⁰². En revanche, l'« Avant-projet » du Comité d'orientation scientifique de la « Maison d' l'histoire de France » va susciter toutes les attentions. Il est remis au ministre le 16 juin 2011, puis rendu public. Il s'agit d'un texte très général, peu documenté, peu argumenté, souvent rhétorique et empruntant au style de la communication plus qu'au langage de la science. Consultable sur le site de la MHF (www.maison-histoire.fr), l'« Avant-projet » est adressé à plusieurs centaines d'enseignants, d'historiens, de professionnels de la culture, aux fins de nourrir une « large concertation » qui va prendre la forme de rencontres régionales et nationales organisées durant l'automne. Le projet définitif est annoncé « pour la fin de l'année [2011] ».

Cette « large concertation » n'en a que le nom. Des voix s'élèvent pour contester le principe même de leur organisation – les débats devant se limiter à la discussion du seul « avant-projet » à l'exclusion de toutes les questions ouvertes par le projet de « Maison de l'histoire de France ». Ces rencontres attirent très peu de professionnels et un public clairsemé. Au même moment (septembre 2011), le ministère de la Culture tente

102. Isabelle Backouche, Vincent Duclert, « Maison de l'histoire de France : controverse bienvenue », *Rue 89*, 24 mai 2011 (<http://www.rue89.com/2011/05/24/maison-de-lhistoire-de-france-attention-controverse-205680>).

de réprimer l'action de l'Intersyndicale des Archives nationales en déclenchant une procédure de sanctions disciplinaires contre trois responsables syndicaux. L'affaire est rapidement médiatisée¹⁰³. Conséquence ou non de la critique du projet, toujours est-il que le président de l'Association de préfiguration annonce le 23 septembre 2011 que si l'établissement public de la « Maison de l'histoire de France » sera bien créé le 1^{er} janvier 2012, les musées nationaux services à compétence nationale (SCN), qui devaient être à l'origine absorbés dans cette nouvelle structure, n'en feront pas partie, du moins pour le moment. Ils conserveront leur statut et leur autonomie, leur participation à la [« Maison de l'histoire de France »] se limitant à leur fédération au sein d'un groupement d'intérêt public, le « groupement des musées nationaux pour l'histoire de France¹⁰⁴ ».

Le 21 décembre 2011, « conformément au calendrier annoncé par le président de la République », le Conseil des ministres délibère sur le décret statutaire de création de l'établissement public administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. « Ce projet, explique le communiqué du Conseil des ministres, répond à une ambition scientifique et culturelle : rendre accessible au plus grand nombre la connaissance de l'histoire de France, favoriser sa compréhension et son analyse critique, l'inscrire dans une approche ouverte à l'Europe et au monde et valoriser les nouveaux domaines de la recherche. Pour mettre en œuvre cette démarche, le

103. Voir en annexe certains des articles de presse concernant cette affaire.

104. Cité par Art Clair, 26 septembre 2011. (Source Art Clair, http://www.artclair.com/site/archives/docs_article/89422/la-maison-de-l-histoire-de-france-avance-en-solo.php)

Comité d'orientation scientifique de la Maison de l'histoire de France, constitué en janvier 2011 et présidé par Jean-Pierre Rioux, a engagé une réflexion ouverte afin de concevoir un avant-projet scientifique qui a fait l'objet d'une large consultation. Ce comité est pérennisé dans les statuts de l'établissement et pourra ainsi achever le projet scientifique et culturel en début d'année 2012. L'une des missions premières de l'établissement sera de mobiliser une large gamme d'outils, adaptés à la diversité des publics, au service de la connaissance et de la diffusion de l'histoire : Maison de l'histoire de France numérique, productions audiovisuelles, actions en réseaux, colloques. La Maison de l'histoire de France constituera également autour d'elle un réseau de partenaires en France comme à l'étranger : grandes institutions culturelles ayant trait à l'histoire, musées d'art et d'histoire, villes et pays d'art et d'histoire, services d'archives et bibliothèques, sites archéologiques et historiques, mémoriaux et historiaux, maisons des Illustres, unités de recherche universitaires, sociétés savantes notamment. Une place particulière sera donnée à neuf musées nationaux dont les sites d'implantation et les collections se situent au point de rencontre entre les arts et l'histoire. Respectueux de l'identité de chacun, ce réseau prendra la forme d'un groupement d'intérêt public. »

Au Conseil des ministres du 21 décembre toujours, le ministre de la Culture propose au président de la République « de nommer à la présidence du nouvel établissement public Madame Maryvonne de Saint-Pulgent, conseiller d'Etat, qui fut notamment directrice du Patrimoine au ministère de la Culture ». Le départ de Jean-François Hébert n'équivaut en aucun cas à une démission, selon l'intéressé qui

explique qu'il s'agit de la fin de la mission de préfiguration qu'il présidait. « A partir du 1^{er} janvier 2012 sera créé un Etablissement Public Administratif et il ne lui était simplement pas possible de prendre la tête des deux institutions¹⁰⁵ ».

L'installation de la « Maison de l'histoire de France » aux Archives nationales est également confirmée, à charge pour elle notamment de « concevoir et réaliser la Galerie des Temps qui sera implantée dans le Quadrilatère Rohan-Soubise, ainsi que des espaces d'exposition temporaire¹⁰⁶ ». Enfin est annoncée l'ouverture, dès le 18 janvier 2012, de l'exposition « La France en relief – Chefs-d'œuvre de la collection des plans-reliefs de Louis XIV à Napoléon III » sous la nef du Grand Palais. Celle-ci « constituera la première grande opération de ce nouvel opérateur culturel¹⁰⁷ ».

Le début de l'année 2012 apparaît donc, pour la « Maison de l'histoire de France », comme le début de la concrétisation effective du projet : création de l'institution pérenne, nomination d'une personnalité recon-nue pour sa grande compétence en matière d'administration de l'Etat, remise du rapport final du Comité d'orientation scientifique, ouverture de la première exposition à Paris (celle des plans-reliefs) sous

¹⁰⁵. Cité par Didier Rykner, « Maryvonne de Saint-Pulgent nommée à la tête de la Maison de l'histoire de France », *La Tribune de l'art*, 21 décembre 2011 (<http://www.latribunedelart.com/maryvonne-de-saint-pulgent-nommee-a-la-tete-de-la-maison-de-l-histoire-de-france-article003451.html>)

¹⁰⁶. Communiqué du ministère de la Culture et de la Communication, <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Espace-Presse/Communiques/Creation-de-la-Maison-de-l-histoire-de-France-et-nomination-de-sa-presidente>

¹⁰⁷. Conseil des ministres, 21 décembre 2011, communiqué officiel (<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/creation-de-la-maison-de-l-histoire-de-france>)

l'égide de la « Maison de l'histoire de France ». Les vœux du président de la République au monde de la culture, depuis le chantier du MuCem à Marseille le 24 janvier, ont célébré la « passion » qui a entouré ce projet présidentiel et sa mise en place :

« La Maison de l'Histoire de France que j'ai profondément voulu s'est mise en place entourée d'une polémique extraordinaire et cette polémique montre que nous sommes vivants ! Quel est le pays qui est capable de susciter tant de débats sur une Maison de l'Histoire de France ? Il y a deux manières de le voir : on peut dire c'est un souci, certes, mais on peut dire aussi que c'est de la passion. Et moi j'y vois la passion. »

Sous l'impulsion de Maryvonne de Saint-Pulgent, l'établissement public dont le projet a été doté avance à marche forcée. Les arrêtés de nomination des personnalités qualifiées au Conseil d'administration et au Comité d'orientation scientifique sont publiés, respectivement les 28 février et 2 mars 2012. Au milieu du mois de mars également, les chefs de services des Archives nationales sont informés de la partition du site du Marais. Si l'hôtel de Soubise demeure au patrimoine de l'institution, en revanche l'hôtel de Rohan, l'hôtel de Jaucourt, l'aile Chamson et les espaces du Minutier central sont dévolus, dans le plan de répartition décidé au ministère de la Culture, à la « Maison de l'histoire de France ». Cette division d'un site à la profonde unité venue de l'histoire princière et de la fonction Archives résulte d'une politique qui a ignoré l'objet même qu'elle se destine à vulgariser, au terme d'un processus qui a confondu la volonté éclairée avec la brutalité du pouvoir.

Sur quelle légitimité intellectuelle, administrative, publique se fonde un tel projet, sinon l'ordre d'un discours qui a nourri une illusion ?

L'ORDRE DU DISCOURS

Le jugement que Nicolas Sarkozy a porté le 24 janvier 2012 sur les débats entourant la « Maison de l'histoire de France » a pour intention d'en vider le contenu voire le sens – comme si ces débats ne faisaient que soutenir le projet et au final, le validaient. Ce propos traduit la stratégie qui a été mobilisée en permanence dans ce dossier, à savoir refuser la concertation sur le fond, présenter la large contestation que suscite le projet comme le symptôme d'une « passion » et donc comme un argument supplémentaire en faveur d'une « maison » pour l'histoire de France. En permanence, l'ordre du discours est substitué à la discussion scientifique qui aurait du faire mûrir le projet.

Ainsi l'exposition des plans-reliefs a-t-elle été organisée dans l'urgence. Elle n'a fait l'objet d'aucune expertise ni validation du Comité d'orientation scientifique. Elle a été imposée à ses membres qui servent plus que jamais de caution à un projet qu'ils ne maîtrisent ni n'infléchissent. Cette exposition sert exclusivement à démontrer que la « Maison de l'histoire de France » n'est plus à l'état virtuel, que le grand dessein présidentiel est réalisé, que la mission est accomplie, que le bilan l'intégrera. Il est du reste intéressant de noter que Nicolas Sarkozy,

la veille de l'annonce de sa candidature à un second mandat, effectuait une visite surprise à l'exposition du Grand Palais. Il y a fait plusieurs annonces, rapporte *Libération*¹⁰⁸, indiquant que « le schéma de distribution des espaces au Carré des Archives, dans le Marais, à Paris, sera approuvé “dans les jours à venir”, fixant le budget à 80 millions d'euros. Il a estimé que le succès de l'exposition, qui devrait accueillir 130 000 visiteurs en quatre semaines, démontrait “ce besoin d'histoire”, auquel doit répondre son projet ». Trois semaines plus tôt, le ministre de la Culture et de la Communication avait publié *Le désir et la chance*, un essai en forme de bilan très complaisant de son action et de soutien sans réserve à Nicolas Sarkozy. Les pages que Frédéric Mitterrand consacre à la « Maison de l'histoire de France » sont aussi simplistes qu'affectées¹⁰⁹. Il y proclame sa foi absolue dans le projet, il assimile ses opposants aux détracteurs de la Tour Eiffel ou du Quai Branly, reprenant telle une ritournelle l'argumentaire de sa première tribune dans le journal *Le Monde* du 2 novembre 2010. Sa certitude inébranlable, son implication personnelle valent pour lui toutes les justifications. L'idée qu'il puisse y avoir un débat sur ce projet, que l'action publique puisse être critiquée, lui est étrangère. Non pas qu'il ne rejette par principe la critique. Frédéric Mitterrand la loue fréquemment dans ses nombreuses interventions publiques¹¹⁰. Mais il l'ignore sur le fond. Avec la « Maison de l'histoire de France », il aura persisté dans une politique pourtant fortement contestée par de nombreux acteurs et observateurs de l'action

publique. Rarement un ministre de la Culture aura sanctifié à ce point une décision présidentielle et s'y sera impliqué sans nuance, happé dans le vertige d'une rhétorique où les problèmes disparaissent par enchantement, et comme si la parole présidentielle devait annuler tout esprit critique et indépendance de soi.

Car problèmes il y a. Ils sont d'autant plus graves qu'ils sont niés. Et avec eux l'histoire censée pourtant définir la « Maison » projetée. Car, comme le rappelait Lucien Febvre, « poser un problème, c'est précisément le commencement et la fin de toute histoire. Pas de problèmes, pas d'histoire¹¹¹ ».

Il convient donc, dans un nouveau chapitre, de restaurer l'ordre des problèmes, en commençant par étudier les manières de faire qui ont prévalu dans l'élaboration du projet, la représentation qui en a été donnée par ses responsables et l'étouffement du débat critique pourtant nécessaire au succès d'une telle entreprise.

108. Edition du jeudi 16 février 2012.

109. Frédéric Mitterrand, *Le désir et la chance*, op. cit., pp. 164 et suiv.

110. Par exemple sur France Inter le 21 février 2012.

111. Lucien Febvre, « Propos d'initiation : vivre l'histoire », *Mélanges d'histoire sociale*, 1943, vol. 3, p. 8.

Idéologie, pratiques et représentations. Sur les discours et les méthodes d'un projet présidentiel

L'« ORIGINE IMPURE ET STRICTEMENT POLITICIENNE » DE LA « MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE »

Au ministère de la Culture, Frédéric Mitterrand et l'équipe réunie autour du projet de « Maison de l'histoire de France » se sont employés durant l'année 2011 à récuser toute intention d'édifier un musée de l'« identité nationale ». Après le fiasco, en janvier 2010, du débat lancé le 25 octobre 2009 par Eric Besson, l'ancien ministre en charge de cette thématique présidentielle, il s'avérait indispensable d'exfiltrer le projet de ce contexte très handicapant. Pourtant, à ses débuts, la « Maison de l'histoire de France » a bien été un rouage de cette opération très contestée et contestable. La preuve en est la lettre de mission adressée le 31 mars 2009 par le Premier ministre au ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire.

Il lui était demandé de prendre part, « aux côtés du ministre chargé de la Culture, à la mise en place du Musée de l'histoire de France, qui contribuera à faire vivre notre identité nationale auprès du grand public¹¹² ». On ne peut être plus clair. La tentative de se séparer de cette origine idéologique a été globalement vaine, comme l'a souligné la lettre ouverte de l'historien Pierre Nora à Frédéric Mitterrand publiée par *Le Monde* le 11 novembre 2011.

« Ce projet aura beaucoup de mal à se remettre de son origine impure et strictement politique. Nicolas Sarkozy l'a lancé en janvier 2009, en pleine remontée du Front national et pour « renforcer l'identité nationale ». Il s'est trouvé pris dans la lumière, ou plutôt dans l'ombre de cette funeste enquête sur ladite identité. C'est là son péché originel. On s'est rendu compte que c'était s'aliéner tous les milieux sans lesquels il n'était pas réalisable, – conservateurs, archivistes, historiens ; et vous avez tout fait, dès votre arrivée au ministère de la Culture, pour calmer le jeu et rallier le plus de monde possible. Mais on ne peut pas mélanger les deux registres, celui de la stratégie électorale et le grand jeu désintéressé de la recherche historique et de la pédagogie civique ; ni passer impunément de l'un à l'autre.¹¹³ »

Cet échec était prévisible tant les promoteurs de la « Maison de l'histoire de France » n'ont pas voulu se séparer des conceptions de

¹¹². Lettre de mission adressée au ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, 31 mars 2009, p. 6.

¹¹³. Pierre Nora, « Lettre ouverte à Frédéric Mitterrand sur la Maison de l'histoire de France », *Le Monde*, 11 novembre 2010.

l'histoire véhiculée par l'« identité nationale » et, plus globalement, par le président de la République. Pierre Nora l'a rappelé aussi dans sa lettre ouverte.

« Décidemment, Nicolas Sarkozy n'a pas de chance avec l'histoire et le passé de la France. Lui qui veut qu'une décision politique ne se juge qu'au résultat, toutes ses initiatives, dans cette direction, se sont révélées malheureuses, avec pourtant parfois les meilleures intentions. Il y a eu, le jour même de son intronisation, la lettre de Guy Môquet à faire lire en classe au début de l'année scolaire : elle a fait long feu. Il y a eu, au dîner du CRIF, et comme un cadeau à la communauté juive, la proposition que chaque enfant de CM2 adopte le fantôme d'un enfant assassiné pour le faire revivre : tollé général. Il y a eu les discours du Latran et de Ryad sur la nouvelle laïcité et les supériorités du curé sur l'instituteur : échos négatifs. Il y a eu le discours de Dakar et « l'entrée tardive des Africains dans l'histoire » : discours aux propos courageux sur le colonialisme mais tellement maladroit dans le ton qu'il a été mal reçu de ceux qu'il voulait contenter. Il y a eu, enfin, cette brillante enquête sur l'identité nationale, qui a fini en pétard mouillé. Et maintenant cette Maison de l'histoire de France qui n'en finit pas de chercher sa raison d'être. »

Un an plus tôt, le 10 décembre 2010, un autre historien, ancien président de la Bibliothèque nationale de France, Jean-Noël Jeanneney, avait souligné ce risque de confusion entre la « Maison de l'histoire de

France » et l'« identité nationale » lors d'une journée d'études organisée par le bureau du Sénat et intitulée « 1940-1962 : les troubles de la mémoire française ». Organisateur de cette rencontre, il rappela le contexte du projet :

« Sur la question de la Maison de l'histoire de France, les débats dépassent le cadre restreint de notre corporation d'historiens en posant la question de la légitimité des efforts consacrés à l'étude de l'histoire de France. La plupart des historiens – auxquels je me joins – répondent par l'affirmative et considèrent l'identité de la France (pour reprendre le titre du dernier ouvrage de Fernand Braudel) comme un objet d'étude légitime. Mais le Sénateur Collin a qualifié non sans pertinence le débat sur l'identité nationale de « préfectoral » et il faut admettre que ce débat a été pollué par le patronage que le ministère dont le nom associait identité nationale et immigration a voulu y imposer. [...] Beaucoup d'entre vous, par conséquent, se tiendront à l'écart de cette entreprise.¹¹⁴ »

Régulièrement, les promoteurs du projet s'offusquent qu'on rappelle les liens originels de la « Maison de l'histoire de France » avec l'« identité nationale ». Faute d'avoir clarifié la manière dont ils souhaitaient agir avec toutes les intentions proclamées en matière d'écriture de l'histoire et de la nation, ils n'ont pas été en mesure de quitter ces domaines de l'injonction politique et de l'histoire officielle. On mesure,

¹¹⁴. http://www.senat.fr/evenement/colloque/memoire_francaise/index.html

à la lecture des différents rapports fondant la « Maison de l'histoire de France », la pression permanente qu'ont exercée sur tout le projet les convictions d'un président auto-institué historiographe national. La lettre de mission émanant des ministres de la Défense et de la Culture ne soulignait-elle pas combien, « tout au long de la campagne présidentielle », le président de la République s'était employé à définir l'identité de la nation, et combien celle-ci était le « fruit d'une longue histoire et que cette dernière était constitutive de notre nation, de notre identité nationale et de notre démocratie¹¹⁵ ».

Rien dans la Constitution de la V^e République n'établit, pour le président de la République, ces fonctions d'historiographe de la nation. Nicolas Sarkozy les a endossées avec un militantisme qui a redoublé les inquiétudes légitimes des historiens. Il a exacerbé les pratiques de ses prédécesseurs dans des proportions jamais égalées et dans le sens d'une conception très politique et nationalo-centrée des usages du passé. Le projet présidentiel d'assigner l'histoire nationale au musée le démontre particulièrement comme l'ont souligné, très critiques, Daniel Roche et Christophe Charle dans leur article du *Monde* des 8 et 9 février 2009.

« L'ubiquité intellectuelle de Nicolas Sarkozy ne faisait aucun doute. Le voilà professeur d'histoire. Son choix de méthode et sa vision du passé méritent l'intérêt, car placer l'histoire au musée n'est pas sans signification sur la compréhension politique et

¹¹⁵. Ministère de la Culture et de la Communication, ministère de la Défense, lettre à Hervé Lemoine, 20 novembre 2007, cité in Rapport Lemoine, p. 7.

sociale d'une discipline que l'on veut voir accepter par tous. C'est en fin de compte la vision même de ce que nous devons être qui est réfléchie dans le miroir des objets rassemblés et exposés, c'est la démonstration d'un fil conducteur vers un passé obligé. [...] Immense entreprise qui s'inscrit dans le registre comptable des erreurs du passé, ce qui est sans limites, mais qui vise surtout à exalter notre identité en ce moment où notre nation serait menacée de l'intérieur par tous les communautarismes, à l'extérieur par le syndrome du déclin ou les craintes nées d'une mondialisation incontrôlable. Au total, il s'agit de substituer à la guerre mémorielle et à la repentance difficile une version sinon figée, du moins muséale et qui reconstruirait « l'âme de la France », donc une vision correspondant à la réconciliation, voire à l'effacement des contraires. [...]

A l'heure de l'Europe, à l'heure d'un monde sans frontières, mais aussi toujours plus divisé et conflictuel, faut-il reconstruire le mur rassurant d'une France mythique qui ne permet ni de comprendre la complexité du passé ni de préparer aux complexités de l'avenir ? Alors que les universités sont bousculées dans leurs fonctions, faut-il détourner l'attention par un leurre muséographique logé aux Invalides sous l'ombre intimidante de Louis XIV, Napoléon et de Gaulle ? A l'heure de l'ouverture au monde, faut-il redonner aux institutions académiques le rôle que la monarchie leur confiait ? L'histoire de la nation n'a-t-elle pas besoin plutôt d'un forum que d'un sarcophage ?¹¹⁶

^{116.} http://mobile.lemonde.fr/opinions/article/2009/02/07/la-france-au-musee-de-l-histoire-par-daniel-roche-et-christophe-charle_1152209_3232.html

Les deux auteurs répondaient alors à l'annonce faite par le président de la République, lors de ses vœux au monde de la culture réuni à Nîmes le 13 janvier 2009 de sa décision de « création d'un Musée de l'Histoire de France ». Ils réagissaient aussi aux documents de préfiguration existants qui éveillaient leur profond scepticisme¹¹⁷. Ce scepticisme est partagé par les auteurs de cette enquête critique. Il n'a cessé de se renforcer à mesure que se multipliaient des rapports d'experts aussi superficiels sur le fond que problématiques dans leurs méthodes et leurs intentions.

UNE PRÉFIGURATION IGNORANTE ET MILITANTE

Les rapports préliminaires, celui d'Hervé Lemoine d'avril 2008, celui de Jean-Pierre Rioux de mai 2009, celui de Jean-François Hébert d'avril 2010, suivis de l'« Avant-projet » du Comité d'orientation scientifique en juin 2011 et de son « Projet » en janvier 2012, sont triplement problématiques, à la fois par leur vision de l'histoire de France, par leur faiblesse érudite et critique et par leur importance dans le dispositif de décision. En cela, les auteurs, en position de subordination administrative pour deux d'entre eux – Hervé Lemoine et Jean-François Hébert – se coulaient dans les choix présidentiels actant le projet et recherchant

^{117.} « Les rapports préliminaires et le travail des commissaires mis en place laissant encore beaucoup de questions en suspens, on ne peut que se demander sur quels principes et sur quelle méthode historique et muséographique les choix définitifs seront fondés. » (*ibid.*)

le lieu symbolique par excellence comme le requérait Nicolas Sarkozy. Il n'est pas abusif de consacrer une place substantielle à une littérature qui fonde la décision politique. Jean-François Hébert n'a pas crain d'écrire, en ouverture de son rapport, que « le temps de la réflexion s'achève et [que] l'objet de ce rapport est de faire la synthèse des différentes études qui ont été réalisées pour proposer aux pouvoirs publics d'arrêter les missions, l'organisation et la localisation de la future Maison de l'Histoire de France¹¹⁸ ».

Le rapport d'Hervé Lemoine d'avril 2008 apparaît comme le plus consistant du point de vue intellectuel mais aussi,— ceci expliquant cela — le plus orienté. L'auteur est incontestablement porté par la mission de donner un musée d'histoire à la France, mission qu'il partage avec le président de la République dont il a orienté la réflexion¹¹⁹. Alors, il imagine une vaste crise de l'histoire, un « renoncement aux principes » que la « Maison de l'histoire de France » viendra réparer. Si la France souffre de son identité, c'est qu'elle souffre selon lui de son histoire. « Clio, la muse préférée des Français, est malade¹²⁰ ». Une telle assertion, jamais argumentée, peut constituer un aveu d'ignorance du mouvement de la recherche historienne en France. Cette caricature d'analyse donne corps au même mépris que celui du président de la République à l'égard

118. Rapport Hébert, p.4.

119. Dans l'introduction de son rapport, Hervé Lemoine écrit : « La lettre de mission qui m'a été remise le 20 novembre 2007 rappelle que "tout au long de la campagne électorale, récemment encore en instituant la commission chargée de proposer une réforme de la Constitution" et lors de sa visite d'Etat au Saint-Siège, le président de la République n'a cessé d'évoquer l'histoire de France, ses permanences ou ses ruptures, ses gloires ou ses pages sombres, comme une composante essentielle de notre identité et de notre idée de Nation. » (p.16).

120. Rapport Lemoine, p.18.

des chercheurs lors de ses vœux à la communauté des chercheurs en janvier 2009¹²¹. Il s'agit d'inventer une situation de crise pour justifier des solutions qu'on espère imposer ainsi sans résistances, ces dernières étant assimilées à du conservatisme si elles s'expriment. Cette posture est devenue un mode de gouvernement depuis 2007, et la « Maison de l'histoire de France » met particulièrement bien en évidence cette dérive du politique.

L'insistance à décrire la soi-disant perte d'identité et d'histoire nationales repose sur une vision très subjective que de nombreux faits pourraient infirmer, comme la passion elle-même des Français pour l'histoire comme culture collective. L'adéquation entre une souffrance d'identité et une souffrance d'histoire n'a pas non plus l'évidence que lui en donne Hervé Lemoine. Peut-être est-ce bien davantage la perte des repères politiques, considérablement accélérée depuis 2007, qui place les Français dans un régime de doute sur leur identité ? Cette vision très contestable possède un corollaire puissant, celui d'imaginer que la France est dotée d'une histoire naturelle, une « âme » selon l'expression de Max Gallo¹²². L'absence de grand musée d'histoire en France, « une exception française », accentuerait la crise existentielle frappant la nation. La résolution du problème réside alors, pour l'auteur, dans « la Maison de l'Histoire de France » définie comme un « centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France ». Cette création doit restaurer « l'histoire-de-France »

121. Discours du 22 janvier 2009.

122. Rapport Lemoine, p.14, p.19, p.25 notamment.

niée par l'actuel « régime mémoriel ». L'affirmation des mémoires, qui interroge pourtant l'histoire, est qualifiée de « despote ». Le rapport d'Hervé Lemoine est appliqué, certainement inspiré, parfois prudent avec la corporation historienne lorsqu'il fait siens les principes de l'association « Liberté pour l'histoire »¹²³. Mais, sitôt ces assurances énoncées, le rapport les contredit en exaltant le discours de révélation de l'histoire perdue que la « Maison de l'Histoire de France » viendrait restituer à la nation éploreade.

Le rapport de Jean-Pierre Rioux se limite à l'examen des différents « sites susceptibles d'accueillir un musée de l'Histoire de France », afin de retenir le lieu « “emblématique de notre histoire” pour reprendre le souhait du président de la République à Nîmes le 13 janvier 2009¹²⁴ ». Il en retient dix-sept. Il imagina la configuration minimale du futur établissement muséal, à partir des données fournies notamment par le rapport Lemoine¹²⁵. S'en tenant strictement au cadre de sa mission, Jean-Pierre Rioux ne discute pas les attendus d'une telle création. Tout au plus souligna-t-il que la dénomination du futur établissement se devra d'être au plus près des intentions de Nicolas Sarkozy et qu'elle aura pour objectif de valoriser médiatiquement l'initiative présidentielle : « La mission de préfiguration devra se pencher attentivement sur cette question. Quoi qu'il en soit, le projet présidentiel mérite une appellation plus parlante et, surtout, plus mobilisatrice¹²⁶ ».

^{123.} Rapport Lemoine, p. 13. Cf. Pierre Nora et Françoise Chandernagor, *Liberté pour l'histoire*, Paris, CNRS éditions, 2008, 61 p.

^{124.} Rapport Rioux, p. 44.

^{125.} *Ibid.*, p. 8.

^{126.} *Ibid.*, p. 44.

Pour Jean-Pierre Rioux, le problème central sera celui du lieu et des controverses que suscitera son choix : « sa configuration architecturale ou sa pertinence historique ne manqueront pas d'exciter l'intelligence et l'imagination de ceux qui vont avoir à charge la préfiguration et l'installation du musée ». Il estime nécessaire une « clarification du but poursuivi ». En son absence, « le risque serait pris de relancer inutilement les polémiques, d'appauvrir le débat et d'alourdir la charge de travail de la mission de préfiguration [...] et, par conséquent, de retarder la remise de ses conclusions puis le début des travaux¹²⁷ ». Enfin, il achève son rapport sur des propositions de dénomination déjà mentionnées plus haut et sur quelques considérations générales d'historien, notamment sur le vœu d'un nouveau récit historique « mieux construit et plus parlant, plus ouvert et plus prospectif que jamais ». Cette réflexion voulue sur « l'histoire nationale et le devenir du pays ne peut convaincre les Français que si elle les aide aussi à comprendre, à assumer et à prendre en charge ce qui les enflamme ou les inquiète aujourd'hui¹²⁸ ». On retient cependant du propos conclusif le souci d'ordonner le projet autour d'objectifs médiatiques afin de donner au projet présidentiel le plus grand rayonnement possible dans l'opinion.

Le rapport de Jean-François Hébert, découlant de la lettre de mission du 22 septembre 2009 et remis au ministre de la Culture et de la Communication en avril 2010, constitue une rapide synthèse des

^{127.} Rapport Rioux, p. 44.

^{128.} *Ibid.* et p. 46.

deux premiers. La première partie, centrale puisqu'elle présente « les missions de la Maison de l'Histoire de France », est réduite à sa partie congrue, une douzaine de pages très générales sur « le paradoxe français » (l'absence de musée d'Histoire de France en France) et la capacité d'y remédier par la création de la « Maison de l'Histoire de France ». La deuxième, de huit pages, expose le processus de « mise en place de la Maison de l'Histoire de France ». La troisième et dernière, de treize pages, analyse les sept sites principaux qui ont « plus d'un titre à faire valoir pour accueillir la Maison de l'Histoire de France¹²⁹ ». Enfin, des annexes occupent la seconde moitié des 85 pages du rapport. Elles masquent la légèreté documentaire et scientifique de l'étude : ni bibliographie, ni chronologie, ni textes cardinaux. A l'exception d'une « liste des personnalités scientifiques rencontrées lors des missions d'Hervé Lemoine, de Jean-Pierre Rioux et de Jean-François Hébert¹³⁰ », il s'agit de plans, de planches et de photographies des sites susceptibles d'accueillir la « Maison de l'histoire de France ». Sa lettre de mission indiquant la dimension fondatrice du rapport d'Hervé Lemoine, Jean-François Hébert n'a probablement pas jugé opportun d'établir à nouveau les fondations du projet. Il a donc reproduit la vision d'Hervé Lemoine dont le rapport ne pouvait à lui seul constituer un « projet scientifique et culturel » à l'élaboration duquel était tenu Jean-François Hébert. La lettre de mission signée de Frédéric Mitterrand lui demandait également d'engager « un vaste chantier de réflexion sur la muséographie des musées de société et d'histoire » et « une réflexion sur les expositions

129. Rapport Hébert, p. 36

130. *Ibid.*, pp. 46-48.

temporaires qui préfigureront celles qui marqueront l'ouverture de la Maison de l'histoire ». Le rapport est muet sur ces questions. Il ne répond en rien à la mission demandée – qui est pourtant rappelée – « de lancer un vaste chantier de réflexion sur la muséographie des musées de société et d'histoire, comme Georges-Henri Rivière le fit en son temps¹³¹ ».

La légèreté de l'expertise de Jean-François Hébert est d'autant plus préoccupante que son rapport a été déterminant dans le processus de création de la « Maison de l'Histoire de France » et de son installation aux Archives nationales à Paris. Rarement projet aura été si mal préparé par l'acteur étatique. Rarement projet aura été tant desservi par les travaux préalables d'expertise, dans un pays et un régime qui s'honorent souvent, parfois à juste titre, de la qualité de ses enquêtes administratives. Celle de Guy Braibant sur les archives en France¹³² fait figure notamment de référence : un état des lieux systématique, des auditions très nombreuses, une abondante documentation maîtrisée, une réflexion approfondie, des conclusions abouties, une compétence de spécialiste, une indépendance de jugement, une souveraineté intellectuelle. Le caractère allusif et imprécis de l'expertise se retrouve dans les déclarations de Jean-François Hébert, comme le 17 octobre

131. « Dans la lettre de mission qu'il a adressée à l'auteur de ce rapport, Frédéric Mitterrand indique que la Maison de l'Histoire devra "se situer à la pointe de la modernité en termes de muséographie et d'accueil du public". Il exprime même le souhait que ce projet soit "l'occasion de lancer un vaste chantier de réflexion sur la muséographie des musées de société et d'histoire, comme Georges-Henri Rivière le fit en son temps". Bref, qu'il soit, de ce point de vue, un laboratoire d'expérimentation. » (Rapport Hébert, p. 9)

132. Guy Braibant, *Les Archives en France*, Rapport au Premier ministre, Paris, La Documentation française, 1996.

2010 aux Rendez-vous de l'histoire de Blois où sa présentation du projet accrut les inquiétudes des historiens présents. Tout devait se passer comme si la France et sa recherche, pénalisées par l'absence d'un grand musée d'histoire, trouvait enfin son salut dans la « Maison de l'Histoire de France »¹³³.

Les trois rapports furent mobilisés pour soutenir la justification publique, par le pouvoir politique, du projet de « Maison de l'histoire de France ». Ils incarnaient dans l'esprit du ministère de la Culture, « le temps de la réflexion et de la concertation » auquel mettait fin la décision présidentielle¹³⁴. Le temps de « la mise en œuvre » entraîna une seconde phase d'expertise assumée par le Comité d'orientation scientifique. Il ne s'agissait plus de réfléchir au projet lui-même – étant désormais acté – mais d'en définir scientifiquement le contenu. L'« Avant-projet » que prépara, entre janvier et juin 2012, le Comité d'orientation scientifique posa un nombre important de problèmes, précisément de nature méthodologique et scientifique, qui seront examinés plus loin. Ces problèmes se répètent avec le rapport final du « Projet » du Comité d'orientation scientifique remis au ministre dans les premiers jours de janvier 2012 et rendu public le 27 janvier. Ce texte reprend largement la teneur de l'« Avant-projet » et appelle les mêmes critiques : soumission à un concept d'établissement non discuté ni

133. « Alors que notre histoire est riche et complexe et qu'elle passionne nos compatriotes, alors que l'école historique française est un des fleurons de notre Université, alors que notre pays est doté d'un réseau d'institutions culturelles parmi les plus denses au monde, alors que la plupart de ses voisins en ont ouvert un, la France ne dispose pas encore d'un musée qui raconte son histoire. Le président de la République a entrepris de mettre un terme à cette anomalie. » (Rapport Hébert, p.4).

134. Site www.culture.gouv.fr du ministère de la Culture et de la Communication, 14 septembre 2010 (« La Maison de l'histoire de France s'installera aux Archives nationales »).

pensé, méconnaissance des contextes sur lesquels intervient la « Maison de l'histoire de France », dérive du propos dominé par une rhétorique incantatoire et des procédés de communication venus des autorités de tutelle, refus d'une mise en perspective critique y compris pour donner les moyens au Comité d'orientation scientifique de se dégager de la vision politique de l'histoire et de montrer ses différences avec les rapports de préfiguration.

Alors que les promoteurs de la « Maison de l'histoire de France » interviennent sur l'objet de l'histoire et de sa vulgarisation et qu'ils défendent un projet englobant aussi bien la recherche que tous les publics, on ne peut qu'être frappés par le caractère si peu historien de la réflexion, et cela du point de vue de la méthode comme du raisonnement. Les critiques sont ignorées ou balayées au motif que la « Maison de l'histoire de France » étant un projet radicalement inédit, elle ne saurait être comparée à rien, ou à celui, plus habituel, que les opposants au projet ne sont mus que par une hostilité de principe pour Nicolas Sarkozy. Ces procédés rhétoriques soulignent si besoin une autre des graves faiblesses de l'opération, à savoir le refus de la concertation alors même que celle-ci est proclamée à l'envi. Contrairement aux assurances formulées par les acteurs, la concertation n'a jamais eu lieu sur le dossier de la « Maison de l'histoire de France ». La « concertation » a été affichée comme un mot d'ordre sans aucune consistance. Le premier responsable de cette mystification est le ministre de la Culture en charge quasi-exclusive du projet présidentiel.

SUR UN REFUS DE CONCERTATION... POURTANT PROCLAMÉE

Les promoteurs de la « Maison de l'histoire de France » n'ont pas fait dans l'économie pour proclamer leur pluralisme, leur souci de la concertation, leur conception d'une histoire nationale fermement attachée au débat et qui trouverait avec le nouvel établissement un lieu à sa mesure. Dès avril 2008, Hervé Lemoine, l'inspirateur du président de la République, assurait que la réalisation du « centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France », « sous la forme d'une "maison de l'histoire de France", aux portes et aux fenêtres grandes ouvertes, abritée aux Invalides, doit permettre à toutes les sensibilités et à toutes les opinions d'y trouver une place afin de restaurer les vertus du débat contradictoire¹³⁵ ». A Nîmes le 13 janvier 2009, le président de la République déclarait qu'il n'existaient en France « aucun lieu pour questionner notre histoire de France ». Sur la méthodologie présidant au choix de ce lieu, il ajouta : « il y a plusieurs idées qui font sens mais il faut en débattre, échanger, il faut que cela polémique un peu, que chacun fasse valoir ses arguments¹³⁶ ». A son tour, le ministre de la Culture et de la Communication Frédéric Mitterrand insistait, dans la lettre de mission qu'il adressait le 27 septembre à Jean-François Hébert, sur la nécessité de concevoir « les modalités de participation des Archives nationales, qui

conserveront leur autonomie juridique, aux activités de la nouvelle institution ». Les tâches, ajoutait le ministre, devaient être conduites dans « un esprit de concertation » et dans le « respect de la spécificité de ces acteurs majeurs de la politique patrimoniale de notre pays, aux collections exceptionnelles que sont ces neuf musées nationaux ».

Ces recommandations furent cependant battues en brèche dans la pratique, et cela dès les travaux préparatoires en vue d'imaginer ce nouvel établissement. Laurent Gervereau, qui n'est pas seulement président du Réseau des musées de l'Europe et auteur de l'appel déjà cité, mais aussi ancien directeur du Musée d'histoire contemporaine de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (situé aux Invalides), co-fondateur de l'Association internationale des musées d'histoire, et auteur avec Marie-Hélène Joly d'un inventaire des musées d'histoire en France, a estimé devant la commission du Sénat, le 5 janvier 2011, que « la plus grosse erreur dans la conduite de ce projet est, selon moi, de ne pas avoir consulté et écouté les historiens et les professionnels, dès le stade de la conception initiale, ce qui a eu pour effet que les scientifiques se sentent dès le départ mis à l'écart¹³⁷ ». L'écoute et la consultation se sont, dans l'esprit des promoteurs du projet, réduite à la rédaction des rapports initiaux. C'est en tout cas ce que laissa entendre Frédéric Mitterrand le 14 septembre 2010, deux jours après la décision présidentielle de créer la « Maison de l'histoire de France ». S'achevait alors pour le ministre « le temps de la réflexion

¹³⁵. Rapport Lemoine, p.15.

¹³⁶. Extrait cité *in* Rapport Rioux, p.54.

¹³⁷. Il l'a redit dans une tribune du *Monde*, le 6 septembre 2011 : « aucun grand professionnel n'a mené le projet, [...] aucun n'a été consulté ».

et de la concertation avec la communauté des historiens¹³⁸ », temps logiquement identifié aux trois rapports qui concentrent, avec les déclarations officielles, le processus d'institutionnalisation de la « Maison de l'histoire de France ».

Or, ni l'un ni l'autre de ces attendus ministériels ne sont tolérables. La fin d'une concertation ne peut être décrétée ainsi, comme si la parole présidentielle ne pouvait supporter la contradiction, et alors même que le dialogue a été insuffisant, absent même. Dès le lancement de la réflexion, historiens et professionnels en ont été exclus. Résolus à ne pas renoncer à un débat essentiel pour l'avenir des représentations nationales et des usages de l'histoire, nombre d'entre eux ont décidé de s'exprimer en dehors du cadre – qui leur était interdit – des rapports. Nous renvoyons aux annexes de cette enquête qui établissent l'ampleur de cette expression publique. Cette réflexion a été très largement ignorée par les trois rapporteurs initiaux – devenus depuis des acteurs clefs de la programmation du nouvel établissement. Leur rapport n'a pas eu la fonction de dialogue et de réflexion pourtant proclamée¹³⁹ et réaffirmée dans le communiqué du ministère de la Culture et de la Communication du 14 septembre 2010. Le rapport d'Hervé Lemoine a été certes l'occasion d'auditions de personnalités compétentes, mais ces

entretiens sont rarement cités dans le corps de l'étude¹⁴⁰. Les annexes ne portent pas trace de leur transcription. Ces rencontres ne forment que des cautions symboliques au propos très personnel d'Hervé Lemoine ; ils ne témoignent qu'en apparence d'un effort de concertation. En réalité la méthode de travail suivie dans ce rapport est aussi dogmatique que la vision de l'histoire qui y est défendue (dimension monolithique du passé national).

Les mêmes refus de concertation caractérisent les rapports suivants. Le rapport de Jean-Pierre Rioux se refuse comme on l'a vu à discuter du projet lui-même, se contentant de faire le recensement des sites d'implantation possible – comme si le choix du lieu pouvait se détacher de la réflexion sur la forme de l'institution¹⁴¹. Le rapport de Jean-François Hébert, le plus décisif d'entre eux parce qu'émanant de l'autorité qui allait prendre en charge la maîtrise d'œuvre du projet, ne dialogue pas non plus, ni avec les historiens et les personnalités qualifiées, ni avec le savoir élaboré sur les musées d'histoire, ni avec les concepts directeurs d'une programmation de l'ambition d'une « Maison de l'histoire de France ». Des biais sont même introduits pour donner l'illusion d'une vaste consultation préalable à la rédaction de ce rapport¹⁴². Ainsi Jean-François Hébert donne-t-il en annexe de son

138. Site www.culture.gouv.fr du ministère de la Culture et de la Communication, 14 septembre 2010 (« La Maison de l'histoire de France s'installera aux Archives nationales »).

139. A propos du « Centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France », Hervé Lemoine écrit : « Sa réalisation, sous la forme d'une "maison de l'histoire de France", aux portes et aux fenêtres grandes ouvertes, abritée aux Invalides, doit permettre à toutes les sensibilités et à toutes les opinions d'y trouver une place afin de restaurer les vertus du débat contradictoire ». (Rapport Lemoine, p. 15, déjà cité).

140. L'entretien de Francine Mariani-Ducray est mentionné page 24 (Rapport Lemoine).

141. Jean-Pierre Rioux explique que « les visites et études d'un certain nombre de sites » ont permis « d'envisager des collaborations et de poser des jalons pour la préfiguration du musée » (Rapport Rioux, p. 9). Mais à aucun moment le « projet présidentiel » (*ibid.*) n'est discuté. Il ne saura, selon l'auteur, que « parler de lui-même ». Et d'ajouter : « Sa configuration architecturale et sa pertinence historique ne manqueront pas d'exciter l'intelligence et l'imagination de ceux qui vont avoir à charge la préfiguration et l'installation du musée ». (*ibid.*, p. 44)

142. Voir à ce sujet le chapitre V (3).

rapport la « liste des personnalités scientifiques rencontrées lors des missions d'Hervé Lemoine, de Jean-Pierre Rioux et de Jean-François Hébert¹⁴³ ». Elle fait fonction de cache-misère, Jean-François Hébert n'ayant semble-t-il pas mené de consultations approfondies pour établir son expertise, de la même manière qu'il n'a réuni qu'une documentation réduite.

Le rapport du Sénat a réitéré la nécessité de la concertation et proposé d'impliquer davantage la représentation nationale dans une fonction d'observatrice critique. Ses auteurs ont souligné qu'en la matière le débat est utile, les critiques fondées, la réflexion nécessaire : « compte tenu de la sensibilité du sujet, il est indispensable de s'assurer que la réflexion sur le contenu du projet se poursuive dans des conditions optimales, en accordant prioritairement une très large place à la concertation avec la communauté scientifique et avec l'ensemble des spécialistes de l'exposition au grand public ». Cette exigence est d'autant plus nécessaire que « la conduite de la réflexion et la programmation aussi bien culturelle et scientifique qu'immobilière de la future institution ont péché par un déficit de consultation préalable des experts et de transparence¹⁴⁴ », comme le relève le rapporteur.

Les recommandations de la commission du Sénat sont restées lettre morte. Elle aurait pu ne pas l'être si une volonté politique avait contraint les responsables à changer de méthodes. On aurait pu le croire

¹⁴³. Rapport Rioux, pp. 46-48.

¹⁴⁴. Commission du Sénat, rapport.

en écoutant Philippe Bélaval, le directeur général des Patrimoines en charge directe du dossier, déclarer lors de son audition devant la commission : « D'une façon générale, un débat est nécessaire sur la gouvernance de la Maison de l'Histoire de France¹⁴⁵ ». Dans son esprit, l'instance chargée de la concertation allait être le Comité d'orientation scientifique. Il s'en expliqua : « On aurait pu envisager le conseil scientifique comme une chambre d'enregistrement, un conseil des sages qui viendrait valider le travail de l'association de préfiguration. Toutefois, le ministre a, lui, fait le choix d'un comité d'orientation scientifique, chargé, comme son nom l'indique, d'imprimer une orientation au projet. » Mais le refus de concertation affecta également le Comité et son fonctionnement. Contrairement aux assurances données par son président lors de son installation le 13 janvier 2011, il n'y a pas eu de séances du Comité en session publique. La communication du Comité sur ses travaux a été inexistante, jusqu'à la publication de l'*« Avant-projet »* dont on constatera plus bas toute la faiblesse théorique et pratique. Une fois ce document rendu public, une « concertation » a été annoncée à grand renfort de communication, publicités et mailings. Les professionnels étaient invités à participer à des rencontres régionales et nationales au cours desquelles l'*« Avant-projet »* serait présenté et discuté¹⁴⁶. On assista à un simulacre de concertation dans la mesure où le cadre même de la discussion était borné à la seule proposition du Comité d'orientation scientifique alors même que les

¹⁴⁵. Commission du Sénat, audition de Philippe Bélaval du 10 novembre 2010.

¹⁴⁶. Afin de le soumettre « aux avis et aux remarques de professionnels du monde de l'histoire et de la culture en France » (lettre du 31 août 2011).

questions en amont n'avaient été ni posées ni résolues. Très peu d'universitaires ou de chercheurs participèrent du reste à ces rencontres qui ne font l'objet, dans le projet définitif de janvier 2012, d aucun développement particulier ni de bilan précis, contrairement aux engagements pris¹⁴⁷.

Si le Comité d'orientation scientifique a récusé à plusieurs reprises toute tentation d'histoire officielle, on ne peut qu'être surpris par l'absence de dialogue sur le fond, par le désintérêt pour les arguments critiques développés contre le projet¹⁴⁸, par la manière dont cette institution a laissé le ministre de la Culture et de la Communication devenir son porte-parole exclusif, par les procédés du fait accompli devant lequel elle fut mise comme dans le cas de la première exposition estampillée « Maison de l'histoire de France » (les plans-reliefs au Grand Palais). On est donc bien loin de pratiques concrètes et éprouvées de concertation en dépit de ce qui est proclamé. La distorsion entre le dire et le faire constitue du reste un problème de fond qui discrédite l'ensemble du projet : nous nous sommes attachés sincèrement aux propos des responsables du projet mais ceux-ci sont régulièrement démentis par leurs propres décisions. Ces méthodes nourrissent les conditions effectives d'une histoire officielle.

147. « Les propositions et les commentaires exprimés seront pris en compte lors de la rédaction du projet définitif qui sera remis au ministre de la Culture et de la Communication au début de l'année 2012 ». Cette mention accompagne la présentation des rencontres sur le site de la « Maison de l'histoire de France » (<http://www.maison-histoire.fr/evenements/evénement-maison-histoire-france/?page=1>)

148. Le Comité d'orientation scientifique n'a, à notre connaissance, rencontré aucune personnalités extérieures critiques du projet alors que, dans le même temps, ses membres étaient abondamment invités à s'exprimer dans toute une série d'instances dans les séances du Groupe de travail « Musée, histoire & recherche » (voir les annexes de cette étude).

Et il ne s'agit pas seulement du Comité d'orientation scientifique, davantage victime consentante de ces méthodes autoritaires et acteur résolu d'une stratégie de communication. Pour avoir rencontré, dialogué ou correspondu avec des membres du Comité d'orientation scientifique – mais, toujours en situation privée, de manière confidentielle –, nous avons perçu une gêne devant la manière dont le ministère, le ministre et les équipes à la manœuvre imposaient des choix qui n'étaient pas les leurs. Nous reviendrons sur l'instrumentalisation des scientifiques du Comité par l'autorité administrative et politique.

LE MÉPRIS POUR L'INSTITUTION DES ARCHIVES

Le refus de la concertation a aussi caractérisé l'action des responsables de la « Maison de l'histoire de France » en direction de nombreuses administrations ou corps de l'Etat nécessairement partenaires du projet, en premier lieu les Archives nationales qui n'ont pas été jugées assez décisives pour mériter d'être associées à la décision d'implantation dans le quadrilatère Soubise-Rohan. De nombreux faits ou témoignages établissent la désinvolture, au mieux, de l'équipe de préfiguration et du cabinet du ministre qui ont fait corps dans l'affaire. Le destin du site historique de cette institution régaliennes née de la volonté du législateur révolutionnaire a été tranché sans concertation avec ses personnels et ses responsables à qui aucun choix du reste n'était proposé, sinon de se soumettre à une forme de chantage : si la

« Maison de l'histoire de France » ne s'installait pas à Soubise ou à Rohan, les espaces seraient à jamais perdus puisque forcément vendus à des opérateurs privés par France Domaine. Ce fut l'argumentaire défendu par le directeur général des Patrimoines et ancien directeur des Archives de France, argumentaire unilatéral puisqu'aucune fatalité ne peut peser ainsi sur des lieux publics¹⁴⁹. Alors que les Archives nationales avaient conçu leur plan de modernisation sur l'articulation entre le nouveau site de Pierrefitte (dont l'ouverture est prévue pour 2012) et le site historique du Marais, l'installation à la hussarde de la « Maison de l'histoire de France » déstabilise radicalement cette politique ambitieuse et impose aux personnels l'épreuve de la délocalisation voire de l'expulsion. Le maintien de l'intégrité absolue des Archives nationales dans leur site historique depuis 1808 n'est certes pas gravé dans le marbre pour toute éternité. Mais, lorsqu'un bouleversement de cet ampleur est décidé, il ne peut être imposé avec arrogance, méconnaissance et brutalité – et cela en contradiction avec les recommandations du ministère lui-même qui en appelait, dans les lettres de mission de septembre 2010, à l'« esprit de concertation »¹⁵⁰.

La commission du Sénat a souligné combien préoccupante avait été la quasi-indifférence des rapporteurs initiaux pour la tradition muséographique inscrite dans le site ou bien pour la vocation scientifique de l'institution. Isabelle Neuschwander, qui dirigea les Archives nationales jusqu'en février 2011, révéla comment les Archives nationales

ne furent pas conviées à l'installation du Comité d'orientation scientifique le 13 janvier 2011. D'autres comportements furent plus brutaux : pour avoir défendu la cause de son institution, Isabelle Neuschwander fut limogée en février 2011, fait relativement rare dans la haute fonction publique – du moins pour le ministère de la Culture jusqu'à l'arrivée rue de Valois de Frédéric Mitterrand. Accédant le 29 juin 2009 à la rue de Valois, celui-ci inaugura une pratique très personnelle d'éviction et de nomination de responsables de grands établissements publics, pratique qui ne témoignait guère d'un souci de consultation ni de concertation. Le limogeage de responsables de grands établissements devint une pratique courante, concernant en quelques mois Olivier Py au théâtre de l'Odéon ou Jean-Jacques Aillagon au Palais et musée de Versailles suivi de la nomination à la tête de l'établissement public de Catherine Pégard, ancienne conseillère politique de Nicolas Sarkozy. « Ces faits du prince – impensables aux Etats-Unis, en Allemagne ou en Grande-Bretagne – [...] a expliqué dans *Le Monde* du 6 septembre 2011 Laurent Gervereau, sont une véritable gifle pour tous les professionnels. Cela sous-entend que la direction d'établissement patrimonial n'est pas un métier, que n'importe quel journaliste non spécialisé ou n'importe quel technocrate peut prétendre à ce type de poste¹⁵¹ ».

Dernier acte d'autoritarisme émanant du ministère de la Culture et de la Communication – et non des moindres –, la décision de poursuivre disciplinairement les trois principaux responsables syndicaux animateurs

149. Commission du Sénat, audition du 10 novembre 2010.

150. Cf. Lettre de mission de septembre 2010.

151. Laurent Gervereau, « Non au nouveau fait du prince à Versailles ! », *Le Monde*, 6 septembre 2011.

de l'Intersyndicale des Archives de France qui s'oppose au parachutage de la « Maison de l'histoire de France » et dénonce le mépris avec lequel l'institution des Archives et leur personnel sont tenus. « Le secrétaire général de la CGT Archives, Wladimir Susanj, a été menacé par le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, de sanctions disciplinaires (lettre recommandée reçue le 24 septembre 2011) », indique l'Intersyndicale qui a appris le 30 septembre suivant la notification officielle des poursuites à l'encontre de Béatrice Hérolde, conservateur général du patrimoine, représentante de la CFTC Archives, et d'Eliane Carouge, conservatrice en chef du patrimoine aux Archives nationales, directrice de la bibliothèque historique du site Soubise-Rohan, représentante de la CFDT Archives. « Ainsi, poursuit l'Intersyndicale, trois responsables syndicaux sont attaqués au seul motif d'avoir organisé le mardi 17 mai 2011, dans le cadre de la campagne contre le projet de la Maison de l'histoire de France de Nicolas Sarkozy, une conférence de presse sur le site des Archives nationales de Paris, d'y avoir pris la parole, d'avoir invité des personnalités extérieures à y assister, à y prendre la parole » et parmi elles, le sénateur communiste Jack Ralite et la députée de Paris Martine Billard (Parti de Gauche). Faut-il comprendre que la représentation nationale est déclarée *persona non grata* sur le site dévolu à un grand projet national ?

L'organisation d'une réunion d'information contradictoire semble pourtant devoir justifier de telles sanctions à l'encontre de personnels attachés légitimement au sort des institutions. Les fonctionnaires des Archives nationales ne relèvent pas seulement d'un principe d'exécution et de soumission. S'y applique aussi une définition de « personnel

scientifique » qui qualifie des agents des Archives, des musées, des bibliothèques. Cela signifie qu'ils obéissent aussi à une autorité intellectuelle, produit d'une longue histoire qui a fait de l'institution des Archives nationales, née de la Révolution des droits de 1789, une haute administration scientifique. En l'occurrence, cette autorité intellectuelle est mise à mal dans cette spirale de répression qui s'abat sur les Archives nationales. C'est la mise au pas d'une tradition historique de personnels scientifiques des institutions publiques, défendant tout autant une certaine éthique de la profession que l'esprit des institutions et leur séparation d'avec les intérêts partisans. Eliane Carouge s'est exprimée lors de la première rencontre du 30 mars 2011 organisée à l'Ecole des hautes études en sciences sociales par le groupe « Musée, Histoire & Recherche ». Le texte de son allocution est disponible sur les sites du groupe et de l'ouvrage *Quel musée d'histoire pour la France ?*¹⁵². Il témoigne du sens des responsabilités de son auteure autant que de son attachement à la définition intellectuelle de sa profession.

Sûr de son bon droit mais ne cessant de se désavouer, Frédéric Mitterrand avança sans se soucier ni des règles ni de l'esprit. Pour se rassurer, il déploya un système argumentatif qui relevait surtout d'une simple propagande et empêchait tout dialogue – tout en appelant à ce dernier.

¹⁵². Site dédié à l'ouvrage *Quel musée d'histoire pour la France ?* : <http://www.facebook.com/pages/Quel-mus%C3%A9e-d'histoire-pour-la-France-/190231357661285>

LES RESSORTS D'UNE PROPAGANDE MINISTÉRIELLE

Le ministre de la Culture et de la Communication s'est tout particulièrement mobilisé depuis l'annonce présidentielle du 12 septembre 2010. Frédéric Mitterrand est intervenu à de nombreuses reprises dans la presse et les médias pour défendre le projet. Il n'a pas hésité à proclamer que la « Maison de l'histoire de France » était le « projet de [sa] vie¹⁵³ ». Son activisme en la matière et sa volonté d'affronter les critiques suscitées par le projet ont probablement pesé dans la décision de Nicolas Sarkozy du 13 novembre 2010 de le reconduire à son poste ministériel alors qu'il avait pu être donné partant¹⁵⁴. Il s'est fait le premier défenseur du projet, et le plus acharné. Il a alterné les propos rassurants et les paroles les plus dures à l'égard de ceux qui s'opposaient au projet.

Dans sa tribune du 2 novembre 2010 publiée par *Le Monde*, Frédéric Mitterrand rejeta la contestation en usant d'artifices rhétoriques classiques, démontrant par là le niveau de réflexion auquel il voulait placer le débat. Le texte prend les opposants de très haut¹⁵⁵. On y décèle même des accents quasi-gaulliens, lorsqu'il déclare qu'« on est en droit d'attendre des arguments dégagés de tout *a priori* et de toute

153. Thomas Wieder, « Les non-dits de la Maison de l'histoire de France », *Le Monde*, 21 janvier 2011.

154. Pour remplacer Frédéric Mitterrand, le nom de Max Gallo avait circulé, Max Gallo qu'Hervé Lemoine avait vu en 2007 comme le président naturel du projet qu'il avait soumis, en compagnie de Charles Personnaz, à Claude Guéant.

155. Voir aussi « La Fabrique de l'histoire », France Culture, 1^{er} décembre 2010 (débat avec l'historien Patrick Boucheron, animé par Emmanuel Laurentin).

idéologie, plutôt que la contestation expéditive d'un regroupement de quelques historiens et de syndicats peu enclins au dialogue¹⁵⁶ ». L'habileté rhétorique est peut-être constituée mais la vérité est malmenée. Car les « quelques historiens » raillés par le ministre sont moins marginaux qu'il n'y paraît, étant tous universitaires et enseignant dans des institutions réputées¹⁵⁷. Ils ont du reste été rejoints une semaine plus tard par Pierre Nora et d'autres noms représentatifs de la pensée historienne en France¹⁵⁸.

Continuant dans ce registre de la dénégation des critiques légitimes, le ministre assimila les contestataires du projet à des réfractaires au progrès comme l'étaient en leur temps les opposants à la Tour Eiffel, ou bien hostiles à l'innovation comme une partie de leurs collègues devant le projet des Arts premiers, et sourds à l'appel des Français emplis du désir d'histoire et qui aiment apprendre le passé. En refusant de répondre sur le fond, en usant de l'artifice rhétorique des « élites » contre « le peuple » et de l'intérêt supérieur, Frédéric Mitterrand a prouvé que tous les arguments sont bons pour étouffer la contestation plutôt que de l'entendre. Car la Tour Eiffel n'était pas, à l'instar d'un musée, un projet intellectuel et culturel, elle s'apparentait

156. Frédéric Mitterrand, « La Maison de l'histoire de France est une chance pour la recherche », *Le Monde*, 2 novembre 2010.

157 Isabelle Backouche (EHESS), Christophe Charle (Paris I), Roger Chartier (Collège de France), Arlette Farge (CNRS), Jacques Le Goff (EHESS), Gérard Noiriel (EHESS), Nicolas Offenstadt (Paris I), Michèle Riot-Sarcey (Paris VIII), Daniel Roche (Collège de France), Pierre Toubert (Paris I), Denis Wonoroff (Paris I) : il s'agit des signataires de la tribune : « La Maison de l'histoire de France est un projet dangereux », publiée dans *Le Monde* le 21 octobre 2010, et à laquelle le ministre répond.

158. Pierre Nora, « Lettre ouverte à Frédéric Mitterrand sur la Maison de l'histoire de France », *Le Monde*, 11 novembre 2010.

surtout à un exploit architectural et technique, conçu pour être éphémère à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889. Quant au Quai Branly, il a été préparé de manière approfondie et porté par une politique culturelle. Les chercheurs et les conservateurs se sont opposés, mais le débat a eu lieu, contrairement à ce dossier-ci où aucun historien, conservateur ou chercheur – sinon ceux du Comité d'orientation scientifique, de rares conservateurs comme Thierry Sarmant, conservateur en chef au Musée Carnavalet¹⁵⁹, et un ou deux essayistes tels l'architecte Renaud Dozoul¹⁶⁰ et le poète Henri Sicard¹⁶¹ – ne s'est prononcé en sa faveur.

C'est méconnaître surtout que la critique est au cœur du travail historien et que la demande sociale en est une composante. Le « peuple » a précisément besoin de ce sérieux – garant de son émancipation à laquelle contribuent les élites intellectuelles et, bien sûr, le monde politique lorsqu'il en a la volonté. L'invocation finale, dans la tribune ministérielle du 2 novembre 2010, de Georges Clemenceau écrivant « en d'autres circonstances bien plus cruelles, "s'entretuer ne peut être la principale occupation de la vie" », donne à penser que la contestation d'un projet présidentiel et de son implantation sur le site parisien des Archives serait un ferment de guerre civile. Le ministre en charge du dossier s'aventure là très avant dans les territoires de la

159. Thierry Sarmant, « L'histoire de France à l'estomac », *Le Monde fr*, 15 octobre 2010.

160. Renaud Dozoul est assistant parlementaire et chercheur à l'institut économique Molinari, et il a publié en 2011 aux éditions Muller, avec Laurent-Louis d'Aumale, un essai intitulé : *Dix (très) bonnes raisons de restaurer la monarchie*.

161. Renaud Dozoul et Henri Sicard, « Maison de l'histoire de France : faire la vérité sur notre passé commun », *Le Monde*, 3 novembre 2010.

propagande autoritaire et de la raison d'Etat. Pour Frédéric Mitterrand, le débat sur le projet lui-même ne peut être recevable puisque celui-ci se fonde « naturellement ».

On ne discute pas ce qui est « naturel ». Une telle expression essentialiste, que les historiens comme tous les praticiens de la recherche fuient avec application puisqu'elle nie la possibilité même d'interroger et de chercher, est répétée à plusieurs reprises dans l'article du ministre, lui conférant un aspect quasi-mystique. La réalité est tout autre. L'emploi du terme a pour fonction de clore le débat et de masquer ce qui pourrait faire problème. Contrairement à ce qu'affirme le ministre, la « Maison de l'Histoire de France » n'est pas « reliée naturellement aux autres établissements qui traitent de l'histoire : musées, sites historiques, universités, centres de recherche... », en témoignent les fortes oppositions à cette dernière dans les institutions précitées. « L'implantation, dûment validée par le président de la République, de la Maison de l'histoire de France sur le site parisien des Archives est naturelle. Loin d'être affaiblie, la place des archives au sein de la mémoire de notre pays s'en trouvera renforcée ». Il semble que l'ensemble des organisations syndicales des Archives nationales, représentatives de tous les personnels, ne soient pas de cet avis. Elles ont occupé l'hôtel de Soubise, nuit et jour, à partir du 16 septembre 2010¹⁶². Les ressorts dogmatiques du texte ne peuvent qu'annuler les assurances données par le ministre quant à la définition de la « Maison de l'Histoire de France », un lieu d'échanges « où le passé vit au contact de la modernité, ouvert

162. Soit 110 jours au 4 janvier 2010.

aux débats, aux invitations et aux rencontres ». Quel crédit aussi donner aux assurances bienveillantes de Frédéric Mitterrand dispensées à l'occasion de tel ou tel « *chat* »¹⁶³ ou émission de radio¹⁶⁴ sur la « Maison de l'histoire de France » comme le lieu du pluralisme, de la rencontre et de la recherche, vers laquelle tout le monde viendra, public et historiens ? En permanence, le ministre confond concertation et communication.

Dans l'entretien qu'il accorda au *Monde*, le 18 décembre 2010, Frédéric Mitterrand explique que « l'accueil [du projet] est bien meilleur que vous ne l'imaginez ». Il souligne sa grande écoute des critiques, mais l'exemple qu'il donne montre qu'il ne s'intéresse qu'à celles qui valident le projet¹⁶⁵. Il refuse dans le même entretien de commenter la déclaration de Pierre Nora selon laquelle le projet conserverait une origine « impure et politicienne », autrement dit l'idée qu'il puisse servir à la promotion de l'identité nationale. La décision présidentielle vaut pour lui acceptation définitive de ce projet de musée d'histoire : « Je n'ai rien à répondre à cela, je suis arrivé au ministère quand le projet était lancé. Moi, je fais de l'histoire depuis quarante ans, j'ai été professeur d'histoire pendant deux ans. Nous avons la chance d'avoir un président de la République qui a une idée de l'histoire. Je dis bien que c'est une chance,

163. « Frédéric Mitterrand, « La Maison de l'histoire de France n'est pas un brûlot de propagande », *lemonde.fr*, 18 novembre 2010.

164. « La Fabrique de l'histoire », France Culture, 1^{er} décembre 2010, *op. cit.*

165. « [...] je comprends les interrogations d'un certain nombre de personnalités que je consulte. Dans ce qu'on me dit, il y a des idées que je retiens. Par exemple, faire venir de l'étranger de grandes expositions. Il y a en ce moment une grande exposition sur Hitler à Berlin ; pourquoi ne pas l'accueillir ? » (« Le fait est que ce pays perd la mémoire. Il faut remédier à cela », entretien avec Frédéric Mitterrand, *Le Monde*, 18 décembre 2010).

car cela nous permet d'avoir tout le poids de l'Etat dans ce projet pour le mettre en œuvre¹⁶⁶ ». Un ministre, fugace professeur, et un président de la République « qui a une idée de l'histoire » – assertion qui en elle-même pose problème – seraient donc aptes à se substituer à toute une profession.

L'engagement de l'Etat à travers celui du président de la République imposerait de ne pas discuter un tel projet. D'autres questions, aussi pleinement légitimes, semblent n'avoir pas droit de cité dans l'esprit du ministre qui fait de la volonté présidentielle un dogme infranchissable. Faut-il, par exemple, qu'un président de la République ait une « idée de l'histoire » ? Et si, oui, doit-elle ignorer les savoirs des chercheurs, doit-elle s'accompagner de perspectives idéologiques comme l'est la thématique de l'« identité nationale » ? L'Etat doit-il être aussi l'acteur principal et décisif d'un musée d'histoire de France ? Il faut s'autoriser à penser ces questions, sans tabou ni interdit. En lieu et place de cette liberté nécessaire, l'opinion assiste à l'énonciation des évidences que le pouvoir politique tient pour définitivement acquises. Que cette « Maison » se fera, que les historiens iront vers elle, que le pays attend ce grand équipement culturel et scientifique. Le volontarisme et la communication ne suffisent pas. Encore faut-il que le projet soit effectivement pensé, défini dans le cadre d'une expertise de qualité, soumis à la critique intellectuelle, porté par la recherche de l'intérêt public et du bien commun. Ce n'est pas le cas comme nous l'avons vu. Les rapports sont indigents, ni référencés ni documentés, dominés

166. *Ibid.*

par une rhétorique incantatoire et les procédés de communication. L'« Avant-projet » et le « Projet » du Comité d'orientation scientifique se sont retrouvés marginalisés, les experts instrumentalisés, au sein d'une fuite en avant érigée en politique et vérité d'Etat

La « Maison de l'histoire de France ». Autopsie d'une ambition régressive et autoritaire

Les chapitres précédents permettent de fournir à présent une autopsie motivée du projet de « Maison de l'histoire de France ». Par elle, on aboutit au constat d'une ambition régressive et autoritaire en matière de conception et de transmission du savoir historien.

L'HISTOIRE ASSIGNÉE, DES HISTORIENS REJETÉS

Les responsables de la « Maison de l'histoire de France » parlent beaucoup d'histoire, invoquent son désir ou son rayonnement, mais ne font pas confiance aux historiens professionnels. Et cela dès les origines du projet. Cette mise à l'écart des historiens et des chercheurs ne constitue pas le motif de leur opposition à la « Maison de l'histoire de

France » comme voudraient le faire croire les porteurs du projet, ravalant les scientifiques à des « savants » jaloux de leurs prérogatives. Il s'agit du fond, des méthodes d'exposé et d'argumentation, et de la vision d'une histoire monolithique, puissamment nationale et nationalisée, devant servir à la promotion de l'identité nationale. Ce type d'histoire affiché et proclamé s'est accompagné des présupposés les plus archaïques en termes de muséographie (la frise chronologique rebaptisée « Galerie des temps »). Le Comité d'orientation scientifique a tenté de sortir de cette vision exaltée et servile de l'histoire. Mais, en voulant associer tous les contraires, il a produit des rapports illisibles, confus, eux aussi exaltés, et ignorants de l'histoire même des questions que traitaient ses membres. Cette histoire de France assignée au musée a finalement évacué l'histoire des historiens de son périmètre comme de sa réflexion. Les conséquences sont graves. Répondant à une enquête du quotidien *La Croix* sur ce que pensent les historiens de la « Maison de l'histoire de France », le médiéviste Jacques le Goff justifia son opposition sur les risques réels qu'un tel projet fait peser sur l'histoire et sa pratique scientifique.

« Je suis contre ce projet qui enferme l'histoire dans une conception fixiste du passé. Il ne correspond pas à la tradition française pour laquelle l'histoire est en perpétuel mouvement. L'histoire, c'est la connaissance du mouvement dans le temps d'une société, qui s'en sert comme tremplin pour construire son avenir, un avenir honorable. Je ne vois rien de cela dans la Maison d'histoire de France qui s'appelait d'ailleurs, au départ, Musée ! Je constate aussi que dans ce projet, la part des historiens n'est

pas centrale. En choisissant le site des Archives nationales, le président de la République est obligé de les déloger au profit d'une vision artificielle et figée de l'histoire. Cette maison se construit en se débarrassant de ce qui fait la matière première de tout travail d'historien.

Par ailleurs l'histoire de France a toujours été diverse, notre nation est fondamentalement ouverte sur le monde. Or ce projet fait écho au repli sur soi, à la fermeture au monde. Les hommes et les femmes ont besoin de savoir d'où ils viennent et où ils vont. Un besoin qui se trouve au cœur de l'intérêt des Français pour l'histoire.¹⁶⁷ »

Les porteurs du projet ignorent le métier d'historien et ses évolutions qu'on ne peut qualifier de récentes puisqu'elles remontent à l'entre-deux-guerres. La « Galerie des Temps » sera le fruit d'une sélection effectuée à la lumière des questions du présent, ce sera par conséquent une construction comme tout discours historien. Du fait du tri opéré, une vision particulière de l'histoire de France sera imposée – mettant en acte l'impossibilité, pourtant affirmée naïvement par les promoteurs du projet comme par le président de la République, d'établir « la réalité des faits¹⁶⁸ ». L'historien pose des questions et soulève des problèmes, il n'établit pas des évidences. Et la cumulativité des connaissances que l'histoire apporte ne peut se concevoir qu'au sein

167. « Maison de l'histoire de France, ce qu'en pensent les historiens », propos recueillis par Laurent Larcher, Antoine Fouchet, Denis Peiron, Stéphanie Fontenoy et Sébastien Martin, *La Croix*, 18 décembre 2010 [Jacques Le Goff].

168. Vœux de Nicolas Sarkozy, janvier 2010.

d'une discussion scientifique ouverte qui affiche ses méthodes et ses manières de faire. Cette dimension, qui fonde l'histoire comme une discipline scientifique, et non comme un pan d'une culture générale qu'il faudrait mettre à disposition, a été occultée et niée depuis le début de l'opération.

Dès leur article du 8 février 2009, Daniel Roche et Christophe Charle pointaient cette dérive et ce danger :

« L'idée d'un parcours chronologique à travers les allées du jardin de la France, nation élue ou prédestinée, n'est plus recevable, sauf à marier de manière improbable Lavisse et Bossuet, de Gaulle et Clovis, sainte Geneviève et Jean Moulin, Hugo et Grégoire de Tours, en oubliant Braudel, Labrousse et surtout Marc Bloch et son histoire comparée des sociétés européennes sans laquelle l'histoire de France n'est pas compréhensible. La France et surtout "l'âme de la France" ne sont rien d'autre que des abstractions complexes, rationnelles et politiques, poétiques et romantiques.

Elles sont des entités changeantes et relatives qu'il faut comprendre selon les temps et les lieux, les milieux et les moments et non des données impassibles. Sans autre discussion, ce point de vue *a priori* nous enferme dans un anachronisme de pensée qui empêche la véritable compréhension du passé et nous fait glisser inévitablement dans la téléologie justifiée par la sélection des faits présentés, objectivés de surcroît dans les choses offertes au regard du visiteur.

Les historiens avaient cru que leur travail n'était plus de comprendre en elle-même l'essence de la grandeur. L'objet de l'histoire n'est plus le grand roi, le grand capitaine, le grand écrivain dont le catalogue varie d'ailleurs à chaque époque. En revanche, les historiens voudraient saisir le sens des pratiques de tous, de ceux et celles qui travaillent et paient leurs impôts, de ceux et celles qui pensent et de ceux et celles qu'on empêche de penser ou même de vivre dignement. Comprendre la diversité des cultures, faire revivre la société et ceux qui la composent, voilà la tâche centrale des historiens d'aujourd'hui. C'est en y répondant qu'on comprendra la France et ceux qui l'ont faite et la feront.¹⁶⁹ »

C'est bien autour de ce travail de construction du savoir que le débat aurait dû largement avoir lieu, inscrivant la future institution au cœur de la production d'un discours historien sur l'histoire nationale. Rien de tel ne s'est développé, confirmant les craintes initiales de Daniel Roche et de Christophe Charle qui situaient les principes ainsi « menacés » :

« Depuis les révolutions historiographiques du XX^e siècle, l'histoire ne repose plus sur la seule référence aux documents écrits mais sur un vaste ensemble de sources multiformes. Finis les textes, rien que les textes, et ouverte la construction critique des problèmes. Tout est bon pour l'historien de la charte au paysage, de l'objet à

169. Daniel Roche, Christophe Charle, « La France au musée de l'histoire », *Le Monde*, 8-9 février 2009.

la trace, de l'image au son du passé. Ces nouveaux lieux de mémoire pourront-ils être mis en boîte sans parti pris ?

En second lieu, l'historien du XX^e et du XXI^e siècle ne croit plus à la finalité implicite et encore moins imposée de la recherche : ni l'idée de nation, ni la parousie du progrès, ni la révélation religieuse ou idéologique ne figurent plus dans les commandements de ses méthodes.¹⁷⁰ »

Autre méconnaissance du métier d'historien – et naïveté accablante de la part de Jean-François Hébert –, celle qui émane de la proposition « d'encourager les projets de recherche exploitant des sources inédites de l'histoire¹⁷¹ ». Ainsi la nouveauté d'une recherche résiderait dans le caractère « inédit » d'une source, un peu à la manière d'un « scoop ». On a là une conception de l'histoire dont la qualité reposeraient sur la révélation et l'effet de surprise comme garanties d'une innovation, à l'image d'une « culture voyeuriste » qui fleurit dans notre société. Autre proposition surprenante à propos des sources : il faudrait que « des sources fondamentales de notre histoire soient éditées¹⁷² ». On peut immédiatement poser la question de savoir ce qu'est « une source fondamentale ». Il est donné en exemple des correspondances de grands hommes. Affleure encore ici une conception de l'histoire qui réifie les sources, leur attribue une valeur intrinsèque que le questionnement historien depuis près d'un siècle a relativisé au bénéfice

^{170.} *Ibid.*

^{171.} Rapport Hébert, p. 13, note 18.

^{172.} Rapport Hébert, p. 14.

d'une pratique réflexive qui place au centre de l'enquête historienne la construction d'une problématique et non les sources.

Une telle posture a suscité l'hostilité légitime des historiens et des chercheurs, comme l'expliqua Christophe Charle lors de la première conférence du groupe de travail « Musée, histoire & recherche » le 30 mars 2011 à l'EHESS à Paris.

« Les historiens, qu'ils œuvrent dans l'enseignement secondaire, ou supérieur, ont l'impression que tout l'effort de la nouvelle historiographie du XX^e siècle pour sortir l'histoire de France mais aussi du reste de l'Europe et du monde de ses ornières nationalo- et stato-centrées est complètement à contre-courant des effets produits par la médiatisation de l'histoire qui touche de beaucoup plus larges publics (et encore on n'en sait rien) que leurs travaux destinés aux auditoires les plus sélectionnés.

Mon hypothèse est que la vigueur de la polémique autour de la Maison de l'histoire de France vient du heurt frontal entre les arrière pensées investies par le président de la République et ses conseillers pour intégrer encore plus l'histoire de France dans ce discours médiatique consensuel, mais en fait régressif, et le malaise ressenti par les universitaires et les chercheurs face aux incertitudes de leur rôle social et pédagogique. Ceux-ci perçoivent de plus en plus nettement que leur travail de rénovation aussi bien scientifique et pédagogique, mené dans le cadre d'universités ou de lycées soumis à une vague de réformes qui détruisent la fonction intellectuelle de disciplines comme l'histoire, n'est

nullement relayé à l'extérieur, qu'il est de moins en moins légitime à l'intérieur des universités elles-mêmes vouées à l'utilitarisme et à la professionnalisation au moindre coût (voir le sabotage des concours par la réforme Darcos) et qu'il finit même par diviser la communauté des historiens eux-mêmes. Comme toujours dans un rapport de force aussi défavorable à ceux qui défendent les valeurs de la science, de la novation et du débat rationnel, il s'est trouvé d'honorables collègues pour se boucher les yeux et accepter, au nom du pluralisme et du refus du procès d'intention, de croire aux promesses et aux doubles jeux des personnes chargées de « vendre » le projet de la maison de l'histoire de France. Ce n'est pas du simple opportunisme ou de la croyance dans les vertus apaisantes du dialogue entre gens de « bonne compagnie ».

Mon sentiment est que, même dans notre corporation, la vision la plus traditionnelle de l'histoire de France est encore largement partagée à la fois parce qu'elle est vendable, éitable et médiatisable au moindre coût. Face aux incertitudes produites par le tournis des réformes des programmes dans le secondaire et le primaire, après tout, ce retour aux fondamentaux aurait quelque chose de rassurant et de reposant. Le repli sur la « petite histoire de France » en feignant de croire que c'est toujours de la « grande » histoire et de la « vraie » histoire permet d'échapper à l'effort pour intégrer tout ce qui vient d'ailleurs, toutes ces problématiques issues d'autres historiographies. Cela permet aussi d'évacuer toute réflexion comparative sur la nation parmi les nations, empire parmi les empires, petit monde au sein du monde global, lieu de désastre récurrent parmi les désastres, tous

ces sujets qui fâchent, toutes ces questions sans réponses simples.

Le débat sur la Maison de l'histoire de France serait donc au fond le signe d'un malaise majeur qui clive non seulement le monde universitaire, celui des musées, celui des responsables politiques mais sans doute aussi et surtout les historiens eux-mêmes ainsi que les responsables des institutions patrimoniales (groupes présents parmi les auteurs du livre dont nous parlons aujourd'hui). On se souvient des protestations de certains conservateurs de musée contre les logiques marchandes qui se mettent en place pour financer les institutions muséales à bout de souffle. Les auteurs du livre rappellent que la MHF s'inscrit aussi dans le processus de la RGPP pour faire de cette maison une tête de réseau de toute une série de musées, en grand danger, faute d'appui sur des lieux ou des thématiques suffisamment vendeurs pour subsister de manière autonome à l'heure des coupes budgétaires et du mécénat rabougrí et sous contrainte. L'abandon du projet de rénovation du musée d'histoire de France déjà existant au profit de la MHF, en perdant en route toutes les réflexions et ambitions très complètes qui avaient présidé à son élaboration, n'est pas seulement le résultat du fait du prince. C'est nettement un arbitrage entre des conceptions historiographiques et pédagogiques différentes, voire opposées.¹⁷³ »

¹⁷³. Intervention publiée sur la page facebook du Groupe « Musée, histoire & recherche » : <http://www.facebook.com#!/pages/Groupe-Mus%C3%A9e-Histoire-Recherche/119318451476117>

Le face-à-face des deux parties, « Maison de l'histoire de France » vs historiens, ne relève pas d'un débat d'opinions. Car un musée d'histoire ne peut passer outre les historiens et leurs savoirs. Il ne s'agit pas d'une vérité « naturelle », mais d'une raison intellectuelle. Longtemps séparés par des musées d'histoire insensibles aux dimensions et aux ressources de la recherche, chercheurs et conservateurs ont noué depuis deux décennies des alliances vertueuses auxquelles brutalement la « Maison de l'Histoire de France » met fin. Ses responsables s'en défendent vivement, affirmant sans relâche que ce nouveau musée donnera toute sa place à la recherche¹⁷⁴ et que les chercheurs ne peuvent que le rejoindre. On s'étonnera alors que ni le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, ni celui de l'Education nationale (incluant le corps de l'inspection générale) n'ont été destinataires de lettres de mission relatives à la « Maison de l'Histoire de France ». Ils ne sont pas non plus placés en position de tutelle de la « Maison de l'histoire de France » comme en a décidé le décret du 22 décembre 2011 qui l'a réservé au seul ministère de la Culture chargé, en conséquence, de soutenir l'histoire et sa recherche.

L'étude du processus de décision qui a mené à la « Maison de l'histoire de France » dément les assurances quant à la vertu scientifique supposée du projet. L'histoire est en question dans cette entreprise. Elle n'est pas loin d'être en danger. La promotion du récit national, au détriment de la conception d'une histoire problème où le savoir est

¹⁷⁴. Le *Monde* a même résumé la teneur de la tribune du ministre de la Culture et de la Communication du 2 novembre 2010 en lui donnant pour titre : « La Maison de l'histoire de France est une chance pour la recherche » (*art. cit.*)

construit, ne cesse d'inquiéter. Dans ces conditions, quelle serait la valeur du soutien à la recherche que choisirait d'apporter la « Maison de l'histoire de France » ? Cet objectif est l'un des axes forts de l'« Avant-projet » et du « Projet » du comité d'orientation scientifique. Doit-on multiplier les institutions périphériques à la recherche universitaire et au CNRS dans un contexte où les moyens publics qui sont alloués à ces derniers sont déjà bien menacés quoiqu'en dise le gouvernement¹⁷⁵, et au risque de renoncer aux garanties professionnelles et éthiques que portent les institutions universitaires ? « Au moment où la recherche scientifique et historique est menacée par le gouvernement à travers une réorganisation autoritaire et hostile à l'esprit critique, le nouveau projet ne peut être reçu sans une certaine méfiance », signalaient déjà Christophe Charle et Daniel Roche en 2009¹⁷⁶.

Ce déploiement voulu de la « Maison de l'histoire de France » relève d'une tendance lourde visant à transférer à des instances nouvelles, peu qualifiées et mal armée scientifiquement, les ressources voire le contrôle de la recherche. La promotion et le soutien à cette dernière serait confié à un établissement qui défend une vision étroite, fermée, politisée de l'histoire de France. Une histoire par bien des aspects officielle, assignée au cadre réducteur de la « Maison de l'histoire de France ». Les sommes déjà engagées dans la « Maison de l'histoire de France », sept millions d'euros en trois ans¹⁷⁷, et celles à

¹⁷⁵. Les crédits récurrents des laboratoires sont en nette diminution.

¹⁷⁶. Daniel Roche, Christophe Charle, « La France au musée de l'histoire », *Le Monde*, 8-9 février 2009.

¹⁷⁷. Selon Le Journal des Arts.fr, « La Maison de l'histoire de France avance en solo », site Art Clair, 26 septembre 2011 (http://www.artclair.com/site/archives/docs_article/89422/la-maison-de-l-histoire-de-france-avance-en-solo.php).

venir, près de 80 millions¹⁷⁸, seraient bien plus utiles en permettant la création de contrats doctoraux pour soutenir le travail de thèse des étudiants en histoire et en sciences sociales, comme le soulignait Stéphane Audoin-Rouzeau¹⁷⁹. Il s'agirait dans ce cas d'un soutien direct, efficace et juste à la recherche, conduit dans un cadre scientifique, pour des buts scientifiques.

DES MUSÉES NIÉS, DES PROFESSIONNELS EXCLUS

De la même manière que la « Maison de l'histoire de France » a tenu son objet dans des limites étroites en ignorant les historiens, elle a négligé la réflexion sur les musées au point de nier la dimension muséale et muséographique d'un projet. Le motif avancé, martelé même – « la « Maison de l'histoire de France » n'est pas un musée » – n'est que rhétorique. Non seulement le projet ne peut se détacher du contexte général des musées mais de surcroît la notion même de « Maison » n'a

178. Cf. Florence Evin, « Histoire de France cherche hôtel de charme », *Le Monde*, 20 janvier 2012. Voir également, plus bas, la note d'Elinael Naper et Gaspard Gantzer, « Maison de l'histoire de France : une histoire au service du politique », Note du think tank Terra Nova, 23 septembre 2009, <http://www.tnova.fr/note/maison-de-l-histoire-de-france-une-histoire-au-service-du-politique>.

179. « Dans l'idéal, quel serait mon projet pour cette Maison ? Je préférerais que l'on mette l'argent ailleurs. Je trouve suffocante cette manie muséographique française et cette obsession patrimoniale. Je préférerais que la recherche historiographique soit davantage soutenue, la jeune recherche tout particulièrement, aujourd'hui complètement étranglée. Là est l'histoire vivante de demain. C'est elle qui fera que ce pays aura une place au niveau mondial dans la discipline historique. » « Maison de l'histoire de France, ce qu'en pensent les historiens », propos recueillis par Laurent Larcher, Antoine Fouchet, Denis Peiron, Stéphanie Fontenoy et Sébastien Martin, *La Croix*, 18 décembre 2010 [Stéphane Audoin-Rouzeau].

pas fait l'objet de développements argumentés visant à la distinguer d'établissements strictement muséaux. Et encore, ces derniers se sont profondément transformés à mesure que se développaient les savoirs muséographiques¹⁸⁰.

« Quelque soit le nom qu'on lui donnera, former le projet d'un grand musée d'histoire (comme de tout musée, par ailleurs), c'est respecter à la fois une méthodologie et une éthique », souligne Marie-Paule Arnould¹⁸¹. Celle qui fut directrice du musée des Monuments français/Cité de l'architecture et du patrimoine (ainsi qu'ancienne directrice du Centre historique des Archives nationales) relève qu'un « musée (ou d'ailleurs une quelconque institution culturelle), c'est avant tout le fruit d'un programme scientifique solide et validé, reflet des débats d'un conseil scientifique varié dans ses composantes, compétent et sérieux. »

« Un musée, ce sont aussi des compétences scientifiques avérées et non auto-proclamées, des professionnels de la recherche, de la conservation, de la muséographie, de la restauration... [...] Un musée, ce sont, enfin, des collections existantes qui sont le berceau du projet et le nourrissent, des collections à développer pour le faire vivre. Rien de semblable n'existe dans le projet « Maison de l'Histoire de France » (et c'est, très certainement, la raison de l'abandon de la titulature « musée », juridiquement

180. Nous renvoyons ici à la section afférente de la bibliographie, dans les annexes de cette étude.

181. Marie-Paule Arnould, lettre à Isabelle Backouche et Vincent Duclert après la publication de l'ouvrage *Quel musée d'histoire pour la France ?*, 10 mai 2011.

assise sur la loi du 4 janvier 2002 qui définit précisément ce qu'est un musée).¹⁸² »

Pour pallier ces graves faiblesses de l'institution-centre, des musées ont été fédérés à la « Maison de l'histoire de France », en dépit de toute logique sinon celle de rassembler des établissements que le ministère de la Culture ne désirait plus gérer directement. Ces musées, essentiellement de Beaux-arts ou d'archéologie, ne sont pas des musées dits d'*« d'histoire »*, ou alors toute institution culturelle de conservation pourrait être considérée comme « musée d'histoire » puisque témoin d'une part de l'histoire, fût-ce seulement de celle de l'époque qui l'a vu naître. L'approche muséographique des établissements concernés est différente de celle d'un musée d'histoire, et c'est ce qui en fait la valeur. Pour Marie-Paule Arnould, « intégrer ces institutions dans le projet de « Maison de l'histoire de France », c'est d'évidence stériliser leur programmation, la réglementer, la faire passer, au mieux, sous les fourches caudines d'un conseil scientifique composé d'historiens (et non d'historiens d'art et d'archéologues), au pis, sous l'autorité d'un président autocrate, qui décidera seul¹⁸³ ».

En vertu, probablement, du dogme imposé par ses responsables concernant la prétendue modernité radicale du projet, les conservateurs de musée et les professionnels du patrimoine en ont été écartés. Le Comité d'orientation scientifique nommé en janvier 2011 ne comprend

dans ses rangs que deux de leurs représentants, Elisabeth Taburet-Delahaye, directrice du musée de Cluny, et Laurent Olivier, directeur du musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. Ils le sont surtout au titre de directeur, des établissements qui devaient être rattachés à la « Maison de l'histoire de France » et qui entreront finalement dans un Groupement d'intérêt public ; ils interviennent comme des personnalités de droit du Comité, avec une marge de manœuvre forcément limitée, et non comme des autorités indépendantes en matière de musée et de patrimoine. *Le Monde* du 18 décembre 2010 a signalé du reste que les directeurs de neuf musées concernés par la « Maison de l'histoire de France » n'avaient pu s'exprimer publiquement sur le sujet¹⁸⁴.

Parce que la « Maison de l'histoire de France » a ignoré le savoir des musées, ceux qui en sont les premiers dépositaires l'ont constaté. Ils s'en sont vivement étonnés. Ils ont dénoncé un « projet inquiétant ». Laurent Gervereau s'est fait le porte-parole de ces professionnels marginalisés. S'exprimant lors de la première conférence du Groupe de travail « Musée, Histoire & Recherche » le 30 mars 2011 à l'EHESS, il déclara :

« En tant qu'ancien responsable du Musée d'histoire contemporaine aux Invalides (seul musée en France sur toute l'histoire du XX^e siècle), fondateur en 1991 de l'Association internationale des musées d'histoire, du Conseil européen des musées d'histoire

^{182.} *Ibid.*

^{183.} *Ibid.*

^{184.} Florence Evin et Thomas Wieder, « Maison de l'histoire de France : pourquoi tant de peurs ? », *Le Monde*, 18 décembre 2010.

et du Conseil français des musées d'histoire, co-auteur du seul guide et inventaire des musées et lieux d'histoire en France, actuel président du Réseau des musées de l'Europe et directeur du musée international sur l'écologie – l'énumération est bien sûr volontaire –, je ne puis que témoigner, dans la gestion du dossier Maison d'histoire de France, d'une complète mise à l'écart des professionnels du patrimoine. C'est sur ce point singulier que je voudrais insister, avant de livrer les pièces du dossier, non par corporatisme mais parce qu'il s'agit de l'aspect le plus occulté publiquement et pourtant le plus signifiant et le plus lourd de conséquences.

L'association internationale des musées d'histoire a été fondée en 1991. Elle a traité dans ses colloques et rencontres tous les points à l'ordre du jour d'un tel projet. Ce sont des Français qui ont travaillé à rénover la vision de ces institutions dans le monde, à conseiller des collègues en Chine, au Brésil ou en Afrique du Sud. Néanmoins, ils ont été ignorés.

Ainsi, la confusion actuelle ne tient pas seulement à une décision vue comme idéologique, au contenu contesté même par le comité de pilotage mis en place, mais aussi parce qu'aucun professionnel compétent n'a été associé pour piloter, ni même été écouté dans ses conseils. Cette défiance vis-à-vis des spécialistes en faveur de gestionnaires est une dérive grave du fonctionnement de la gouvernance de l'Etat, dont l'appareil est vu comme hostile et incapable. Au Deutsches Historisches Museum à Berlin, au V&A à Londres ou au MOMA à New York, il serait impensable que des technocrates d'un cabinet ministériel prennent la direction

d'une institution en place ou à créer. Et la méconnaissance du terrain a abouti à une situation ingérable, conjugaison de mécontentements au lieu de dynamiser des réseaux, pétaudière laissant s'exprimer des personnes n'ayant jamais monté une exposition de leur vie. D'un dossier peu complexe, profitable à tous – j'avais tracé des conditions et des contours lors du colloque initial –, nous nous sommes retrouvés avec un capharnaüm.

C'est surtout un signe très grave. Le monde du savoir (comme celui de la création) a perdu toute visibilité publique au sein de la société française. Dans le domaine de la culture, la qualification des personnes et la technicité des métiers ne sont pas reconnues. Je crois que l'expérience désolante de la Maison d'histoire de France doit nous conduire à poser des questions plus larges sur la reconnaissance des métiers du patrimoine et sur la visibilité des savants. Que penser d'une société qui n'a comme modèles visibles que des sportifs, des bateleurs ou des politiques ? »

Comme président du Réseau des musées de l'Europe, Laurent Gervereau avait lancé publiquement l'appel du 21 décembre 2010 déjà cité, et dont voici maintenant le texte :

**« PAS D'INSTRUMENTALISATION DE L'HISTOIRE,
PAS DE MEPRIS DES PROFESSIONNELS !**

Le projet de Maison de l'histoire de France est inquiétant sur trois points centraux, méritant d'être clarifiés et qui montrent combien ce dossier a été mené sans connaissance véritable du terrain et sans concertation.

Sur le concept historique : allons-nous refaire le Musée à toutes les gloires de la France de Louis-Philippe au château de Versailles assorti de nouvelles technologies ? Cela n'est ni l'état de la science historique aujourd'hui, ni le reflet de ce qu'est notre pays dont le territoire excède le continent européen et à l'histoire coloniale forte, ni la nécessité de repères pour nos classes scolaires. [...]

Sur la participation des scientifiques : pourquoi ce lieu serait-il seulement la maison de quelques spécialistes renommés, excluant d'autres tout aussi respectables ? Une Maison d'histoire doit être ouverte et réactive. Elle doit abriter de plein droit toutes les institutions produisant de la recherche historique. Elle doit permettre de constituer autant de conseils scientifiques *ad hoc* que d'opérations, associant des personnalités mais aussi offrant des débouchés pour les jeunes chercheurs. Elle doit pouvoir s'ouvrir à toutes les disciplines qui servent au travail historique, de l'économie à l'héraldique, de l'histoire de l'art à l'ethnologie... Elle doit aider aux échanges et à la production nationale et internationale.

Sur le pilotage scientifique et culturel : quelle raison y a-t-il pour une mise à l'écart des scientifiques du patrimoine, de tous les patrimoines ? Voilà un aspect très choquant passé sous silence. Outre le peu de concertation avec les archivistes (ou d'ailleurs les bibliothécaires), les conservateurs de musées ont été tenus en dehors de ce travail. Il faut pourtant des spécialistes de patrimoines variés pour faire vivre une Maison d'histoire. [...]¹⁸⁵

¹⁸⁵. Ce document a été adressé par courriel à de nombreux historiens, dont l'auteur, et posté sur plusieurs sites dont Mediapart (<http://www.mediapart.fr/club/editon/comment-faire-societe/article/221210/sur-le-projet-de-maison-de-lhistoire-de-france>)

Un mois plus tard, Laurent Gervereau adressait un message aux nombreux signataires de l'appel, message dans lequel il constatait qu'« aucune réponse n'a été apportée, même pas un accusé de réception. Nous comprenons ainsi, de façon très éclairante, comment le pouvoir en place traite les professionnels et prend en compte des remarques de principe¹⁸⁶ ».

La promotion de la « Maison de l'histoire de France » par ses responsables a insisté vigoureusement sur les perspectives de renouvellement voire de renaissance que le projet apportera aux musées qu'il fédère, et au site des Archives nationales qui doit l'accueillir. C'est faire fi d'un certain nombre de réalités, comme le recul d'une autonomie et d'une identité souvent fortes lorsqu'il s'agit d'établissements régionaux, ou bien la perte de la vocation artistique qui caractérise aussi plusieurs de ces musées. Certains d'entre eux, incluant une importante collection d'art espagnol (musée de Cluny¹⁸⁷) ou centrés sur la préhistoire ne

¹⁸⁶. « Annexe 3 : « message aux signataires un mois après le dépôt de l'Appel (14 février 2011). Vous avez bien voulu soutenir l'Appel "Pas d'instrumentalisation de l'histoire, pas de mépris des professionnels !", lancé à l'occasion des débats autour de la création d'une Maison d'histoire de France. Cet Appel a connu un grand succès et de grandes organisations l'ont soutenu, tant du côté des chercheurs et des pédagogues que du côté des professionnels du patrimoine (conservateurs de musées ou archivistes). Il pose trois questions de fond : sur le contenu, la participation des historiens et des pédagogues, celle des professionnels du patrimoine. Le texte a été officiellement envoyé au ministre de la Culture le jeudi 13 janvier après la mise en place d'un comité de pilotage. » Site Facebook (<http://www.facebook.com/#!/pages/Groupe-Mus%C3%A9e-Histoire-Recherche/119318451476117>)

¹⁸⁷. Au sujet du musée de Cluny, l'ancien ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon a déclaré devant la commission du Sénat, le 5 janvier 2011, « En outre, se pose la question du respect de la vocation de certains de ces SCN et de la pertinence réelle de leur rattachement à la Maison de l'Histoire de France. Le musée de Cluny comporte de l'art espagnol, et non pas exclusivement de l'art national. C'est un musée ayant tout d'art et non pas principalement d'histoire. Rattacher le musée de Cluny au musée du Louvre aurait alors plus de sens. Il faut être prudent car la constitution artificielle de ce socle pourrait donner l'impression de réaliser un collage d'institutions qui se trouvent aujourd'hui isolées. » (Commission du Sénat, audition du 5 janvier 2011).

peuvent rallier la « Maison de l'histoire de France » dans sa définition actuelle. Le musée national de préhistoire des Eyzies-de-Tayac – cadre du discours présidentiel du 12 septembre 2010 – et celui d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye¹⁸⁸ peuvent-ils raisonnablement s'intégrer à une institution pour l'histoire de France ? La préhistoire relève-t-elle d'un cadre national qui ne commence à se construire qu'à partir du Moyen Age¹⁸⁹ ? Cette étrange récupération traduit une forme d'indifférence du projet à l'égard des exigences scientifiques et des savoirs historiens, et constitue un véritable anachronisme qui souligne la précipitation avec laquelle cette fédération de musées a été pensée. Non seulement ceux-ci courent le risque de perdre leur autonomie, mais ils sont menacés de surcroît d'être enfermés dans une identité scientifique qui n'est pas la leur. Les archéologues ont aussi beaucoup de souci à se faire avec la « Maison de l'histoire de France ». A moins de considérer que la préhistoire s'y rattacherait en tant que savoir national. S'affirmerait alors une vision bien étroite du développement des savoirs scientifiques.

Sur un plan budgétaire, la « Maison de l'histoire de France » apparaît comme une opération dangereuse pour la cohérence à long terme des politiques culturelles réellement nécessaires – d'autant qu'elle ne respecte pas les principes de création institutionnels dans le monde de la culture et de l'histoire. Une note du 23 septembre 2009 du think

188. Ce musée, qui a pris cette nouvelle appellation, continue d'être désigné sous son ancienne appellation de « Musée des Antiquités nationales », notamment dans le communiqué du ministère de la Culture et de la Communication du 14 septembre 2010.

189. Cf. Geneviève Bührer-Thierry et Charles Mériaux, *La France avant la France*, Paris, Belin, coll. « Histoire de France », 2010.

tank Terra Nova (proche du Parti socialiste) due à Elinaël Naper (pseudonyme d'un haut fonctionnaire) et Gaspard Gantzer signalent ces risques en commentant l'investissement estimé de 60 à 80 millions d'euros¹⁹⁰, un « coût exorbitant » selon les auteurs.

« Cette somme peut sembler modeste à l'échelle du budget du ministère de la Culture qui était en 2010 de 2,9 milliards d'euros dont près d'un milliard pour le patrimoine. Cependant, ce montant est considérable, au regard de l'effort financier consacré aux musées. L'ensemble du plan musées en région, annoncé par le ministre de la culture et de la communication le 8 septembre 2010, est du même ordre, mais étalé sur plus de trois ans. Il est douteux que le ministère, déjà engagé dans des projets financiers lourds comme le MuCem, à Marseille, ou le nouveau bâtiment des archives en Seine-Saint-Denis, puisse se permettre un engagement nouveau de cette ampleur sans même prendre en compte les projets d'installation des réserves, de la restauration et de structures de formation à Cergy. Les autres secteurs de la culture pourraient difficilement contribuer compte tenu du

190. « A ce jour, le coût du projet n'est pas encore connu avec précision. Il dépend de l'ambition, mais aussi de la localisation du siège central du musée. Il appartiendra à Jean-François Hébert, chargé d'une mission de préfiguration de la future Maison de l'histoire de France, de le préciser maintenant que l'hypothèque de l'emplacement de la maison a été levée. En effet, pendant plusieurs mois, une compétition a eu lieu entre les sites potentiels. L'Etat a finalement renoncé à construire un bâtiment nouveau (projet imaginé un temps sur l'île Seguin). Mais la rénovation d'un site existant a aussi ses coûts. Réaménager 10 000 m² sur le site des Archives nationales coûterait ainsi entre 60 et 80 millions d'euros, les bâtiments concernés étant bien entendu des bâtiments classés dont la fonctionnalité serait totalement à revoir. » (Elinaël Naper et Gaspard Gantzer, « Maison de l'histoire de France : une histoire au service du politique », Note du think tank Terra Nova, 23 septembre 2009, <http://www.tnova.fr/note/maison-de-lhistoire-de-france-une-histoire-au-service-du-politique>).

manque de marge de manœuvre dont disposent les secteurs du spectacle vivant ou de l'éducation artistique qui ont été soumis à une importante régulation budgétaire au cours des dernières années. Le ministère de la Culture a davantage besoin de mobiliser des crédits supplémentaires pour soulager des secteurs devenus exsangues ou pour financer des chantiers plus prioritaires, comme la numérisation du patrimoine écrit (archives, livres), cinématographique et audiovisuel.

La lecture de l'intervention présidentielle est claire, et l'absence d'annonce de crédits nouveaux indique que le ministère de la Culture devra financer ce projet par redéploiement, au détriment des autres champs d'intervention du ministère, c'est-à-dire au prix d'une paupérisation accrue de l'ensemble de ses outils.¹⁹¹ »

Elinaël Naper et Gaspard Gantzer font remarquer en conclusion de leur note que le projet présidentiel « apparaît alors dans son dénuement intellectuel pour ce qu'il est : une entreprise aussi inutile que profondément réactionnaire ». Ils en préconisent l'arrêt, proposant d'en réaffecter le budget à la recherche universitaire en histoire¹⁹². Ils notent que le musée d'histoire de France recherché existe déjà, que la question a été tranchée avec le musée du Louvre. Mais ce type d'analyse est restée étrangère aux concepteurs de la « Maison de l'histoire de France » :

191. *Ibid.*

192. « Le président de la République ferait mieux de l'abandonner et d'utiliser les crédits prévus pour sa création pour financer la recherche historique, qui pâtit bien plus du développement d'une vision utilitariste de l'université qui méprise l'apport des sciences sociales que d'un désintérêt des Français. » (*ibid.*)

« La France, qui a inventé le concept de musée en créant le Louvre, a déjà répondu à la question. Le musée « français » n'est pas un musée des antiquités nationales, quels que soient les mérites du musée de Saint-Germain. Le musée emblématique de la France s'est présenté, dès sa création à la fin du XVIII^{ème} siècle, comme la manifestation des grands courants qui ont forgé l'universalisme français : les antiquités romaines, grecques et étrusques, mais aussi égyptiennes et orientales ; les arts graphiques, les peintures, sculptures et objets d'arts de toutes les écoles d'Europe... et bientôt les arts de l'Islam.¹⁹³ »

LES ARCHIVES NATIONALES MENACÉES

Les musées existants ne sont pas les seuls à risquer d'être pénalisés par la « Maison de l'histoire de France ». Les Archives nationales le sont déjà, et plus gravement encore. Dans l'affaire, le futur établissement s'est comporté comme un prédateur des espaces immobiliers¹⁹⁴ de l'institution et a constitué une menace pour l'intégrité de son identité scientifique.

193. *Ibid.*

194. Le fait est confirmé par le décret de création de l'établissement public du 22 décembre 2011, article 22.

Il y avait au départ une certaine logique à imaginer d'installer un grand musée d'histoire aux Archives nationales dans le quadrilatère Soubise-Rohan. L'idée était même si pertinente qu'un tel musée existait déjà depuis 1938, en tant que « Musée de l'histoire de France », et qu'il aurait dû faire l'objet, en 2000, de la mise en œuvre de l'ambitieux plan de refondation déjà évoqué. Les rapports de préfiguration¹⁹⁵ comme l'« Avant-projet » et le « Projet » du Comité d'orientation scientifique l'ont quasiment ignoré et, avec lui, l'acquis essentiel qu'il pouvait représenter¹⁹⁶. Aux Archives nationales a ainsi été enlevée une partie importante de leur identité scientifique patiemment élaborée par des conservateurs et historiens en charge de ce musée comme Régine Pernoud, Jean-Pierre Babelon, Jean-Daniel Pariset ou Ariane James-Sarazin. Cette institution n'a pas été considérée comme un partenaire scientifique au point de n'avoir pas été invitée à l'installation du Comité d'orientation scientifique, à l'exception de son président d'honneur, Jean Favier, ancien directeur des Archives nationales (entre 1975 et 1994). Les conséquences en ont été réelles, selon l'ancienne directrice des Archives nationales Isabelle Neuschwander parlant devant la commission du Sénat. « Le fossé entre la Maison de l'Histoire de France et les Archives nationales n'en a été que plus creusé... De plus, le décalage croissant entre la réflexion immobilière conduite par l'association de préfiguration et la réflexion sur le contenu du projet par le comité d'orientation scientifique est apparu clairement. Malgré le retard pris, la demande de mise à

195. Le Rapport Lemoine propose dans son annexe 4 le « Projet scientifique pour le musée des Archives nationales », pp. 81-85.

196. Cet acquis a été résumé dans plusieurs chapitres de l'ouvrage *Quel musée d'histoire pour la France ?* (*op. cit.*).

disposition des espaces de l'Hôtel de Soubise a été maintenue par l'association afin accueillir l'exposition de préfiguration de la Maison de l'Histoire de France à la fin de l'année 2011. La programmation des Archives nationales a été adaptée en ce sens et le calendrier de l'exposition “Identifications” plusieurs fois déplacé. » Isabelle Neuschwander a aussi souligné comment la méconnaissance des Archives nationales a dominé tout le processus d'installation de la « Maison de l'histoire de France » dans le site historique et combien l'Association de préfiguration a agi avec brutalité¹⁹⁷ dans ses relations avec l'institution.

« Lorsque la décision présidentielle [le nouveau centre des archives contemporaines de Pierrefitte] a été annoncée, j'en ai pris acte. Les Archives nationales avaient elles-mêmes bénéficié d'une décision présidentielle. Je considérais en revanche que les dossiers devaient être menés en cohérence des décisions successives et dans le respect de la continuité de l'Etat. J'ai entamé dans ce sens, sous l'égide de la direction générale des patrimoines, un travail commun dès le mois d'octobre avec les responsables de l'association de préfiguration pour travailler à l'adéquation des deux projets. En tant que directrice des Archives nationales, je participais à des réunions environ tous les quinze jours auxquelles j'avais demandé que soit associé l'OPPIC (Opérateur pour le patrimoine et les projets immobiliers de la

197. Cette brutalité, ce mépris même, avaient été relevés par Jean-Noël Jeanneney lors de la journée d'études déjà mentionnée du Sénat (10 décembre 2010), « 1940-1962 : les troubles de la mémoire française » : « Le choix de la Direction des archives – rabaisée pour l'occasion au rang de “service” – pour accueillir une telle institution fait également débat en posant la question de l'espace disponible. » (http://www.senat.fr/evenement/colloque/memoire_francaise/index.html).

culture)¹⁹⁸. Rapidement, les difficultés se sont focalisées sur « l'obsession » de l'association autour de l'hôtel de Soubise et sur l'absence de définition du projet scientifique de la Maison et donc de sa déclinaison spatiale. Au cours des dernières réunions, l'approche spatiale s'est structurée : il a été demandé à l'OPPIC de travailler sur les surfaces nécessaires à la Maison de l'Histoire de France et sur leur répartition afin d'élaborer des propositions d'implantation qui tiennent compte de l'espace Est du site des Archives nationales, en maintenant les capacités de conservation des Archives nationales, telles qu'elles avaient été prévues, par une densification des magasins. [...]

L'association de préfiguration de la Maison de l'Histoire de France non seulement n'a pas procédé à une analyse préalable des surfaces réellement libérées sur le site de Paris et n'a pas pris en compte la nécessité d'articuler son projet avec les besoins fondamentaux des Archives nationales, notamment le redéploiement des fonds restants, la reprise de la collecte, les questions de sécurité, mais s'est focalisée sur les espaces emblématiques des Archives nationales, en particulier ceux de l'hôtel de Soubise et des Grands dépôts, espaces qui précisément n'avaient pas besoin

198. Cette demande semble tout à fait légitime, et les propos d'Isabelle Neuschwander semblent attester d'une volonté éventuelle d'écartier l'OPPIC, organisme en charge de tous les projets immobiliers du ministère de la Culture. Le Grand Louvre, l'Orangerie des Tuileries, l'Institut national d'histoire de l'art, la Maison du Cinéma, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Chaillet, le Grand Palais et le Musée du Quai Branly ont tous été menés sous l'égide de l'EMOC (Etablissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels) transformé en OPPIC en juillet 2010. La liste est édifiante et on voit mal pourquoi la « Maison de l'histoire de France » ferait exception : l'INHA a un versant Recherche et enseignement, La Cité de l'Architecture est ambitieuse à l'égard de tous les publics, Le Musée Branly est un projet présidentiel... alors rien ne justifie un régime d'exception pour la « Maison de l'histoire de France ».

de rénovation ». Il s'agit d'un contre-sens dans l'analyse du quadrilatère et des priorités d'investissement pour son aménagement, d'une absence d'intelligence du site, en contradiction de plus avec l'affirmation que l'installation de la Maison de l'Histoire de France avait pour objectif de « protéger le quadrilatère de l'appétit des Domaines.¹⁹⁹ »

Pour Isabelle Neuschwander, « de fait, l'institution a été entièrement déstabilisée » :

« Les débats étant jusqu'ici focalisés sur la Maison de l'Histoire de France et non sur la refondation pratiquement achevée des Archives nationales, le risque de perte de sens du projet initial est fort. L'état d'esprit interne n'est à l'évidence plus le même : le déménagement à Pierrefitte-sur-Seine est désormais parfois vécu comme une « délocalisation », alors qu'il s'agissait jusqu'ici d'un projet mobilisateur et cohérent auxquels les agents avaient adhéré car il réaffirmait le rôle d'un service public majeur pour la conservation et la transmission des sources de l'histoire de France, inséré territorialement dans le Grand Paris.²⁰⁰ »

A cet égard, la dernière des recommandations publiée par le groupe de travail « Musée, Histoire & Recherche » avait pointé ce

199. Commission du Sénat, audition 18 février 2011.

200. *Ibid.*

paradoxe²⁰¹ : la « Maison de l'histoire de France » revitalise le centre historique de Paris quand on prétend aménager le Grand Paris. Une contradiction qui découle ici de la précipitation qui entoure le projet, étranger à toute réflexion d'aménagement du territoire, à l'échelle de la capitale comme dans le domaine culturel en général et sur le site même des Archives nationales soumis au bon vouloir des opérateurs de la « Maison de l'histoire de France ». Le sort fait à l'institution a profondément choqué, et pas seulement au sein des personnels concernés. Les annexes de cette enquête²⁰² présentent ainsi les réactions nombreuses émanant des milieux scientifiques et culturels au limogeage d'Isabelle Neuschwander. La Société de l'Ecole des chartes est même intervenue pour dire son indignation²⁰³. « Cette indignation est manifestation d'un refus du dévoiement des valeurs de la fonction publique d'Etat, d'un attachement viscéral au fonctionnement normal des institutions, à la reconnaissance des qualités des personnes et du sens de leur implication. Elle est, enfin, juste réaction d'une communauté professionnelle qui ne peut accepter d'être le jouet de combinaisons

201. « 12 - Choix d'implantation : La programmation d'un musée d'histoire doit analyser le lieu choisi pour son implantation, connaître son histoire, et intégrer l'héritage qu'il représente au projet culturel et scientifique. Elle peut aussi prendre acte de la mise en œuvre du Grand Paris, ou faire le choix d'un site en province, participant ainsi au rééquilibrage des équipements culturels et scientifiques d'ampleur nationale sur le territoire français » (*Jean-Pierre Babelon dir., Quel musée d'histoire pour la France ?, op. cit.*, p. 173).

202. Voir le site de la Fondation Jean-Jaurès.

203. « [...] La Société de l'Ecole des chartes ne peut donc que manifester son indignation face à cette disgrâce et inexplicable et inexplicable. Hors de toute interrogation sur le support juridique de cette mise à l'écart, elle tient à manifester son soutien ferme à une grande professionnelle, qui dans tous les postes où elle a exercé, que ce soit en Archives départementales ou aux Archives nationales, a toujours incarné les valeurs portées par l'Ecole des chartes et la communauté des élèves et anciens élèves : haut niveau scientifique, travail assidu, honnêteté intellectuelle, engagement au service du patrimoine de l'Etat et de la Nation. » (extrait de la motion de la Société de l'Ecole des chartes, que nous a transmise Marie-Paule Arnould, ex-directrice du Centre historique des Archives nationales, 10 mai 2011. Nous la remercions).

politiciennes contraires aux intérêts d'une institution bicentenaire, porteuse des valeurs de la République, lieu de travail et de science, au service de tous les citoyens. »²⁰⁴

A la première conférence du groupe de travail « Musée, Histoire & Recherche », Eliane Carouge, à l'époque directrice de la Bibliothèque historique des Archives nationales, s'est élevée publiquement contre le risque de désstabilitation de toute l'institution – et particulièrement de l'actuel musée en transformation.

« C'est sur ce projet en cours d'élaboration qu'est venu soudainement se plaquer celui d'installer la Maison de l'histoire de France à l'hôtel de Soubise²⁰⁵. Existe-t-il de la place pour ces deux institutions en ce lieu ? En termes de surface de locaux, c'est douteux²⁰⁶ mais il convient de se poser aussi, surtout, la question de leur voisinage intellectuel.

On ne sait en fait pas encore grand-chose du contenu de la Maison de l'histoire de France. Ce sera un établissement public qui regroupera neuf musées nationaux dont huit actuellement sous statut de service à compétence nationale. On annonce²⁰⁷ aussi, dans les bâtiments actuellement affectés aux Archives

204. *Ibid.*

205. <http://www.culture.gouv.fr/mcc/Actualites/A-la-une/La-Maison-de-l-histoire-de-France-s-installera-aux-Archives-Nationales>

206. La Maison de l'histoire de France annonce avoir besoin de 10 000 à 15 000 m² sur les 34 000 m² disponibles dans le « quadrilatère Rohan-Soubise » des Archives nationales.

207. Rapport Hébert.

nationales, une galerie chronologique, des expositions temporaires, des conférences... Tout ceci, et sous réserve d'informations complémentaires, ressemble beaucoup à ce que les Archives nationales avaient prévu de faire par elles-mêmes.

La coexistence de cette nouvelle institution avec le Musée et les activités culturelles des Archives nationales dans un espace tout de même relativement réduit est difficilement concevable. En dépit des assurances lénifiantes que les Archives nationales continueront d'exercer la totalité de leurs missions dans toute leur plénitude²⁰⁸, la conclusion qui s'impose est que la Maison de l'histoire de France est destinée à se substituer aux Archives nationales dans le domaine des activités culturelles. La question est de savoir pourquoi. Elle se décline de diverses façons.

De quel vice le projet des Archives nationales serait-il entaché pour qu'il faille l'anéantir ? On peut admettre qu'il ne soit pas parfait mais serait-il à ce point mauvais qu'il ne soit décidément pas perfectible ? Encore faudrait-il le démontrer.

Pourquoi empêcher les Archives nationales de présenter au public certains des documents qu'elles conservent alors que cet exercice est exigé des musées ? Il est vrai que ce n'est pas leur mission première mais il entre dans leurs missions, telles que définies par la loi, de communiquer les documents au public. Il n'est pas dit

208. La lettre du directeur de cabinet du ministre de la Culture à l'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGC, CGT) des Archives nationales en date du 27 janvier 2011 affirmant ce principe semblait compromettre l'installation de la Maison de l'histoire de France sur le site des parisiens des Archives nationales mais le choix de ce lieu a depuis été à nouveau confirmé le 3 mars 2011 par le président de la République à l'occasion de son déplacement au Puy-en-Velay : <http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2011/discours-du-president-de-la-republique-au.10788.html>.

que la consultation en salle de lecture doive être le moyen exclusif de cette communication, la « mise en valeur » y est au contraire explicitement associée²⁰⁹.

Les musées appelés à être incorporés au nouvel établissement public sont les derniers musées nationaux sous statut de service à compétence nationale. Le ministère de la Culture parachève ainsi son entreprise de transformation en établissement public de tous les musées nationaux²¹⁰ en regroupant ceux qui sont trop petits pour avoir pu faire individuellement l'objet de ce changement de statut. S'agit-il d'appliquer ce statut à toute activité muséale de l'Etat, y compris celle qui se fait au sein des Archives nationales ? Si c'est le but, mieux vaudrait que cette réforme administrative soit affichée et débattue pour ce qu'elle est sans la parer de prétextes culturels ni soutenir que les musées concernés seraient essentiellement des musées d'histoire.

A ces interrogations, les agents des Archives nationales ont obtenu des réponses relevant du registre de l'émotion, de la persuasion, parfois de l'intimidation, éventuellement assorties de promesses (non chiffrées) de budgets généreux, jamais de la démonstration raisonnable.²¹¹

209. Décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979 relatif à la compétence des services d'archives publics et à la coopération entre les administrations pour la collecte, la conservation et la communication des archives publiques, article 5.

210. Conformément à l'un des objectifs de la modernisation de l'Etat dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Voir le chapitre consacré au ministère de la Culture dans le rapport du 5^e Conseil de modernisation des politiques publiques du 9 mars 2011 (« 3. Clarifier les missions des différents acteurs du secteur muséal ») : http://www.modernisation.gouv.fr/fileadmin/Mes_fichiers/pdf/5eCMPP_mars2011/5CMPP_MinCult.pdf

211. Conférence du 30 mars 2011 (site : <http://www.facebook.com/pages/Groupe-Mus%C3%A9e-Histoire-Recherche/119318451476117>)

Lors de son audition du 26 janvier 2011 par la commission du Sénat, Philippe Bélaval a tenté de justifier la décision d'installer la « Maison de l'histoire de France » aux Archives nationales. Il s'agit, selon lui, d'une « chance » à saisir.

« Le projet de Maison de l'Histoire de France représente une chance aussi bien pour le ministère de la Culture que pour les Archives nationales. En venant occuper un vide, d'une part, elle consacre l'appartenance du quadrilatère des Archives au ministère de la culture et garantit le maintien d'activités culturelles dans cette partie de Paris profondément marquée par la culture et l'histoire (musée Carnavalet, musée d'art et d'histoire du judaïsme, etc.) et, d'autre part, elle permet d'éviter un risque de cession par France Domaine des espaces libérés au domaine privé. En somme, l'installation sur ces lieux de la Maison de l'Histoire de France est une garantie que, dans quinze/vingt ans, on ne sera toujours pas là à se poser la question de ce qu'il convient de faire du quadrilatère des Archives nationales comme c'est encore un peu le cas aujourd'hui avec le quadrilatère Richelieu. Si d'aventure on revenait sur la décision d'installer l'institution sur le quadrilatère, ce serait, à mon sens, un désastre pour l'avenir du site parisien des Archives nationales.

Le site parisien des Archives nationales est le résultat d'adjonctions successives de bâtiments disparates (l'hôtel de Rohan, l'aile des archives de l'après-guerre, l'aile Braibant, etc.). Jamais le site n'a fait l'objet d'une véritable programmation immobilière cohérente. La question de la vocation des espaces ne

s'est jamais véritablement posée. Or, l'installation de la Maison de l'Histoire de France est probablement l'occasion de s'interroger sur l'organisation optimale de l'espace, compte tenu des contraintes nombreuses qui caractérisent le site. Il faudra certainement consentir à des efforts financiers substantiels pour cela : travaux d'adaptation, d'aménagement, de rénovation, etc.²¹² »

En tant que directeur chargé des archives (sous l'autorité du directeur général des patrimoines), Hervé Lemoine fut lui aussi entendu par la commission du Sénat (le 14 décembre 2010). Il argumenta sur la question des surfaces pour justifier de l'implantation de la « Maison de l'Histoire de France ». Il souligna les efforts que le ministère consentait généralement à l'institution des Archives qui ne pouvait, selon lui, se dire oubliée. Enfin, il émit également des regrets, teintés de cynisme et d'hypocrisie.

« 10 à 12 000 m² seraient probablement nécessaires à la Maison de l'Histoire de France selon ceux qui sont en charge de la réalisation du projet maintenant. En tout état de cause, les Archives nationales doivent conserver une capacité de redéploiement à la suite du déménagement à Pierrefitte-sur-Seine pour recevoir des minutes notariales et redéployer certains fonds anciens. De plus, le projet de Pierrefitte-sur-Seine devrait permettre une augmentation significative des emplois. En 2007, le centre parisien des Archives nationales comptait 370 emplois.

212. Commission du Sénat, audition du 26 janvier 2011.

Aujourd'hui, il en compte 440. L'objectif est de porter ce nombre à 515 après le déménagement à Pierrefitte-sur-Seine. Au total, ce sont 160 emplois créés, mais ce chiffre est jugé encore insuffisant par les syndicats. Ils aspiraient à 610 emplois, mais il faut savoir que ce nombre n'a jamais été acté par la tutelle, surtout compte tenu des réalités et des circonstances économiques actuelles. Par ailleurs, le ministère de la Culture a continué à obtenir des arbitrages en faveur des archives, avec en particulier le renforcement de l'investissement en faveur des archives départementales. Il a également obtenu le doublement du budget de fonctionnement des Archives nationales qui passera de 4,3 à 8,5 millions à la fin du triennal budgétaire.

Le projet d'une Maison de l'Histoire de France n'est pas antinomique avec les activités des Archives nationales, bien au contraire. Elles devraient d'ailleurs s'approprier à terme beaucoup plus ce projet. Je regrette personnellement le choix qui a été fait de débaptiser le musée de l'histoire de France des Archives nationales pour lui préférer le nom de « département de l'action culturelle et éducative des Archives nationales ». M. Pierre Nora a travaillé pendant cinq ans sur un projet de recréation de ce musée de l'histoire de France, qui a finalement été abandonné. Je crois que la décision de localiser la Maison de l'Histoire de France aux Archives nationales doit au contraire redonner une forte actualité à ces projets et contribuer à donner plus de visibilité à l'action propre des Archives nationales.²¹³ »

^{213.} *Id.*

Ces dernières assurances se heurtent à la réalité d'une Association de préfiguration ignorant les Archives nationales et leurs personnels, et à la politique du ministère n'hésitant pas à recourir aux mesures discrétionnaires ou aux sanctions disciplinaires pour empêcher des débats internes ou externes à l'institution. Des précédents plus harmonieux existent en matière de partages d'espace en vue de la création d'une nouvelle institution, comme ce fut le cas avec l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) installé dans une partie des espaces du site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France. La situation dégradée faite aux Archives nationales traduit des mécanismes de pouvoir et d'action qui définissent les équipes en charge du projet de « Maison de l'histoire de France » au ministère de la Culture.

L'ETAT DÉSAVOUÉ ? DES AUTORITÉS MERCENAIRES

Tel qu'elle apparaît dans les différents documents publics, la direction opérationnelle de la création de la « Maison de l'histoire de France » s'avère bien éloignée des intentions d'ouverture affichées. Le premier point à verser au dossier consiste dans la prise de responsabilité opérationnelle des trois auteurs des rapports sur lesquels se fonde le projet. Jean-François Hébert a présidé l'Association de préfiguration (officiellement jusqu'au 22 décembre 2011), Jean-Pierre Rioux préside le Comité d'orientation scientifique, Hervé Lemoine dirige le Service interministériel des Archives de France.

Il y a, dans ce cumul des missions et des fonctions, confusion des genres, détournement du statut d'expert voire conflit d'intérêt dès lors qu'un rapporteur prend la tête d'une institution qu'il préconise. Dans la pratique régulière de l'Etat, les auteurs de rapports ne sont pas chargés de mettre en œuvre les projets élaborés. L'activisme des promoteurs de la « Maison de l'histoire de France » marginalise les directions centrales du ministère – direction générale des patrimoines, direction du service des musées – qui sont silencieuses et absentes du processus. Philippe Bélaval et Marie-Christine Labourdette, respectivement titulaires des deux directions citées, se tiennent dans une étonnante réserve, laissant toute latitude aux responsables de la « Maison de l'histoire de France » pour opérer le grand meccano d'un projet irrecevable. Seule, et pour cause, la direction chargée des services d'archives est sur le front, mais il est à se demander si Hervé Lemoine n'utilise pas ses fonctions pour la seule réalisation de l'idée dont il porte la paternité²¹⁴. Ayant autorité sur les Archives nationales, il peut les contraindre statutairement ou financièrement à accepter la « Maison de l'histoire de France » et la dévolution des espaces nécessaires. Il peut aussi obtenir des changements à leur tête.

214. « M. Hervé Lemoine. - Lorsque j'ai été chargé d'expertiser le projet de création d'un musée de l'histoire de France par les ministres de la Culture et de la Défense et d'en préciser les contours dans le cadre d'un rapport, j'étais conservateur chargé notamment des archives du ministère de la défense. Aujourd'hui, je m'exprime dans une position différente, puisque je suis directeur chargé des Archives de France. C'est pourquoi l'implantation de la Maison de l'Histoire de France sur le site parisien des Archives nationales est un sujet qui me concerne tout particulièrement, mais au titre des Archives, plus qu'à celui de la Maison de l'Histoire de France. » (Commission du Sénat, audition du 14 décembre). Hervé Lemoine reconnaît ici que sa nomination à la tête des Archives de France n'est pas étrangère à la « Maison de l'histoire de France ». La question du conflit d'intérêt serait ici posée.

L'engagement personnel du ministre de la Culture et de la Communication dans le projet a donné logiquement un fort pouvoir à l'équipe chargée d'en préparer la réalisation. Les convergences de cabinet se font au détriment des institutions régulières, les directions centrales, les musées, les Archives nationales. Les pratiques politiques, la rhétorique propre à Frédéric Mitterrand déteignent sur les acteurs de la « Maison de l'histoire de France ». Seul ministère disposant de la tutelle, la Culture décide sans concertation sur un sujet aussi large. Des contre-pouvoirs sont au mieux nécessaires pour éviter que la France ne se charge d'une institution au mieux inutile au pire contraire à son histoire. Le besoin de contrôler ces maîtres d'œuvre aux pratiques très volontaristes a conduit la commission du Sénat à recommander l'introduction d'une « clause de rendez-vous parlementaire²¹⁵ ».

« Votre commission souhaite qu'un groupe de travail de suivi, composé à parité de parlementaires de la majorité et de l'opposition, soit mis en place au sein de la commission de la culture du Sénat afin de suivre l'avancée de la mise en œuvre des recommandations précédemment formulées. Les conclusions de ce groupe de travail devront permettre au Parlement de se prononcer sur la création par voie législative d'une nouvelle catégorie d'établissements publics culturels contribuant à la valorisation de la connaissance et de la recherche en histoire dont la Maison de l'Histoire de France constituerait le fer de lance. »

215. « Proposition n° 20 : Mettre en place, à la rentrée parlementaire d'octobre 2011, un groupe de travail, au sein de la commission de la culture du Sénat, chargé de veiller à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport et de formuler des propositions relatives à l'évolution statutaire de la Maison de l'Histoire de France et des musées nationaux à dimension historique. » (Rapport du Sénat).

A notre connaissance, cette recommandation de la commission du Sénat n'a pas été suivie d'effet. Les équipes en charge de la programmation de la « Maison de l'histoire de France » ont continué d'agir avec des formes objectives de brutalité, notamment à l'encontre de l'institution des Archives nationales, et en contradiction avec les recommandations de la tutelle régulière. Philippe Bélaval, officiellement en charge du dossier comme directeur général des patrimoines, l'a reconnu devant la commission du Sénat.

« La galerie chronologique est la partie de la Maison de l'Histoire de France qui est la plus proche du cœur de métier des Archives nationales. La maîtrise des sources de l'histoire qu'ont les Archives nationales constitue un atout exceptionnel pour concevoir une galerie chronologique ambitieuse. Toutefois, force est de constater que le conflit pour le moment est tel que la coopération a et aura du mal à s'engager. Les Archives nationales ont été heurtées par la brusquerie de l'annonce présidentielle de l'installation de la Maison de l'Histoire de France sur leur site parisien. Néanmoins, que cela les conduise à rejeter sur le fond même une idée qui est pourtant extrêmement proche de leur cœur de métier et de leurs préoccupations quotidiennes, me paraît absurde et regrettable. De son côté, l'association de préfiguration gagnerait sans doute à évoluer dans ses méthodes pour œuvrer à un rapprochement constructif avec les Archives nationales.²¹⁶ »

^{216.} « Il faudra que les Archives nationales s'approprient ce nouvel établissement. C'est une chance pour elles. Il ne s'agit pas de s'installer à côté des Archives nationales mais avec elles. Il faudra, pour garantir la réussite de l'opération, faire preuve de beaucoup de tact dans le choix des personnes. » (Jean Favier, Commission du Sénat, audition du 2 mars 2011).

La « brusquerie » évoquée diplomatiquement par le directeur général des Patrimoines pour caractériser la politique imposée aux Archives nationales rencontrait le constat formulé par le rapporteur de la commission Culture du Sénat lors de la discussion du budget 2012. Le sénateur Vincent Eblé souhaita en effet « aborder la question du malaise social qui caractérise plusieurs opérateurs culturels, tels que le musée d'Orsay, le Centre des monuments nationaux ou la Maison de l'Histoire de France. Si les origines des tensions diffèrent d'un établissement à un autre, ce malaise nous oblige à nous interroger à la fois sur la transparence des décisions de l'Etat²¹⁷ ». Le parlementaire faisait ainsi référence à la crise de gouvernance et aux méthodes peu orthodoxes de la présidente du Centre des monuments nationaux dont les médias se sont fait largement l'écho. Des tensions comparables existent aussi au musée Picasso. Il est à craindre que toutes ces affaires ne se rapportent aux manières brutales de gérer le département de la Culture par Frédéric Mitterrand.

A l'autoritarisme des acteurs de la « Maison de l'histoire de France » s'est ajouté l'amateurisme de l'équipe responsable. Le vide intellectuel l'a disputé aux artifices de communication. L'expertise critique des rapports a montré leur indigence. Or, c'est sur eux que se fonde la mise en œuvre intellectuelle de la « Maison de l'histoire de France », ce sont leurs auteurs qui sont à la manœuvre. Les interventions publiques des responsables associent beaucoup d'auto-persuasion, des raisonnements

^{217.} Sénat, séance du 25 novembre 2011 (<http://www.senat.fr/seances/s201111/s20111125/s20111125016.html>)

simplistes, de la condescendance pour les controverses. Ces dernières sont pourtant le moteur des projets réussis, à condition de savoir et de vouloir s'en nourrir. Le désintérêt pour les controverses a été affiché avec hauteur et constance jusqu'aux déclarations du ministre dans son essai *pro domo* de 2012.

Plus grave encore est le fait que l'adhésion à de telles priorités rhétoriques et d'apparence ne pose aucun problème à leurs auteurs. Ils les revendentiquent comme Jean-Pierre Rioux soulignant que la dénomination du futur établissement devait répondre à la nécessité de donner du lustre au choix présidentiel²¹⁸. Et ce choix présidentiel vise à inscrire un projet – né au cours de la campagne présidentielle de 2007 – dans un calendrier électoraliste. Si le commandement opérationnel du projet de « Maison de l'histoire de France » apparaît si encadré et détenu par une cellule administrative dédiée, la raison en est bien la nature très politique de l'opération. Elle suppose un contenu intellectuel réduit – afin que celui-ci ne soit pas un obstacle à la réalisation de l'établissement – et une programmation accélérée pour respecter un calendrier révélateur de cette ultra-politisation de la « Maison de l'histoire de France ».

AUX AVANT-POSTES DE LA PRÉSIDENTIELLE : UN CALENDRIER RÉVÉLATEUR

Les lettres de mission adressées en septembre 2010 par Frédéric Mitterrand à Jean-François Hébert et à Philippe Bélaval ont indiqué les principaux éléments de calendrier de la future « Maison de l'histoire de France ». Chacune de ces étapes dans la création du futur établissement ont été l'occasion d'événements généreusement mis en scène et qui s'inscrivent dans un autre calendrier, celui des prochaines élections présidentielles. Le communiqué du ministère de la Culture du 14 septembre 2010 comme le calendrier mis en ligne sur le site de l'Elysée détaillent ces rendez-vous de la fin de l'année 2011 et du début de l'année 2012.

« - Début d'été 2011 : les jardins des hôtels de Rohan et de Soubise, aujourd'hui fermés, seront ouverts au public.

- Fin de l'année 2011 : trois événements : inauguration par le président de la République de l'exposition préfigurant la Maison de l'Histoire de France, lancement du portail en ligne de l'Histoire de France, choix de l'équipe pluridisciplinaire chargée d'aménager les espaces dévolus à la nouvelle institution au sein du « Campus pour l'Histoire ».

- 1^{er} janvier 2012 : création de l'établissement public « Maison de l'Histoire de France ».

218. Rapport Rioux, p.14.

- 2015 : ouverture au public de la totalité du site central de la Maison de l'Histoire de France.²¹⁹ »

Le communiqué du 14 septembre 2010 précisait que l'« exposition de préfiguration [...] présentera les grandes orientations scientifiques, culturelles et muséographiques de la future institution ». Avec la « Maison de l'histoire de France » et le calendrier de ses premières réalisations « dès la fin de l'année 2011 », Nicolas Sarkozy et ses conseillers installaient un avant-poste de la campagne présidentielle, laquelle a commencé dès l'été 2011 avec la campagne interne des primaires du Parti socialiste. L'opération était sans conteste marquée du sceau de l'habileté tactique. D'une part, la précédente campagne présidentielle a montré l'efficacité électorale de la thématique de l'identité de la nation, l'incursion de cette dernière dans les débats permettant à Nicolas Sarkozy et à son principal conseiller en la matière, Henri Guaino, de briser les progrès enregistrés dans l'électorat par le candidat du centre François Bayrou, et de contraindre Ségolène Royal, la candidate socialiste, à surenchérir sur cette thématique²²⁰. D'autre part, l'opposition de gauche risque d'être fragilisée sur un terrain où son bilan est loin d'être concluant ; au pouvoir, elle n'a pas voulu ou pas réussi à promouvoir un tel projet de grand musée d'histoire, en dépit de plusieurs tentatives avortées. On a observé du reste un relatif silence des responsables de gauche sur le projet de « Maison de l'histoire de France », du

219. Site de l'Elysée.

220. Nous avons précisément étudié cet épisode électoral dans l'introduction de notre anthologie, *La France, une identité démocratique*, Paris, Le Seuil, 2008, pp. 26-41.

moins jusqu'au communiqué du Parti socialiste du 19 octobre 2011²²¹ précédent des déclarations déjà citées de François Hollande d'août 2011.

La volonté de faire événement avec ces annonces découle de la possibilité offerte au président de la République d'intervenir efficacement dans une campagne électorale qui s'annonce très idéologique – au sens où l'affrontement entre candidats se fera vraisemblablement à travers des postures d'incarnation nationale. La « Maison de l'histoire de France » figurera comme un élément positif du bilan du président sortant – la gauche ne pouvant se prévaloir d'une telle réalisation. Nicolas Sarkozy ne s'est-il pas rendu, la veille de sa déclaration de candidature, à la première exposition de la « Maison de l'histoire de France » au Grand Palais. La coïncidence n'est pas fortuite.

221. « Le Parti socialiste s'inquiète de la création à marche forcée par le ministère de la Culture d'une Maison de l'Histoire de France, sur ordre du président de la République. Malgré la réflexion confiée à un groupe d'historiens chargés de concevoir un avant-projet, l'installation de la Maison de l'Histoire de France a été confirmée dans le centre de Paris et sur le site des archives de France. Loin d'engager une concertation avec les personnels, pourtant concernés en priorité, au moment même où les Archives nationales entraient dans la phase de modernisation en se déployant sur le nouveau bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine, le ministère a empêché toute réflexion et expression autour de ce projet. Après le limogeage de la directrice, Isabelle Neuschwander, la sanction du ministre s'abat sur les responsables syndicaux (conservateurs comme techniciens) des Archives, condamnés pour s'être exprimés publiquement. Par cette remise en cause brutale des moyens de l'administration et le mépris des compétences des personnels de la fonction publique, la Maison de l'Histoire de France est l'expression caricaturale de la politique culturelle du gouvernement et de sa volonté d'instrumentaliser l'histoire. Le seul objectif du ministère est d'aboutir en urgence à la création de la Maison de l'Histoire de France en janvier 2012. Un tel projet, engageant le ministère et l'Etat pour de longues années, ne peut pourtant se concevoir sans le temps nécessaire à une véritable concertation avec l'ensemble de la communauté des historiens et des experts de son administration. Le Parti socialiste demande au ministre de la Culture de lever toutes les sanctions contre ses agents qui n'ont qu'exercé leurs fonctions syndicales. Il souhaite que soit réellement laissée aux historiens et à la communauté scientifique dans son ensemble la maîtrise de ce projet. » (Communiqué du 19 octobre 2011, <http://www.parti-socialiste.fr/communiques/creation-de-la-maison-de-l-histoire-de-france>).

Comme établissement muséographique, la « Maison de l'histoire de France » n'existe pas encore. En tant qu'institution, elle possède une existence légale au travers du décret du 22 décembre 2011 « portant création ». Elle dispose d'une administration, d'un budget, d'instances comme le Comité d'orientation scientifique ; elle organise des expositions, soutient des manifestations « populaires et festives », elle finance des programmes scientifiques comme la Bibliographie annuelle de l'histoire de France stoppée depuis 2009 faute de financement suffisants des partenaires historiques (BNF, CNRS, IHMC,...). La promotion de ces « événements » sur le site internet de la « Maison » permet de souligner la marche du futur établissement.

« Avant même son ouverture au public prévue pour 2015, la Maison de l'histoire de France proposera plusieurs temps forts culturels. Ces grandes manifestations « populaires et festives », destinées au plus large public, permettront d'engager des collaborations actives (co-production, promotion, etc.) entre la Maison de l'histoire de France et son réseau. Elles seront aussi une formidable vitrine pour promouvoir, auprès des visiteurs, la marque et l'ambition du futur établissement.²²² »

A l'heure des bilans, l'équipe présidentielle pourra justifier de la mission accomplie de création de la « Maison de l'histoire de France ». Mais elle se sera faite de manière autoritaire, dans le mépris de ses objets – l'histoire, le musée – et de ceux qui les travaillent et les font

222. <http://www.maison-histoire.fr/evenements/evenement-maison-histoire-france/?page=1>

vivre, loin des projecteurs et des pouvoirs, historiens, enseignants, professionnels de la culture, habitués à défendre une certaine idée des savoirs et de leur transmission. Ce mépris des pratiques englobe le Comité d'orientation scientifique lui-même dont le travail, certes critiquable, est marginalisé. L'instrumentalisation de cette instance n'a jamais cessé avec la bienveillance de ses membres.

LA SCIENCE INSTRUMENTALISÉE. LE DESTIN MALHEUREUX DU COMITÉ D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE

L'une des clefs dans la réussite de l'opération « Maison de l'histoire de France » fut la nomination et l'installation d'un conseil scientifique censé apporter au projet la caution des historiens et des professionnels du patrimoine. Sa mise en place a constitué un véritable chemin de croix pour le ministre puisqu'après avoir été annoncé pour novembre puis pour décembre, sa composition a été finalement rendue publique qu'à la mi-janvier 2011. Frédéric Mitterrand a beaucoup consulté, en vain. Le Comité d'orientation scientifique, ainsi qu'a été dénommée cette instance scientifique, rassemble des personnalités de bonne volonté. Plusieurs de ses membres, le président Jean-Pierre Rioux, le rapporteur Dominique Borne, Anne-Marie Thiesse, ont assuré que le Comité d'orientation scientifique ne serait pas une chambre d'enregistrement, que ses membres ne seraient pas instrumentalisés.

Pascal Ory et Benjamin Stora ont déclaré publiquement que si tel était le cas, ils partiraient. L'essentiel des grandes décisions, y compris sur le périmètre couvert par le Comité, a été pris sans lui. La première exposition sur les plans-reliefs comme le site internet de la « Maison de l'histoire de France » ont été conçus sans lui. A propos de cette exposition de plans-reliefs au Grand Palais, Jean-Pierre Rioux précisait le 12 mars 2011 : « Nous n'étions pas au courant... Le comité ne donnera pas de label scientifique aux manifestations qu'il n'aura pas examinées. La seule exposition sur laquelle nous travaillons est une grande exposition de préfiguration dont s'occupent, avec nous, Pascal Ory (historien) et Martine Segalen (ethnologue). Elle devrait ouvrir à l'automne 2012 [en 2013 est-il annoncé actuellement]²²³ ». Et pourtant, le reportage présentant l'exposition du Grand Palais sur le site de la « Maison de l'histoire de France » donnait la parole à Etienne François et Jean-Pierre Rioux, qui ont dû finalement accepter de participer à la communication censée lancer le nouvel établissement au travers de l'événement du Grand Palais.

Il avait pourtant été entendu au ministère que le Comité ne fonctionnerait pas de la sorte. Le directeur général des Patrimoines avait déclaré devant la commission du Sénat, le 26 janvier 2011, soit deux semaines après l'installation du Comité, qu'« il se peut [qu'il] soit plus tard conçu comme une institution à géométrie variable. D'une façon générale, un débat est nécessaire sur la gouvernance de la Maison de l'Histoire de France. On aurait pu envisager le conseil scientifique

²²³. *Le Monde*, 12 mars 2011.

comme une chambre d'enregistrement, un conseil des sages qui viendrait valider le travail de l'association de préfiguration. Toutefois, le ministre a, lui, fait le choix d'un comité d'orientation scientifique, chargé, comme son nom l'indique, d'imprimer une orientation au projet. » Devant la même commission, le président de l'Association de préfiguration avait assuré que le conseil scientifique envisagé « constituera l'autorité morale de la Maison de l'Histoire de France et devrait permettre des allers-retours permanents entre la direction de l'établissement et la communauté scientifique. Il faut garder à l'esprit que l'histoire n'est pas une science exacte, c'est une science humaine qui se renouvelle et fait l'objet en permanence de nouveaux questionnements ». Ces engagements ne furent pas tenus. Plusieurs épisodes en témoignent.

Le Comité, par la voix de son président Jean-Pierre Rioux notamment, avait défendu le principe de sa neutralité quant au lieu d'installation de la future « Maison ». Plusieurs de ses membres (comme Dominique Borne, rapporteur, invité à présenter les travaux de l'équipe le 27 mai à l'EHESS) ont exprimé leur volonté d'isoler l'élaboration du projet scientifique de la MHF du problème de la localisation de l'établissement. Benjamin Stora s'est même engagé publiquement, par sa signature à une tribune du *Monde*, à ce que « la Maison de l'histoire de France ne doi[ve] pas s'ériger au détriment des Archives nationales²²⁴ ». Pourtant, le Comité va avaliser sans broncher un choix contraire à son

²²⁴. Jean-Louis Beaucarnot, Eric Deroo, Philippe Joutard, Catherine Martin-Zay, Hélène Mouchard-Zay, Mona Ozouf, Benjamin Stora, Laurent Theis, Pierre Nora, Annette Wieviorka, Michel Winock, « La Maison de l'histoire de France ne doit pas s'ériger au détriment des Archives nationales », *Le Monde*, 2 mars 2011.

principe de neutralité et dangereux pour l'intégrité immobilière comme scientifique des Archives nationales. En page 7 de l'« Avant-projet », il est fait explicitement mention de l'installation de la « Maison de l'histoire de France » dans le centre de Paris », aux Archives nationales pour être précis comme cela a été clairement écrit dans les documents officiels relatifs à la remise du document le 16 juin 2011²²⁵.

Cette obligation de valider un choix d'implantation qui fait vivement controversé et dont voulaient diplomatiquement se dégager les membres du Comité d'orientation scientifique illustre tout à la fois leur faible pouvoir en face de l'autorité politico-administrative et la stratégie de fait accompli et de marche forcée qui caractérise depuis les origines ce projet de « Maison de l'histoire de France ». Compte tenu des déclarations des membres du Comité citées plus haut, un acte de démission aurait été logique après la décision qui leur a été imposée de valider dans l'« Avant-projet » l'implantation de la « Maison de l'histoire de France » aux Archives nationales. Aucune protestation, aucune réserve n'ont été à notre connaissance formulées²²⁶. Le seul acquis à leur reconnaître est d'avoir pu convaincre le ministère d'organiser l'exposition de préfiguration après – et non avant – les élections présidentielles (en revanche le « Projet » scientifique a été rendu au début de l'année 2012 dans un calendrier on ne peut plus électoral).

225. <http://www.culture.gouv.fr/mcc/Actualites/A-la-une/Maison-de-l-histoire-de-France-remise-de-l-avant-projet>.

226. Les seules protestations l'ont été à propos du discours de Nicolas Sarkozy au Puy-en-Velay (Jean-Pierre Rioux, « M. Sarkozy nous a associés à une vision de l'histoire que nous ne partageons pas », propos recueillis par Thomas Wieder, *Le Monde*, 13 mars 2011).

Les avatars de ce « Projet » ne sont pas terminés. Car la création de la « Maison de l'histoire de France » n'a pas attendu la remise du « Projet » pour se faire, le décret du 22 décembre 2011 lui étant antérieur. Le Comité est pourtant censé avoir reçu « la mission d'en élaborer le contenu [...], d'élaborer, en toute indépendance, “l'ensemble des composantes du projet” de la Maison de l'histoire de France²²⁷ ». Faire-valoir d'un projet qu'il n'a défini qu'à la marge, caution d'une politique qui lui est imposée, le Comité d'orientation scientifique a été vidé de son pouvoir et privé de ses missions, qui plus est avec l'accord tacite de ses membres. Mis fréquemment devant le fait accompli de décisions prises par d'autres, le Comité a vu son indépendance se limiter dès son entrée en fonction. L'omniprésence du ministre de la Culture et de la Communication et le fait que les membres du Comité n'aient été installés que par la volonté seule de Frédéric Mitterrand ont inquiété dès le départ. L'Association de préfiguration de la « Maison de l'histoire de France » a limité aussi le rôle et le pouvoir du Comité d'orientation scientifique. Par la lettre de mission du 27 septembre 2010, son président Jean-François Hébert avait été en effet chargé de la mise en place d'un « comité opérationnel de pilotage scientifique » qui devait travailler à « la mise en œuvre du contenu et de la structuration intellectuelle des divers réseaux de la Maison de l'Histoire de France ». La « tâche première » de cette cellule a été d'assister Jean-François Hébert dans « l'élaboration du projet scientifique de la “Galerie du Temps” ». Se surimposant donc au Comité, elle concentra semble-t-il de nombreuses missions concurrentes de celles de ce dernier.

227. Site de la « Maison de l'histoire de France » (<http://www.maison-histoire.fr/nous-connaître/organisation/>).

La question qui se pose est celle, au final, d'un marché de dupes entre les professionnels réunis dans le Comité et les responsables qui, au ministère, à l'Elysée et dans l'Association de préfiguration, ont choisi la politique du fait accompli et le passage en force. La compréhension des contextes politiques et administratifs appartient pleinement à l'historien, qu'il soit dans ses recherches, devant ses étudiants ou au musée. S'en être dégagé a laissé les historiens du Comité bien dépourvus devant les instrumentalisations dont ils n'ont cessé de faire l'objet. L'assurance de travailler en « toute liberté », que les membres du Comité ont souvent affirmée²²⁸, s'est révélée une naïveté eu égard aux logiques de pouvoir animant le dispositif de la « Maison de l'histoire de France ». A travers le sort fait à ces historiens, c'est toute une communauté de chercheurs qui est malmenée, toute une conception de l'histoire qui est affectée.

Il est donc regrettable qu'un Comité d'orientation scientifique, affichant son caractère historien, ait pu soutenir un projet si dangereux pour la recherche – l'ironie voulant que la « Maison de l'histoire de France » se destine soi-disant à soutenir cette dernière. Avec les attendus sur l'histoire répétés depuis trois ans, il est à craindre qu'aucune recherche ne puisse finalement faire l'objet d'un soutien, ou bien alors ce sera une recherche pilotée – très en vogue aujourd'hui – pour les besoins de l'établissement. La volonté d'agir sur les pratiques et l'esprit de la recherche en histoire constitue le danger le plus grave

²²⁸. Le rapporteur Dominique Borne y a particulièrement insisté lors de son intervention à la conférence du groupe « Histoire, Musée & Recherche » le 27 mai 2011 à l'EHESS.

qu'incarne la « Maison de l'histoire de France », celui qu'avait relevé Roger Chartier, professeur au Collège de France, dans un entretien publié le 17 juin 2011. Et l'historien de rappeler quelques évidences en matière d'histoire nationale :

« Je trouve ce projet intellectuellement archaïque puisqu'il fait prévaloir la vieille notion d'Etat-nation alors que la recherche actuelle la plus novatrice s'attache aux rencontres, aux histoires connectées, aux échanges, aux acculturations et métissages. Mais il est aussi pour moi moralement et civiquement condamnable en ce qu'il s'inscrit dans une politique d'affirmation d'une supposée identité nationale que je ne peux que condamner. Celle-ci est dans le même temps une politique de persécution des sans-papiers (le site de Réseau éducation sans frontières dénonce chaque semaine des cas d'intolérables cruautés qui détruisent familles et individus). C'est une politique de peur des différences, de suspicion envers les étrangers, même "légaux", et d'encouragement aux pires instincts nationalistes et xénophobes comme l'a montré le "débat" sur ladite identité nationale imaginée par le ministre d'alors, Eric Besson, et sans doute le président de la République. J'ai donc un profond désaccord éthique avec un projet inscrit dans une telle politique, pour moi détestable. Par ailleurs, l'installation de cette "Maison" inutile devrait ou devait se faire aux dépens de la modernisation des Archives nationales dont la préservation doit être une priorité pour la recherche et le patrimoine. [...]

La formation des Etats-nations est un objet historique tout à fait

légitime (traité aussi bien par Marc Bloch que par Norbert Elias). Mais proposer aujourd’hui un tel cadre pour un musée ou une “maison” est supposer implicitement que l’histoire est naturellement définie par ce que, justement, elle doit étudier.

La recherche historique a fait depuis longtemps éclater une telle contrainte en portant son attention sur des espaces autres, plus pertinents pour comprendre relations, représentations et pratiques sociales : ainsi, les espaces monographiques de l’histoire sociale, les découpages microhistoriques qui permettent de saisir des phénomènes fondamentaux qui ignorent les frontières étatiques, ou, plus récemment, les histoires connectées des échanges, des acculturations, des métissages. C’est dans ces espaces qu’il faut situer la formation, la cristallisation et, peut-être, l’effritement de l’Etat-nation. C’est cela qu’il faut présenter et faire comprendre à nos contemporains.²²⁹ »

Conscients de l’impasse dans laquelle les enfermait la machine technocratique et partisane de la « Maison de l’histoire de France », certains des historiens du Comité d’orientation scientifique ont tenté de se justifier de leur bonne foi et de leurs louables intentions. Nous avons ainsi reçu une longue lettre privée d’un d’entre eux le 26 septembre 2011. Nous y avons répondu longuement. Notre réponse aussi détaillée a été suivie d’une nouvelle lettre de sa part. Ces échanges auraient mérité, pour l’enseignement de l’opinion, des collègues historiens et

²²⁹. Roger Chartier : « Un projet archaïque », in France 2, « Maison de l’histoire de France : quelle histoire ! », par Laurent Ribadeau Dumas, 17 juin 2011.

professionnels du patrimoine, et des responsables politiques, d’être produits publiquement. Mais il a semblé que ce n’était pas le fonctionnement du Comité d’orientation scientifique, prisonnier des pratiques opaques des structures qui le chapeautent.

Publiquement, d’autres de ses membres ont voulu rassurer quant à l’orientation du Comité. Anne-Marie Thiesse, spécialiste des cultures nationales et régionales, a ainsi répondu aux questions de Laurent Ribadeau Dumas (France 2) le 17 juin 2011, soulignant que la « Maison de l’histoire de France » exprimait une « volonté d’innovation » et qu’elle avait su évoluer en tenant compte des critiques.

« Les premières annonces d’un Musée de l’Histoire de France, en 2009, ont fait craindre aux historiens une volonté de présenter une sorte de version officielle du passé national. Le lancement fin 2009 du “débat sur l’identité nationale” et les dérives auxquelles il a donné lieu ont avivé ces inquiétudes. On pouvait redouter qu’il s’agisse d’un Musée de l’Identité nationale, appuyé sur les souvenirs nostalgiques de l’Histoire de France telle qu’elle avait été enseignée à l’école primaire sous la Troisième République. Il n’est pas surprenant que de nombreux historiens aient mis en garde vigoureusement contre toute tentation de chosifier une vision complètement dépassée de l’histoire nationale, ne correspondant plus à l’état actuel des savoirs ni aux interrogations contemporaines. Revenir à une “histoire-bataille”, enchaînant une succession de dates politiques et militaires, serait aujourd’hui une sérieuse régression puisque les terrains des historiens forment

maintenant un riche ensemble : de l'histoire du climat à celle de la vie privée en passant par les domaines de l'économie, des sciences, de la culture, etc. Et nous savons bien que l'histoire, pas plus que le nuage de Tchernobyl, ne s'arrête aux frontières hexagonales. L'histoire de France ne peut pas être extraite d'espaces nettement plus vastes !

Vous avez accepté d'être membre du comité scientifique de la Maison de l'histoire de France. Pourquoi ?

Les critiques formulées ont efficacement pesé sur l'évolution du projet. L'institution ne sera pas un Musée mais une Maison, structure plus souple et plus évolutive. Surtout, il a été bien précisé officiellement que sa mission n'est absolument pas de présenter un "récit national" faussement unitaire et linéaire depuis "nos ancêtres les Cro-Magnons" jusqu'à la V^e République ! Il s'agit au contraire de se servir de toute la palette des connaissances et des approches pour restituer la complexité du passé. Ce qui me paraît le plus intéressant dans ce projet et m'a fait accepter de participer au Comité d'orientation, c'est la volonté d'innovation. La création des musées, au XIX^e siècle, était un effet du mouvement de démocratisation de la culture, parallèle aux débuts de la scolarisation de masse et à la diffusion générale de l'imprimé. Nous entrons dans une nouvelle ère médiatique qui offre de nouvelles formes pour transmettre la culture. Une des composantes majeures de la Maison sera un grand site Internet de ressources et d'échanges sur l'histoire, destiné à tous les publics. Les espaces dévolus aux expositions temporaires et à la

galerie permanente utiliseront les nouvelles techniques et mises en représentation pour faire percevoir les temporalités et espaces du passé.

Pour vous, spécialiste des cultures et identités nationales et régionales, comment doit se décliner cette future Maison de l'histoire de France ? Que doit-on y trouver ?

Le projet de la Maison ne se limite pas du tout à répondre aux controverses politiques, actuelles ou à venir, sur la société française. Mais elle ne doit pas les esquiver, ne serait-ce que pour éviter les anachronismes, les simplifications trompeuses ou les "cadavres dans les placards nationaux".

Il faut bien sûr que soient traitées, dans les différentes composantes de la Maison, électroniques ou matérielles, des questions aujourd'hui brûlantes comme le colonialisme ou le fait religieux. L'histoire des femmes, celle des rapports entre les genres sexués, ne doit pas être négligée comme cela a été trop longtemps le cas. La localisation parisienne de la Maison, comme le Comité l'a souligné dès sa première réunion, implique d'être attentif au risque de jacobinisme. La structure en réseaux de plusieurs Musées devrait favoriser des échanges de ressources et d'expositions et une présentation plus équilibrée du territoire national.

Comment définissez-vous aujourd'hui l'identité nationale française ? Et pourquoi faut-il s'y intéresser comme vous l'expliquez dans votre dernier livre « Faire les Français, quelle identité nationale ? » (Stock)

Comment, par ailleurs, peut-on le faire sans qu'elle devienne un « talisman précieux » qui a besoin de désigner des ennemis pour exister ?

Comme la plupart des historiens français ou étrangers qui étudient les nations contemporaines, je rappelle que les cultures nationales, sous leur forme actuelle, ont été constituées à partir du XIX^e siècle. Il s'agissait alors de construire des appartenances communes solides pour des citoyens très différents dans leurs statuts sociaux et leurs modes de vie. Les identités nationales, pour utiliser cette formulation récente, ont été conçues pour inclure des diversités dans une unité culturelle et politique. Ce ne sont pas des « essences » immuables et fort anciennes. Elles sont normalement assez souples pour s'adapter aux transformations de la communauté nationale (les sociétés européennes ont considérablement changé au cours des deux derniers siècles !). Mais depuis les années 1980, les évolutions économiques et sociales ont suscité une forte angoisse de l'avenir, accrue par l'intensification de la mondialisation. Dans ce contexte, l'identité nationale est de plus en plus perçue comme un talisman précieux mais fragile que les composantes les plus récentes de la population mettraient en péril. La question de l'identité nationale est en fait un bon exemple pour montrer qu'une meilleure compréhension des phénomènes historiques est très utile pour affronter les enjeux présents. »

L'adhésion de plusieurs des membres historiens du Comité reposait sur la conviction qu'il fallait se saisir d'une occasion unique d'œuvrer pour un « récit national républicain rénové ». Le projet par ailleurs, à peine lancé, ne pouvait que se laisser raisonnablement

modeler dans un sens historien, abandonnant sa politisation du début. Benjamin Stora, spécialiste de l'Algérie et des mémoires coloniales, s'était fait l'écho de cette attente dans un entretien au journal *La Croix* à moins d'un mois de l'annonce officielle de la composition du Comité d'orientation scientifique.

« Etre par principe pour ou contre la création d'un musée ne me semble vraiment pas sérieux. Tout dépend du projet de l'établissement et de son mode de fonctionnement. Or nous ne savons pas grand-chose sur ces deux points fondamentaux. Quel sera le projet de ce musée ? Intégrera-t-il la colonisation et l'esclavage ? Si on me répond que non, que ce musée sera franco-français car il y a, par ailleurs, à Paris, le Musée des arts premiers, la Cité de l'immigration et la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, je ne serai pas d'accord. L'histoire de France doit prendre en compte toutes les mémoires blessées dans un récit national républicain rénové. Il est toujours détestable de procéder à des soustractions de mémoires. La méthode est également importante. De qui seront composés le conseil d'administration et le conseil scientifique de cette structure ? Le conseil scientifique sera-t-il un gage de rigueur scientifique et aura-t-il un pouvoir par rapport au conseil d'administration ? Que stipulent les statuts et la charte du nouvel établissement ? Il est impossible de se prononcer sans réponse à ces questions.²³⁰ »

230. « Maison de l'histoire de France, ce qu'en pensent les historiens », propos recueillis par Laurent Larcher, Antoine Fouchet, Denis Peiron, Stéphanie Fontenoy et Sébastien Martin, *La Croix*, 18 décembre 2010 (Benjamin Stora).

Les attentes élevées des historiens qui, comme Benjamin Stora, nourrissaient beaucoup d'espoir pour ce projet, ne peuvent qu'avoir été déçues, tant sur la méthode que sur la définition de l'établissement. Celles-ci leur ont largement échappé. Leurs efforts, souvent réels, pour doter la « Maison de l'histoire de France » d'un contenu scientifique cohérent se sont heurtés aux logiques de pouvoir des véritables décideurs, de leur politique de l'urgence et de leur promotion d'une sous-culture dont témoignent tout autant les rapports de préfiguration que le site internet récemment créé. La soumission du Comité à ces impératifs a débouché sur un « Avant-projet » puis un « Projet » où l'histoire devient spectacle et marchandise.

L'histoire spectacle, l'histoire marchandise

En ce début d'année 2012, la future « Maison de l'histoire de France » est suffisamment avancée pour que l'on puisse juger de ses contenus non plus sur des intentions ou des projets, mais sur des éléments tangibles qui donnent clairement une idée de ses ambitions et de ses objectifs. Ils s'inscrivent dans la parfaite continuité de la méthode utilisée pour préfigurer l'établissement, confirmant nos craintes et nos critiques à plusieurs points de vue.

Il s'agit pour nous de parer à l'objection, simple et simpliste, d'une opposition purement idéologique au projet de « Maison de l'histoire de France ». Nous avons aujourd'hui suffisamment d'éléments pour montrer que l'opération n'est pas seulement critiquable dans l'instrumentalisation qu'elle fait de l'histoire – en tenant les historiens à l'écart ou en manipulant les mieux disposés – mais que les étapes franchies pour la faire advenir passent outre les exigences intellectuelles qui doivent accompagner un projet « présidentiel » d'une telle envergure et dénigrent le fonctionnement de l'Etat tel qu'il s'est imposé en France depuis la Révolution française, accompagnant l'affirmation progressive du principe démocratique et de la morale républicaine.

LE DÉCRET DE CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC, UN PAS DE PLUS VERS L'IRRÉVERSIBLE

Ce décret²³¹ qui donne une forme institutionnelle stable à la future « Maison de l'histoire de France » a été adopté en période de vacances scolaires et fêtes de fin d'année, au cours du Conseil des ministres du 22 décembre. Le choix d'une telle date n'est pas innocent : il s'agissait à tout prix de rentrer dans le calendrier annoncé et de rendre plus difficile la remise en cause de l'opération – même en cas d'alternance politique après mai 2012.

La lecture du décret instituant l'établissement public « Maison de l'histoire de France » réserve peu de surprises : il s'agit de fonder un nouvel opérateur culturel dont les missions correspondent à ce que la RGPP attend aujourd'hui de ce type d'établissements, créés en nombre important ces dernières années en France. En effet, il faut rappeler l'ampleur et la rapidité de la réalisation de ce « grand meccano » qui a transformé le paysage culturel français pour le faire rentrer dans le moule de la RGPP, négligeant le plus souvent les logiques scientifiques. La création de l'EPIC « Universcience » au 1^{er} janvier 2010 par l'incorporation du Palais de la Découverte dans la Cité des sciences et de l'industrie, adossé sur une fondation « Villette-Entreprises » et jouant le rôle de tête de réseau au niveau national ; la fusion du musée national de la céramique et de la manufacture de Sèvres dans un EPA

²³¹. Voir l'essentiel du texte, *infra*, chapitre II, 4 (« Une définition instable du projet »).

(établissement public adminis-tratif) ; le rattachement de l'Orangerie à l'EPA Musée d'Orsay ; la transformation du musée Picasso en EPA en juin 2010. Autre exemple, le président du Grand Palais, Jean-Paul Cluzel, a préconisé dans un rapport de mars 2010²³² la fusion de l'établissement qu'il dirigeait avec la Réunion des Musées nationaux, et c'est chose faite depuis le Conseil des ministres du 12 janvier 2011, Jean-Paul Cluzel prenant la tête de ce nouvel EPA. Cette réorganisation institutionnelle est orchestrée par un petit nombre de commis de l'Etat qui ne s'en tiennent pas à donner un avis désintéressé, et se retrouvent souvent à la tête du nouvel établissement. Il nous semble que la déontologie de la chose publique est malmenée par de telles pratiques, mettant en cause la démocratie par la confusion entre préconisations et gestion administrative. Notons, que Jean-Paul Cluzel envisage déjà la « Maison de l'histoire de France » dans son rapport²³³, et qu'il vient d'accueillir la première exposition organisée sous son égide au Grand Palais. Ici encore des connivences personnelles ont présidé au destin de l'opération, court-circuitant des modalités de décision qui auraient dû être plus collégiales. Mais c'est aussi l'une des dérives de la création de ces grands EPA : à leur tête se constitue un tout petit milieu de personnes qui décident et organisent la vie culturelle du pays, à des fins plus économiques que scientifiques selon les obligations de ces opérateurs culturels.

²³². <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/A-la-une/Remise-du-rapport-Cluzel-sur-la-renovation-du-Grand-Palais/%28language%29/fre-FR>

²³³. Jean-Paul Cluzel, *Un Grand Palais rénové. Un nouvel opérateur culturel*, p. 21 : « Il a paru nécessaire de procéder à des développements relativement longs sur le sujet des SCN, à la demande du ministère qui souhaite disposer d'éléments de décision, alors même que M. Jean-François Hébert (avec lequel j'ai pu échanger à ce propos), doit lui aussi déposer ses conclusions sur la Maison de l'Histoire de France, projet qui peut impliquer ces mêmes SCN ».

On peut enfin ajouter à la liste un dernier exemple de ces créations administratives peu pertinentes : le projet de fusion de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) et du Service à compétence nationale de l'Aquarium, au prétexte qu'ils sont sur le même site. Comment définira-t-on la politique scientifique et culturelle des deux entités qui n'ont aucun point commun dans le cadre d'un même budget ? Seuls des objectifs de mutualisation sur le site guideraient ce mariage de deux institutions si contraires, donnant une piètre image de la politique culturelle suivie.

La mission de l'établissement public « Maison de l'histoire de France » est définie dans l'introduction du décret : « rendre accessible au plus grand nombre la connaissance de l'histoire de la France²³⁴ ». D'emblée la priorité est donnée à la diffusion plus qu'à l'élaboration ou à la qualité de la production historienne. Et soulignons que le périmètre de la « Maison de l'histoire de France » est bien « l'histoire de la France », isolée et acquérant ainsi une forme d'autonomie qui a une valeur idéologique et ignore la richesse des apports historiens pour éclairer l'histoire nationale.

L'EPA est placé sous la tutelle exclusive du ministère de la Culture, ce qui peut surprendre au vu de son objet principal. Les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, qui regroupent les principaux acteurs qui contribuent à travailler avec et au service de la discipline historique, sont écartés.

²³⁴ Décret n° 2011-1928 du 22 décembre 2011, *JORF* du 23 décembre 2011, p. 22031.

Une telle anomalie est constitutive du projet depuis son origine et ne peut contribuer à la production d'un projet solide et convaincant. Autant le dire : l'histoire n'est pas un produit culturel, c'est un savoir scientifique. Les protagonistes du projet ont fait mine de l'ignorer pour mieux l'instrumentaliser, la ravalant à un divertissement ou un spectacle comme si seule cette formule était désirée par les Français et les publics étrangers.

L'article 1 décrit la relation qui existera entre les chercheurs et la « Maison de l'histoire de France » : « Il apporte à ceux-ci [les chercheurs] son expertise et ses moyens dans leur activité de diffusion et de valorisation de leurs travaux ». Les chercheurs sont donc des futurs « clients » de l'Etablissement, sommés par le contexte actuel de la recherche d'être visibles et de faire valoir leur utilité sociale. Les charges seront lourdes puisque l'Etablissement « conserve, protège, aménage, restaure et met en valeur l'ensemble immobilier mis à sa disposition au sein du quadrilatère Rohan-Soubise ». A cet égard, l'article 22 institue le dépeçage du site historique des Archives nationales : « Les biens mobiliers appartenant à l'Etat, nécessaires à l'exercice des missions de l'établissement, lui sont transférés à titre gratuit et en toute propriété ». Ici sont énoncées clairement les raisons du choix du site : décharger le ministère de la Culture d'une partie de l'entretien du site des Archives nationales, au moment où le site de Pierrefitte va entrer en fonction. Et pour y parvenir, notamment pour récupérer les fonds nécessaires, la « Maison de l'histoire de France » assurera la gestion des espaces qui lui sont confiés en « accueillant, organisant ou produisant toute activité de nature à accroître le rayonnement de l'histoire de France ». La

marchandisation du prestigieux hôtel de Rohan se profile à l'horizon, et on peut noter que, à nouveau, « l'histoire de France » est isolée et promue.

Assorti d'un contrat pluriannuel avec l'Etat qui fixe « ses objectifs de performance », l'établissement bénéficie d'une forme d'autonomie qui masque mal un désengagement de l'Etat et l'obligation de se plier à des contraintes gestionnaires et économiques qui n'offrent pas forcément le meilleur cadre pour mener à bien une politique culturelle ambitieuse et novatrice tout en respectant un cadre scientifique et intellectuel rigoureux. L'article 4 énumère toutes les activités – ou dérives – possibles : accueillir des manifestations culturelles, notamment des spectacles, concerts ou festivals et projeter des films en exploitant « les droits directs et dérivés de ces manifestations ». Pas un mot sur la qualité ou la définition de ces opérations. Seul leur contexte gestionnaire est décrit. Ou encore : « concéder des activités, délivrer des autorisations d'occupation du domaine public à des personnes publiques ou privées et passer toutes conventions pour l'utilisation des espaces susceptibles d'accueillir des manifestations culturelles » : on imagine déjà l'engouement des communicants des grandes entreprises parisiennes pour organiser des « événements » dans le cadre des magnifiques hôtels de Soubise et de Rohan.

Le « pilotage » de l'établissement est assuré quant à lui par un président choisi par le ministre de la Culture, lequel est épaulé par un conseil d'administration dont la composition confirme les traits décrits précédemment. Quinze membres siègent dont huit représentants de l'Etat, un représentant du personnel et enfin « six personnalités désignées en

raison de leurs compétences²³⁵ ». Ces dernières, indéniables pour la plupart des membres nommés, induisent un brouillage dans les rôles respectifs du conseil d'administration et du Comité d'orientation scientifique. Il nous semble que le chevauchement des compétences entre les deux conseils perpétue la marginalisation effective du conseil d'orientation scientifique qui risque de continuer à cautionner des décisions que le conseil d'administration prendra seul.

En effet, ce conseil d'administration est tout-puissant, il délibère sur « la politique scientifique et culturelle de l'établissement qui, dans le cadre des objectifs fixés par le contrat pluriannuel prévu à l'article 3, comprend notamment le projet scientifique et culturel, le programme des expositions temporaires ainsi que les orientations de la programmation des autres activités culturelles » (art. 11). Ici la hiérarchie est claire : toute politique scientifique sera asservie au contrat pluriannuel selon des objectifs avant tout gestionnaires. A cet égard, l'article 17 fixe les ressources de l'établissement : aux côtés des « subventions, avances, fonds de concours et autres contributions accordées par l'Etat, les collectivités territoriales et tout organisme public ou privé », figurent en bonne place le « produit des droits d'entrée [...] et de toutes autres activités de médiation culturelle [...] les recettes provenant des manifestations artistiques ou culturelles, le produit des opérations commerciales, le produit des concessions et des occupations des immeubles [...] les rémunérations des services rendus [...] les produits

²³⁵. Elles ont été désignées par l'arrêté du 28 février 2012 portant nomination au conseil d'administration de la Maison de l'histoire de France. Voir plus bas.

du mécénat ». Tout porte à croire qu'une grande partie des énergies de l'établissement public sera consacrée à définir des activités lucratives plus qu'au souci d'offrir à la science historique française un cadre rigoureux pour s'épanouir et donner à voir les résultats de ses recherches les plus récentes.

Le président de l'établissement « arrête, dans le respect de la politique définie par le conseil d'administration et après avis du comité d'orientation scientifique, la programmation des activités culturelles et scientifiques et des publications de l'établissement » (art. 13). Ici, une autre hiérarchie apparaît : le pilotage se fait par le conseil d'administration qui prend avis du Comité d'orientation scientifique. Ce dernier n'est défini qu'à l'article 15, c'est-à-dire le dernier article des « dispositions générales », ce qui ne lui donne pas un rôle déterminant dans la vie du futur établissement. En plus de son président, il comprend vingt personnalités « qualifiées choisies en raison de leur compétence dans les disciplines et métiers qui participent à la connaissance historique, dont au moins trois conservateurs ou conservateurs généraux du patrimoine²³⁶ ». Il est problématique de poser une définition aussi allusive. On peut légitimement poser la question de l'absence de désignation précise des professionnels de l'histoire que sont les universitaires et les chercheurs des organismes de recherche, surtout à la lumière de la sociographie que nous avons faite des personnalités sollicitées aux étapes précédentes. Ce Comité se réunit deux fois par an – ce qui est bien peu. Il se prononce sur « le projet scientifique et culturel, la programmation des expositions

236. Voir plus bas sa nouvelle composition fixée par l'arrêté du 2 mars 2012.

temporaires, les orientations de la politique éditoriale ». Reste à savoir, néanmoins, qui, du Comité d'orientation scientifique ou du conseil d'administration, définira le projet scientifique et culturel ? Et qui arrêtera la liste des colloques, séminaires et chercheurs accueillis par la « Maison de l'histoire de France » (art. 4) ? Cette mise en concurrence des deux instances souligne le maintien de procédures opaques et la faible autonomie accordée au volet scientifique de l'établissement.

La composition, récemment arrêtée, des deux instances confirme encore le risque d'empiètement de l'une sur l'autre. Sont nommés au conseil d'administration, par arrêté du 28 février 2012, « M. Pomian (Krzystof), philosophe et historien ; M. Debray (Régis), philosophe ; M. Barnavi (Elie), diplomate et historien ; M. Grimaldi (Stéphane), directeur du Mémorial de Caen ; Mme Magnien (Agnès), conservateur en chef du patrimoine ; Mme Sebbar (Leïla), romancière et professeure de lettres²³⁷ ». On peut s'étonner que la nomination de Mme Agnès Magnien ne précise pas qu'elle est directrice des Archives nationales depuis février 2011 et qu'elle est, à ce titre, chargée d'arbitrer entre les intérêts des deux institutions qui cohabiteront sur le site. Régis Debray pourrait apparaître quant à lui comme une « caution de gauche » permettant à la « Maison de l'histoire de France » de survivre à une possible alternance en mai 2012, ce qui semble être la stratégie suivie par ses actuels responsables. L'arrivée de l'historien Krzystof Pomian, spécialiste d'histoire de l'histoire, incarne lui aussi une forme d'ouverture : c'est un proche de Pierre Nora.

237. JO du 7 mars 2012, p. 4276.

Le 2 mars 2012, un autre arrêté du ministre de la Culture et de la Communication a porté nomination au Comité d'orientation scientifique de la « Maison de l'histoire de France » de ses membres, au titre des personnalités qualifiées. Tous les sortants sont reconduits²³⁸ ce qui ne constitue pas véritablement un signe d'ouverture vers les historiens et les chercheurs. On aurait pu imaginer que la montée en puissance du projet se fasse avec le ralliement de nouvelles personnalités. Ou bien doit-on supposer que la « Maison de l'histoire de France » soit déjà devenue une sorte de pré carré dont les membres du premier Comité d'orientation scientifique auraient l'exclusivité ? Dernière hypothèse qu'on ne peut écarter totalement, le ministre de la Culture et de la communication a repris ses consultations qui n'ont pas plus abouti qu'à la fin de l'année 2010 quand il cherchait à convaincre les historiens d'entrer dans le Comité d'orientation scientifique. Ce dernier scénario confirmerait au grand jour la forte résistance des professionnels concernés par le projet, et le nouveau passage en force que constituent ces nominations. Seuls trois nouveaux membres viennent étoffer l'équipe scientifique. Il s'agit de « M. François Hubert, conservateur en chef du patrimoine, directeur du musée d'Aquitaine », de « M. Donald Sassoon, professeur d'histoire européenne comparée à l'université de Londres », et enfin, de « M. François Hartog, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales », qui avait été, on s'en souvient, très critique à l'égard des indécisions du projet²³⁹. Maintenu à la

présidence du Comité d'orientation scientifique, Jean-Pierre Rioux avait déclaré à *La Croix*, le 13 janvier 2011, que « La Maison de l'histoire de France doit s'adresser à tous, de "Kaamelott" à l'EHESS ». Son pari scientifique est donc en passe d'être réalisé avec la nomination de François Hartog.

Enfin, rien n'est dit dans ce décret sur les personnels qui feront vivre la « Maison de l'histoire de France », sur leur nombre, leurs compétences ou leur statut. Ce n'était peut-être pas l'objet d'un tel texte, mais en l'état de nos informations, toutes ces questions restent sans réponse pour le moment. On peut notamment poser la question de la part respective des personnels à statut public et de celle que prendra l'externalisation de toute une série de fonctions. En résumé, ce décret pris à la hâte pour fabriquer de l'irréversible attribue un cadre bien contraignant et peu rigoureux sur les exigences scientifiques du futur établissement. Il est conforme à la préfiguration hasardeuse autant qu'autoritaire de la « Maison de l'histoire de France ».

238. Anthony Rowley, entre-temps, est malheureusement décédé.

239. « Maison de l'histoire de France, ce qu'en pensent les historiens », propos recueillis par Laurent Larcher, Antoine Fouchet, Denis Peiron, Stéphanie Fontenoy et Sébastien Martin, *La Croix*, 18 décembre 2010 [François Hartog].

UNE PRÉFIGURATION CONTRAIRE AUX RECOMMANDATIONS DE LA COUR DES COMPTES

La période de préfiguration, menée tambour battant, a donc pris fin avec la création au 1^{er} janvier 2012 de l'Etablissement public « Maison de l'histoire de France », dirigé par Maryvonne de Saint-Pulgent. C'est sous la forme d'une association *ad hoc* que la préfiguration avait été conduite jusque-là, une cellule de près de vingt personnes²⁴⁰ entièrement dédiée au projet et installée dans le quadri-latère des Archives nationales. Une telle structure est loin d'être insignifiante. On rétorquera qu'à projet présidentiel, moyens exceptionnels. Il n'en reste pas moins qu'en période de pénurie, ce sont déjà 7 millions d'euros – pour un budget global annoncé de 80 millions d'euros – qui ont été dépensés en frais d'études diverses, en personnels et surtout en communication pour faire vivre la « Maison de l'histoire de France » avant son ouverture en 2015²⁴¹.

Toutes ces dépenses ont été effectuées sous l'égide d'une équipe resserrée. Il est légitime de poser la question des modalités d'engagement des ressources de l'Etat à la lumière des avertissements que la Cour des comptes a adressés au ministère de la Culture depuis 2007.

240. Le site de la Maison de l'histoire de France présentait cette association et son personnel, mais depuis la création de l'établissement public, toute information sur cette association a disparu, preuve s'il en fallait que les outils pour mener à bien l'opération ne doivent pas laisser de trace tant ils sont contestables.

241. Florence Evin, « Histoire de France cherche hôtel de charme », *Le Monde*, 20 janvier 2012.

Entendons-nous bien, nous ne voudrions pas donner des arguments à ceux qui nous accuseraient de vouloir enterrer un projet culturel au prétexte de la crise économique. Mais on peut en revanche s'étonner que la dernière opération lancée par le ministère de la Culture ne tire pas les leçons des mises en garde de la Cour des comptes²⁴², confirmées par son bilan annuel pour l'année 2012.

Dans ce dernier document, les magistrats de la Cour se penchent sur les conditions de préfiguration et de pilotage des grandes opérations du ministère de la Culture. Déplorant un grave déséquilibre au profit de la région Ile-de-France – que la Maison de l'histoire de France ne fera qu'aggraver –, le rapport insiste sur la fragilité d'un ministère engagé déjà dans de lourdes opérations qui ont accumulé un retard important :

« Si on ajoute à ces dérapages les risques qui proviennent de financements extérieurs aléatoires (mécénat) ou de l'auto-financement d'une masse de plus en plus importante de travaux (Louvre, Grand Palais, Picasso), et si l'on considère que les causes à l'œuvre au cours des dernières années devraient continuer de produire les mêmes effets – c'est-à-dire des surcoûts –, les grands chantiers qui restent à achever représentent un risque financier élevé pour le ministère *in fine*, appelé en garantie.²⁴³ »

242. Cour des comptes, *Rapport public thématique sur les grands chantiers culturels*, Paris, La Documentation Française, décembre 2007.

243. Cour des Comptes, *Rapport public annuel 2012*, « Les grands chantiers culturels : l'hypothèque budgétaire », février 2012, p. 248.

Par ailleurs, la Cour des comptes fait valoir les effets néfastes de la précipitation qui a marqué la préfiguration de projets, qui ensuite s'enlisent et font grimper les coûts de façon vertigineuse. A cet égard, l'opération « Maison de l'histoire de France » est emblématique : le projet a été mené selon un calendrier que nous avons rappelé, sans volonté de concertation et pour obéir à des échéances électorales de façon prioritaire. Les craintes de la Cour de comptes risquent donc de se confirmer sur le projet « Maison de l'histoire de France », les conséquences de cette précipitation retombant en dernier lieu sur le contribuable. Pour exemple, le MuCem a vu son concours attribué en 2005, mais le début des travaux n'est intervenu qu'en 2009. La Philharmonie qui doit s'installer au nord de Paris a été décidée en 2006 mais les travaux n'ont débuté qu'en 2011. Ces décalages dans le temps aboutissent à faire grimper le coût des opérations : le MuCem était évalué pour un montant initial de 99 800 000 euros et le devis est déjà de 160 767 000 euros en décembre 2010. De même pour la Philharmonie, le devis initial de 173 115 000 euros est estimé à 336 530 694 euros en décembre 2010. Il n'y a donc aucune raison pour que le budget prévu de 80 millions d'euros de la « Maison de l'histoire de France » ne dérape pas également.

On ne peut manquer de penser à l'inflation de communication, orale et écrite, qui a entouré la gestation de la « Maison de l'histoire de France » en lisant ces lignes du rapport qui recoupent les critiques que nous avons émises depuis plus d'un an sur la méthode :

« Ces délais considérables signalent des dysfonctionnements dans la prise de décision politico-administrative. Les annonces

officielles sont, en effet, souvent en décalage par rapport à l'état d'instruction préalable du dossier au triple plan technique, administratif et financier. Les erreurs ou omissions commises au stade de la présentation du projet (coût d'objectif, choix du site d'implantation, nature des équipements programmés) vont ensuite contaminer les autres étapes du processus (concours d'architecte, choix du maître-d'œuvre, montage financier), entraînant des recadrages brusques, des retards et des surcoûts.²⁴⁴ »

En ce qui concerne la « Maison de l'histoire de France », la question de la localisation n'échappe pas aux risques décrits. Le site choisi a fait l'objet de critiques récurrentes et les plus grandes incertitudes ont entouré le choix exact de son installation sur le quadrilatère des Archives. Les protagonistes de l'opération souhaitaient aménager la « Maison de l'histoire de France » dans l'hôtel de Soubise et les Grands Dépôts construits sous Napoléon III pour accueillir les archives. La résistance des personnels des Archives semble avoir imposé un autre scénario : l'installation dans l'hôtel de Rohan, aujourd'hui sans réelle affectation, et dans le bâtiment Chamson construit en 1962.

Ce n'est qu'un exemple de la volatilité induite par la précipitation qui entoure la conduite du projet depuis le début, l'objectif étant d'avancer au maximum avant les élections présidentielles pour rendre irréversible la création. Outre que la proximité d'échéances électorales majeures suggère un déni de démocratie dans la gestion de ce dossier,

244. *Ibid.*, p. 249.

le risque est réel d'alourdir considérablement les coûts. D'autant que les dépassements semblent déjà la règle au ministère de la Culture. Ainsi la Cour des comptes alerte-t-elle ses lecteurs : les sept opérations achevées depuis 2007 au sein du ministère ont présenté un surcoût de 30 % et parmi les chantiers en cours, neuf connaissent un doublement du devis annoncé... Cette dérive permanente obère la marge de manœuvre du ministère de la Culture : les surcoûts des 35 opérations examinées correspondent à une année de crédits d'investissement du ministère. De quoi hypothéquer gravement la capacité d'action politique d'un futur ministre de la Culture :

« Tant en investissement qu'en fonctionnement, le financement des grands équipements culturels en cours de réalisation expose donc le budget du ministère à des tensions importantes dans les prochaines années.²⁴⁵ »

Dernier poste de dépense qui obère le budget du projet depuis ses débuts : la communication. Cette dernière s'est substituée au débat et à la controverse grâce à des outils coûteux, laissant croire que la concertation a lieu alors qu'en réalité il ne s'agit que de discours pour faire miroiter le « produit » à venir. Ainsi, au mois de mai 2011, l'Association de préfiguration de la « Maison de l'histoire de France » a-t-elle émis un appel d'offre concernant la « conception d'une identité visuelle et d'une charte graphique destinées à accompagner la préfiguration de la Maison de l'histoire de France ». Les caractéristiques

^{245.} *Ibid.*, p. 256.

du marché donnent le ton sur les contenus à venir et sur le souci omniprésent de « communiquer » sur l'avancée du projet :

« Le lancement public de la Maison de l'histoire de France prendra la forme d'une saison culturelle qui servira de cadre général aux premiers événements de préfiguration et ira *crescendo* de juin 2011 à fin 2012, autour de plusieurs temps forts. Le plan de communication qui lui sera associé visera à présenter au public les grandes lignes du projet de la Maison de l'histoire de France, dans l'ensemble de ses composantes. Une consultation actuellement en cours désignera fin mai le responsable du plan de communication. Par ailleurs, l'AP "Maison de l'histoire de France" procède également à la création d'un site internet, conçu sous forme de site institutionnel permettant au public de suivre dès septembre 2011 toutes les étapes de la préfiguration. Ce site sera complété par un portail, qui à terme, donnera accès aux ressources disponibles sur l'histoire de France. Ces espaces web constitueront l'un des outils privilégiés du plan de communication.²⁴⁶ »

L'avis a été publié le 5 mai 2011 et les éventuels candidats avaient jusqu'au 30 mai pour soumettre leur offres. Ici aussi, le calendrier se présentait comme très serré, laissant peu de chance à d'éventuels « outsiders » d'intégrer le processus, ou à des observateurs extérieurs de l'analyser.

^{246.} Voir <http://www.klekoon.com/boamp/boamp-appels-offres-conception-identite-visuelle-charte-graphique-destinees-accompagner-prefiguration-1547350.htm>

QUI SONT LES « EXPERTS HISTORIENS » ?

Toute l'opération de la « Maison de l'histoire de France » avance depuis ses débuts en prétendant bénéficier de la caution des historiens. Une telle assertion mérite discussion. Les trois rapports de préfiguration (Lemoine, Rioux, Hébert) et les premières décisions se sont déployés dans un contexte strictement administratif, sans que la communauté scientifique (chercheurs et universitaires en histoire ou en sciences sociales, professionnels des musées) ne soit massivement consultée. A cet égard, il semble important de faire la part entre des personnalités revendiquant l'étiquette « historien » – qui n'est en aucun cas stabilisée et doit rester large et informelle – et celles qui effectivement sont en poste dans des établissements de recherche et d'enseignement supérieur. Ces dernières sont en prise avec la recherche active et surtout au contact des jeunes générations, notamment par l'acte de transmission qu'elles assument. Les compétences requises pour construire un projet comme celui de la « Maison de l'histoire de France » sont bien à l'interface entre la recherche et la transmission, et de ce point de vue les enseignants-chercheurs actifs sont les mieux placés en tant que professionnels de terrain pour instruire le dossier aux côtés des professionnels de la conservation et des musées.

Regardons de près la qualité des personnalités rencontrées pour élaborer les rapports de préfiguration. Hervé Lemoine publie une liste de 59 personnalités dont quinze répertoriées comme « historiens » et parmi elles seules cinq d'entre eux sont en exercice dans des établissements

de recherche et d'enseignement supérieur²⁴⁷. Jean-Pierre Rioux donne une liste de 82 personnalités « ayant apporté leur concours » dont deux sont labellisées « historiens²⁴⁸ » – et entreront dans le Comité d'orientation scientifique en janvier 2011 – alors qu'un seul autre chercheur est en poste dans un établissement de recherche²⁴⁹. Aucun d'entre eux n'exerce dans une université française. Enfin, Jean-François Hébert dans son rapport de synthèse publie une liste des personnes signalées comme « personnalités scientifiques rencontrées lors des missions d'Hervé Lemoine, de Jean-Pierre Rioux et de Jean-François Hébert²⁵⁰ ». Il s'agit donc d'une sélection de toutes les personnes rencontrées pouvant être labellisées « personnalités scientifiques », catégorie vague parmi lesquelles il est édifiant de distinguer la faible proportion d'universitaires et de chercheurs en poste dans des organismes de recherche. Sur un total de 46 personnes, 22 personnes sont labélisées « historien²⁵¹ » mais seules sept d'entre elles sont actives à l'université ou dans un organisme de recherche²⁵². La distinction est impérative si l'on considère que Philippe Delorme, par exemple, est référencé comme

247. Rapport Lemoine, p. 91. Il s'agit de Fabrice d'Almeida (professeur des universités, Paris II), Olivier Guyot-Jeannin (professeur, Ecole nationale des chartes), Guillaume Piketty (directeur de recherches, Centre d'histoire de Sciences Po), Florence Descamps (maître de conférences, EPHE), Jacques Frémeaux (professeur des universités, Paris IV).

248. Il s'agit d'Etienne François et de Laurent Theis.

249. Rapport Rioux, p. 46. La vocation du rapport de Jean-Pierre Rioux tournée vers la question de l'implantation de la future institution peut justifier cette extrême marginalisation des historiens dans son travail. L'historien Jean Chapelot, directeur de recherches au CNRS, a été auditionné du fait de son implication très forte depuis de nombreuses années sur le site de Vincennes.

250. Rapport Hébert, annexe 2, p. 46.

251. On peut ajouter aux deux autres rapports : Dominique Borne, Philippe Delorme, Guillaume de Fonclare, Marc Ferro, Jean-Noël Jeanneney, Hubert Tison. Ce dernier est le seul représentant de l'enseignement secondaire.

252. En plus des cinq personnalités auditionnées par Hervé Lemoine, il faut ajouter Lucien Bely (Professeur des universités, Paris IV) et Jean-François Sirinelli (directeur du centre d'Histoire de Sciences-Po).

« historien » alors qu'il est « spécialiste des familles royales et journaliste à *Point de Vue*²⁵³ ». De même, Françoise Vergès est titulaire d'un doctorat en sciences politiques (Berkeley) et présidente du Comité pour la mémoire de l'esclavage²⁵⁴, ce qui ne fait pas forcément d'elle une historienne. Les bases du projet de « Maison de l'histoire de France » ont nourri une confusion totale entre histoire et mémoire, entre transmission et communication, ce qui permet d'octroyer à une part des « experts » sollicités la qualité d'historien alors que leur cursus professionnel ne permet pas de les désigner ainsi. L'étiquette « historien » autorise le mélange de toute sorte de compétences qui ne sont pas nécessairement gage de qualité scientifique laquelle est fondée en France sur des parcours professionnels qui sont l'occasion d'évaluation périodique comme c'est le cas pour des universitaires ou des chercheurs de grands organismes.

La démonstration ainsi faite n'a pas pour objectif d'instaurer les « historiens » professionnels comme interlocuteurs exclusifs d'un tel projet. Mais l'exercice valait d'être mené pour prouver que la communauté scientifique compétente a été totalement marginalisée. De telles pratiques jettent le doute sur la fiabilité des contenus des pré-rapports, et des fondements de l'opération. Cette sociographie sommaire des « personnalités scientifiques » interrogées pour nourrir les rapports de préfiguration est édifiante et elle permet de percer le rideau de fumée fabriqué par les auteurs des pré-rapports grâce à l'usage abusif de l'étiquette « historien ». Elle oblige à constater la très faible représen-

253. Site de Philippe Delorme, <http://www.philippedelorme.fr/>

254. Décret du 10 mai 2009.

tation des professionnels de l'histoire que sont les enseignants du supérieur et les chercheurs²⁵⁵ (15 %), leur extrême concentration dans quelques institutions et leur appartenance exclusive à des institutions parisiennes. On aurait pu imaginer au contraire que la diversification des points de vue, aussi bien sur le plan institutionnel que territorial, aurait été un gage de richesse pour une « Maison de l'histoire de France » qui se veut la « maison commune de tous les Français ». Le parisianisme des consultations et la connivence des promoteurs avec un nombre restreint d'institutions constituent une autre faiblesse de la future institution.

Il semble également qu'il y ait un clivage générationnel dans les choix des personnes rencontrées, ou plus exactement dans les caractéristiques de celles qui ont accepté de participer à l'opération dès son origine. La génération de ceux qu'on pourrait appeler les « retraités actifs » est très représentée et elle côtoie celle des plus jeunes (autour de 40 ans), probablement flattés d'être sollicités ou ayant une position plus fragile pour se tenir à l'écart d'un tel projet²⁵⁶. A l'inverse, la génération des historiens confirmés et en poste dans l'université et les lieux de recherche en France est largement sacrifiée, ou pour le dire autrement, suffisamment armée du point de vue critique et institutionnel pour avoir pris le risque de se tenir à l'écart de ce qui était présenté comme le grand projet historien pour les années à venir, dont il fallait en être.

255. Nous ne comptabilisons pas les collègues à la retraite.

256. On peut lire sur le site de l'Elysée, à propos de l'association de préfiguration qu'elle compte dans ses rangs : « Une équipe de jeunes historiens et conservateurs chargés de proposer les éléments constitutifs de la galerie de l'Histoire de France ». Aucun nom n'est donné.... <http://www.elysee.fr/president/les-dossiers/culture/rentrée-2010/la-maison-de-l-histoire-de-france-tous-les.9822.html>

UN « AVANT-PROJET » RHÉTORIQUE

Dans sa première composition, le Comité d'orientation scientifique avait rendu son « Avant-projet » au mois de juin 2011. A notre connaissance, le travail du Comité ne s'est pas fait à partir d'un large panel d'auditions qui aurait pu enrichir son approche et son analyse. En tout cas, l'« Avant-projet » n'en donne pas la liste. Fondé sur le travail d'une vingtaine de personnes (les membres du Comité), le texte manifeste surtout le souci de faire populaire, d'attirer le grand public et les jeunes particulièrement, ce qui conduit ses auteurs à adopter les seules postures de la communication. Quant à la scientificité proclamée, elle souffre de multiples entorses. Aucun état des lieux de l'acquis des musées d'histoire, aucune synthèse sur l'état de la recherche en matière d'histoire au musée, aucune bibliographie analytique, des citations non référencées, des fiches didactiques en lieu et place de véritables problématisations, etc. Il ne suffit pas d'invoquer la « rigueur scientifique », la « connaissance authentifiée du passé » ou la « valorisation de la recherche » pour s'y tenir effectivement. Comment donc un débat approfondi pourrait-il s'enclencher sur de telles bases de départ ?

Plus grave à nos yeux, l'« Avant-projet » ne lève aucune des hypothèques soulignées à plusieurs reprises, par des acteurs variés. Il suffit de pointer un certain nombre de caractéristiques, formelles et de contenu, pour s'en convaincre.

L'« Avant-projet » est structuré par une rhétorique confuse qui égare le lecteur plus qu'il ne l'informe. Aucun sommaire paginé, aucune chronologie du projet « Maison de l'histoire de France », pas de bibliographie, aucun calendrier des séances du Comité d'orientation scientifique, aucun exposé des méthodes de travail, aucune définition des groupes de travail : les outils traditionnels d'information scientifique sont absents de cet avant-projet. Il présente un style énumératif qui permet d'annexer les critiques ou de les réfuter, sans aborder réellement le registre de la discussion :

« Cette Maison ne sera pas une école d'application identitaire, un entre-soi national, une assignation à résidence, une université-bis, un forum ou un prétoire.²⁵⁷ »

Le vocabulaire est allusif, comme l'illustre l'évocation d'une exposition programmée tous les deux ans sur « un grand sujet d'histoire ». Aucune explication n'est donnée sur ce qui peut être considéré comme « un grand sujet », la tendance à la naturalisation des objets historiques et à leur hiérarchisation au regard de critères peu explicites tient de l'évidence. C'est d'ailleurs le ton général de l'avant-projet : la « Maison de l'histoire de France » est une belle idée qu'on aurait dû avoir plus tôt... alors pourquoi douter de sa légitimité ?

Les membres du Comité qui ont rédigé cet « Avant-projet » prétendent travailler indépendamment de la contrainte politique et

²⁵⁷. « Avant-projet », p. 13.

administrative. C'est une posture qui nous paraît intenable, surtout pour des historiens qui savent que toute action humaine s'inscrit dans des contextes (souvent politiques) qui nécessairement influent sur les décisions finales. Les faits ont démenti en tout cas les assurances : l'épisode de l'implantation de la « Maison de l'histoire de France » aux Archives nationales, imposée aux membres du Comité comme nous l'avons vu, démontre cette domination de l'administratif sur le scientifique ou sur ce qui en tient lieu.

Sur le contenu de l'*« Avant-projet »*, il faut admettre que le plus souvent des pratiques de communication se substituent au contenu scientifique. Le projet n'est ancré dans aucun contexte intellectuel ou scientifique : aucune bibliographie ou comparaison internationale ne vient étayer les propositions. Les citations proposées – Renan (p. 15), Bloch (p. 51), Rivière (p. 31) – ne sont jamais référencées. Notons à cet égard que la référence à Fernand Braudel, récurrente dans les rapports de préfiguration signés par Hervé Lemoine et Jean-François Hébert instigateurs de l'opération, a disparu et notamment sa formule, utilisée en guise de slogan pour justifier l'entreprise muséale : « Décrire, voir, faire voir, pour faire comprendre l'histoire ».

Le titre anecdotique, voire racoleur, de l'exposition de préfiguration – « La France, quelle histoire ! » – dévoile la posture de cet avant-projet qui cherche à rassembler coûte que coûte, faisant le sacrifice d'un véritable projet construit et ordonné. Par ailleurs, le texte est émaillé de propositions creuses et de formules-choc dont le sens est parfois obscur (« Chaque visiteur et familier de la Maison pourrait ainsi devenir un peu

plus contemporain de lui-même et des autres, pourrait vouloir à plus juste titre ne pas perdre le fil du temps²⁵⁸ ») ou qui servent au contraire à emporter l'adhésion comme le terme de « Maison commune » qui voudrait laisser entendre que la « Maison de l'histoire de France » renouera avec des projets culturels inscrits dans le social, à l'image des Maisons de la culture lancées par André Malraux dans les années 1960.

Se dégage également de la lecture du texte une vision de la société française totalisante qui va à l'encontre de la prétention à prendre en compte les héritages distincts de chaque visiteur, et une assignation d'un rapport au temps de cette société fortement contestable car jamais documenté :

« L'histoire de la France dans sa Maison tiendra compte aussi d'un trait de notre époque : cette société où le fil du temps se distend est pourtant traversée – paradoxe ? Revanche ? Compensation ? – par une offre et une demande d'histoire aussi fortes que diversifiées.²⁵⁹ »

Soulignons également la propension du texte à tenter de créer une forme de familiarité entre l'histoire, le futur équipement et les visiteurs. L'histoire aura « sa Maison »... la formule est séduisante mais la force de conviction ne peut se contenter de tels subterfuges. Enfin, l'abus de concepts, comme celui d'*« adhérences démultipliées »*,

258. « Avant-projet », p. 16.

259. « Avant-projet », p. 17.

empruntés à la *novlangue* de la communication ne peuvent que finir de convaincre le lecteur qu'il n'est pas en présence d'un projet intellectuellement ambitieux et novateur :

« Il faut aujourd'hui reprendre et renforcer l'examen des adhérences démultipliées entre le monde de la recherche historique et celui des enseignements.²⁶⁰ »

Remarquons que cette formule sert à masquer l'absence totale de réflexion sur les conditions concrètes d'échange entre le monde de la recherche en histoire et les acteurs de l'éducation. On postule une profusion de contacts, ce qui dispense de s'interroger réellement sur les conditions de la circulation du savoir dans notre société, belle question qui aurait mérité un examen plus approfondi.

Parce que le projet qui chemine depuis 2007 n'avait pas de colonne vertébrale, et qu'il servait principalement de paravent à des réformes structurelles et techniques du monde des musées, on retrouve dans cet avant-projet une forte propension à mêler et confondre l'histoire avec la mémoire, la culture, le patrimoine :

« Le rapport que les Français et tous ceux qui vivent en France – en métropole comme outre-mer – ont entretenu et entretiennent avec l'histoire, mais aussi avec les mémoires, les patrimoines et les cultures.²⁶¹ »

260. « Avant-projet », p. 17.

261. « Avant-projet », p. 16.

A cet égard, la description de la future « Galerie des Temps », ancienne fresque chronologique préfigurée dans les rapports précédents et très largement critiquée, est décrite comme devant :

« Eviter la téléologie et la reprise mécanique du roman national, elle doit se défier des séries chronologiques qui privilient toujours la dimension politique et induisent le déterminisme.²⁶² »

Les critiques émises par de nombreux historiens ont été entendues. Mais la description de cette future « Galerie des Temps » laisse songeur. Ce sont aujourd'hui les professionnels de la muséographie qui peuvent argumenter en demandant comment tant de dimensions (le temps de la construction de l'Etat et de la nation, le temps des transformations des vies quotidiennes, le temps des espaces, le temps des parcours individuels) pourront être articulées de façon signifiante et convaincante. Et les choix faits pour nourrir le site de la « Maison de l'histoire de France » depuis plusieurs mois contredisent totalement ces affirmations : l'éphéméride de la page d'accueil ressuscite une conception de l'histoire qu'on ne pensait plus acceptable en ce début du XXI^{ème} siècle. Pourtant, les promoteurs du site ne reculent pas devant la tentation d'afficher des informations éparses et anecdotiques pour satisfaire la curiosité historienne d'éventuels visiteurs qui n'enrichissent pas réellement leur approche de l'histoire à partir de tels contenus.

262. « Avant-projet », p. 42.

L'instrumentalisation de l'histoire est toujours d'actualité. La confusion est permanente entre la description du rapport supposé que les potentiels visiteurs entretiennent avec l'histoire et une forme de compréhension de la discipline et de ses méthodes, qualifiée de « libre » pour mieux faire croire qu'elle ne s'exercera sans aucune contrainte...

« La Maison de l'histoire de France sera bâtie au croisement du souci social de n'être pas coupé du passé et du libre souci scientifique d'élaborer des savoirs qui aident à lire et comprendre celui-ci.²⁶³ »

S'appropriant les critiques émises sur les usages de l'histoire, les membres du Comité proposent de coupler un usage social de l'histoire très contestable et une prétention à la liberté scientifique. Un tel appareillage revient comme un leitmotiv dans l'*« Avant-projet »* afin de déminer les critiques :

« Il s'agit donc de construire celle-ci [la « Maison de l'histoire de France »] au croisement du souci social et mémoriel de n'être pas désaccordé et dépossédé du passé, et du libre souci scientifique d'élaborer des savoirs qui aident à lire et comprendre ce passé.²⁶⁴ »

Cet usage social revêt la forme d'un « besoin d'histoire » qui est brandi pour justifier le projet, postulat infondé alors qu'il aurait pu être appuyé sur les analyses sociologiques relatives aux relations des Français à leur passé :

^{263.} « Avant-projet », p.13.

^{264.} « Avant-projet », p.17.

« Toutes et tous se penchent à leur manière sur le passé collectif et les racines entremêlées ; tous tirent sur la chaîne du temps. Ce besoin d'histoire, cet appel à l'antérieur doivent trouver un écho, une place et un soutien à la Maison de l'histoire de France.²⁶⁵ »

Même si une liste est donnée sans prétention d'exhaustivité, les thématiques annoncées comme devant trouver leur place dans la « Maison de l'histoire de France » s'inscrivent dans une conception de l'histoire comme science qui doit éclairer les questionnements contemporains à l'image des relations entre l'homme et la nature qui recouvrent le périmètre grandissant des questions d'environnement, ou encore la question des faits religieux, lancinante dans la société française aujourd'hui. Sans dénier à ces thèmes leur pertinence, on aurait pu aussi élargir la palette à d'autres thématiques :

« Elle mettra en valeur des domaines de recherche et des questionnements qui renouvellement l'approche générale de l'histoire de la France, ainsi que différents thèmes historiques. Sont ici évoqués, à titre d'exemple : les durées et les filiations ; l'homme et la nature ; les faits religieux ; les politiques symboliques ; l'histoire de l'entreprise ; celle de la violence et des guerres ; celle des colonies et de l'outre-mer ; celle des arts, des œuvres et des créations, des images et des sons.²⁶⁶ »

^{265.} « Avant-projet », p.17. Lire Marie-Claire Lavabre et Sarah Gensburger, « Un point de vue sur la controverse de la « Maison de l'histoire de France ». La sociologie de la mémoire comme tierce position », in Jean-Pierre Babelon (dir.) *Quel Musée d'histoire pour la France ?*, op. cit., p. 85.

^{266.} « Avant-projet », p.13.

Autre travers, prétendant contribuer à la « valorisation de la culture historique française à l'étranger »²⁶⁷, le projet de « Maison de l'histoire de France » s'inscrit pourtant dans un contexte plus global de mouvement de désengagement des ministères des centres de recherches historiques à l'étranger, autant de lieux qui animaient depuis des décennies les circulations scientifiques entre historiens français et étrangers²⁶⁸. Tout en revendiquant comme futur interlocuteur privilégié « le nouvel Institut français du ministère des Affaires étrangères et européennes²⁶⁹ », le projet de « Maison de l'histoire de France » incarne une politique de la « figure de proie », figure stylisée de la RGPP qui prône la mutualisation des services : rassembler dans un même organisme des fonctions autrefois assumées par des personnes et des organismes sur le terrain ; favoriser la visibilité politique au détriment du tissage de liens interpersonnels qui sont les vrais garants d'échanges culturels et historiens. En recontextualisant le projet, on perçoit combien la « Maison de l'histoire de France » est un puissant outil d'une politique d'échanges internationaux de façade. Une véritable volonté en la matière consisterait à doter les centres de recherche et les universités en moyens et en personnels suffisants pour favoriser les circulations et les échanges avec d'autres institutions historiennes à l'étranger. Les futurs

267. « Avant-projet », p.14 et section VII.

268. Ces dernières années, deux établissements ont été particulièrement visés par des intentions de coupes sévères, suscitant une forte mobilisation des chercheurs concernés, le centre Marc-Bloch de Berlin et l'institut français d'études anatoliennes d'Istanbul. Sur le premier, voici le début de l'appel qui avait été diffusé dans les communautés scientifiques en décembre 2008 : « Il faut sauver le Centre Marc Bloch ! Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, Monsieur l'ambassadeur de France en Allemagne, le Centre Marc Bloch de Berlin est aujourd'hui menacé de voir son budget réduit à tel point qu'il devrait dès le premier janvier 2009 réduire drastiquement, voire interrompre, ses activités. En effet le scénario d'une fermeture du Centre Marc Bloch est évoqué à ce jour. [...] »

269. « Avant-projet », p.56.

budgets de la « Maison de l'histoire de France » pourraient à cet égard être plus sûrement utilisés pour offrir des contrats de recherche aux doctorants dont les travaux sont certainement aussi importants pour le rayonnement de la recherche historique que ce projet instable et politisé.

Alors que les vingt membres du Comité d'orientation scientifique ont travaillé sans avoir recours à des auditions pour nourrir leur travail²⁷⁰, l'*« Avant-projet »* s'engouffre dans la brèche de la démagogie en arguant de la nécessité de solliciter tous les publics pour forger le projet :

« Tous les publics devront trouver les preuves d'une politique de démocratisation et de renouvellement de la connaissance du passé de la France.²⁷¹ »

La volonté de démocratisation est certes louable, mais pourquoi l'associer à celle de « renouvellement de la connaissance du passé ». Hormis la prétention à vouloir se substituer au travail des historiens dans les multiples institutions où ils travaillent déjà, une telle proposition semble ouvrir sur une nouvelle ère : le renouvellement de la connaissance du passé doit se faire en fonction des attentes du public. Une telle posture s'inscrit dans le sillage du nouveau mot d'ordre du ministère de la Culture : la « culture pour chacun » qui s'élabore en fonction de la demande du public, et non d'exigences d'une offre de qualité. Il s'agit :

270. Aucune information disponible n'infirme cette constatation.

271. « Avant-projet », p.13.

« D'associer le public à la conception des contenus dans une forme de muséologie participative.²⁷² »

Sans vouloir installer les historiens et les conservateurs de musées dans une posture d'autorité qui feraient d'eux les seuls détenteurs du savoir, il semble légitime de défendre l'idée que ces spécialistes à forte reconnaissance scientifique sont les premiers à posséder les compétences pour concevoir un tel projet, capacité au fondement de leur rôle social. C'est aussi la délégitimation des professionnels du savoir qui est en cause dans le projet de « Maison d'histoire de France », tendance lourde de notre société aujourd'hui que l'étude critique ici menée souhaite mettre en valeur. Une telle propension à flétrir les professionnels du savoir, au bénéfice des professionnels de la communication, ouvre la porte à des phénomènes d'usurpation dangereux pour la démocratie. En cela, les enjeux de notre combat dépassent de beaucoup la seule question de la future institution.

Ayant pour souci de réfuter le roman national qu'on lisait en filigrane des pré-rapports antérieurs, le propos adopte une position radicalement opposée, suggérant que les visiteurs arriveront plein d'idées confuses, empreintes de ce roman national que les protagonistes de la « Maison de l'histoire de France » souhaitaient mettre en valeur à l'origine. Ce faisant, il semble que le travail de fond accompli par les professeurs des écoles et les professeurs du secondaire soit ignoré, et cela pour répondre à la nécessité de mettre en scène un visiteur ignorant

^{272.} « Avant-projet », p. 33.

et obscur que la « Maison de l'histoire de France » éclairera de ses lumières :

« En fréquentant la Maison de l'histoire de France, le visiteur apprendra d'abord que les nations ne viennent pas tout armées du fond des âges, qu'elles ne sont pas des réceptacles clos de traditions et d'identités mais des constructions collectives plus récentes qu'on ne croit, faites d'antagonismes et de pluralités, de brassages et d'assimilations, d'intégrations et de rejets, d'affrontements et d'accompagments constants de l'Un avec l'Autre.²⁷³ »

Autre manière de justifier le projet, on prétend qu'il répond à un malaise social et à une perte de repères, symptômes d'une « inquiétude contemporaine ». La critique portant sur l'inscription initiale du projet de « Maison de l'histoire de France » dans le débat sur l'identité nationale a fini par porter puisque ce thème est mis en sourdine dans l'*« Avant-projet »*. Mais les membres du Comité d'orientation scientifique persistent à décrire la société française dans des termes grandiloquents, invoquant un « nous » désorienté, sans que l'on sache bien à quoi il se rapporte :

« Pourquoi avoir lancé et formuler un tel projet ? Parce qu'une société comme la nôtre connaît un dérangement de la temporalité en ce XXI^{ème} siècle de l'espace planétaire rétréci et du temps accéléré, du temps perdu, du manque de temps et du « présentionnalisme ». Parce qu'à dénier souvent au temps son autorité, nous

^{273.} « Avant-projet », p. 15.

rejetons tout passé qui encombre ou aliène, nous ne supportons plus la durée, nous laissons l'immédiat prévaloir sur elle, nous subissons la dictature de l'urgence. Dès lors, nous vivons souvent un télescopage entre les récits des origines et les sentiments d'appartenance, entre la terre natale et la terre de vie, entre les espaces proches et lointains, entre la nationalité, l'identité et la citoyenneté, entre le temps, l'histoire et la mémoire. Si bien que, disent certains, nous désapprenons l'art d'hériter et de transmettre, nous subissons une double déprise de l'en-deçà et de l'au-delà, du passé et de l'avenir. Pourquoi, dès lors, ne pas tenter d'aborder l'histoire de la France en se saisissant de cette inquiétude contemporaine ?²⁷⁴ »

Cet extrait de l'« Avant-projet » est emblématique de la mécanique qui nourrit le projet depuis ses débuts : des affirmations à l'emporte-pièce jamais documentées (« nous ne supportons plus la durée », on peut à cet égard s'interroger sur ce « nous », jamais défini ni incarné), une tonalité inquiétante et menaçante (tout le vocabulaire de la perte et de la soumission), l'appel à une forme de nostalgie (la terre natale), le matraquage d'une mise en série du « temps, l'histoire et la mémoire », forme de négation des propositions épistémologiques aujourd'hui bien connues²⁷⁵,

274. « Avant-projet », p. 16.

275. On peut citer notamment, Marie-Claire Lavabre, « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, juin 1994, pp. 480-493 et « Les historiens et le travail de mémoire », *Esprit*, n° spécial, août-septembre 2000 ; François Hartog et Jacques Revel (dir.), *Les usages politiques du passé*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes en Sciences, 2001 ; Paul Ricœur ; *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000 ; Henry Russo, *Hantise du passé*, Paris, Textuel, 1998 ; Sarah Gensburger, « Réflexion sur l'institutionnalisation récente des memory studies », rubrique Chroniques de la Recherche, *Revue de Synthèse* (Springer), t. 132, 6e série, n° 3, 2011, p. 1-23.

enfin, l'instrumentalisation de l'histoire pour remédier à tous ces maux. Quelle est la qualité scientifique d'une telle démarche ? Peut-on de façon crédible asseoir un projet présidentiel d'institution culturelle sur de tels postulats ?

Enfin, la démarche de cet « Avant-projet » repose sur les méthodes commerciales les plus caricaturales : à défaut de convaincre intellectuellement, on promet des moyens pour la recherche, pour la rencontre scientifique, pour la valorisation de nos savoirs. L'« Avant-projet » exploite ici la misère et l'impécuniosité des universités parisiennes qui sont dans l'impossibilité d'abriter correctement leurs enseignants, et encore moins capables d'accueillir des chercheurs étrangers en résidence temporaire. On finit par se demander comment toutes ces activités cohabiteront harmonieusement dans une même institution, la profusion d'ambition finissant par brouiller son identité, et si les mètres carrés soustraits au projet de redéploiement des Archives nationales suffiront pour abriter toutes ces activités. On propose même d'embaucher des « historiens de métier »²⁷⁶, curieuse catégorie au regard de l'analyse que nous avons menée concernant les personnalités requises par les promoteurs du projet pour avancer avec la caution des historiens, qui modéreront des forums et des rubriques « chercheurs et curieux » sur le portail de la « Maison de l'histoire de France » ! La création de débouchés pour nos étudiants confirmés devrait d'abord être réalisée dans le contexte des universités et des laboratoires, là où contrats doctoraux, bourses post-doctorales et emplois titulaires font si cruellement

276. « Avant-projet », p. 34.

défaut pour développer de véritables recherches et promouvoir un enseignement scientifique de haut niveau.

Reste que la nécessité de moyens conséquents pour mettre en œuvre toutes ces promesses est réaffirmée de façon solennelle :

« Le Comité tient dès à présent à rappeler que les moyens humains affectés à la Maison de l'histoire de France devront être à la hauteur de l'ambition portée et de la variété des préconisations [...] Ce dynamisme interne de l'établissement, garant de la présentation d'une histoire vivante, devra être garanti par un budget de fonctionnement suffisant, permettant cette mobilité et évitant une péremption inéluctable lorsque les moyens ne correspondent pas au propos.²⁷⁷ »

On peut s'interroger sur la valeur de tels avertissements au moment où le gouvernement qui défend ce projet procède à de nombreuses coupes budgétaires. Entendons-nous bien. Nous ne refusons pas que l'Etat investisse dans un grand projet en faveur de l'histoire et des historiens. Mais nous mettons en doute la nécessité financière d'un projet si fragile scientifiquement, si fortement politisé comme nous avons tenté de le démontrer dans l'ouvrage *Quel musée d'histoire pour la France ?*²⁷⁸, si dangereux enfin pour l'idée que nous nous faisons d'une histoire rigoureuse, indépendante et ambitieuse.

277. « Avant-projet », p. 68.

278. Jean-Pierre Babelon *et alii*, *op. cit.*

LES « RENCONTRES RÉGIONALES » : UN SIMULACRE DE CONCERTATION

Cet « Avant-projet » a fait l'objet d'une promotion et d'une concertation dont les caractéristiques méritent également d'être relevées. Envoyé très largement dans les laboratoires de recherche et les lieux susceptibles d'abriter des personnes mobilisables pour donner leur avis, sous forme de brochures en papier glacé assez élégantes, l'« Avant-projet » a ensuite été présenté dans sept villes de France au cours de « rencontres régionales²⁷⁹ » dont le scenario, bien réglé, était immuable : le matin, interventions de responsables de l'Association de préfiguration de la « Maison de l'histoire de France » (Charles Personnaz, Emmanuel Pénicaud) en charge d'un récit circonstancié du projet, récit qui mériterait à lui seul une lecture critique tant il a pour vocation à rendre séduisant et indispensable le projet ; présentation du site internet de la « Maison de l'histoire de France » par un chargé de mission de l'Association de préfiguration, ce site étant devenu très vite l'outil indispensable de promotion ; l'après-midi, présentation de l'« Avant-projet » par des membres du Comité d'orientation scientifique (Jean-Pierre Rioux, Dominique Borne, Etienne François, Jacques Berlioz, Paule René-Bazin, Martine Segalen, Pascal Ory), enfin, « interventions de personnalités de la culture et de l'histoire » invitées à se prononcer sur l'« Avant-projet », et « débat avec la salle ».

279. Le calendrier, diffusé très largement sous forme de dépliant, était le suivant : Lyon le 27 septembre, Paris le 6 octobre, Marseille le 10 octobre, Toulouse le 17 octobre, Rennes le 10 novembre, Lille le 15 novembre, Strasbourg le 22 novembre.

Ainsi, le débat proprement dit, c'est-à-dire l'exposition de l'« Avant-projet » à des avis extérieurs, est repoussé en fin de journée, après une présentation plutôt flatteuse des différentes facettes du projet. On aurait pu imaginer qu'au contraire, les membres du Comité d'orientation affronteraient enfin un véritable débat critique à partir de la copie qu'ils avaient rendu publique. Au contraire, toute l'équipe de la « Maison de l'histoire de France » s'est transformée en « représentante de commerce » pour vendre un « produit », convaincre de sa viabilité et rechercher la caution d'un public qu'on voulait étoffé. Or, les photos disponibles sur le site de la « Maison de l'histoire de France » illustrent de fait l'usure et la relative inefficacité du procédé : les rangs des amphithéâtres sont relativement clairsemés, à l'exception de la rencontre parisienne au CNAM.

Plus encore, il faut prendre le temps d'analyser la composition des tribunes des différentes rencontres pour nourrir la légitime critique qu'on peut adresser à l'opération, coûteuse et en rien significative d'une volonté de dialogue constamment réaffirmée. Il faut administrer la preuve que ce discours n'est qu'affichage et que les pratiques infirment largement l'idée que la communauté historienne et universitaire aurait été largement sollicitée pour cette opération, lui accordant alors son *imprimatur*. Une telle démonstration s'expose à la difficulté de devoir mettre en avant des catégories dans lesquelles les intervenants sont rangés, opération on ne peut plus délicate pour les sciences sociales. Elle expose surtout à l'accusation d'une volonté hégémonique de la part de certains sur d'autres, des historiens par exemple. Nous ne rentrerons pas dans ce faux procès rappelant qu'il faut cesser de dévaluer certaines

compétences – celles des savants – au bénéfice de celles des « managers culturels » dont la mission est surtout de rendre viable le futur établissement en le mettant au service de missions : une « Maison de l'histoire de France » a d'abord et avant tout à faire avec l'histoire, il faut donc que les professionnels – enseignants et chercheurs – soient mobilisés en première ligne. Or, toute l'opération a été largement portée par le ministère de la Culture ou plus exactement, par certains acteurs qui ont phagocyté les rouages du ministère pour agir (comme montré plus haut). La sphère de l'Education nationale et celle de la Recherche et de l'enseignement supérieur ont été écartées de l'opération²⁸⁰ (la qualité d'inspecteurs de l'Education nationale de Jean-Pierre Rioux et Dominique Borne ne leur donne pas légitimité pour représenter la richesse de ces deux ministères, et surtout des personnels qui y sont rattachés, d'autant qu'ils ne sont plus aujourd'hui en activité). Ainsi, on peut considérer que le monde des musées a été davantage sollicité pour le projet que les scientifiques, historiens ou autres disciplines, qui auraient dû dialoguer d'emblée avec les autres personnalités intellectuelles et scientifiques mobilisées. Ce n'est pas par arrogance que l'on peut s'étonner de la marginalisation des historiens qui, au contraire et surtout pas par dépit, se sont largement mobilisés contre le projet dès ses origines avec de véritables argumentaires.

Ainsi, que constate-t-on en regardant de près la liste « des personnalités de la culture et de l'histoire » invitées à donner leur avis

280. La première conférence du groupe « Musée, Histoire & Recherche » (30 mars 2011) a notamment porté sur la mise à l'écart des acteurs réguliers de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

lors des rencontres régionales, avis parfois critiques comme en témoignent les enregistrements disponibles sur internet²⁸¹? On peut classer les 21 personnalités invitées en quatre catégories et l'on constate que les historiens sont largement minoritaires (quatre dont un collègue belge et un collègue allemand), ne représentant que 20 % des invités alors que les universitaires et chercheurs en « communication et information » sont plus nombreux (cinq) : la question des modalités de transmission des contenus l'emporte sur les contenus eux-mêmes. Et la forte présence des personnalités des musées (neuf) confirme ce point. Alors qu'ils auraient du être au centre des débats, les contenus ne sont plus considérés que comme des matériaux qu'il faut mettre en scène et à disposition du public. La présence de trois directeurs d'archives départementales ne peut contrebalancer le malaise qui ressort de la composition de ce qu'on doit bien appeler les « experts » convoqués autour du berceau de la « Maison de l'histoire de France ». On peut surtout supposer que dans sa grande majorité, comme d'ailleurs au moment de la constitution du Comité d'orientation scientifique au sein duquel les universitaires et chercheurs sont minoritaires, la communauté des historiens a manifesté sa désapprobation à l'égard du projet en refusant de se prêter à la mise en scène sur le site de la « Maison de l'histoire de France », en guise de débat scientifique. Est-ce qu'un appareil de communication peut se substituer à ce qui aurait dû être : des débats récurrents, dans toute sorte d'institutions au travers de tout le pays, débats qui auraient précisément permis de faire émerger la pluralité des « histoires de France », et de mieux cerner leur valeur aux

yeux de la diversité des habitants de la France, au lieu de ces formules incantatoires répétant sans cesse que les Français perdent la mémoire et leurs repères... Il était enfin possible de contribuer par l'envoi de textes ; mais aucune réponse individuelle n'était prévue et il était indiqué que « les propositions et les commentaires exprimés seront pris en compte lors de la rédaction du projet définitif ». Là encore les échanges étaient verrouillés.

Au final, l'« Avant-projet » sur lequel portait la consultation n'a intégré aucun avis extérieur au Comité ni examen des critiques pourtant fondées qui se sont développées depuis l'annonce présidentielle de la création de cet établissement (12 septembre 2010). L'« Avant-projet » aurait pu rassurer quant à la méthode de débat, en restituant les avis divergents et motivés, et en y répondant. Aucune de ces bonnes pratiques intellectuelles n'a été assumée. Reste qu'une habile communication présente la « Maison de l'histoire de France » comme un projet attendu par tous.

Surplombant ces illusions de pouvoir, demeure le devoir de questionner les évidences qu'on promeut comme l'incarnation de la modernité. Nous ne tenons pas, avec bien d'autres, à renoncer à cette habitude professionnelle, à cette responsabilité intellectuelle.

281. A écouter : <http://www.maison-histoire.fr/maison-vous/podcast/>

LE SITE INCONSTANT DE LA « MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE »

Le lancement au mois de septembre 2011 du site de la « Maison de l'histoire de France » a constitué une étape importante pour donner à voir le projet et lui attribuer une consistance. Même si les architectes du site ont pris la précaution de signaler qu'il était en évolution – ce qui est le propre de tout site – il est légitime de s'interroger sur les contenus et de postuler qu'ils en disent long sur les contours et les objectifs de la future institution. Quelques exemples permettront d'administrer la preuve.

Premier sentiment : le site de la « Maison de l'histoire de France » est la vitrine du projet, plusieurs liens sont l'occasion de « vendre le produit ». En témoigne l'interview de Maryvonne de Saint-Pulgent, présidente de l'établissement public récemment créé, dans lequel elle explique que la « Maison de l'histoire de France » sera :

« Un musée, mais pas seulement un musée, un lieu de rencontre, entre les historiens, entre les historiens et leur public, entre les publics de l'histoire, un lieu où chacun doit trouver ce qu'il vient y chercher, doit se sentir aussi chez lui, et donc nous aurons des tas de propositions pour tous les publics de l'histoire et pour tous les historiens. »

On peut noter la convocation au premier rang des historiens qui ont été si méprisés et ignorés dans la phase de préfiguration. On doit

aussi constater la pauvreté du propos enchaînant des formules qui combinent diversement « les historiens » et « le public », et la vacuité de l'ambition scientifique telle que décrite ici. On peut mettre sur le compte de l'inconsistance du projet le flou du discours du grand commis de l'Etat qu'est Maryvonne de Saint-Pulgent. Nommée depuis peu (fin décembre 2011), elle a dû intégrer la rhétorique d'un projet creux qui avance à marche forcée où peu de contenus sont susceptibles d'être défendus publiquement.

A ce propos, elle concède qu'il y aura des éléments « évidents » : les œuvres à présenter, des panneaux explicatifs, un parcours muséographique... Effectivement, tout cela est d'une grande banalité. Et pour faire oublier l'insipidité du projet, elle met en avant « la mobilisation de toutes les techniques les plus avancées pour permettre de faire rencontrer l'histoire, de faire comprendre l'histoire à ceux qui s'y intéressent sans savoir vraiment où sont les informations ». Le mot est lancé : grâce à la technique, tout sera possible, y compris de faire comprendre sans le secours d'une véritable réflexion scientifique. On verra que, dans le même temps, le gouvernement qui promeut la « Maison de l'histoire de France » a ébranlé l'enseignement de l'histoire à l'école.

Maryvonne de Saint-Pulgent affirme que la « Maison de l'histoire de France » a un projet numérique très important et que c'est son « principal outil » pour fédérer tout ce qui concerne l'histoire. Une stratégie donc de collecte et mise à disposition et non une ambition de favoriser la recherche en histoire. Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer

ensuite que « c'est un lieu pour les chercheurs, pour les historiens, qui là aussi sont dispersés sur tout le territoire, et nous voudrions être la maison commune de tous les historiens aussi ». Alors lieu de recherche ou de rencontre ? Le flou est permanent sur les missions alors que l'exaltation de la technique sert de paravent à la vacuité du projet scientifique.

Si le site est la vitrine du projet, il ne lui sert pas de lieu de mémoire : au fur et à mesure que le projet avance, des pans entiers de l'histoire de sa préfiguration disparaissent. Ainsi, toutes les informations sur l'association de préfiguration ont disparu de même que les transcriptions des rencontres régionales. Or le propre de l'internet est précisément de pouvoir rendre disponible un maximum d'informations à peu de frais. Alors pourquoi s'évertuer à faire disparaître les traces des conditions de préfiguration de la « Maison de l'histoire de France » si ce n'est la volonté de ne pas prêter le flanc à la critique ? La méthode est radicale mais peu respectueuse du débat démocratique : on efface les éventuelles preuves de ce qui pourrait être considéré comme une effraction à l'intérêt public.

En revanche, le site de la « Maison de l'histoire de France » sert à entretenir cette illusion qu'elle sera la « Maison de tous », en invitant les visiteurs à donner leur avis. Le résultat n'est pas probant. Par exemple, la page « sondages » propose de donner son avis sur le projet, trois questions sont posées qui ont totalisé depuis septembre 2011, c'est-à-dire six mois, 435 réponses, les deux tiers portant sur ce que le site doit proposer prioritairement.

Les contenus sont superficiels, hâtivement récupérés pour garnir l'outil de promotion de la « Maison de l'histoire de France ». Alors que l'idée d'une fresque chronologique, rebaptisée pompeusement « Galerie des Temps », a été très critiquée, le site propose une « éphéméride » (élaborée en collaboration avec le site *Histoire pour tous*) qui fétichise la date en tant que telle, proposant toute sorte d'événements dans le plus grand désordre comme en témoigne l'extrait ci-dessous :

- 31 déc. 0406 : Début des grandes invasions en Gaule romaine
Des bandes de Vandales, d'Alains et de Suèves franchissent le Rhin gelé près de Mayence, ouvrant le bal de nombreuses invasions barbares en Gaule.
- 30 déc. 1805 : Napoléon le Grand
Après l'éclatante victoire des armées napoléoniennes à Austerlitz le 2 décembre, le Tribunat soumet une proposition à l'empereur pour que ce dernier se fasse désormais appeler « Le Grand ».
- 29 déc. 1944 : Unification des mouvements de résistances
Les principaux mouvements de résistance en France sont unifiées [sic] au sein des Forces Françaises de l'intérieur.
- 28 déc. 1910 : Premier code du travail en France
Adoption par le Parlement français de la loi portant codification des lois ouvrières, qui donne naissance au premier Code du travail.
- 27 déc. 1958 : Adoption du nouveau Franc
Le Conseil des ministres adopte le Plan Rueff-Pinay qui prévoit la création du nouveau franc.
- 26 déc. 1944 : Victoire des alliés à Bastogne
L'ultime contre-offensive allemande dans les Ardennes est

définitivement repoussée à Bastogne.

- 25 déc. 0800 : Charlemagne empereur d'Occident

Charlemagne, roi des francs, est couronné à Rome empereur d'Occident par le pape Léon III.

- 24 déc. 1800 : Attentat contre Napoléon Bonaparte

Une machine infernale explose au passage de la voiture de Napoléon Bonaparte, rue Saint-Nicaise à Paris.

Que faire ce bric-à-brac de dates qui passent d'un registre à l'autre de la connaissance historique, sans qu'aucune explication ne soit accessible ? Hormis un usage décoratif, il est impossible de fonder une approche « grand public » de l'histoire dans cet étalage événementiel, où le savoir subit une réelle régression.

Les « dossiers documentaires » proposés sont riches et variés mais ils ne répondent pas à la déontologie du travail d'historien. Aucune signature, on ne sait qui les a rédigés, et la présence d'une bibliographie ou de livres numérisés pour produire un effet « archives » ne suffit pas à compenser cette anomalie. On aurait pu imaginer que des spécialistes de chacune des questions soient sollicités, occasion d'ailleurs de donner enfin la parole aux historiens. Au lieu de cela, des « fiches » agrémentées de toute sorte de ressources électroniques (renvoi sur d'autres sites, géo-localisation de lieux évoqués). A cet égard, le renvoi vers des sites comme *l'Histoire par l'image* ou *Histoire pour tous* est édifiant. Le premier est un site institutionnel sérieux auquel la « Maison de l'histoire de France » ne fait que donner une seconde vie. Mais le second, créé en 2009 par Frédéric Gerlier, diplômé en sciences politiques, et Sylvain C,

ingénieur en télécommunications et informatique²⁸², est bien plus problématique. Ce site ressource pour le site de la « Maison de l'histoire de France » ne semble pas bénéficier de la caution des historiens. Et ses promoteurs ont un passé professionnel qui en dit long sur le contexte dans lequel s'inscrit la « Maison de l'histoire de France » :

« Ensemble, ils ont créé et développé de 1998 à 2008, sur la base d'une structure associative loi 1901, le réseau « Alliance-Francophone.com », ensemble de portails communautaires dédiés aux jeux vidéos de stratégie en temps réel et à l'organisation d'événements sur ce thème. Ce réseau populaire et reconnu auprès des communautés de joueurs et des éditeurs de jeux vidéos a été légué à une nouvelle équipe en 2008 et rebaptisé « Réseau Jeux-Strategie.com ». ²⁸³ »

Ainsi les ressources du portail de la « Maison de l'histoire de France » relèvent-elles de la compétence de spécialistes en jeux vidéos... Comment ensuite croire aux grandes affirmations qui garantissent que le projet est au service de l'histoire et porté par les historiens ?

Certaines présentations de ces dossiers documentaires sont beaucoup plus tendancieuses. Le dossier intitulé « Alexandre Lenoir, l'inventeur du musée d'histoire », dont on ignore le nom du rédacteur,

282. <http://www.histoire-pour-tous.fr/qui-sommes-nous.html>

283. <http://www.histoire-pour-tous.fr/qui-sommes-nous.html>

évoque le fait que Lenoir est en « charge de la protection des biens confisqués par les révolutionnaires »²⁸⁴ ! Voici une manière bien particulière de désigner la vente des biens nationaux. Il est également question d'expositions et sous prétexte de promotion de l'histoire, on vante en page d'accueil l'exposition ouverte le 7 mars 2012 au Musée de la Légion d'honneur : « La Berline de Napoléon » :

« Le public découvre la voiture de l'Empereur pillée au soir de l'ultime défaite et le butin reconstitué : les effets de campagne de Napoléon (chapeau, redingote, nécessaires, argenterie...), mais surtout, pour la première fois exposées en France, ses décorations personnelles, prêtées de façon exceptionnelle par le musée historique d'Etat de Moscou. Ces objets ont voyagé en Europe au gré des événements historiques, de Waterloo en 1815 à Moscou à la fin de la Seconde Guerre mondiale – et aujourd'hui à Paris. L'aventure rocambolesque de ce butin alimente la légende napoléonienne depuis près de deux siècles.²⁸⁵ »

A nouveau, on retrouve une conception de l'histoire soi-disant écartée par les promoteurs du projet : une histoire des grands hommes, au travers de leurs « effets », une histoire muette sur le processus qui mena la France et les Français à Waterloo.

284. <http://www.maison-histoire.fr/evenement/alexandre-lenoir/>

285. <http://www.maison-histoire.fr/evenement/la-berline-de-napoleon/>

L'offre est large pour les enfants mais la qualité est relativement inquiétante. La « Maison de l'histoire de France » coproduit avec une société baptisée « Quelle histoire ! » des applications ludo-éducatives sur les personnages célèbres de l'histoire de France. Louis XIV et Napoléon sont déjà annoncés. On aurait pu choisir un paysan accablé par les guerres louis-quatorziennes ou un poilu de l'armée napoléonienne, mais ce sont des personnages probablement moins vendus que les grands monarques... Ajoutons qu'il faut que les enfants soient en possession d'un iPad ou d'un iPhone pour pouvoir profiter de ces produits. Le grand public est ainsi sélectionné sur des critères économiques. Le pas est franchi vers la démarche franchement commerciale, et l'instrumentalisation de l'histoire, avec la proposition de « widgets » et « goodies » sur l'histoire de France²⁸⁶. On trouve en téléchargement gratuit des « paper toys » et des coloriages qui incarnent à nouveau l'histoire de France au travers de grands personnages : Louis XIV, la reine Anne d'Autriche, Mazarin, D'Artagnan, Colbert, Molière, Le Tellier, Louis XIII, Madame de Montespan, Lully... La France du XVII^{ème} siècle se réduit à la cour de Versailles.

Mais on trouve aussi Napoléon I^{er}, l'impératrice Joséphine, Louis XVIII, Murat, le tsar Alexandre 1^{er} de Russie, le Maréchal Ney, le duc de Wellington, le commandant Nelson, et des soldats russe, anglais et autrichien. Ici encore, le XIX^{ème} siècle est plutôt aristocratique, à l'exception des soldats... Pas un commentaire n'explique à l'enfant qui sont ces éminents personnages qu'il peut colorier ou plier. L'histoire sert

286. Les « goodies » sont des produits dérivés de films, de jeux vidéo ou de séries télévisées.

ici de support pour diffuser des produits dérivés, qui rapporteront à une société privée.

Il faut ainsi souligner une autre dimension du projet qui n'a jamais été explicitement énoncée en tant que telle, sa vocation commerciale. La « Maison de l'histoire de France » en tant qu'opérateur culturel – et son site internet – se sont emparés de l'histoire comme d'une marchandise dont on pourra décliner à l'infini les produits dérivés. De telles pratiques avancent masquées derrière le souci de proposer de « grandes manifestations « populaires et festives », destinées au plus large public²⁸⁷. Cette forme de déconsidération du futur public de l'institution donne une piètre image de la vocation culturelle de l'institution en gestation et constitue une dévalorisation inquiétante de la science historique.

« LA FRANCE EN RELIEF » AU GRAND PALAIS

Le site de la « Maison de l'histoire de France » se fait la vitrine de la promotion de la première exposition organisée sous son égide. Les différents acteurs du projet martèlent que grâce à la « Maison de l'histoire de France », l'exposition a pu se tenir. Il s'agit de faire valoir la présence de la future institution et sa puissance. Ouverte le 17 janvier

²⁸⁷ <http://www.maison-histoire.fr/evenements/evenement-maison-histoire-france/?page=1>

2012 sous la nef du Grand Palais, louée pour l'occasion à un prix élevé²⁸⁸, l'exposition présente au public des plans-reliefs réalisés par les ingénieurs français à partir du règne de Louis XIV (Grenoble, Montmélian, Embrun, Briançon, Strasbourg, Besançon, Saint-Omer, Luxembourg, Berg-Op-Zoom, Brest, Cherbourg). Ces plans, jamais exposés jusque-là, sont impressionnantes par leur taille et la méticulosité de leur réalisation. Ils bénéficient d'une scénographie fondée sur des moyens hors norme : miroirs géants au fond de la nef, passerelles, télescopes, dispositifs utilisant Google Earth pour localiser à plusieurs échelles les villes fortifiées. On ne peut nier le plaisir qu'il y a à circuler entre ces maquettes présentées avec audace mais la mise en valeur historique est assez simple, et le mérite revient finalement davantage aux concepteurs des plans-reliefs qu'aux organisateurs de l'exposition qui tirent parti d'objets hérités du passé qui à eux seuls suffisent pour étonner les visiteurs. L'effet est garanti, mais est-il significatif d'une démarche d'exposition historique ? On peut en douter²⁸⁹.

En témoigne Jean-François Hébert, président de l'ex-Association de préfiguration, qui explique : « Les plans sont mis en relief, c'est le cas de le dire »²⁹⁰ tandis que Maryvonne de Saint-Pulgent, présidente

²⁸⁸. « 2,5 millions d'euros pour un mois d'exposition (chiffre officiel, il est probable que le montant total soit plus élevé) », relève le journaliste spécialisé Didier Rykner, qui ajoute : « Cela est-il étonnant dans un pays qui aime jeter l'argent par les fenêtres pour la poudre aux yeux, l'éphémère, l'événementiel, au détriment des actions de fond certes moins spectaculaires mais infinitiment plus utiles. » (Didier Rykner, « Musée des Plans-Reliefs. Une exposition. Après elle, le déluge », *La Tribune de l'Art*, 1^{er} février 2012. (<http://www.latribunedelart.com/musee-des-plans-reliefs-une-exposition-apres-elle-le-deluge-article003533.html>)

²⁸⁹. A cet égard, les cartels des plans agrémentés de petits dessins humoristiques sont d'un goût doux.

²⁹⁰ <http://www.maison-histoire.fr/nous-connaître/organisation/#mhf>

du nouvel établissement public insiste : « C'est la première exposition de la Maison de l'histoire de France produite depuis sa création en janvier dernier, en collaboration avec la Réunion des musées nationaux, le musée des plans-reliefs et plusieurs autres partenaires²⁹¹, c'est la preuve que c'est la collaboration qui permet de faire des choses spectaculaires comme cette exposition qui est destinée au grand public²⁹² ».

La dimension spectaculaire l'emporte, ainsi que la démagogie à l'égard du grand public. Deux caractéristiques de l'opération, « l'histoire spectacle » et « l'histoire grand public », servent à envelopper un projet dont on a vu que les enjeux sont tout autant idéologiques qu'économiques. Le visiteur est d'ailleurs invité à se faire photographier au milieu d'un plan-relief pour repartir avec une photo-souvenir tandis que le « quizz Plans relief » met en scène un personnage du XVII^{ème} siècle aux questions douteuses. Les courts-circuits offerts entre hier et aujourd'hui n'ont aucune vocation à expliquer ou faire comprendre, il s'agit d'amuser et de divertir.

Et le ministre de la Culture et de la Communication, Frédéric Mitterrand, commente : « On est frappé par la beauté des lumières, des couleurs, par le soin apporté à chacun des détails, et on est admiratif devant le travail fait par les commissaires qui ont réussi à tout répertorier

291. Le terme de « partenaire » revient fréquemment dans la bouche des porteurs du projet et sur le site de la « Maison de l'histoire de France ». Il s'agit d'un terme neutre et pudique pour désigner tous les organismes publics mais aussi privés sur lesquels s'appuie l'opération, les seconds disparaissant discrètement derrière les premiers pour faire croire que l'opération est une opération publique, un minimum pour un projet présidentiel.

292. <http://www.maison-histoire.fr/nous-connaître/organisation/#mhf>

et à tout transporter jusqu'ici »... Il conclut : « Il y a une magie immense »²⁹³. Une déclaration qui exalte des objets décontextualisés et un travail scientifique décrit sur le mode de l'accumulation plus que de l'analyse.

A eux seuls, ces commentaires des porteurs du projet montrent que l'histoire et les plans-reliefs obéissent à une opération de communication au service de la « Maison de l'histoire de France ». Incontestablement, les plans-reliefs sont des objets uniques mais leurs qualités ne sont pas seulement visuelles et esthétiques. Ils s'intègrent dans une stratégie d'épanouissement de la Monarchie absolue et de l'Etat français, en étant la traduction territoriale et intellectuelle. On peut à cet égard poser la question – que les protagonistes n'ont pas mise en avant – du lien qui peut exister entre ce choix d'une première exposition qui valorise un processus mis au service de l'enfermement de la France grâce à ces villes fortifiées et la conception étroite de l'histoire que portent les promoteurs du projet. La France fortifiée et enfermée serait-elle – de façon totalement anachronique – le pendant visuel de la France recroquevillée sur son identité nationale mal définie et mise au service d'une idéologie qui stigmatise l'autre et l'étranger ? Et n'oublions pas que l'un des porteurs de la « Maison de l'histoire de France », Hervé Lemoine, a tenté de lancer à l'origine un projet d'*« histoire civile et militaire »* au ministère de la Défense qui n'en a pas voulu, et qui s'est finalement épanoui au ministère de la Culture. Les avatars de

293. <http://www.maison-histoire.fr/nous-connaître/organisation/#mhf>

l'opération ont donc aussi peut-être contribué au choix des plans-reliefs pour lancer sur la scène parisienne la « Maison de l'histoire de France ».

On peut enfin déplorer qu'un tel budget (2,5 millions d'euros au minimum) ait été dépensé pour une exposition qui n'a duré que cinq semaines, quasiment sans période de vacances scolaires pour accueillir le public de province. Une exposition qui illustre bien – quoiqu'en disent ses promoteurs – le parisianisme de la future institution.

LE « PROJET » DE LA « MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE » : FAUSSES GARANTIES ET MIRAGE DE LA MODERNITÉ

Les rapports de préfiguration (Lemoine ; Hébert) ont abusé d'une formule, jamais référencée, de Fernand Braudel : « Décrire, voir, faire voir, pour faire comprendre l'histoire », slogan commode pour justifier la mise au musée de l'histoire et qui a prêté à la critique en raison de l'instrumentalisation de son auteur. Aujourd'hui, le « Projet » de « Maison de l'histoire de France », remis par le Comité d'orientation scientifique au ministre de la Culture le 10 janvier 2012 et rendu public le 27 janvier, affiche un autre slogan : « Voir et comprendre l'histoire²⁹⁴ ». Ce tronquage est significatif de la posture générale du projet et surtout de

la méthode utilisée pour le fabriquer : persister dans l'usage de la référence allusive et déminer la critique en recourant à d'hâtifs bricolages. Cet exemple est emblématique du mode de gestation du projet de « Maison de l'histoire de France » entre propositions non étayées et reculades tactiques, entre affirmations péremptoires et concessions discrètes. Autre signe de cette méthode floue et approximative, le texte du « Projet » navigue entre « histoire de France » et « histoire », manière de laisser croire que la réflexion monte en généralité et de dissoudre le cœur de la future institution – l'histoire de France – lequel a pu faire débat en raison de l'absence de définition. De tels errements procèdent également de la nature des documents préparés sous la houlette du Comité d'orientation scientifique : leur architecture et leur style relèvent davantage du registre de la communication que d'un état des lieux scientifique. Les formulations peuvent donc varier légèrement et les déclinaisons autour d'un même thème servent souvent à masquer l'absence de solide réflexion sur le sujet évoqué.

Cette volatilité des propositions obéit à des règles si l'on en croit l'analyse que Denis Bertrand, professeur de littérature française à l'université de Paris VIII, et Jean-Louis Missika, sociologue et spécialiste des médias, élaborent à propos de la parole présidentielle qui obéirait à une « logique du spasme, ces contradictions brusques et passagères, mais répétitives. Et cette logique a des règles²⁹⁵ ». Mettant en relief les nombreux revirements et la saturation de l'espace public par des

294. Projet de la Maison de l'histoire de France, p. 6 et p. 52.

295. « Prédominante logique du spasme. Une inconstante sincérité de l'instant », *Le Monde*, 13 mars 2012.

propositions qui tombent les unes après les autres dans l'oubli, les deux analystes en tirent des conséquences sur la nature du débat contradictoire qui n'est pas sans faire penser à ce que nous avons constaté à propos de la « Maison de l'histoire de France » :

« Le résultat du jeu, lorsque ces règles sont appliquées, est la déstructuration du débat. La multiplicité et l'imprévisibilité des interventions du président-candidat ont pour conséquence de déconstruire et d'invalider la délibération politique, ce qui perturbe la compréhension par l'opinion des enjeux de la présidentielle. Ce chaos d'expressions publiques, baroques, foisonnantes et dispersées fait de l'incohérence un élément-clé de la communication, une arme plutôt qu'un handicap. L'incohérence n'est pas un effet inattendu et négatif, c'est le produit d'une stratégie qui permet d'éviter le bilan et d'entraîner les adversaires dans une sorte de vertige²⁹⁶. »

C'est précisément pour dissiper le vertige et dévoiler les ficelles de l'opération – inscrites dans des manières de faire identifiables si l'on en croit cette analyse – que nous avons décidé de publier cette enquête. Parce qu'il nous semble qu'effectivement l'obstination avec laquelle les promoteurs de la « Maison de l'histoire de France » ont refusé le débat obéit à une stratégie plus qu'à de l'inconstance.

296. *Ibid.*

Le document dédié au contenu scientifique du projet est assez léger – 52 pages, dont 34 consacrées à la « Maison de l'histoire de France » qui offrent une vision très sommaire de la future institution présidentielle. Le texte reprend les grandes lignes de l'*« Avant-projet »*, et présente les mêmes lacunes (aucune bibliographie, aucune liste des auditions éventuelles, aucun bilan des apports des rencontres régionales organisées pour « critiquer » et enrichir l'*« Avant-projet »*).

Premier constat, en forme de concession, certaines critiques ont été entendues aussi bien sur les contextes de lancement du projet que sur la conception de la science historique qui fondait les premiers textes. Ainsi, « l'âme » de la France, chère à Hervé Lemoine, a disparu au profit d'une France qui « a connu des définitions d'elle-même différentes selon les époques²⁹⁷ » tandis que « la nation est une construction collective, sans cesse renouvelée, faite de brassages et d'assimilations, d'intégrations et de rejets²⁹⁸ ». On récuse le « roman national » en précisant qu'il s'agit « de montrer, de raconter, d'argumenter et d'instruire sans songer à romancer ni à réciter de nouveau²⁹⁹ ». Enfin, la « Maison de l'histoire de France » se tiendra à l'écart de « l'histoire officielle et la téléologie³⁰⁰ ». De ce point de vue, reconnaissions que du chemin a été parcouru. Nous pouvons tous considérer – historiens, conservateurs, chercheurs – que nous avons contribué à faire renoncer les promoteurs du projet à des

297. Projet de la Maison de l'histoire de France, p. 10.

298. *Ibid.*

299. *Ibid.*

300. *Ibid.*

conceptions passées et archaïques de l'histoire. Un tel constat montre qu'il aurait fallu d'emblée une interaction avec les historiens et les chercheurs pour formuler le projet. Nous n'avons cessé de réclamer ces échanges. Ils n'ont pas eu lieu. Et aujourd'hui, on nous assure que la « Maison de l'histoire de France » fera appel « pour nourrir son propos aux historiens de profession³⁰¹ » ou encore à des « historiens de métier ». Mais quel crédit accorder à ces assurances alors que tout le processus de programmation les dément ?

Les historiens n'ont jamais été les acteurs majeurs de l'institution hormis ceux du Comité d'orientation scientifique incapables (en public) de s'ouvrir à la critique, de saisir les enjeux et de reconnaître les contextes d'une telle opération. Il faudrait s'entendre aussi sur la définition même de l'« historien », très instable ici comme en témoignent les analyses que nous avons faites ci-dessus des auditions réalisées par les rédacteurs des trois rapports de préfiguration et des personnalités invitées lors des rencontres régionales. Les conceptions de l'histoire sont en cause aussi. La « Galerie des Temps » croisera des « séries chronologiques » qui « démontrent que l'histoire de France est sans cesse inventée, construite et reconstruite, idéologiquement orientée³⁰² ». Ces propositions sont fort éloignées des propos de Nicolas Sarkozy lors de ses vœux en janvier 2010 : « la réalité des faits ne doit pas être ignorée, non plus que le fil chronologique qui relie les événements les uns aux autres ». Les voix sont discordantes : l'histoire de France est-elle une construction ou bien

une réalité ? Comment concilier « séries chronologiques » et « fil chronologique » unique ? Ces flottements témoignent de l'écartèlement du projet entre usage politique et concessions tardives face à la critique, autant d'hésitations qui ne peuvent conforter une institution ambitieuse au service de l'histoire. De même sans relâche, le « Projet » revendique une histoire « portes et fenêtres ouvertes³⁰³ » – expression commode mais creuse – afin de contrer l'accusation d'être au service d'une histoire de France étriquée et repliée sur l'identité nationale. Cette dernière se transforme en « singularité hexagonale » associée à une « vocation européenne et même universelle³⁰⁴ ».

L'actualité éditoriale apporte encore un argument à la réfutation de cette racine malheureuse du projet présidentiel. En effet, le livre de Lucien Febvre et François Crouzet, récemment édité par Denis Crouzet et Elisabeth Crouzet-Pavan, sous le titre *Nous sommes des sang-mêlés. Manuel d'histoire de la civilisation française*³⁰⁵, prend à parti le contexte dans lequel la « Maison de l'histoire de France » a été conçue :

« En 1950, le grand historien Lucien Febvre, aidé par un jeune assistant en Sorbonne, François Crouzet, se lance un défi : écrire, en réponse à une sollicitation de l'Unesco, un manuel « modèle » d'histoire de la civilisation française. Oublié jusqu'à aujourd'hui dans un grenier poussiéreux, ce livre veut prouver qu'il n'y a pas

^{303.} *Ibid.*, p. 9.

^{304.} *Projet de la Maison de l'histoire de France*, p. 17.

^{305.} Lucien Febvre et François Crouzet, *Nous sommes des sang-mêlés. Manuel d'histoire de la civilisation française*, édité par Denis Crouzet et Elisabeth Crouzet-Pavan, Paris, Albin Michel, 2012.

d'identité française providentiellement surgie de la nuit des temps, mais que la France s'est progressivement créée grâce à un constant métissage ethnique et culturel qui est le cœur battant de sa civilisation. Véritable défense et illustration du caractère « international » et « interdépendant » de toute nation, *Nous sommes des sang-mêlés* dénonce les tentations de refus de l'autre qui ont conduit aux atrocités des conflits mondiaux du XX^e siècle. Selon Febvre et Crouzet, l'historien a pour mission, scientifique et éthique, d'éliminer les fermentes de haine xénophobe entretenus par l'enseignement d'une histoire trop nationaliste, et d'ouvrir les esprits à l'idée d'une « fraternité » universelle qui serait l'essence même du passé et donc du présent. Livre singulier d'histoire engagée, promotion d'un projet de paix qui serait l'avenir de l'humanité, *Nous sommes des sang-mêlés* conserve toute sa pertinence aujourd'hui.³⁰⁶ »

Ce livre ancien demeure une leçon pour la future « Maison de l'histoire de France ». Notre étude critique souhaite décrire – et conserver la trace – d'un processus de fabrication d'une institution culturelle bien éloigné du cahier des charges fixé à l'historien par Lucien Febvre et François Crouzet.

Ne soyons pas dupes en effet de procédés qui ne font pas honneur à la tradition du débat scientifique. Les membres du Comité

d'orientation scientifique ont jugé préférable de s'approprier, voire de digérer, les remarques qui leur avaient été adressés sans jamais même citer les propos ou mettre en relief les interlocuteurs qui avaient participé à cette maturation collective par leur critique répétée. Il ne s'agit pas de question d'ego bien sûr mais de simple méthode historienne visant à argumenter et à documenter. On peut légitimement poser la question de savoir s'il fallait tant de temps, d'énergies mobilisées, d'argent dépensé pour aboutir à des considérations sur l'histoire et ses contraintes épistémologiques et méthodologiques que tout étudiant de troisième année de Licence acquiert dans l'université française. Ces concessions ne doivent pas faire illusion. Elles servent à donner le change, à laisser croire que la critique a été entendue alors qu'elle a été absorbée sans que la controverse n'ait lieu publiquement. De tels procédés, relativement grossiers, ne constituent que de fausses garanties à propos du contenu de la future institution. Les revirements théoriques, si radicaux pour certains, relèvent probablement du procédé rhétorique pour chercher à tout prix le consensus et faire taire les velléités du débat. L'étude précise du « Projet » le démontre.

De fait, le « Projet » de « Maison de l'histoire de France » ne répond pas aux attentes légitimes, ni aux promesses faites à de nombreuses reprises. Son caractère synthétique rend plus évident encore sa vacuité intellectuelle, sa légèreté sur les pratiques scientifiques et son usage abusif d'arguments complaisants et démagogiques pour convaincre du bien-fondé de l'entreprise qui répondrait à des « attentes » et « une passion » – toujours affirmées et jamais démontrées.

³⁰⁶ *Ibid.*, 4^e de couverture.

Le lecteur du « Projet » remarquera qu'aucune note ni référence ne permet de fonder les affirmations du texte dont le ton relève d'une forme d'autopersuasion et procède d'une volonté unanimiste. Ainsi, la construction syntaxique du texte, dont la facture finale a dû bénéficier des conseils d'un cabinet en communication, fait totalement disparaître les géniteurs de la « Maison de l'histoire de France », aussi bien ceux qui l'ont mûrie sur la scène politico-administrative que ceux qui la préfigurent du point de vue de ses contenus. De fait, le « nous » est absent tout autant que le Comité d'orientation scientifique, personne n'endosse les propositions qui sont soumises à l'appréciation publique. Et la personification de la « Maison de l'histoire de France » est constante, manière de l'imposer comme une évidence et de naturaliser son existence.

Autre signe de la méthode d'imposition adoptée, certaines affirmations étonnent d'emblée, comme par exemple, à propos de la réflexion collective : « Au terme d'une année de réflexion et de consultation marquée par l'élaboration d'un « avant-projet » diffusé à l'été 2011, puis par des rencontres régionales, nationales et internationales³⁰⁷ ». Or, si les rencontres régionales ont bien été publicisées, à notre connaissance aucune rencontre nationale ou internationale n'a été organisée publiquement sur le projet. Voilà comment avec cette simple affirmation, non étayée par des faits, les auteurs de ce projet prétendent qu'il est le fruit d'une « consultation » à différentes échelles dont l'écho aurait dépassé les frontières françaises.

^{307.} *Ibid.*, p. 6.

De même, le statut de la recherche au sein de la future « Maison de l'histoire de France » reste flou. Il est affirmé que la « recherche historique est la boussole de la Maison³⁰⁸ », formule alléchante mais qui dit peu sur la place que la recherche occupera dans l'institution. D'ailleurs, l'une des sections du « Projet » est consacrée à « la valorisation de la recherche », ce qui est un peu différent de la recherche, et il est clairement dit que la « Maison de l'histoire de France » n'est pas un laboratoire de recherche. Mais elle prévoit tout de même d'organiser des « rencontres annuelles ou bisannuelles à dimension épistémologique et historiographique³⁰⁹ », annoncées dans une rubrique intitulée : « Organiser des rencontres sur “l'histoire de demain” », manière quelque peu désinvolte et aguicheuse de se donner d'emblée un rôle pionnier en matière de travail historien.

Autre défaillance par rapport aux promesses, celle de la posture d'expertise dont devait se doter la « Maison de l'histoire de France ». En effet, la lettre de mission de Jean-François Hébert prévoyait que s'ouvrent « un vaste chantier de réflexion sur la muséographie des musées de société et d'histoire » et « une réflexion sur les expositions temporaires qui préfigureront celles qui marqueront l'ouverture de la Maison de l'histoire³¹⁰ ». Aucune trace de ces réflexions dans le « Projet » à l'exception de la mise en place d'un « groupe de travail (historiens,

^{308.} *Ibid.*, p. 10.

^{309.} *Ibid.*, p. 35.

^{310.} Lettre de mission du 22 septembre 2009 adressée par le ministre de la Culture et de la Communication à Jean-François Hébert, citée in Rapport Hébert, p. 43.

conservateurs, professionnels et experts en tous genres, créateurs, etc.) » qui définira « une méthodologie de l'exposition d'une question d'histoire³¹¹ ». En attendant, on doit se contenter d'affirmations et de formules parfois condescendantes à l'égard des historiens : « La Maison de l'histoire de France souhaite éclairer les voies défrichées par les historiens³¹² ». Les lumières d'un côté, le labeur de l'autre, voilà un partage des tâches surprenant. En réalité, cette formule révèle aussi la confusion permanente – volontaire ou non, la question mérite d'être posée – entre réflexion sur les contenus et modalités novatrices d'exposition. Et si Frédéric Mitterrand spécifiait à Jean-François Hébert que l'objectif était « de concevoir une institution qui sera porteuse d'un discours irréprochable tout en se situant à la pointe de la modernité en termes de muséographie et d'accueil du public³¹³ », il semble que ce soit la seconde partie de la proposition qu'aient retenue les membres du Comité d'orientation scientifique. Le mirage du virtuel et du numérique occupe à cet égard une place prépondérante dans la dimension novatrice de la future institution, se substituant à la définition rigoureuse des contenus.

Un double impératif semble présider à la gestation de la future institution : être moderne et visible. Du même coup, « l'offre numérique » devient centrale, au point de constituer l'une des sections du « Projet » tandis que le vocabulaire relatif à ces choix techniques est envahissant.

³¹¹. *Projet de la Maison de l'histoire de France*, p. 30.

³¹². *Ibid.*, p. 15.

³¹³. Communiqué du ministère de la Culture et de la Communication, 23 septembre 2011.

Ainsi il est question « d'interactivité », de « portail numérique », de « culture numérique³¹⁴ » ; « d'éducation électronique », « d'ENT » et de « panier de ressources électroniques », de présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Dailymotion, YouTube, Flickr)³¹⁵. Cette surenchère technique se double de la volonté de se « positionner dans le champ des "jeux vidéo" à contenu historique³¹⁶ » tandis que la revendication d'innovation technologique passe par la diffusion « multi-supports comme par exemple des applications 'ludo-éducatives' pour tablettes numériques³¹⁷ ». En ce domaine, l'offre actuelle sur le site de la « Maison de l'histoire de France» donne une piètre image de la connaissance historique au moyen de ces supports, tandis qu'une telle ambition pose bien entendu la question de l'accès restreint à ces offres dans la mesure où il faut posséder la machine susceptible d'en procurer l'accès.

La prétention technologique n'a rien de répréhensible en soi mais il semble que dans la future « Maison de l'histoire de France », ce choix aboutisse à la relégation de l'écrit et du document écrit. En témoigne l'énumération des « sources sous regard historique³¹⁸ », expression qui en elle-même est étrange. Sont cités successivement « l'objet », les « images », le « cinéma et la télévision », sans que l'on sache bien si ce sont des « sources » ou des « récits historiques », le « son » et enfin, en

³¹⁴. *Projet de la Maison de l'histoire de France*, p. 12.

³¹⁵. *Ibid.*, p. 22.

³¹⁶. *Ibid.*, p. 22.

³¹⁷. *Ibid.*, p. 22.

³¹⁸. *Ibid.*, p. 23.

dernier lieu, « les archives quelles que soient leurs formes ». Cette énumération laisse penser que derrière les « archives » il faut entendre les productions écrites, alors que les objets et les images peuvent tout à fait avoir le statut d'archives. Le manque de rigueur dans la définition des sources pose un grave problème pour une institution vouée à l'histoire de France, et l'abondance de technologies nouvelles ne peut donner le change au regard de cette définition trop vague. Le visiteur risque de quitter la « Maison de l'histoire de France » sans savoir s'il a pris contact avec des « sources filmiques » ou un « documentaire »....

Enfin, la revendication d'être un lieu qui donne de la visibilité passe par l'annonce de la création d'un « label de référence sur l'histoire de la France³¹⁹ », label qui donnera accès au portail de la « Maison de l'histoire de France ». La liste des produits labellisés est vertigineuse :

« Il permettra l'agrégation de contenus proposés par des institutions et des opérateurs culturels, des sites d'histoire, des organismes de recherche. Il donnera accès aux sites des institutions partenaires, en valorisant la programmation, les informations pratiques, les offres et les services liés à la préparation et au prolongement d'une visite.³²⁰ »

Reste une question, que ne résout jamais la technique : qui fera le choix parmi toutes les sollicitations dont la « Maison de l'histoire de

France » fera l'objet ? Est-ce le Comité d'orientation scientifique ? Quels seront les « experts » qui au sein de l'institution décideront des ressources qui méritent de figurer sur le portail et, au contraire, celles qui en seront écartées ? Derrière cette course à la visibilité et à l'affichage, nous retrouvons la même logique que celle de la course à l'excellence qui a plongé les institutions de recherche françaises dans une logique concurrentielle bien étrangère leur vocation principale, la collaboration et l'échange savant.

Cette force de frappe que procurera l'outil numérique à la « Maison de l'histoire de France » lui donne un avantage indéniable et lui permet de se comporter, sous prétexte de mise en valeur et de meilleure visibilité – telle un prédateur envers plusieurs institutions publiques, appauvries par la politique menée depuis 2007 à l'université et dans les organismes de recherche. La valeur ajoutée de la « Maison de l'histoire de France » semble reposer sur le fait qu'elle se substituera à d'autres instances ou d'autres institutions déjà en place. La « Maison commune » fait feu de tout bois et, forte de son armature technique et numérique, elle soustrait de leurs légitimes missions d'autres instances. Ainsi par exemple la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France* qui recense chaque année les articles et ouvrages français et étrangers concernant l'histoire de France, de la fin du V^e siècle à 1958, publiée par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066 CNRS-ENS) et la Bibliothèque nationale de France doivent faire l'objet d'une mise en ligne rétrospective : les trois volumes 2006, 2007 et 2008 sont attendus prochainement et les autres suivront de six mois en six mois, jusqu'à couvrir la période 1994-2010. Les 42 premières années

^{319.} *Ibid.*, p. 23.

^{320.} *Ibid.*, p. 23.

n'existant que sous la forme papier, c'est la « Maison de l'histoire de France » qui a proposé un financement pour effectuer la rétroconversion des années antérieures à 1994³²¹. Ainsi, alors que les crédits manquent dans les laboratoires de recherche, la « Maison de l'histoire de France » endosse le beau rôle d'un soutien à la recherche. On peut s'étonner de cette gestion un rien perverse des fonds publics où l'organisation de la pénurie place des institutions nouvelles, que le pouvoir politique veut promouvoir, en sauveur et « chevalier blanc ». En effet, la « Maison de l'histoire de France » en tant que telle n'apporte aucune valeur ajoutée au travail historien ou à la recherche en appui ; elle capte un travail antérieur qu'elle a les moyens d'afficher grâce au budget dont elle est dotée³²².

De même, l'accueil des chercheurs étrangers travaillant sur l'histoire de France devra être coordonné avec les activités de l'Institut d'études avancées de Paris³²³ dont la vocation est moins spécialisée mais qui ne devrait pas voir ses offres concurrencées par celles de la « Maison de l'histoire de France »³²⁴. Quant à la perspective de voir la « Maison de l'histoire de France » aider les professeurs de l'enseignement secondaire³²⁵, on peut légitimement poser la question de l'utilité d'un tel apport au vu du sacrifice imposé à la discipline dans les programmes du lycée et dans la formation des maîtres.

321. <http://www.ihmc.ens.fr/Bibliographie-annuelle-de-l.html>

322. *Projet de la Maison de l'histoire de France*, p. 34.

323. <http://www.paris-iea.fr/>

324. *Projet de la Maison de l'histoire de France*, p. 34.

325. *Ibid.*

A l'inverse, ce n'est pas sous le signe de la concurrence mais plutôt de la collaboration que les futures relations sont affichées avec d'autres « partenaires ». Une section du « Projet » décrit ce « réseau de partenaires³²⁶ » hiérarchisé entre grandes institutions nationales de référence, institutions spécialisées, « mille lieux d'histoire et de mémoire », et enfin, des musées et maisons en Europe et dans le monde. Il s'agit en général d'institutions publiques. Par contre, d'autres partenariats sont beaucoup moins explicites dans le « Projet » alors que le site de la « Maison de l'histoire de France » les laisse deviner. Des prestataires de service privés interviendront à plusieurs moments du processus de valorisation de la connaissance historique que la future institution souhaite mettre en place. Par ailleurs, la dimension lucrative des activités de la « Maison de l'histoire de France » est clairement affichée à propos du « tourisme culturel » dans la mesure où : « L'effort de la Maison en faveur de ce public ne peut donc être que considérable, car il y va d'une bonne part de sa prospérité³²⁷ ». N'oublions pas que la « Maison de l'histoire de France » devra être rentable pour survivre.

Au total, écartelée entre des ambitions bien trop dispersées qu'aucune véritable réflexion scientifique et intellectuelle ne fédère, la « Maison de l'histoire de France », telle que ses promoteurs la présentent, tente de rallier les adhésions en recourant à l'affectif. La première section du projet s'intitule : « Une maison commune ». Elle inscrit l'initiative présidentielle de façon démagogique dans l'air du

326. *Ibid.*, p. 37.

327. *Ibid.*, p. 13.

temps qui revendique le partage tous azimuts, à l'image des maisons de quartier ou des jardins partagés. La notion de « Maison commune » est d'ailleurs associée avec celle de « culture de masse³²⁸ » à laquelle l'histoire appartiendrait, affirmation non étayée. Ce « Projet » ne convainc pas beaucoup plus que l'*« Avant-projet »*, apparaissant comme un document de façade et un habillage bâclé d'une institution présidentielle éloignée de préoccupations scientifiques et d'un véritable souci de favoriser la discipline historique en France.

328. *Ibid.*, p.11.

Dévalorisation du savoir et dérive républicaine

Le projet de « Maison de l'histoire de France » doit impérativement être lu et analysé à la lumière d'un contexte plus général. Depuis près de cinq ans, le gouvernement de Nicolas Sarkozy a mis en pièce le système éducatif et universitaire français, dépréciant le statut d'enseignant et de chercheur à tous les niveaux éducatifs, faisant prévaloir des logiques de concurrence étrangères à la mission de service public de ces institutions. Muet sur ces réalités, le projet de « Maison de l'histoire de France » proclame valoriser l'histoire dans la société française et fournir aux historiens un outil de travail. La proposition mérite qu'on s'y arrête et qu'on instruise le dossier à partir de quelques éléments concrets pour sortir des affirmations générales et des vaines professions de foi.

UNE ATTAQUE MULTIFORME CONTRE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Comment le gouvernement, et plus particulièrement le ministre de la Culture et de la communication, peuvent-ils arguer de leur volonté de donner à l'histoire une nouvelle place dans notre société alors qu'au même moment des « réformes » portent atteinte au rôle de l'histoire dans la plupart des lieux d'éducation et de transmission ?

De façon générale, les réformes de l'université conduites avec énergie et conviction par le quinquennat de Nicolas Sarkozy nuisent à la place des sciences sociales – et de l'histoire – dans la recherche. La contractualisation marginalise les terrains de recherche dont le débouché n'est pas immédiatement évident, la quête de « professionnalisation » détourne les étudiants des études d'histoire, les postes et les moyens récurrents fondent. De quoi se nourrira la future « Maison de l'histoire de France » si, dans les lieux de recherche, l'histoire perd de sa richesse et de sa diversité au nom d'une utilité sociale de court terme ?

Mais l'attaque s'est portée également dans l'enseignement secondaire, décision relativement cohérente avec l'appauvrissement inévitable des recherches en histoire au vu des réformes de l'enseignement supérieur. L'Association des professeurs d'histoire-géographie a tenu des Etats généraux le 28 janvier 2012. Elle publia deux jours plus tard un manifeste. Rappelant le rôle éminent de l'histoire dans la formation des citoyens et dans la consolidation de la démocratie, celui-

ci demande l'abrogation de la réforme de 2010 qui supprime l'enseignement obligatoire de l'histoire géographie en terminale S, et réclame un retour à des programmes « intelligibles, réalisables par tous les élèves et aptes à structurer leur raisonnement³²⁹ ». Comment un même gouvernement peut-il prévoir de dépenser plus de 80 millions d'euros pour donner – nous dit-il – une place à l'histoire dans notre société alors que dans le même temps il prive une partie importante des bacheliers – le baccalauréat scientifique étant particulièrement prisé – d'un enseignement d'histoire-géographie en terminale ? Un tel paradoxe révèle à lui seul l'incohérence du projet ou, plus exactement, confirme l'instrumentalisation de l'histoire au bénéfice d'une politique culturelle de façade. Il n'est pas anodin que ce soit les bacheliers scientifiques qui soient visés : nos futurs ingénieurs et managers seront privés des clés pour comprendre le monde, et probablement beaucoup plus dociles pour entrer dans un système économique libéral sans risquer de le remettre en cause.

Mais le mal ne s'en tient pas à cette privation. Du même coup, tous les programmes de première ont été remaniés, pour toutes les sections, afin de traiter l'histoire du monde de 1880 à 2010 avec deux heures d'histoire par semaine ! Le résultat est à l'image de ce que semble vouloir promouvoir la « Maison de l'histoire de France » : des coups de projecteur sur des « moments forts », sortis de tout contexte et de toute chronologie. Si bien que l'histoire est ravalée au rang d'une culture générale dont il faut maîtriser certains faits pour pouvoir briller en

³²⁹ <http://www.aphg.fr/>

société. Alors que l'histoire est une discipline fondamentalement critique, qui exerce les futurs citoyens au questionnement et au refus de l'évidence, ces nouveaux programmes de première qui s'adressent à tous les élèves de France sont une atteinte au fondement même de la discipline historienne : la dimension critique et construite d'un savoir, étranger aux évidences et aux raccourcis. Il a fallu commencer par faire des coupes sombres : la Commune de Paris, Marx et la Révolution russe ont disparu, de même que la construction de l'Europe politique. Sont privilégiées des leçons synthétiques qui conduisent à des rapprochements erronés ou fallacieux comme par exemple l'haußmannisation des villes françaises au XIX^e siècle et les bidonvilles de Nanterre en 1965, ou encore la dénazification de l'Allemagne et la *Perestroïka*. Quelle compréhension de nos sociétés les élèves en retireront si ce n'est des raccourcis et des idées caricaturales sur les villes françaises ou le totalitarisme ?

Autre raccourci très dangereux, le nouveau programme regroupe les deux guerres mondiales dans une même séquence intitulée : « La guerre au XX^e siècle » (thème 2) à laquelle sont jointes également la Guerre Froide et la lutte contre le terrorisme. Ces guerres n'ont pas de causes et elles ont toutes pour conséquence essentielle la recherche de la paix³³⁰. Un tel écrasement des contextes propres à chacun de ces

330. La décision de faire du 11 novembre un jour en mémoire de toutes les guerres illustre également cette forte tendance à décontextualiser l'histoire. Le site officiel du gouvernement « Chemins de mémoire » (ministère de la Défense et des Anciens combattants) explique : « Cette cérémonie garde aujourd'hui tout son sens car elle est l'occasion de rendre hommage aux combattants pour que ne sombrent pas dans l'oubli les sacrifices et les souffrances de toute une génération. Il importe à cette occasion de faire de la jeunesse l'héritière des valeurs qu'ils ont défendues ». La confusion est extrême, de quels sacrifices et souffrances parle-t-on ? Peut-on dire que tous les soldats français sont morts au service des mêmes valeurs ? Il est difficile de l'accepter pour un historien.

conflits est réellement dangereux. Et c'est seulement avec le thème 3 que les élèves aborderont « Le siècle des totalitarismes ». La question des causes de la Seconde Guerre mondiale sera bien complexe à construire... et l'histoire est réduite à une série de « tableaux », extraits de tout raisonnement et de toute causalité.

Troisième élément de cet ébranlement programmé de l'histoire à l'école : la formation des professeurs, du primaire et du secondaire. La « masterisation » est condamnée sans appel par la Cour des comptes dans son rapport annuel de 2012³³¹. Elle a en effet produit les effets que les enseignants et lycéens avaient annoncés dès l'adoption du texte en juillet 2008 : les économies réalisées sont minces, le niveau de formation des enseignants s'est dégradé, la réussite des élèves ne peut que s'en ressentir et, constat particulièrement alarmant, le vivier des candidats au concours s'est brutalement réduit. Ainsi, la haute juridiction constate sans ménagement l'échec de la réforme promue par l'ancien ministre de l'Education nationale Xavier Darcos.

L'offensive contre l'histoire, si surprenante à l'heure où l'on veut doter le pays d'une institution spécifiquement dévolue à son rayonnement, s'éclaire dans un contexte plus global de mise en cause des humanités en France. Un collectif d'écrivains et de philosophes le rappelle :

331. Cour des comptes, *Rapport public annuel 2012*, « La formation initiale et le recrutement des enseignants », février 2012, p. 765.

« Est-ce que la France serait devenue suicidaire ? En quelques mois, plusieurs sentences sans appel sont tombées, sans qu'on sache vraiment qui est à la manœuvre : suppression de la culture générale à l'entrée de Sciences Po ; invention, digne des Monty Python, d'un concours de recrutement de professeurs de lettres classiques sans latin ni grec ; disparition de l'enseignement de l'histoire – géographie pour les terminales scientifiques.³³² »

Dénonçant des choix utilitaristes au nom du soit-disant « pragmatisme qu'impose la mondialisation », les signataires sont sensibles à la difficulté d'identifier les responsables de l'offensive. En cela ils rejoignent les hauts fonctionnaires du groupe Calvignac³³³ qui dénonce un petit groupe qui agit de façon solidaire dans plusieurs secteurs de l'appareil d'Etat pour détruire ce qui faisait la spécificité de la culture française en lui attribuant un rôle majeur dans la formation des citoyens.

Cette dévalorisation des humanités dans notre système de formation se conjugue avec une mise en cause d'un autre enseignement du lycée qui contribue à forger le sens critique de la jeunesse française : les sciences économiques et sociales. Le ministre Luc Chatel a en effet introduit un enseignement concurrent de cette discipline qui mariait la science économique à la sociologie et la science politique afin de faire réfléchir les élèves aux multiples dimensions du « chômage » par exemple, ou encore, à présenter l'entreprise sans isoler ses aspects

332. *Le Monde*, 9 février 2012.

333. *Le Monde*, 21 février 2012.

économiques d'autres éclairages. Le nouvel enseignement « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PSEG) » n'attire pas les élèves qui ont conscience que les sciences économiques et sociales les introduisent à la complexité de notre société contemporaine alors que le nouvel enseignement est tourné de façon exclusive vers une initiation à la manière dont fonctionne l'économie libérale sans leur apporter des outils critiques. Il a fallu donc des consignes ministérielles auprès des recteurs d'académie pour imposer un partage égal des élèves entre les deux enseignements³³⁴. Voilà une bien étrange conception d'un enseignement optionnel. Non content d'orienter de force, le ministère a également modifié le contenu de l'épreuve de sciences économiques et sociales au baccalauréat, interdisant les intitulés qui invitent les élèves à répondre sous forme de débat³³⁵. Il sera désormais impossible de faire plancher les élèves sur des sujets tels que : « Faut-il instaurer une TVA sociale ? », ou encore « La Banque centrale européenne doit-elle financer les dettes publiques ? », autant de thèmes qui font la une des journaux ces derniers temps. Marjorie Galy et Erwan Le Nader, présidente et vice-président de l'association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES), posent la question :

« Les lycéens sont-ils trop jeunes pour s'interroger sur le monde qui les entoure ? N'y aurait-il plus de débat dans le champ scientifique sur ces questions cruciales ? Le ministère voudrait-il cantonner l'école, qui doit viser l'autonomie des citoyens en

334. Site de l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, APSES, <http://www.apses.org/initiatives-actions/communiques-et-courriers/article/lettre-ouverte-a-monsieur-chatel>

335. Le BO n° 7 du 6 octobre 2011 précise : « Le libellé du sujet ne suggère ni plan-type ni réponse sous forme de débat ou d'opposition ».

devenir, à une simple courroie de transmission de vérités supposées définitives que les élèves n'auraient plus qu'à réciter sans recul critique ?³³⁶ »

Il est édifiant de mettre en regard les promesses de la « Maison de l'Histoire de France » à propos du citoyen perdu qu'il faut aider à retrouver des repères, et cette remise en cause, à l'école et au lycée, des matières qui précisément contribuent à aiguiser le sens critique des futurs citoyens. Enfin, on peut être assurés de l'importance que le gouvernement actuel accorde à « la connaissance de l'histoire, de la culture et de la société française»³³⁷ en se fondant sur les exigences imposées aux postulants à la nationalité française. Les candidats à l'acquisition de la nationalité française devront remplir un QCM de dix questions lors d'un entretien avec un agent de la préfecture. Et comme exemple de question susceptible d'être posée aux impétrants, on trouve : « De ces trois personnalités, laquelle n'est pas un chanteur ? Claude François, Michel Platini ou Charles Trénet ?³³⁸ ». Comme Platini est le symbole du patrimoine culturel français, une autre question invite à dire si Michel Platini est connu pour avoir joué du violon, au football ou aux échecs ! Autre question qui peut surprendre : « Dans lequel de ces trois pays le français n'est pas parlé ? La Suisse, l'Espagne, l'Algérie ? ». La place Beauvau assure que les questions seront modifiées au fil des années pour éviter que les candidats n'apprennent les réponses par cœur.

³³⁶ *L'Humanité*, 20 janvier 2012.

³³⁷ Décret n°2012-126 du 30 janvier 2012, JO du 31 janvier 2012, p. 1768.

³³⁸ <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/01/31/01016-20120131ARTFIG00419-naturalisation-des-questions-d-histoire-pour-les-etrangers.php>

COMMUNIQUER POUR IMPOSER

De même que l'histoire enseignée est réduite à une somme de faits plus ou moins marquants dotés de sens en eux-mêmes et non à la lumière de contextes plus généraux, l'attitude du pouvoir politique actuel à l'égard des projets culturels repose sur une politique du spectacle, voire du spectaculaire, une politique du résultat coûte que coûte qui affiche trois caractéristiques qu'on retrouve dans bien d'autres domaines de la vie publique.

Il s'agit tout d'abord d'un très fort investissement dans la communication tous azimuts, dissimulé sous la revendication fière d'un usage des outils modernes comme internet et d'autres applications qui cachent mal le vide des contenus. Les effets de communication ont tenu lieu d'arguments intellectuels comme a témoigné l'usage rhétorique du terme « maison ». Dans sa « lettre ouverte à Frédéric Mitterrand », Pierre Nora a bien saisi cette dérive du « branché ».

« On a cru faire un pas de géant en passant du musée à la Maison, qui paraît plus branché, mais où est la différence ? Musée, maison, historial, mémorial, on en revient toujours aux collections. Où les prendra-t-on, sinon aux autres musées ? Et pour quel type de parcours, de mise en scène, et finalement de message ? « Toutes les facettes de notre histoire, dites-vous, ses ombres et ses lumières, ses grands noms et ses inconnus, ses passages obligés et ses chemins de traverses. » Croyez-vous que ce tout et rien suffise à

faire un point de vue, une orientation ? La France dans l'Europe, la Méditerranée, l'Atlantique pour faire moderne ? Un peu de Louis XIV et beaucoup de traite négrière ? Un peu de Napoléon et beaucoup de Haïti ? Un peu de République et beaucoup de colonies ? Un peu de paysans catholiques et beaucoup d'immigrants musulmans ? Tout cela pour faire d'excellents Français avec mise en ligne et réseau généralisé ? Et s'il s'agit simplement d'une entreprise fédératrice des institutions existantes, alors pourquoi pareille mobilisation ?³³⁹ »

C'est ensuite une politique qui obéit au temps court, et l'historien est sensible à cette inscription temporelle du politique. Le calendrier du projet de « Maison de l'histoire de France », ses outils, ses productions à ce jour, obéissent à l'idée qu'une politique ne se construit pas dans la réflexion collective qui certes comporte des pesanteurs, mais plutôt dans l'activisme d'un petit groupe qui n'hésite pas à opérer des revirements et des accélérations puisque son atout principal est précisément la flexibilité et la souplesse.

Un bel exemple illustre ces deux premières caractéristiques : le site de la « Maison de l'histoire de France » a proposé pendant quelques semaines la transcription écrite des rencontres régionales. La présentation du PDF était très soignée, tous les logos et attributs d'un document de travail étaient repérables, l'enrobage chèrement payé pour donner une identité visuelle à la « Maison de l'histoire de France » était

³³⁹ Pierre Nora, *Le Monde*, art. cit.

bien présent. Mais la qualité du texte était d'une grande indigence, probablement parce que cette transcription avait été opérée par un logiciel, et que personne n'avait jugé nécessaire de relire le texte avant de le rendre public. Un exemple du texte concernant la rencontre de Lyon, qu'on ne peut mettre sur le compte de la forme orale des propos, donne une idée du respect que les promoteurs de la « Maison de l'histoire de France » ont pour le public au moment même où il est sollicité pour donner son avis :

« Donc premier point donc, les, les, l'historique du projet, qui s'est structuré autour de, de trois rapports dont vous pouvez avoir connaissance ou dont vous avez eu connaissance ; qui sont publics, soit sur le site du ministère de la Culture, soit sur le site maintenant de la, de la Maison de l'histoire de France.³⁴⁰ »

Or, aujourd'hui, ces retranscriptions ont disparu du site de la « Maison de l'histoire de France³⁴¹ ». On peut imaginer que l'incurie des documents a poussé à leur retrait du site *sine die*. On peut aussi évoquer la possibilité d'une forme de rétention de l'information, voire de censure, dans la mesure où il est beaucoup plus long d'écouter les débats que de les lire. En effet, ces rencontres ont suscité de nombreuses réserves et apporté peu de réponses aux interrogations du faible nombre de participants. On s'offre de les mettre à disposition du plus grand nombre mais de façon très dissuasive.

³⁴⁰ Rencontre régionale de Lyon, 27 septembre 2011, retranscription des échanges, p. 5, téléchargé sur le site de la « Maison de l'histoire de France » le 17 octobre 2011.

³⁴¹ La forme orale des débats est conservée mais elle est beaucoup plus incommoder et longue à consulter, relativement dissuasive.

LA DÉMOCRATIE EN QUESTION

Dernière caractéristique enfin, probablement la plus grave de cette politique dite publique : elle transgresse les cadres de la démocratie, au prétexte de l'efficacité et de la nécessité de s'adapter. Des exemples dans d'autres domaines de la vie publique feront valoir cette critique qui donne à la « Maison de l'histoire de France » valeur d'emblème d'une politique publique à la dérive, de plus en plus inscrite dans des cadres opaques et autoritaires. Le projet avance, enveloppé de bonnes fées et d'événements spectaculaires, tandis que dans bien d'autres domaines le gouvernement, et au travers de lui l'Etat républicain, ne tient pas ses engagements ou renie ceux qu'il a pris récemment. Quelques exemples concrets donneront consistance à cette défection de l'Etat dans bien des domaines tandis que le projet de « Maison de l'histoire de France » avance, grâce à l'argent du contribuable et la ténacité de ses instigateurs. Ainsi, par exemple, de la suspension du versement de la bourse de mobilité pour les étudiants boursiers en Erasmus qui a surpris plus d'un étudiant alors que la mobilité était engagée³⁴². Comment vivre loin des siens et sans ressources alors que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche s'était engagé à verser 400 euros par mois à chaque étudiant pour découvrir un autre pays et un autre système éducatif ?

^{342.} « Les étudiants Erasmus privés de bourses », *Libération*, 4 janvier 2012.

Autre exemple. Lors de ses vœux au monde rural à Pamiers, le président de la République a concédé aux agriculteurs : « J'ai conscience que l'aspect tatillon de certains règlements administratifs [dans le domaine de l'environnement] vous insupporte ». Et prenant l'exemple de la protection de l'eau, Nicolas Sarkozy a ajouté : « Il faut absolument lever le pied de ce point de vue ». Ainsi après les deux Grenelle de l'environnement qui ont constitué des moments forts de mise en scène d'une préoccupation au plus haut niveau de l'Etat des questions environnementales, on revient sur les acquis et les réglementations. Ainsi, un décret du 10 octobre 2011 modifie-t-il le mode de calcul de la surface légale sur laquelle chaque exploitation peut épandre ses effluents d'élevage, ouvrant la possibilité de déverser plus de lisier et ruinant la législation sur les nitrates³⁴³. On perçoit ici les mêmes contradictions qui planent autour de la « Maison de l'histoire de France » : un projet bénéficiant de toutes les protections et d'un affichage puissant – à l'image des sommets de Grenelle – sur fond de repli organisé de la place de l'histoire dans la société.

Les prises de position du président de la République ont également contribué à ébranler l'attachement de la République à la laïcité. Elles fournissent un autre cas de l'évolution soulignée. Dans une étude de 2011³⁴⁴, Jean Baubérot, historien et sociologue des religions, rappelle le discours conservateur et clérical de Nicolas Sarkozy, comme celui du Latran qui invitait à « valoriser les racines essentiellement chrétiennes de la France ». Le président de la République confortait ici

^{343.} Décret n° 2011-1257 du 10 octobre 2011, *JO* du 11 octobre 2011, p. 17097.

^{344.} Jean Baubérot, *La laïcité falsifiée*, Paris, La Découverte, 2011.

l'idée d'un catholicisme identitaire, comme lorsqu'il évoquait « le long manteau des cathédrales qui couvre la France ». A cet égard, le discours du Puy-en-Velay du 3 mars 2011 a pu faire craindre que la France ne glisse dans un régime de vérité d'Etat. Défendant une nouvelle fois le projet de « Maison de l'histoire de France », Nicolas Sarkozy l'a confronté avec sa vision de l'histoire nationale : tout en reconnaissant que cette dernière puise à plusieurs sources, il magnifie l'origine chrétienne de la France comme si elle était niée ou menacée et comme si, par réaction, elle devait alors définir à elle seule l'« héritage [qu'on a reçu] indivis » formant la nation – pour reprendre l'expression d'Ernest Renan de 1882 citée ici. Nicolas Sarkozy insiste sur le caractère de vérité nécessaire et définitive de cette assertion : « Président d'une République laïque, je peux dire cela car c'est la vérité ».

Personne ne conteste que la France possède des origines chrétiennes. Mais qu'un président de la République parte en croisade pour leur réhabilitation, en sous-entendant qu'il existerait des ennemis de l'héritage chrétien, pose un grave problème d'exercice du pouvoir républicain. Un président de la République ne peut en effet exalter un patrimoine particulier, même central, sans revenir aux principes qui fondent le partage et l'échange entre les cultures, ici en l'occurrence la liberté religieuse et la liberté de conscience, des libertés qui sont au fondement de la conscience nationale, des racines communes à une nation moderne. La laïcité de la République n'est pas une commodité permettant d'exalter une culture contre une autre (celle de ses adversaires politiques par exemple), mais bien une exigence morale exaltant la liberté et la tolérance dont elle est le fruit.

Dans ce même discours, renonçant au débat sur l'« identité nationale », Nicolas Sarkozy tente un arrimage périlleux entre patrimoine et identité, déclinaison malheureuse de deux notions qu'il essentialise à des fins idéologiques alors que chacun sait que ce ne sont que des constructions, mises ici au service d'une entreprise de séduction pré-électorale. Il met alors en cause l'une des prérogatives régaliennes exercées en France depuis plus de deux siècles, la défense du patrimoine : « Il n'y a aucune raison pour que nous soyons les seuls dans le monde à ne pas assumer notre patrimoine moral, politique, artistique, culturel ». Pourquoi une telle menace et une telle charge, alors que la France révolutionnaire de 1789 a été pionnière en matière de définition et de défense des « monuments du passé », bien avant qu'on invente le patrimoine ? On retrouve ici les procédés habituels, et usités pour défendre le projet de « Maison de l'histoire de France » : face à une situation prétendument dramatique, la politique de ce gouvernement se présente comme salvatrice et héroïque. En l'occurrence, les investissements dans la politique du patrimoine n'ont d'autres objectifs que d'entretenir la fameuse identité puisque aux dires du président : « Quand on laisse se détériorer notre patrimoine, c'est notre identité que nous détériorons en profondeur ». Ces allégations sur les défaillances présumées de l'Etat pour mieux faire valoir une politique largement contestable car non validée par un processus démocratique est grave. Il mine la démocratie, ruinant la confiance que chacun doit avoir en la chose publique. Et l'offensive menée contre l'histoire, et les historiens, au travers du projet de « Maison de l'histoire de France », peut être aussi vue comme une tentative de faire taire d'éventuelles critiques de ce projet de remise en cause de la démocratie. La parole critique est notamment entretenue

par la culture historique entendue comme dynamique de débats et de controverse, et non comme accumulation de connaissances réifiées. Il est alors dans l'ordre des choses que le projet qui doit fonder pour la postérité le quinquennat de Nicolas Sarkozy prenne pour axe principal la dilution de l'histoire comme science critique.

La conception de l'Etat prônée par le gouvernement actuel le pousse à outrepasser ses prérogatives, évolution qui sert de toile de fond au projet de « Maison de l'histoire de France ». Robert Badinter a mis en cause la loi, adoptée par le Parlement le 23 janvier 2012, qui prévoit de sanctionner la contestation du génocide arménien alors qu'il n'a « fait l'objet d'aucune décision émanant d'une juridiction internationale ou nationale dont l'autorité s'imposerait à la France³⁴⁵ ». L'ancien président du Conseil constitutionnel conclut : « C'est aux historiens et à eux seuls qu'il appartient de le faire ». Donnant raison à l'ancien Garde des Sceaux et confirmant notre point de vue sur l'autoritarisme du politique sur le travail scientifique des historiens, la loi a été invalidée par le Conseil constitutionnel le 29 février 2012. Comme pour la « Maison de l'histoire de France », les historiens en tant que professionnels ont été marginalisés au profit d'un Etat abusif, instrumentalisé par des acteurs peu identifiés qui confondent intérêt public et coups d'éclat. Et lorsque l'inconsistance – et l'inconstitutionnalité – des initiatives sont censurées par une cour indépendante, ceux qui de bonne foi s'étaient engagés dans l'entreprise, en particulier les associations arméniennes, sont laissés devant le désastre d'opérations électoralistes et bâclées.

345. *Le Monde*, 15 janvier 2012.

Cette série d'exemples fait sens. Il existe un rapport entre ces initiatives et la « Maison de l'histoire de France ». Dévalorisation du savoir et de la place des savants, dans la cité et dans la transmission, dépréciation de la chose publique au gré de revirements peu lisibles et inconséquents, abus des positions au sommet de l'Etat, voilà autant de traits de l'appareil politique par lequel les protagonistes de la « Maison de l'histoire de France » ont pu agir en toute sérénité pour faire avancer le projet malgré les critiques, malgré son inconsistance démontrée. Les sciences sociales travaillent à rapprocher et à penser des faits et des initiatives qu'il ne faut pas considérer de façon isolée. Ce regard transversal contribue à construire une vision critique de la société et du politique, produisant une lecture qui met en valeur la logique qui anime les projets, ce qu'on appelle plus couramment l'idéologie, à laquelle obéissent toutes ces initiatives.

La « Maison de l'histoire de France » s'inscrit dans un contexte large où la société est brutalisée et sa confiance ébranlée dans la démocratie. Comme les hauts fonctionnaires du groupe Calvignac l'ont dénoncé, « pour la conduite des politiques publiques comme pour la réforme de l'Etat, la confusion aura été grande entre la communication et l'action, entre les moyens et les objectifs, c'est la tromperie de la « culture du résultat³⁴⁶ ». Aujourd'hui, le ministère de la Culture et de la Communication est en possession d'un projet scientifique pour une future « Maison de l'histoire de France ». Mais à quel prix ce document s'est-il imposé, faisant fi de l'opposition majoritaire et récurrente de la

346. *Le Monde*, 21 février 2012.

plupart des historiens, du scepticisme de l'opinion, acceptant de promouvoir un contenu régressif et lacunaire ? Le groupe Calvignac pointe « les fautes morales » à mettre à l'actif du quinquennat de Nicolas Sarkozy parmi lesquelles la conduite du projet de « Maison de l'histoire de France » pourrait tout à fait figurer : « Jamais depuis la Libération, un parti, sinon même un clan, n'avait opéré une telle mainmise sur l'appareil d'Etat³⁴⁷ ».

Il est temps de rompre avec de telles pratiques contraires à la démocratie, contraires à l'esprit de vérité et de dignité que transmet la connaissance de l'histoire. Si les enseignements de la « Maison de l'histoire de France » sont nombreux, ils tendent surtout à l'interruption du projet et au lancement d'une réflexion sur le rôle des institutions, le devenir des sociétés et la construction des savoirs. A l'intersection des trois se situe le musée d'histoire que la France peut légitimement accueillir. Mais il s'agit, dans le futur, de ne pas répéter les erreurs accumulées depuis cinq ans. Les responsables politiques, les citoyens, les professionnels des musées, les historiens sont désormais éclairés.

347. *Ibid.*

COLLECTION DIRIGEE PAR GILLES FINCHELSTEIN
ET LAURENT COHEN

ISBN :978-2-36244-045-8

© EDITIONS FONDATION JEAN-JAURES
12 CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS
www.jean-jaures.org

Réalisation : REFLETSGRAPHICS
Achevé d'imprimer par l'imprimerie A.Trois
AVRIL 2012

« Maison de l'histoire de France »

Enquête critique

Le 12 septembre 2010, Nicolas Sarkozy annonce officiellement sa volonté de créer une « Maison de l'histoire de France ». Dès lors, de l'Elysée au ministère de la Culture, le projet avance à marche forcée, soutenu par une communication de forte intensité et étouffant les controverses légitimes.

En livrant cette enquête critique, fruit d'un minutieux travail d'étude et d'analyse du projet mais aussi des contextes généralement niés par les responsables, les auteurs obéissent à un devoir professionnel et moral, celui de restituer l'horizon des savoirs à l'esprit public et à l'action politique.



Isabelle Backouche
Vincent Duclert

Historiens, respectivement maîtresse de conférences et professeur agrégé à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, membres fondateurs du Groupe de travail indépendant « Musée, Histoire & Recherche »



9 782362 440458

ISBN : 978-2-36244-045-8
12 €